

# Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Direction de l'évaluation  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Mars 2022

**Travail, Emploi  
et Solidarité sociale**

**Québec**



Direction de l'évaluation

## **Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation**

### **RAPPORT D'ÉVALUATION**

Direction de l'évaluation  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Mars 2022

## **COLLECTE DE DONNÉES DU SONDAGE**

Consortium SOM inc. et Advanis Jolicoeur

## **COLLECTE DE DONNÉES ADMINISTRATIVES**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Revenu Québec

## **ANALYSE ET RÉDACTION**

Philippe Blais, Direction de l'évaluation  
Frédéric Savard, Direction de l'évaluation  
Rébecca Tremblay, Direction de l'évaluation

## **MISE EN PAGE**

Julie Dubreuil, Direction de l'évaluation

## **COMITÉ D'ÉVALUATION**

|                      |   |
|----------------------|---|
| Rébecca Tremblay     | Direction de l'évaluation, Secteur de la gouvernance et de la performance organisationnelle |
| Hugues Tétreault     |   |
| Brigitte Moreau      | Direction des ressources externes, Secteur Emploi-Québec                                    |
| Stéphanie Tourangeau | Direction des mesures et des services aux individus, Secteur Emploi-Québec                  |
| Béatrice Thibodeau   | Direction des mesures et des services aux entreprises, Secteur Emploi-Québec                |
| Josée Moreau         |   |
| Josée Guilmette      | Direction des politiques d'emploi et des stratégies, Secteur Emploi-Québec                  |
| Marc Vallée          | Direction de la planification et de la reddition de comptes, Secteur Emploi-Québec          |

ISBN : 978-2-550-92665-8

Dépôt légal - Bibliothèque des Archives nationales du Québec, 2022

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| INTRODUCTION .....   | 1         |
| <b>1 MODÈLE LOGIQUE DES MESURES ACTIVES .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>1.1 RAISON D'ÊTRE .....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>1.2 CIBLES ET CLIENTÈLES CIBLES.....</b>  | <b>1</b>  |
| 1.2.1 Conditions générales d'admissibilité des individus aux mesures actives .....                             | 2         |
| 1.2.2 Admissibilité des individus qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité .....                 | 2         |
| <b>1.3 OBJECTIFS.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>1.4 NATURE DE L'INTERVENTION .....</b>  | <b>4</b>  |
| 1.4.1 Généralités.....   | 4         |
| 1.4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE) .....   | 4         |
| 1.4.3 Projet de préparation à l'emploi (PPE).....  | 6         |
| 1.4.4 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus.....                                     | 7         |
| 1.4.5 Subvention salariale (SSAL).....   | 9         |
| 1.4.6 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) .....       | 9         |
| 1.4.7 Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) ..... | 10        |
| 1.4.8 Soutien au travail autonome (STA) .....  | 11        |
| <b>1.5 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES .....</b>   | <b>12</b> |
| <b>1.6 PROCESSUS OPÉRATIONNELS .....</b>   | <b>13</b> |
| <b>2 STRATÉGIE D'ÉVALUATION DES EFFETS NETS.....</b>   | <b>15</b> |
| <b>2.1 ENJEUX ET QUESTIONS D'ÉVALUATION .....</b>  | <b>15</b> |
| <b>2.2 MÉTHODOLOGIE .....</b>  | <b>18</b> |
| 2.2.1 Population quasi expérimentale .....   | 18        |
| 2.2.1.1 Population quasi expérimentale visée .....   | 19        |
| 2.2.1.2 Population de participants à l'étude et stratification .....   | 24        |
| 2.2.1.3 Plan de sondage et échantillons de participants .....  | 27        |
| 2.2.2 Population de comparaison .....  | 29        |
| 2.2.2.1 Population de comparaison et stratification.....   | 29        |
| 2.2.2.2 Plan de sondage et échantillons de comparaison.....  | 30        |
| 2.2.3 Taux de réponse et taux de consentement .....  | 31        |
| 2.2.4 Définition des indicateurs .....   | 33        |
| 2.2.5 Traitement de données.....   | 40        |
| 2.2.5.1 Méthode d'analyse .....  | 40        |
| 2.2.5.2 Bases de données et effectifs disponibles .....  | 42        |
| 2.2.5.3 Pondération et variance des estimations .....  | 47        |
| 2.2.6 Lignes directrices sur l'interprétation des données.....   | 48        |
| 2.2.7 Portée et limites de l'étude .....   | 53        |
| <b>3 RÉSULTATS NETS DE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE .....</b>              | <b>58</b> |
| <b>3.1 INSERTION EN EMPLOI .....</b>   | <b>58</b> |
| <b>3.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION .....</b>                     | <b>61</b> |
| <b>3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDEGE.....</b>                                       | <b>63</b> |
| <b>3.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE.....</b>   | <b>64</b> |
| <b>3.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI.....</b>   | <b>65</b> |
| <b>3.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI .....</b>          | <b>66</b> |
| <b>3.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....</b>   | <b>67</b> |
| <b>3.8 SYNTHÈSE .....</b>  | <b>68</b> |
| <b>4 RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE PAR MESURE ACTIVE .....</b>          | <b>69</b> |
| <b>4.1 PROJET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI (PPE) .....</b>  | <b>69</b> |

|            |   |           |
|------------|---|-----------|
| 4.1.1      | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 69        |
| 4.1.2      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 72        |
| 4.1.3      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 74        |
| 4.1.4      | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 75        |
| 4.1.5      | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 76        |
| 4.1.6      | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 77        |
| 4.1.7      | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 77        |
| 4.1.8      | <i>Synthèse</i> .....   | 79        |
| <b>4.2</b> | <b>SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – GLOBALEMENT</b> .....                                       | <b>79</b> |
| 4.2.1      | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 79        |
| 4.2.2      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 83        |
| 4.2.3      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 85        |
| 4.2.4      | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 86        |
| 4.2.5      | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 87        |
| 4.2.6      | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 88        |
| 4.2.7      | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 89        |
| 4.2.8      | <i>Synthèse</i> .....   | 91        |
| <b>4.3</b> | <b>SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – SERVICES UNITAIRES</b> .....                                | <b>91</b> |
| 4.3.1      | <i>Ensemble des services unitaires</i> .....  | 91        |
| 4.3.1.1    | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 92        |
| 4.3.1.2    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 95        |
| 4.3.1.3    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 96        |
| 4.3.1.4    | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 97        |
| 4.3.1.5    | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 99        |
| 4.3.1.6    | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 100       |
| 4.3.1.7    | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 101       |
| 4.3.1.8    | <i>Synthèse</i> .....   | 102       |
| 4.3.2      | <i>SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi (SAEM-V)</i> .....               | 102       |
| 4.3.2.1    | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 103       |
| 4.3.2.2    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 106       |
| 4.3.2.3    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 106       |
| 4.3.2.4    | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 106       |
| 4.3.2.5    | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 107       |
| 4.3.2.6    | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 108       |
| 4.3.2.7    | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 109       |
| 4.3.2.8    | <i>Synthèse</i> .....   | 110       |
| 4.3.3      | <i>SAE – Soutien de base : sessions d'information (SAEM-I)</i> .....                              | 110       |
| 4.3.3.1    | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 111       |
| 4.3.3.2    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 113       |
| 4.3.3.3    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 113       |
| 4.3.3.4    | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 114       |
| 4.3.3.5    | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 114       |
| 4.3.3.6    | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 115       |
| 4.3.3.7    | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 116       |
| 4.3.3.8    | <i>Synthèse</i> .....   | 117       |
| 4.3.4      | <i>SAE – Évaluation spécialisée : orientation (SAEM-T)</i> .....                                  | 117       |
| 4.3.4.1    | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 118       |
| 4.3.4.2    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i> .....            | 121       |
| 4.3.4.3    | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i> .....                             | 121       |
| 4.3.4.4    | <i>Recours à l'assistance sociale</i> .....   | 121       |
| 4.3.4.5    | <i>Recours à l'assurance-emploi</i> .....   | 122       |
| 4.3.4.6    | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i> ..... | 123       |
| 4.3.4.7    | <i>Vie sociale et professionnelle</i> .....   | 124       |
| 4.3.4.8    | <i>Synthèse</i> .....   | 125       |
| 4.3.5      | <i>SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E)</i> .....                   | 126       |
| 4.3.5.1    | <i>Insertion en emploi</i> .....  | 126       |

|            |  |            |
|------------|--|------------|
| 4.3.5.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....                            | 129        |
| 4.3.5.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....   | 130        |
| 4.3.5.4    | Recours à l'assistance sociale .....   | 131        |
| 4.3.5.5    | Recours à l'assurance-emploi .....   | 132        |
| 4.3.5.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi .....                 | 132        |
| 4.3.5.7    | Vie sociale et professionnelle .....   | 133        |
| 4.3.5.8    | Synthèse .....   | 135        |
| <b>4.4</b> | <b>SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – SERVICES EN APPROCHE GLOBALE .....</b>                               | <b>135</b> |
| 4.4.1      | <i>Ensemble des services en approche globale .....</i>   | <i>135</i> |
| 4.4.1.1    | Insertion en emploi .....  | 136        |
| 4.4.1.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....                            | 139        |
| 4.4.1.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....   | 141        |
| 4.4.1.4    | Recours à l'assistance sociale .....   | 142        |
| 4.4.1.5    | Recours à l'assurance-emploi .....   | 143        |
| 4.4.1.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi .....                 | 144        |
| 4.4.1.7    | Vie sociale et professionnelle .....   | 145        |
| 4.4.1.8    | Synthèse .....   | 147        |
| 4.4.2      | <i>SAE – Services spécialisés (SAEM-U) .....</i>   | <i>147</i> |
| 4.4.2.1    | Insertion en emploi .....  | 147        |
| 4.4.2.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....                            | 150        |
| 4.4.2.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....   | 152        |
| 4.4.2.4    | Recours à l'assistance sociale .....   | 153        |
| 4.4.2.5    | Recours à l'assurance-emploi .....   | 154        |
| 4.4.2.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi .....                 | 155        |
| 4.4.2.7    | Vie sociale et professionnelle .....   | 156        |
| 4.4.2.8    | Synthèse .....   | 157        |
| <b>4.5</b> | <b>MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS .....</b>                               | <b>158</b> |
| 4.5.1      | <i>Insertion en emploi .....</i>   | <i>158</i> |
| 4.5.2      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....</i>                     | <i>162</i> |
| 4.5.3      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....</i>                                      | <i>163</i> |
| 4.5.4      | <i>Recours à l'assistance sociale .....</i>  | <i>165</i> |
| 4.5.5      | <i>Recours à l'assurance-emploi .....</i>  | <i>166</i> |
| 4.5.6      | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi.....</i>           | <i>167</i> |
| 4.5.7      | <i>Vie sociale et professionnelle.....</i>   | <i>168</i> |
| 4.5.8      | <i>Synthèse.....</i>   | <i>169</i> |
| <b>4.6</b> | <b>PLUSIEURS MESURES .....</b>   | <b>169</b> |
| 4.6.1      | <i>Insertion en emploi .....</i>   | <i>170</i> |
| 4.6.2      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....</i>                     | <i>173</i> |
| 4.6.3      | <i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....</i>                                      | <i>174</i> |
| 4.6.4      | <i>Recours à l'assistance sociale .....</i>  | <i>175</i> |
| 4.6.5      | <i>Recours à l'assurance-emploi .....</i>  | <i>176</i> |
| 4.6.6      | <i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi.....</i>           | <i>177</i> |
| 4.6.7      | <i>Vie sociale et professionnelle.....</i>   | <i>178</i> |
| 4.6.8      | <i>Synthèse.....</i>   | <i>179</i> |
| <b>5</b>   | <b>RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE PAR CLIENTÈLE SPÉCIFIQUE .....</b> | <b>180</b> |
| <b>5.1</b> | <b>HOMMES ET FEMMES .....</b>  | <b>180</b> |
| 5.1.1      | <i>Hommes.....</i>   | <i>180</i> |
| 5.1.1.1    | Insertion en emploi.....   | 180        |
| 5.1.1.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....                            | 183        |
| 5.1.1.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....   | 183        |
| 5.1.1.4    | Recours à l'assistance sociale .....   | 184        |
| 5.1.1.5    | Recours à l'assurance-emploi .....   | 185        |
| 5.1.1.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi .....                 | 186        |
| 5.1.1.7    | Vie sociale et professionnelle .....   | 187        |
| 5.1.1.8    | Synthèse .....   | 189        |

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| 5.1.2      | <i>Femmes</i> .....   | 189        |
| 5.1.2.1    | Insertion en emploi.....  | 189        |
| 5.1.2.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 192        |
| 5.1.2.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 192        |
| 5.1.2.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 192        |
| 5.1.2.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 193        |
| 5.1.2.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 194        |
| 5.1.2.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 195        |
| 5.1.2.8    | Synthèse .....  | 197        |
| <b>5.2</b> | <b>GROUPES D'ÂGE</b> .....  | <b>197</b> |
| 5.2.1      | <i>Âgés de moins de 30 ans</i> .....  | 197        |
| 5.2.1.1    | Insertion en emploi.....  | 197        |
| 5.2.1.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 200        |
| 5.2.1.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 200        |
| 5.2.1.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 201        |
| 5.2.1.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 202        |
| 5.2.1.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 203        |
| 5.2.1.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 204        |
| 5.2.1.8    | Synthèse .....  | 206        |
| 5.2.2      | <i>Âgés de 30 à 44 ans</i> .....  | 206        |
| 5.2.2.1    | Insertion en emploi.....  | 206        |
| 5.2.2.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 209        |
| 5.2.2.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 209        |
| 5.2.2.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 210        |
| 5.2.2.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 211        |
| 5.2.2.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 212        |
| 5.2.2.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 213        |
| 5.2.2.8    | Synthèse .....  | 215        |
| 5.2.3      | <i>Âgés de 45 ans et plus</i> .....   | 215        |
| 5.2.3.1    | Insertion en emploi.....  | 215        |
| 5.2.3.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 219        |
| 5.2.3.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 219        |
| 5.2.3.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 219        |
| 5.2.3.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 220        |
| 5.2.3.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 221        |
| 5.2.3.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 222        |
| 5.2.3.8    | Synthèse .....  | 224        |
| <b>5.3</b> | <b>LIEU DE NAISSANCE</b> .....  | <b>224</b> |
| 5.3.1      | <i>Nés au Canada</i> .....  | 224        |
| 5.3.1.1    | Insertion en emploi.....  | 224        |
| 5.3.1.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 227        |
| 5.3.1.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 227        |
| 5.3.1.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 228        |
| 5.3.1.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 228        |
| 5.3.1.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 230        |
| 5.3.1.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 231        |
| 5.3.1.8    | Synthèse .....  | 232        |
| 5.3.2      | <i>Nés ailleurs qu'au Canada</i> .....  | 232        |
| 5.3.2.1    | Insertion en emploi.....  | 233        |
| 5.3.2.2    | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....           | 236        |
| 5.3.2.3    | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                            | 236        |
| 5.3.2.4    | Recours à l'assistance sociale .....  | 236        |
| 5.3.2.5    | Recours à l'assurance-emploi .....  | 237        |
| 5.3.2.6    | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi..... | 238        |
| 5.3.2.7    | Vie sociale et professionnelle .....  | 239        |
| 5.3.2.8    | Synthèse .....  | 241        |
| <b>5.4</b> | <b>SCOLARITÉ</b> .....  | <b>241</b> |

|                      |  |            |
|----------------------|--|------------|
| 5.4.1                | <i>Sans diplôme d'études secondaires</i> .....   | 241        |
| 5.4.1.1              | Insertion en emploi .....  | 241        |
| 5.4.1.2              | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....            | 244        |
| 5.4.1.3              | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                             | 244        |
| 5.4.1.4              | Recours à l'assistance sociale .....   | 244        |
| 5.4.1.5              | Recours à l'assurance-emploi .....   | 246        |
| 5.4.1.6              | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi ..... | 247        |
| 5.4.1.7              | Vie sociale et professionnelle .....   | 248        |
| 5.4.1.8              | Synthèse .....   | 249        |
| 5.4.2                | <i>Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence</i> .....                      | 250        |
| 5.4.2.1              | Insertion en emploi .....  | 250        |
| 5.4.2.2              | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....            | 253        |
| 5.4.2.3              | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                             | 253        |
| 5.4.2.4              | Recours à l'assistance sociale .....   | 253        |
| 5.4.2.5              | Recours à l'assurance-emploi .....   | 254        |
| 5.4.2.6              | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi ..... | 255        |
| 5.4.2.7              | Vie sociale et professionnelle .....   | 256        |
| 5.4.2.8              | Synthèse .....   | 258        |
| 5.4.3                | <i>Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence</i> .....                  | 258        |
| 5.4.3.1              | Insertion en emploi .....  | 258        |
| 5.4.3.2              | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....            | 261        |
| 5.4.3.3              | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                             | 261        |
| 5.4.3.4              | Recours à l'assistance sociale .....   | 261        |
| 5.4.3.5              | Recours à l'assurance-emploi .....   | 262        |
| 5.4.3.6              | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi ..... | 263        |
| 5.4.3.7              | Vie sociale et professionnelle .....   | 264        |
| 5.4.3.8              | Synthèse .....   | 266        |
| <b>5.5</b>           | <b>ÉTAT DE LA PARTICIPATION</b> .....  | <b>267</b> |
| 5.5.1                | <i>Participation complétée</i> .....   | 267        |
| 5.5.1.1              | Insertion en emploi .....  | 267        |
| 5.5.1.2              | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....            | 270        |
| 5.5.1.3              | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                             | 272        |
| 5.5.1.4              | Recours à l'assistance sociale .....   | 273        |
| 5.5.1.5              | Recours à l'assurance-emploi .....   | 274        |
| 5.5.1.6              | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi ..... | 275        |
| 5.5.1.7              | Vie sociale et professionnelle .....   | 276        |
| 5.5.1.8              | Synthèse .....   | 278        |
| 5.5.2                | <i>Participation non complétée</i> .....   | 278        |
| 5.5.2.1              | Insertion en emploi .....  | 279        |
| 5.5.2.2              | Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation .....            | 281        |
| 5.5.2.3              | Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage .....                             | 283        |
| 5.5.2.4              | Recours à l'assistance sociale .....   | 284        |
| 5.5.2.5              | Recours à l'assurance-emploi .....   | 285        |
| 5.5.2.6              | Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi ..... | 286        |
| 5.5.2.7              | Vie sociale et professionnelle .....   | 287        |
| 5.5.2.8              | Synthèse .....   | 289        |
| <b>CONCLUSION</b>    | .....  | <b>290</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> | .....  | <b>295</b> |



## FAITS SAILLANTS

Le rapport rend compte spécifiquement des effets nets observés chez 24 groupes de prestataires de l'assistance sociale ayant participé à des services publics d'emploi. Les résultats ne se comparent pas d'une section à l'autre.

Deux bases de données ont été utilisées pour les analyses, composées de participants aux services publics d'emploi prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation et du groupe de comparaison pertinent. Les participations ont débuté au plus tôt le 1<sup>er</sup> avril 2016 et se sont terminées entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018.

**Écarts nets** : appelés aussi *effets nets*, ils représentent la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut (modélisé) des non-participants. Ils sont observés après la participation sur différentes périodes : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et de façon ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois environ après la participation.

**Sources des données** : sondage téléphonique, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Revenu Québec.

- **Principale base de données** : individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec. Effectifs : 1 769 participants et 466 non-participants.
- **Seconde base de données** : individus ayant répondu au sondage. Effectifs : 3 029 participants et 839 non-participants.

Plusieurs effets nets ont été détectés chez la clientèle des prestataires de l'assistance sociale ayant participé à des services publics d'emploi. Ceux-ci sont bénéfiques aux participants et s'observent principalement sur l'insertion en emploi après la participation, le recours à l'assistance sociale, l'utilisation des services publics d'emploi et différents aspects de la vie sociale et professionnelle.

Les participants sont proportionnellement plus présents sur le marché du travail après leur participation à un service public d'emploi comparativement à des prestataires n'ayant pas participé à ces services. En moyenne, ils passent plus de temps à travailler à temps plein, travaillent plus d'heures et ont une rémunération plus élevée que les non-participants. Par ailleurs, les changements qu'ils ont vécus concernant leur situation d'emploi l'année après leur participation en comparaison avec l'année la précédant sont perçus plus positivement que ceux vécus par les non-participants sur les périodes équivalentes.

Le recours à l'assistance sociale est moins fréquent chez les participants à un service public d'emploi après leur participation comparativement aux non-participants et, en moyenne, le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale est plus faible. Les participants ont aussi eu recours aux services publics d'emploi après leur participation dans une plus forte proportion que les non-participants.

Le niveau de revenu personnel total avant impôts en 2019 est en moyenne plus élevé chez les participants que chez les non-participants. Leurs perceptions quant aux changements survenus concernant différents aspects de leur vie sociale et professionnelle à la suite de leur participation par rapport à l'année avant celle-ci sont aussi plus positives. Finalement, ils perçoivent plus fréquemment que les non-participants que leur expérience de travail et leurs compétences professionnelles se sont

améliorées, ils ont une meilleure motivation que les non-participants et la modification de leur qualité de vie est mieux perçue.

Le nombre d'effets détectés varie d'une section de résultats à l'autre. Ainsi, certains groupes de participants semblent récolter plus d'effets nets que d'autres à la suite de leur participation, notamment ceux l'ayant complétée, les femmes, les individus nés au Canada et ceux ayant participé à plus d'un service public d'emploi. D'un autre côté, certaines activités de la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE) ont peu d'effets sur les participants, telles que le soutien de base (sessions d'information, services liés à la recherche d'emploi) et l'évaluation spécialisée (orientation). L'ensemble des services unitaires des SAE n'a pas pour autant aucun effet, ce que souligne notamment le soutien structuré (stratégie de recherche d'emploi). L'ensemble des services en approche globale semble néanmoins donner de meilleurs résultats que l'ensemble des services unitaires.

## INTRODUCTION

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, au développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi qu'à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement économique et social. Afin de s'acquitter, entre autres, de cette mission, Services Québec offre des services universels ainsi que des services spécialisés s'adressant aux individus et aux entreprises.

Les services spécialisés comprennent notamment l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi, l'entrevue d'accompagnement, le plan d'intervention personnalisé, les mesures actives d'emploi et les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS). Ils sont destinés aux individus et offerts selon une approche adaptée et ciblée en fonction de l'évaluation de leurs compétences et de leur risque de chômage prolongé.

Par l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT), signée en 1997, le Canada s'engageait à accorder des fonds au Québec afin d'appuyer le financement de mesures et de services d'emploi utilisés par la clientèle de l'assurance-emploi. Par l'Entente sur le marché du travail (EMT), signée en 2009, le Canada augmentait sa contribution pour couvrir des clientèles non couvertes par l'EDMT, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale, les immigrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les jeunes, les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail, les personnes sans emploi qui étaient travailleurs indépendants et les travailleurs ayant un déficit important en formation de base ou étant sans qualification reconnue. Pour sa part, le Québec s'est engagé à évaluer les mesures et services d'emploi et de formation offerts sur son territoire pour la clientèle de l'assurance-emploi dans le cadre de l'EDMT et pour la clientèle non couverte par l'assurance-emploi dans le cadre de l'EMT, et à informer le Canada des résultats de ces évaluations.

De nouvelles ententes ont été signées en juin 2019, soit une entente modificatrice de l'EDMT et l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO), qui remplace l'EMT. Selon les termes de l'EDMO, il est spécifié que

- compte tenu de la nature intégrée et décloisonnée de ses services publics d'emploi, le Québec réalisera une seule évaluation pour l'ensemble de ses mesures et services d'emploi et de formation, financée par le biais de l'EDMO et de l'EDMT. Cette évaluation permettra d'établir l'efficacité des mesures et services d'emploi et de formation du Québec. Elle permettra également de différencier les résultats en fonction du statut d'un individu, eu égard au soutien public du revenu;
- l'évaluation visera la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2021. Une fois publiés, les résultats de l'évaluation du Québec seront communiqués au Canada.

La Direction de l'évaluation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été mandatée pour réaliser la troisième évaluation des effets bruts et nets des mesures actives offertes aux individus sur les personnes participantes couvertes par ces deux ententes, les deux premiers rapports d'évaluation des effets datant de 2003 et de 2014. Le rapport d'évaluation sur les effets bruts a précédemment été produit<sup>1</sup>. Le présent rapport se concentre sur l'évaluation des effets nets de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale.

---

<sup>1</sup> MTESS (2021, août), *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation*, SOM inc.

Les mesures ou programmes visés par l'évaluation, englobés sous l'appellation *services publics d'emploi*, sont les suivants :

- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

L'évaluation des effets nets compare le cheminement de participants aux services publics d'emploi avant et après leur participation au cheminement de personnes comparables n'ayant pas participé aux services publics d'emploi, avant une date de sélection fixée et après une date butoir attribuée, afin de dégager les effets attribuables au fait d'avoir participé aux services publics d'emploi. Les effets mesurés concernent notamment l'insertion en emploi et les revenus, les caractéristiques des emplois occupés, le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi, l'utilisation d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi à la suite de la participation ainsi que certains éléments liés à la vie sociale et professionnelle. Les effets sont mesurés sur différentes périodes postparticipation : 12 mois après la fin de la participation, 12 à 18 mois après la fin de la participation et 18 mois après la fin de la participation. Des effets ponctuels à plus long terme sont aussi mesurés, soit environ 29 mois après la fin de la participation, juste avant le début de la pandémie générée par la COVID-19.

La méthodologie de la présente évaluation est semblable à celle du deuxième cycle d'évaluation et repose sur l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Le jumelage de ces données avec celles du sondage n'a été effectué que pour les répondants qui y ont préalablement consenti verbalement lors du sondage téléphonique. Pour les analyses de ce rapport, les données d'Emploi et Développement social Canada n'étaient cependant pas encore disponibles.

Le rapport comprend six chapitres. Le premier chapitre décrit les mesures à l'étude et le second, la stratégie d'évaluation des effets nets utilisée. Les résultats nets pour l'ensemble des services publics d'emploi pour les prestataires de l'assistance sociale sont présentés au troisième chapitre, soit pour tous services publics d'emploi confondus. Le chapitre 4 s'intéresse aux résultats associés à la participation à chacun des services publics d'emploi pour lesquels des analyses étaient possibles. Les sections 4.2, 4.3.1 et 4.4.1 offrent, de plus, des visions globales de la mesure SAE. La section 4.6 dresse quant à elle les effets nets découlant de participations multiples à des services publics d'emploi, soit des participants qui ont participé à plus d'un service public d'emploi. Le chapitre 5 s'attarde aux effets nets de certaines clientèles spécifiques, tous services publics d'emploi confondus : les effets nets mesurés chez les hommes; ceux mesurés chez les femmes; et les effets nets mesurés par groupe d'âge, par lieu de naissance, selon la scolarité et en fonction de l'état de la participation (complète ou incomplète). Des conclusions résument brièvement les résultats observés.

# 1 MODÈLE LOGIQUE DES MESURES ACTIVES

Ce chapitre présente une description des mesures actives, sous l'approche des modèles logiques. Les sources de documentation utilisées sont notamment les cadres normatifs en vigueur en 2017-2018 et le *Guide des mesures et des services d'emploi*<sup>2</sup>. Pour tout détail supplémentaire, prière de se référer à ces documents.

## 1.1 RAISON D'ÊTRE

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale dans une perspective de développement économique et social<sup>3</sup>. Cela répond à un besoin constant, puisque chaque année, des milliers de Québécois sont sans emploi. Le nombre de personnes de 15 ans et plus au chômage s'établissait à 247 300 en 2018, bien qu'il ait baissé de 25 200 par rapport à 2017<sup>4</sup>. En effet, le taux de chômage est passé de 6,1 % en 2017 à 5,5 % en 2018; il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 1976. En moyenne, 177 398 adultes étaient prestataires de l'aide sociale mensuellement en 2018<sup>5</sup>.

## 1.2 CIBLES ET CLIENTÈLES CIBLES

Dans un modèle logique, la cible est la situation devant faire l'objet d'une intervention et précise ainsi la situation sur laquelle on doit agir. Elle est cependant indissociable de la clientèle cible, qui précise quant à elle auprès de quels individus l'intervention doit être faite.

Les mesures et services publics d'emploi se situent dans les **cinq axes** d'intervention suivants :

- Les mesures de **préparation pour l'emploi** répondent, notamment, aux besoins des clientèles en matière d'orientation et de counseling, de développement de l'employabilité, d'évaluation et de reconnaissance des compétences, d'information scolaire et professionnelle, ainsi qu'en matière d'aide à la formation générale, professionnelle et technique.
- Les mesures d'**intégration en emploi** comprennent, entre autres, les subventions salariales à l'embauche, les aides à l'emploi et les aides à l'acquisition d'expériences professionnelles.
- Les mesures de **maintien en emploi** portent, notamment, sur la gestion des ressources humaines, sur l'organisation du travail, dont l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi que sur la mise en place de comités de concertation en entreprise.
- Les mesures de **stabilisation de l'emploi** peuvent apporter une aide financière et technique et une aide-conseil pour allonger de manière récurrente la durée d'emploi dans les secteurs soumis aux fluctuations saisonnières, ainsi que pour le travail à temps partiel ou précaire.
- Les mesures de **création d'emplois** peuvent prendre la forme d'une aide à la formation ou d'un soutien du revenu transitoire pour le travailleur autonome ainsi que d'une aide financière et technique et d'une aide-conseil permettant de soutenir les initiatives de mobilisation et de concertation de la population, des personnes au chômage, des milieux de travail et des agents socioéconomiques, à l'échelle nationale,

---

<sup>2</sup> *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

<sup>3</sup> MTESS (2019), *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*.

<sup>4</sup> Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février), *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*, Institut de la statistique du Québec.

<sup>5</sup> Direction de l'analyse et de l'information de gestion, MTESS (2019, février), *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.

régionale, locale ou sectorielle, afin d'agir sur les problèmes liés au développement de l'emploi et à l'accès à l'emploi et de lever les obstacles à la création d'emplois.

Les mesures et services s'adressant aux individus ciblent essentiellement l'un ou l'autre des axes d'intervention de préparation pour l'emploi, d'insertion en emploi ou de création d'emplois. Les individus y participant sont classés selon le statut relatif à leur soutien du revenu, soit dans l'un des groupes suivants :

- prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- personnes admissibles au compte de l'assurance-emploi : anciens prestataires de l'assurance-emploi dont la période de prestations s'est terminée au cours des cinq dernières années (rétrospection de cinq ans);
- prestataires de l'aide sociale;
- personnes sans soutien public du revenu.

### **1.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ DES INDIVIDUS AUX MESURES ACTIVES**

Pour être admissible, toute personne doit, sauf aux conditions prévues dans les modalités d'application<sup>6</sup>, résider au Québec et être, selon le cas,

1. un citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté;
2. un Indien inscrit à ce titre aux termes de la Loi sur les Indiens;
3. un résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
4. une personne à qui l'asile est conféré au Canada par l'autorité canadienne compétente, conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Les personnes résidant dans une autre province ou un territoire du Canada peuvent être admissibles si l'activité à laquelle elles participent est convenue dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale ou dans le cadre d'une entente entre le Québec et une autre province ou un territoire.

### **1.2.2 ADMISSIBILITÉ DES INDIVIDUS QUI SATISFONT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ**

Des actions particulières sont menées auprès des personnes à risque élevé de chômage, parmi lesquelles on compte certaines catégories de la main-d'œuvre féminine, certaines catégories de jeunes ainsi que les personnes handicapées, les personnes judiciairisées, les personnes immigrantes et les travailleurs expérimentés qui sont à la recherche d'un emploi.

À moins de dispositions différentes dans les modalités particulières de chaque mesure ou programme, les individus satisfaisant aux conditions générales d'admissibilité qui sont considérés comme admissibles aux mesures actives sont

- les participants recevant de l'assurance-emploi, soit les chômeurs, dont la période de prestations a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la date de la demande d'aide ou à l'égard desquels une période de prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou de maternité a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la demande d'aide, qui ne sont pas retournés au travail par la suite pour s'occuper d'un enfant nouveau-né ou adopté et qui tentent de réintégrer le marché du travail;

---

<sup>6</sup> Modalités d'application des mesures actives d'Emploi-Québec financées par le Fonds de développement du marché du travail, C.T. 218198, version du 24 octobre 2017, date de fin : 31 mars 2020.

- les prestataires d'un programme d'aide financière établi en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit les prestataires de l'aide sociale et les prestataires de la solidarité sociale;
- les personnes sans soutien public du revenu;
- les personnes dépendant d'un régime public de soutien du revenu autre que l'assurance-emploi ou les programmes d'assistance sociale (ex. : RQAP, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Société de l'assurance automobile du Québec). Ces personnes sont admissibles dans la mesure où elles ne peuvent recevoir une aide permettant de satisfaire à leurs besoins en matière d'emploi dans le cadre du régime de soutien public du revenu auquel elles sont admissibles.

Les personnes en emploi peuvent, elles aussi, être admissibles à certaines des mesures actives.

### 1.3 OBJECTIFS

Sept mesures actives ou programmes font l'objet de cette évaluation :

- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

Chaque mesure ou programme vise des objectifs spécifiques. De plus, certaines mesures comprennent des composantes visant des objectifs particuliers, bien que toujours en lien avec l'objectif plus général de la mesure.

Les principaux objectifs des mesures à l'étude sont les suivants<sup>7</sup> :

- **Services d'aide à l'emploi**
  - Aider les personnes en démarche d'emploi à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation.
  - Fournir les outils et les moyens aux personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou l'aide-conseil à la recherche d'emploi.
- **Projet de préparation à l'emploi**
  - Permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion au marché du travail au moyen de la réalisation d'activités intégrées de préparation à l'emploi et d'insertion en emploi.
- **Formation de la main-d'œuvre**
  - Permettre à des clientèles ciblées d'acquérir des compétences de nature générale ou spécialisée liées à l'emploi par une aide aux individus et aux employeurs<sup>8</sup> visant une formation adaptée afin de contribuer à l'insertion au marché du travail et au maintien en emploi.

---

<sup>7</sup> *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

<sup>8</sup> Le volet Entreprises n'est pas visé par l'évaluation.

- **Subvention salariale**
  - Inciter des entreprises à embaucher des personnes sans emploi qu’elles n’auraient pas embauchées sans une aide financière du Ministère ou à permettre l’acquisition d’une première expérience de travail significative au Québec.
- **Programme d’aide à l’intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi**
  - Soutenir l’intégration dans un premier emploi durable, dans leur domaine de compétence, de nouveaux arrivants et de personnes issues d’une minorité visible.
- **Intégration en emploi de personnes formées à l’étranger référées par un ordre professionnel**
  - Soutenir les personnes formées à l’étranger pour une profession régie au Québec par un ordre professionnel pour leur intégration dans un premier emploi dans cette profession.
  - Soutenir les employeurs au moyen d’une aide financière pour l’embauche et l’intégration en emploi de ces personnes.
- **Soutien au travail autonome**
  - Aider les individus à parvenir à l’autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant leur entreprise ou en devenant des travailleurs autonomes.

## 1.4 NATURE DE L’INTERVENTION

### 1.4.1 GÉNÉRALITÉS

La pertinence de participer à une mesure ou à un service est établie préalablement dans le cadre d’un plan d’intervention, sauf dans le cas de dispositions différentes prévues aux modalités particulières ou lorsque les participants sont recrutés directement par un organisme dans le cadre d’une entente entre le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale et l’organisme prévoyant ce mode de recrutement.

La politique de soutien du revenu vise, entre autres, à décloisonner les interventions et à intervenir dans une perspective où les personnes, peu importe leur statut, peuvent avoir accès aux mesures actives. Ainsi, le Ministère peut accorder une aide sous forme d’allocation d’aide à l’emploi ou de remboursement de frais supplémentaires liés à la participation à une mesure active ou à une activité d’intégration en emploi.

En outre, compte tenu des modes de soutien du revenu des prestataires d’un programme d’aide financière de dernier recours et des participants admissibles à l’assurance-emploi ainsi que des contraintes budgétaires, l’admissibilité au soutien du revenu peut varier selon la mesure active et selon le statut du participant par rapport aux régimes publics de soutien du revenu.

### 1.4.2 SERVICES D’AIDE À L’EMPLOI (SAE)<sup>9</sup>

La mesure SAE s’inscrit dans l’axe de préparation pour l’emploi. Cette mesure offre des interventions de courte durée réalisées principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. La participation à cette mesure ne donne pas accès à une allocation d’aide à l’emploi.

Les services offerts s’adressent à toutes les personnes en recherche d’emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l’emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s’agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d’une famille monoparentale, des personnes handicapées, des

---

<sup>9</sup> Cette section décrit l’ensemble de la mesure SAE, bien que certains volets de celle-ci soient exclus de l’évaluation.



personnes judiciarisées ou des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

La mesure SAE permet la réalisation d'une diversité d'activités généralement de courte durée (de quelques heures à moins de 180 heures), telles que l'information sur le marché du travail, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide psychosociale, l'accompagnement, etc. Elle aide l'individu à surmonter les difficultés et à persévérer dans la démarche entreprise. L'obtention d'un emploi ou le choix d'une carrière est souvent la finalité poursuivie par cette mesure. Elle n'implique pas un minimum d'heures par semaine et la durée de l'intervention peut s'échelonner sur une période plus ou moins longue, selon qu'elle s'adresse à une clientèle très près du marché du travail ou plus éloignée.

Les nombreuses activités sont réparties en huit groupes de services et classées sous deux grandes catégories : les groupes de **services unitaires** et ceux en **approche globale**.

Les **services unitaires** comprennent quatre groupes de services :

**1. Soutien de base**

1. Services liés à la recherche d'emploi
2. Séances d'information

**2. Services à la carte**

1. Aide-conseil à la recherche d'emploi<sup>10</sup>
2. Aide-conseil selon des besoins ciblés

**3. Évaluation spécialisée<sup>11</sup>**

**4. Soutien structuré**

1. Stratégie de recherche d'emploi ou placement assisté
2. Mise en mouvement
3. Accompagnement dans le cadre d'une autre mesure ou un emploi<sup>12</sup>
4. Personnes handicapées

Les services unitaires s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent sur le plan des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. On trouve aussi, dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi dans le cadre d'une approche d'intervention, des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement et l'accompagnement lié à une autre mesure.

Les **services en approche globale** regroupent quatre groupes de services :

1. Clubs de recherche d'emploi
2. Services spécialisés<sup>13</sup>
3. Services spécialisés s'adressant aux personnes handicapées
4. Service spécialisé jeune

---

<sup>10</sup> L'activité Passeport-emploi faisait partie de ce volet.

<sup>11</sup> Cela comprend deux activités : autonomie socioprofessionnelle et orientation.

<sup>12</sup> Les activités Démarcheurs maintien sans initiative et l'accompagnement Québec pluriel font partie de ce volet.

<sup>13</sup> Cela comprend cinq activités : services spécialisés, Démarcheurs d'emploi sans initiative, Québec pluriel, les stages Découvrir et la reconnaissance des acquis et des compétences (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ]).

Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire.

Toutes les autres activités n'ayant pu être classées sous la structure établie sont combinées sous le volet SAE – Autres activités.

### **1.4.3 PROJET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI (PPE)**

La mesure PPE s'inscrit dans l'axe de préparation pour l'emploi.

Elle comprend trois volets distincts :

- un volet général;
- deux volets spécifiques, soit
  - Entreprises d'insertion,
  - Jeunes volontaires.

Le volet général permet de réaliser des activités intensives, variées, adaptées et intégrées de développement de l'employabilité. Les deux autres volets, par les objectifs et les clientèles qu'ils visent, s'inscrivent dans la mesure PPE; toutefois, les conditions et critères d'application ainsi que les modes de fonctionnement qui leur sont rattachés en font des activités spécifiques.

La mesure vise des personnes éloignées du marché du travail rencontrant des problèmes d'emploi importants et généralement liés à l'individu. Elle préconise la mise en œuvre de plans d'intervention basés sur une approche globale, comprenant différentes activités intégrées. Ces plans d'intervention sont spécifiquement développés pour répondre de façon adaptée aux besoins identifiés chez les clientèles visées. Ils se déroulent majoritairement par le biais d'activités de groupe réalisées par des ressources externes spécialisées en développement de l'employabilité et requièrent une implication intensive de la part des participants.

Les principales activités et services admissibles sont

- la mise à niveau et la formation d'appoint;
- l'évaluation psychosociale;
- la détermination des besoins;
- l'acquisition et le développement de compétences personnelles et sociales liées à l'emploi;
- les séances d'information sur le marché du travail;
- les services d'orientation professionnelle;
- les activités d'aide à la recherche d'emploi;
- les activités d'aide au placement;
- les stages en entreprise (sous la supervision de l'intervenante externe offrant le service);
- les activités de production en milieu de travail (volet Entreprises d'insertion).

Il est à noter que la notion de projet implique une approche de groupe, tout en n'excluant pas des interventions individuelles, avec une participation hebdomadaire intensive de la part des clientèles. Les critères propres à la mesure spécifient une durée minimale de l'ordre de 180 heures, à raison d'au moins 20 heures par semaine.

Toutefois, la notion de 20 heures par semaine doit être regardée davantage comme une balise plutôt que comme une règle absolue. Ainsi, à titre d'exemple, il est acceptable qu'une intervention préconise une entrée ou une sortie graduelle pour les participants impliquant ainsi un nombre d'heures moindre sur quelques semaines, sans pour autant déroger à l'esprit de la balise. Dans cette perspective, notons que le volet général peut donc viser des personnes qui ont un profil différent; les activités devront ainsi être adaptées aux besoins de chacun (ex. : la clientèle des personnes handicapées).

Concernant les deux volets spécifiques :

- Le **volet Entreprises d'insertion** s'adresse à des personnes en grande difficulté, qui connaissent des échecs répétés et pour qui les ressources existantes sont inadaptées. Il offre, entre autres choses, une expérience de travail dans une entreprise réelle. Tant par son approche individuelle que par son approche en groupe, l'entreprise d'insertion est un lieu où l'on agit sur les aspects tant personnels que sociaux et professionnels.
- Le **volet Jeunes volontaires** s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans vivant des difficultés d'insertion professionnelle et offre la possibilité de réaliser et de gérer des projets personnels. Les projets sont entrepris, conçus et réalisés par de jeunes adultes. Leur projet leur permet d'acquérir, de vérifier ou de développer des compétences contribuant à leur insertion sociale et professionnelle. Ils doivent pouvoir compter sur l'expertise de ressources locales engagées sur une base bénévole (comités-conseils et organismes associés) et bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi propices au développement de leurs compétences.

#### **1.4.4 MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS**

La MFOR<sup>14</sup> à l'intention des individus s'inscrit dans les axes de préparation et d'insertion en emploi par le biais de l'acquisition des compétences recherchées sur le marché du travail. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

Les activités de formation doivent

- être transférables et qualifiantes, par exemple des activités
  - en alphabétisation, en francisation, en formation en langues secondes ou en formation de niveau secondaire, collégial ou universitaire;
- être à temps plein et comporter le moins d'arrêts possible;
- permettre d'accéder à des emplois disponibles sur le marché du travail;
- être choisies en fonction d'un retour au marché du travail le plus rapidement possible.

Sont également admissibles les formations de courte durée, définies comme des formations de 45 heures et moins, offertes par les réseaux public, privé ou communautaire de façon intensive. En plus de la formation en établissement, divers modes de formation adaptés sont admissibles : alternance travail-études, formation à distance, formation en milieu de travail, etc.

Des activités périphériques peuvent se greffer à la formation pour évaluer les compétences du participant, le préparer à entreprendre sa formation, lui offrir un encadrement adapté à sa situation, l'aider à s'insérer en emploi

---

<sup>14</sup> Les individus formés par l'intermédiaire du volet de la MFOR à l'intention des entreprises ne sont pas identifiés dans la base de données des participations du MTESS; ils ne sont pas concernés par l'évaluation.

à la fin de sa formation, permettre la reconnaissance des acquis et des compétences, etc. Elles peuvent aussi être financées sans se greffer nécessairement à une formation.

L'admissibilité de la personne doit être évaluée en fonction des besoins d'acquisition de compétences professionnelles pour intégrer le marché du travail, ce qui est établi dans le cadre d'un plan d'intervention.

De plus, la personne doit

- être âgée d'au moins 16 ans;
- avoir quitté les études régulières à temps plein depuis au moins 24 mois, sauf dans certains cas;
- être à risque de chômage prolongé et confrontée à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation;
- répondre à toutes les conditions d'admission exigées par l'établissement ou l'organisme de formation.

Sont également admissibles les personnes mises à pied temporairement, y compris les travailleurs saisonniers, qui désirent s'inscrire à des activités visant à rehausser leur formation de base pendant une période d'arrêt de travail. La formation de base comprend l'alphabétisation, la francisation, la formation générale au secondaire, la formation dans un programme d'intégration socioprofessionnelle et la formation professionnelle menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

La personne qui s'est déjà inscrite ou qui a commencé de son propre chef une formation (sans recours au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) et qui demande par la suite l'aide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale devra être évaluée en fonction de la réelle nécessité pour elle d'acquérir des compétences professionnelles pour régler ses problèmes d'emploi et intégrer le marché du travail. Il lui appartiendra aussi de faire la démonstration de ses difficultés sans l'aide du Ministère.

La durée de participation à la mesure varie, le cas échéant, en fonction des besoins définis dans le cadre du plan d'intervention. Elle ne devrait généralement pas dépasser 36 mois de formation. Des dispositions particulières sont prévues pour les personnes inscrites à une activité d'alphabétisation ou à une activité de francisation, pour les jeunes mères et la clientèle de l'approche Ma place au soleil<sup>15</sup> inscrites à une activité de formation ainsi que pour les personnes inscrites à une formation à un rythme réduit. Notons que la durée maximale de 36 mois peut être dépassée pour les jeunes mères et la clientèle de Ma place au soleil.

La formation doit être suivie par le participant selon un calendrier et un horaire de formation à temps plein, sauf

- dans le cas d'une formation offerte aux travailleurs en emploi non couverte par une entente avec un employeur;
- dans le cas des apprentis du Programme d'apprentissage en milieu de travail et des programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementée;
- s'il s'agit d'une formation qui n'est offerte qu'à temps partiel;
- si, lors de l'établissement du plan d'intervention, il en a été convenu autrement avec le client en raison de circonstances particulières.

La mesure comporte également une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences dans laquelle une formation manquante peut être suivie.

---

<sup>15</sup> Ma place au soleil est une approche qui s'adresse à la clientèle des jeunes parents âgés de moins de 25 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, et qui est axée sur une formation scolaire qualifiante vers des emplois ayant une forte demande de main-d'œuvre.

### 1.4.5 SUBVENTION SALARIALE (SSAL)

La mesure SSAL s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. Elle consiste en un soutien financier accordé à l'entreprise pour couvrir en totalité ou en partie les dépenses liées à l'embauche d'un participant. Elle s'adresse aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et pour lesquels une aide financière est requise comme incitatif pour qu'un employeur les embauche.

La mesure se divise en deux volets : Insertion en emploi et Expérience de travail. Dans les deux cas, l'objectif ultime poursuivi est l'intégration en emploi durable des personnes ayant participé à la mesure.

Le **volet Insertion en emploi** vise l'intégration dans un emploi durable de personnes à risque de chômage prolongé. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé qui ne pourrait intégrer l'emploi sans l'aide de la mesure. Le Ministère verse une subvention salariale à l'employeur pour une période déterminée, selon les difficultés d'intégration du travailleur et la nature de l'emploi offert. Dans le cadre de ce volet, le Ministère peut également verser une subvention pour rembourser une partie ou la totalité du salaire ou des honoraires d'un accompagnateur, de même que des coûts de formation d'appoint.

Le **volet Expérience de travail** vise à permettre l'acquisition d'une expérience professionnelle transférable pouvant servir de tremplin à des personnes à risque de chômage prolongé en vue de les intégrer dans un emploi durable. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé ayant besoin de maintenir et de développer ses compétences. Le volet permet de maintenir ou de développer les compétences des personnes ayant l'autonomie suffisante pour se servir de cette expérience, par leurs propres moyens, comme tremplin vers un emploi durable. Ces personnes acquièrent donc une expérience professionnelle transférable, c'est-à-dire qui peut être utilisée dans différents milieux de travail. L'expérience professionnelle acquise doit permettre au participant d'améliorer ses possibilités de trouver un emploi durable et de le conserver. Ce volet ne constitue pas un préalable à la participation au volet Insertion en emploi.

### 1.4.6 PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME)

Le PRIIME s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. C'est une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence.

Plus précisément, le programme vise à inciter les entreprises québécoises à embaucher des travailleurs immigrants et des personnes issues d'une minorité visible (nées au Canada ou à l'étranger) pour combler leurs besoins de main-d'œuvre et à les soutenir pour l'accueil et l'intégration de ceux-ci dans leur milieu de travail. Il favorise notamment l'intégration socioéconomique de la clientèle qu'il soutient et favorise son maintien en emploi. Il y a eu quelques bonifications à ce programme depuis le 6 avril 2017.

Les personnes admissibles au PRIIME sont sans emploi ou sous-employées et n'ont pas d'expérience de travail nord-américaine significative<sup>16</sup> dans leur domaine de compétence. Il s'agit plus précisément

- de personnes immigrantes ayant obtenu leur résidence permanente depuis moins de cinq ans;
- de personnes membres d'une minorité visible, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger;
- de réfugiés et de personnes à protéger à qui l'asile a été accordé;

---

<sup>16</sup> La notion de « significative » est en vigueur à partir du 6 avril 2017. On entend par « expérience de travail nord-américaine significative » une expérience de travail reliée au domaine de compétence de l'individu, d'une durée de plus ou moins un an consécutif, acquise au Canada ou aux États-Unis.

- de ressortissants étrangers autorisés à présenter sur place une demande de résidence permanente;
- de certains titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente.

Comme dans le cas de la mesure SSAL, le Ministère verse une subvention à l'employeur pour l'inciter et l'aider à intégrer en emploi les personnes de la clientèle visée lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence. L'aide financière offerte couvre une partie du salaire<sup>17</sup> de la personne embauchée et, sous certaines conditions, peut également couvrir le coût de son accompagnement, de l'adaptation ou de la création d'outils et pratiques de gestion des ressources humaines ou d'une formation d'appoint<sup>18</sup>.

La durée de la subvention est normalement de 30 semaines ou moins. Elle est évaluée avec l'employeur en fonction des exigences de l'emploi. Elle peut être, exceptionnellement, d'une durée plus longue, allant jusqu'à un maximum de 52 semaines, si les difficultés d'intégration en emploi du travailleur le justifient. En ce qui a trait aux emplois saisonniers, la durée de l'aide sera établie en fonction de la durée habituelle de l'emploi saisonnier, sans toutefois excéder 30 semaines.

Pour être admissible, l'emploi doit être dans le domaine de compétence du travailleur. Le domaine de compétence correspond à sa formation ou à son domaine d'expérience professionnelle<sup>19</sup>. Le niveau de l'emploi doit également correspondre autant que possible au niveau du diplôme du participant ou de son expérience (que ce soit un métier ou un emploi de niveau technique ou de niveau professionnel), le cas échéant. L'emploi est généralement d'au moins 30 heures par semaine, selon l'horaire de travail habituel chez l'employeur, et d'au plus 40 heures. L'horaire de travail peut être moindre dans des cas exceptionnels, par exemple pour une personne handicapée qui ne peut effectuer le nombre d'heures habituel. Le salaire versé doit respecter l'échelle salariale en vigueur au sein de l'entreprise ou correspondre au salaire habituellement versé pour un emploi similaire. Aucune heure supplémentaire n'est couverte par la subvention. Le poste doit être vacant et/ou additionnel.

Un emploi saisonnier peut être admissible. Les employeurs admissibles et les emplois exclus sont précisés parmi les autres paramètres de gestion du programme<sup>20</sup>.

#### **1.4.7 INTÉGRATION EN EMPLOI DE PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER RÉFÉRÉES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL (IPOP)**

Les personnes formées à l'étranger, même lorsqu'elles sont reconnues par un ordre professionnel du Québec, rencontrent des difficultés significatives à intégrer un premier emploi dans leur profession. L'IPOP<sup>21</sup> vise à réduire cet obstacle. Il s'agit d'une adaptation apportée au PRIIME pour répondre à des besoins spécifiques, qui s'inscrit également dans l'axe d'insertion en emploi.

L'IPOP se gère comme le PRIIME, à quelques différences près. Ces différences sont

- l'orientation vers Services Québec par un ordre professionnel pour une participation à l'IPOP;
- l'admissibilité des personnes participantes;

---

<sup>17</sup> À partir du 22 novembre 2017, la subvention peut couvrir jusqu'à 70 % du salaire brut de la personne (50 % avant cette date), jusqu'à concurrence du salaire minimum.

<sup>18</sup> À partir du 6 avril 2017, le nombre maximal d'heures de formation est passé de 60 à 80 heures.

<sup>19</sup> Cette définition est en vigueur depuis le 6 avril 2017. Précédemment, cela correspondait à sa formation, sanctionnée par un diplôme, acquise à l'étranger ou au Québec.

<sup>20</sup> Emploi-Québec (2017, novembre), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.

<sup>21</sup> Emploi-Québec (2014, juillet), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.

- l'emploi admissible;
- les dépenses admissibles.

Pour être admissible à l'IPOP, la personne doit être

- formée à l'étranger, c'est-à-dire avoir reçu, à l'extérieur du Canada, une formation et un diplôme pour la profession visée par l'IPOP;
- citoyenne canadienne, résidente permanente, réfugiée, à protéger ou protégée;
- sans expérience de travail au Québec dans sa profession;
- référée par son ordre professionnel par une lettre d'attestation pour une participation au projet IPOP confirmant qu'elle a l'autorisation d'exercer ou qu'elle détient une autorisation légale d'exercer sa profession.

Les personnes en emploi qui satisfont aux conditions générales d'IPOP et dont la situation correspond à la définition du sous-emploi peuvent être admissibles.

L'emploi admissible doit répondre aux mêmes critères généraux que pour le PRIIME. De plus, l'emploi subventionné dans le cadre d'IPOP doit nécessairement correspondre à la profession du participant comme indiqué à la lettre d'attestation de l'ordre professionnel.

L'aide financière offerte est uniformisée, soit la même pour tous, pour une durée de participation de 30 semaines : elle couvre une partie du salaire<sup>22</sup> de la personne embauchée et une subvention de 1 500 \$ pour son accompagnement.

#### **1.4.8 SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)**

La mesure STA s'inscrit dans l'axe de création d'emplois. Elle vise à offrir aux personnes ayant en main des projets prometteurs un soutien et des conseils pour les aider à débiter en affaires. Elle repose sur un travail en concertation avec les intervenants du milieu compétents en matière d'entrepreneuriat. Elle sera mise en œuvre dans un contexte de concertation et de développement économique local. Elle prévoit aussi un soutien au revenu pour les participants admissibles et le versement de montants à des intervenants externes afin d'encadrer les participants.

C'est une mesure orientée vers l'employabilité comportant un volet économique lié au lancement d'une entreprise et à l'autonomie au travail. Ainsi, en plus de l'employabilité des participants, un projet d'affaires doit être pris en considération. Ces particularités de la mesure se concrétisent dans la collaboration entre Services Québec et un organisme coordonnateur en ce qui a trait à son application.

Les travailleurs à statut précaire<sup>23</sup> s'ajoutent aux participants admissibles énoncés précédemment. L'agent d'aide à l'emploi d'un centre local d'emploi (CLE) ou d'un bureau de Services Québec et l'organisme coordonnateur doivent tenir compte de plusieurs éléments dans l'évaluation du candidat et de son projet d'entreprise, notamment du fait qu'il doit posséder un profil d'entrepreneur, manifester de la motivation pour le devenir et posséder une expérience ou des compétences en lien avec le projet. De plus, le candidat doit apporter une contribution financière à son projet au moins équivalente à 15 % de l'allocation d'aide à l'emploi qu'il reçoit. Cette

---

<sup>22</sup> La subvention est de 50 % du salaire brut de la personne jusqu'à concurrence du salaire minimum.

<sup>23</sup> L'emploi précaire peut se définir comme atypique (comportant un contrat de travail dont la fin est prévue et dont le nombre d'heures est inférieur à 30 heures par semaine). Tel qu'il est défini par Statistique Canada, l'emploi précaire est un emploi occupé involontairement par la personne (la personne occuperait un emploi typique si elle avait le choix) et offrant une rémunération annuelle inférieure au seuil de faible revenu.

contribution peut être en argent ou sous forme de biens, tels que des meubles, de l'outillage, de l'équipement, etc.

La mesure vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleuses autonomes. Elle est découpée en trois phases : la **phase préparatoire**, la **phase de démarrage** et la **phase postdémarrage**.

Les deux premières phases peuvent s'échelonner sur une période ne pouvant pas dépasser 52 semaines. Durant cette période, le participant peut recevoir le soutien du revenu auquel il a droit en plus du soutien technique de l'organisme coordonnateur. La troisième phase s'échelonne sur une année après la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, le participant ne reçoit plus de soutien du revenu, mais bénéficie du soutien technique de l'organisme coordonnateur.

La **phase préparatoire** débute à partir du moment où l'agent d'aide à l'emploi a reconnu l'admissibilité de la personne et où l'agent de l'organisme coordonnateur prend la décision d'accepter l'étude du projet soumis. Cette période sert à l'élaboration du projet d'affaires et dure de 8 à 12 semaines. L'organisme coordonnateur détermine les besoins de formation d'appoint, le soutien technique à donner et l'aide à apporter dans l'élaboration du plan d'affaires. Le projet d'affaires est ensuite soumis au comité de sélection, qui prendra la décision de poursuivre ou non avec la phase de démarrage.

La **phase de démarrage** débute lorsque le comité de sélection se prononce en faveur de la réalisation du projet. Le comité de sélection propose une durée pour la phase de démarrage qui ne peut dépasser 52 semaines, la phase préparatoire y comprise. L'organisme coordonnateur effectue le suivi individuel et apporte le soutien technique nécessaire tout au long de la période allouée pour la mise en œuvre du projet d'entreprise.

La **phase postdémarrage** s'étend sur une période d'une année supplémentaire suivant la fin de la participation financière à la mesure, soit la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, l'entreprise continue de recevoir le suivi approprié de l'organisme coordonnateur. Cela comprend le soutien technique, une mise à jour du plan d'affaires, des formations d'appoint et l'accès à des services spécialisés.

## 1.5 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

### Ressources humaines et matérielles internes au Ministère

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale assure les services directs à la population, y compris les services publics d'emploi, principalement par l'entremise de Services Québec, grâce à son réseau de bureaux répartis dans les 17 régions administratives, à ses centres d'appel et au site Portail Québec. Au 31 mars 2018, on dénombre 167 bureaux ou points de service (92 CLE et 43 bureaux de Services Québec déployés, y compris les bureaux libre-service)<sup>24</sup>. Les 17 directions régionales de Services Québec assurent en plus, avec le soutien des unités centrales des secteurs Emploi-Québec et des Services à la clientèle du Ministère, la prestation de services publics d'emploi. Le personnel de ces unités internes du Ministère, les infrastructures et leurs ressources matérielles sont impliqués dans la prestation de services. Les services de main-d'œuvre et d'emploi ont pu compter, en 2017-2018, sur un effectif de 1 762 équivalents temps complet en plus du personnel affecté notamment aux salles multiservices<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

<sup>25</sup> MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.



## Ressources humaines et matérielles externes au Ministère

Les services sont aussi rendus par des organismes communautaires œuvrant en employabilité, en plus d'établissements d'enseignement et de consultants privés, par l'intermédiaire d'ententes avec le Ministère. Pour son offre de service, le Ministère met à contribution quelque 400 ressources spécialisées en développement de l'employabilité<sup>26</sup>. Ces ressources, qui travaillent en complémentarité avec celles du Ministère, sont pour la plupart des organismes communautaires sans but lucratif. Il s'agit plus précisément de carrefours jeunesse-emploi, de centres de recherche d'emploi, d'entreprises d'entraînement, d'entreprises d'insertion, d'organismes de développement de l'employabilité, de services spécialisés de main-d'œuvre ainsi que d'organismes s'adressant aux personnes handicapées. Le personnel, les infrastructures et les ressources matérielles de ces organisations permettent la prestation de services.

Les ententes sont mises en place avec les différents intervenants externes pour offrir les services ou pour recevoir les subventions dans le cadre des mesures actives. À l'exclusion de quelques exceptions, les groupes et les organismes admissibles sont

- les employeurs;
- les associations d'employés et d'employeurs;
- les regroupements professionnels et les coopératives;
- les entreprises de l'économie sociale;
- les collectivités;
- les corporations municipales;
- les conseils de bande;
- les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires actifs au sein des collectivités.

## Ressources financières

Durant l'année 2017-2018, le coût des différentes mesures s'est élevé à 898,9 millions de dollars. De ce montant, 647,3 millions de dollars ont été investis par les services publics d'emploi pour les cinq mesures actives (SAE, PPE, MFOR, SSAL, STA) et les deux programmes (PRIIME et IPOP) à l'étude dans cette évaluation<sup>27</sup>.

### 1.6 PROCESSUS OPÉRATIONNELS

La participation aux mesures actives peut découler

- d'une **référence** faite par Service Canada dans le contexte du repérage, par le service public d'emploi de Services Québec ou par un ordre professionnel pour le programme IPOP;
- d'un **recrutement direct** d'un organisme externe, ou encore d'un **dépistage** pour certains services;
- d'une **démarche personnelle** d'un individu qui s'est présenté directement dans un CLE ou dans un bureau de Services Québec, ou qui est passé préalablement chez un organisme qui l'a dirigé vers le service public d'emploi.

---

<sup>26</sup> MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

<sup>27</sup> Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018), *Fonds de développement du marché du travail, États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018* (document interne). Dans ces états financiers, les coûts du PRIIME et d'IPOP sont inclus dans ceux de SSAL.

Dans le cas des références faites par Service Canada, les prestataires de l'assurance-emploi répondant à certains critères de repérage sont convoqués à une session d'information. La session d'information sert à présenter, entre autres choses, les différentes mesures et les différents services disponibles pour aider les individus à intégrer le marché du travail. Elle est souvent offerte par un organisme externe dans le cadre de la mesure SAE. À la suite de celle-ci, les personnes peuvent être dirigées par l'organisme externe vers les CLE ou les bureaux de Services Québec ou s'y rendre par elles-mêmes. Les séances d'information peuvent aussi avoir lieu directement dans les CLE ou les bureaux de Services Québec.

Tout individu se présentant dans un bureau de Services Québec, peu importe la façon dont il s'y retrouve et peu importe son statut (prestataire de l'assurance-emploi actif ou admissible, prestataire de l'aide financière de dernier recours – aide sociale), peut rencontrer un agent d'aide à l'emploi pour réaliser une entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi<sup>28</sup>. Cette entrevue est préalable à toute participation à une mesure active. L'agent procède à l'évaluation des compétences de la personne, identifie ses besoins en relation avec le marché du travail et décide, de concert avec la personne, de la pertinence d'établir un parcours<sup>29</sup>. S'il y a établissement d'un parcours, l'agent élabore un plan d'intervention et convient de l'accompagnement requis. Le cas échéant, l'agent dirige la personne vers la mesure pertinente ou l'oriente vers la ressource externe appropriée.

Le parcours est un processus dynamique d'accompagnement pouvant comprendre une activité ou un ensemble d'activités convenues entre un agent d'aide à l'emploi et un client dans le but de l'accompagner tout au long de sa démarche vers l'emploi. Il vise la clientèle en mesure d'entreprendre dès maintenant un cheminement vers l'emploi.

Lorsque la présence de la personne à l'activité proposée dans le plan d'action est confirmée, l'agent ou la ressource externe enregistre la participation dans le système Mesures et services aux individus ou dans le système Services en ligne des intervenants externes. De plus, la ressource externe informe le bureau ou le CLE de l'issue de la participation (participation complétée ou non et, s'il y a lieu, motif de fin de participation).

---

<sup>28</sup> L'évaluation des besoins peut aussi être faite par un organisme externe faisant du recrutement direct ou du dépistage. L'admissibilité à la mesure doit toutefois être confirmée par un agent d'aide à l'emploi de Services Québec.

<sup>29</sup> Une participation à une mesure active n'est pas nécessairement rattachée à un parcours. Pour les participations commencées après le 1<sup>er</sup> avril 2016 et terminées entre 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018, il y a 63,4 % des participations qui n'ont pas de numéro de plan d'intervention (soit qui ne sont pas rattachées à un parcours). Les mesures ou activités réalisées sont majoritairement un SAE (54,7 %) et des activités d'aide à l'emploi (40,8 %). Source : traitement statistique, Direction de l'évaluation.

## 2 STRATÉGIE D'ÉVALUATION DES EFFETS NETS

### 2.1 ENJEUX ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'étude vise à mesurer les effets nets des services publics d'emploi sur les participants à ceux-ci<sup>30</sup>. L'**effet net** représente l'effet attribuable à l'intervention et est mesuré par la différence entre le résultat brut des **participants** et le résultat brut modélisé des **non-participants** pour un indicateur donné.

Les services publics d'emploi visés pour lesquels des analyses sont souhaitées et dont les effectifs de participants sont suffisants pour produire des effets nets sont présentés dans le tableau ci-dessous. Des analyses globales sont aussi produites, soit considérant l'ensemble des services publics d'emploi et pour les deux grandes catégories de la mesure SAE (groupes de services unitaires et services en approche globale).

**Tableau 2.1-1**  
**Services publics d'emploi analysés dans l'étude des effets nets**

| <b>Ensemble des services publics d'emploi</b> |  |
|---|--|
| SAE   | Services d'aide à l'emploi <u>visés</u>                                |
| PPE   | Projet de préparation à l'emploi                                       |
| MFOR  | Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus               |
| SSAL  | Subvention salariale   |
| STA   | Soutien au travail autonome  |
| Multi   | Plus d'une participation, dont au moins l'une d'elles est <u>visée</u> |
| <b>SAE – Services unitaires</b>               |  |
| SAEM-V  | SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi          |
| SAEM-I  | SAE – Soutien de base : sessions d'information                         |
| SAEM-L  | SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi       |
| SAEM-B  | SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés      |
| SAEM-T  | SAE – Évaluation spécialisée : orientation                             |
| SAEM-E  | SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi              |
| SAEM-M  | SAE – Soutien structuré : mise en mouvement                            |
| <b>SAE – Services en approche globale</b>     |  |
| SAEM-C  | SAE – Clubs de recherche d'emploi                                      |
| SAEM-U  | SAE – Services spécialisés   |

---

<sup>30</sup> L'évaluation vise également à mesurer les effets bruts des services publics d'emploi, qui font l'objet d'un autre rapport.

Ces analyses seront réalisées pour les quatre clientèles suivantes :

- les prestataires de l'assistance sociale<sup>31</sup>;
- les prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi;
- les personnes sans soutien public du revenu.

L'étude mesure aussi l'effet de la participation aux services publics d'emploi par type de clientèle, tous services confondus, selon certaines caractéristiques individuelles :

- le sexe;
- le groupe d'âge;
- le lieu de naissance;
- l'état de la participation;
- la scolarité.

La présente évaluation couvre l'enjeu des effets intermédiaires et ultimes découlant de la participation aux services publics d'emploi offerts aux individus, ainsi que d'autres effets. Les effets mesurés concernent, notamment, l'insertion et le maintien en emploi, le statut de l'emploi, le revenu, l'utilisation du soutien public du revenu (assistance sociale et assurance-emploi), la participation à d'autres services publics d'emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi à l'étude ainsi que certains éléments liés à la qualité de vie. Le tableau ci-dessous présente les questions spécifiques concernant l'évaluation des effets des différents services publics d'emploi, ainsi que les indicateurs et les sources de données anticipés et inscrits au cadre d'évaluation.

**Tableau 2.1-2**  
**Questions d'évaluation, indicateurs et sources de données**

| Questions spécifiques  | Indicateurs*   | Sources de données  |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est le profil des personnes utilisant les services publics d'emploi?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socioprofessionnelles selon le type de service public d'emploi.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fichiers administratifs</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est le pourcentage de personnes participantes ayant mené à terme leur participation aux différents services publics d'emploi ainsi que les motifs de ne pas l'avoir menée à terme?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation menée à terme selon le type de service public d'emploi;</li> <li>• Motifs d'interruption selon le type de service public d'emploi.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fichiers administratifs</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'insertion et le maintien en emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de présence cumulative et ponctuelle en emploi;</li> <li>• Nombre de semaines et proportion de temps passé en emploi;</li> <li>• Nombre d'heures travaillées;</li> <li>• Changement du temps passé en emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage</li> </ul>                 |

<sup>31</sup> Ce seront majoritairement des prestataires de l'aide sociale puisque les personnes handicapées seront exclues des analyses et que le groupe de comparaison ne comportera pas de prestataires de la solidarité sociale, qui ont des contraintes sévères à l'emploi.

| Questions spécifiques  | Indicateurs*   | Sources de données   |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la qualité des emplois selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'emploi à temps plein;</li> <li>Taux d'emploi temporaire ou saisonnier;</li> <li>Niveau de qualification lié à l'emploi;</li> <li>Salaire.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> </ul>                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assurance-emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assurance-emploi;</li> <li>Nombre de semaines et proportion de temps passés à l'assurance-emploi;</li> <li>Changement du temps passé à l'assurance-emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> <li>Fichiers administratifs</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assistance sociale;</li> <li>Nombre de mois et proportion de temps passés à l'assistance sociale;</li> <li>Changement du temps passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> <li>Fichiers administratifs</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à d'autres mesures ou services publics d'emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de présence cumulative et ponctuelle à d'autres services publics d'emploi;</li> <li>Nombre de semaines et proportion de temps passés en participation à des services publics d'emploi;</li> <li>Changement du temps passé en participation à des services publics d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> <li>Fichiers administratifs</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences permettant l'intégration dans un nouvel emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de compétences ou d'expériences.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> </ul>                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la vie sociale et professionnelle selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de revenu;</li> <li>Estime de soi, confiance en soi;</li> <li>Motivation à travailler;</li> <li>Qualité de vie.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage</li> </ul>                                  |

\* Différentes périodes postparticipation sont considérées pour un même indicateur : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et au moment du sondage.

## 2.2 MÉTHODOLOGIE

Les services publics d'emploi à l'étude étant offerts universellement et sur une base volontaire, l'évaluation repose sur un devis quasi expérimental, ce qui implique des participants aux services publics d'emploi et un groupe de comparaison, ce dernier servant à la mesure des effets nets.

Deux sources distinctes d'information ont été utilisées dans la réalisation de cette étude : un sondage téléphonique et des données administratives.

- Le **sondage téléphonique** a servi à collecter l'information nécessaire à la mesure des effets sur l'insertion en emploi et les emplois occupés, sur les comportements, la motivation et les attitudes liés à l'emploi ainsi que sur la confiance en soi. Des questions portant sur les revenus ainsi que sur le recours à l'assurance-emploi ont aussi été incluses. Le sondage contenait également des questions sur la situation des participants au moment de commencer leur participation, ou à une date équivalente pour les non-participants, ainsi que d'autres aspects jugés utiles aux analyses économétriques (présence d'un conjoint, travail autonome, nouvel arrivant, date du dernier emploi, etc.). Pour chaque répondant, le sondage questionnait sa situation actuelle (au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020), de même que son cheminement avant et après sa participation à un parcours pour les participants, et à des dates équivalentes pour les non-participants (groupe de comparaison).
- Les **fichiers administratifs** du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec constituent l'autre source d'information. Les données portent sur les antécédents des personnes participantes et non participantes quant à la participation au marché du travail, aux services publics d'emploi et aux programmes de soutien du revenu (assurance-emploi, assistance sociale) et sur les revenus au cours des cinq années précédentes à la participation. Le jumelage de ces fichiers administratifs avec les données du sondage ne concerne que les personnes qui ont consenti, lors du sondage, à la réalisation de cette étape. Ces données administratives fournissent une information pour laquelle le sondage pourrait s'avérer moins précis en raison du temps écoulé entre les événements et le sondage.

Dans ce rapport portant sur les prestataires de l'assistance sociale, les données de sondage et les données administratives provenant du Ministère et de Revenu Québec sont utilisées, puisque les données administratives d'Emploi et Développement social Canada n'étaient pas disponibles au moment de réaliser les travaux.

### 2.2.1 POPULATION QUASI EXPÉRIMENTALE

Cette section est divisée en trois sous-sections.

La section 2.2.1.1 décrit la population des participants aux services publics d'emploi visés par l'évaluation selon différentes caractéristiques. Elle apporte également, à la fin de la section, des précisions quant aux exclusions supplémentaires faites de la population visée (4,9 %) et sur les mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation. Les données de cette section ont été établies au début de 2019, lors de la rédaction du cadre d'évaluation, alors que celles des deux sections suivantes ont été ajustées à la fin de 2019, préalablement à la sélection des échantillons.

La section 2.2.1.2 s'attarde à la population de participants finalement à l'étude, principalement à la stratification de celle-ci, soit la segmentation de la population en strates exclusives en vue de la sélection d'échantillons de participants.

La section 2.2.1.3 présente le plan de sondage de la population de participants à l'étude ainsi que les effectifs de l'échantillon de participants selon les strates.

### 2.2.1.1 POPULATION QUASI EXPÉRIMENTALE VISÉE

La population participante est formée par l'ensemble des individus ayant terminé au moins un parcours visé entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018, où le premier parcours visé de chaque individu a débuté au plus tôt le 1<sup>er</sup> avril 2016, soit 170 910 individus. Il s'agit de personnes ayant participé à au moins un service public d'emploi visé. Au total, ces 170 910 individus représentent 95,8 % des individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1<sup>er</sup> avril 2016.

**Tableau 2.2.1.1-1**

**Individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1<sup>er</sup> avril 2016**

| Service public d'emploi   |      | N              | %            |
|---|------|----------------|--------------|
| Nom   | Code |                |              |
| Projet de préparation à l'emploi (PPE)                          | 15   | 3 889          | 2,2          |
| Services d'aide à l'emploi (SAE)                                | 16   | 120 503        | 67,5         |
| • <u>SAE visés</u>  |      | <u>115 963</u> | <u>65,0</u>  |
| • <u>SAE non visés</u>  |      | <u>4 540</u>   | <u>2,5</u>   |
| Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus | 17   | 12 058         | 6,8          |
| Subvention salariale (SSAL)                                     | 21   | 3 531          | 2,0          |
| Soutien au travail autonome (STA)                               | 51   | 1 533          | 0,9          |
| Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)  | 80   | 12             | 0,0          |
| Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)        | 81   | 454            | 0,3          |
| Plus d'un service public d'emploi (Multi)                       |      | 34 528         | 19,4         |
| • <u>Au moins un service public d'emploi visé</u>               |      | <u>33 470</u>  | <u>18,8</u>  |
| • <u>Aucun service public d'emploi visé</u>                     |      | <u>1 058</u>   | <u>0,6</u>   |
| Contrat d'intégration au travail (CIT)                          | 94   | 40             | 0,0          |
| Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)        | 95   | 14             | 0,0          |
| Recherche et innovation (RI)                                    | 99   | 903            | 0,5          |
| Autres  | 0    | 1 019          | 0,6          |
| <b>Total</b>  |      | <b>178 484</b> | <b>100,0</b> |

*Case ombragée : service public d'emploi visé par l'évaluation.*

*Note : Les mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation sont détaillés à la fin de la section.*

Des 170 910 individus ayant terminé au moins un parcours visé, 80,4 % d'entre eux ont pris part à un seul service public d'emploi et le cinquième restant des participants ont bénéficié de plus d'un service public d'emploi (19,6 %) (tableau 2.2.1.1-2). La majorité des participants ayant des participations multiples ont reçu deux services publics d'emploi (15,2 %) et moins de 5 % des participants en ont eu trois et plus (jusqu'à un maximum de neuf).

**Tableau 2.2.1.1-2**  
**Nombre de services publics d'emploi inclus dans les parcours terminés des participants visés**

| Nombre de services publics d'emploi | N              | %            |
|-------------------------------------|----------------|--------------|
| 1                                   | 137 440        | 80,4         |
| 2                                   | 25 921         | 15,2         |
| 3                                   | 5 907          | 3,5          |
| 4                                   | 1 269          | 0,7          |
| 5                                   | 291            | 0,2          |
| 6, 7, 8 ou 9                        | 82             | 0,0          |
| <b>Total</b>                        | <b>170 910</b> | <b>100,0</b> |

Multi (N = 33 470)

La presque totalité des participants visés a un seul parcours en 2017-2018 (97,3 %) (tableau 2.2.1.1-3). C'est donc dire que l'ensemble des participations de ces individus, lorsqu'il y en a plus qu'une, est espacé tout au plus de 122 jours. Une très faible proportion de participants a plus d'un parcours visé terminé en 2017-2018 (2,7 %).

**Tableau 2.2.1.1-3**  
**Nombre de parcours terminés en 2017-2018 par les participants visés dont le premier parcours a commencé après le 1<sup>er</sup> avril 2016**

| Nombre de parcours | N              | %            |
|--------------------|----------------|--------------|
| 1                  | 166 297        | 97,3         |
| 2                  | 4 591          | 2,7          |
| 3                  | 22             | 0,0          |
| <b>Total</b>       | <b>170 910</b> | <b>100,0</b> |

En ce qui concerne les participations uniques, le tableau ci-dessous montre que les participants visés ont utilisé en majorité la mesure SAE (67,9 %). La Mesure de formation de la main-d'œuvre (7,1 %), le projet de préparation à l'emploi (2,3 %), la subvention salariale (2,1 %) et le soutien au travail autonome (0,9 %) sont les autres principaux services publics d'emploi utilisés. Le programme IPOP et le PRIIME ont accueilli 0,3 % des participants<sup>32</sup>.

**Tableau 2.2.1.1-4**  
**Répartition des participants visés en 2017-2018 selon le service public d'emploi**

| Service public d'emploi  | N              | %            |
|--|----------------|--------------|
| Projet de préparation à l'emploi (PPE)                               | 3 889          | 2,3          |
| Services d'aide à l'emploi (SAE), SAE visés                          | 115 963        | 67,9         |
| Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus      | 12 058         | 7,1          |
| Subvention salariale (SSAL)  | 3 531          | 2,1          |
| Soutien au travail autonome (STA)                                    | 1 533          | 0,9          |
| Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)       | 12             | 0,0          |
| Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)             | 454            | 0,3          |
| Plus d'un service public d'emploi (Multi), au moins une mesure visée | 33 470         | 19,6         |
| <b>Total</b>   | <b>170 910</b> | <b>100,0</b> |

N = 137 440

<sup>32</sup> Lors de la deuxième évaluation des mesures actives, le PRIIME et le programme IPOP faisaient partie de la mesure SSAL. Depuis, ils ont été distingués de celle-ci, bien qu'ils soient toujours des subventions salariales. Pour les besoins de la présente évaluation, le PRIIME et l'IPOP seront combinés étant donné le faible nombre de participants. Malgré cela, aucune analyse spécifique d'effets ne pourra être conduite sur ces deux programmes combinés.



## Participants à la mesure SAE

Le tableau ci-dessous présente le détail des participations uniques à la mesure SAE. Plus des trois quarts des activités de cette mesure font partie du groupe de services unitaires (78,2 %), les activités les plus utilisées étant le soutien de base et les sessions d'information (50,0 %), les services à la carte, l'aide-conseil et la recherche d'emploi (10,3 %) ainsi que le soutien structuré et la stratégie de recherche d'emploi (7,7 %). Un peu plus d'un cinquième des participants ont reçu des services en approche globale (21,8 %), majoritairement des services spécialisés (20,0 %).

Tableau 2.2.1.1-5

### Répartition des participants visés en 2017-2018 à la mesure SAE selon le groupe de services et l'activité

| Groupe       | Activité                            | N   | %              |        |
|--------------|-------------------------------------|---|----------------|--------|
|              | <b>Code*</b>                        |   |                |        |
|              | <b>Services unitaires</b>           | <b>90 653</b>   | <b>78,2 %</b>  |        |
| 1            | SAEM-V                              | SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi     | 3 628          | 3,1 %  |
|              | SAEM-I                              | SAE – Soutien de base : sessions d'information                    | 57 998         | 50,0 % |
| 2            | SAEM-L                              | SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi  | 11 998         | 10,3 % |
|              | SAEM-G                              | SAE – Passeport-emploi  | 10             | 0,0 %  |
|              | SAEM-B                              | SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés | 1 046          | 0,9 %  |
| 3            | SAEM-J                              | SAE – Évaluation spécialisée : autonomie socioprofessionnelle     | 158            | 0,1 %  |
|              | SAEM-T                              | SAE – Évaluation spécialisée : orientation                        | 3 615          | 3,1 %  |
| 4            | SAEM-E                              | SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi         | 8 982          | 7,7 %  |
|              | SAEM-M                              | SAE – Soutien structuré : mise en mouvement                       | 2 988          | 2,6 %  |
|              | SAEM-P                              | SAE – Soutien structuré : accompagnement autre mesure             | 222            | 0,2 %  |
|              | SAEM-2                              | SAE – Accompagnement Québec pluriel                               | 6              | 0,0 %  |
|              | SAEM-Z                              | SAE – Démarcheurs maintien  | 2              | 0,0 %  |
|              | <b>Services en approche globale</b> | <b>25 310</b>   | <b>21,8 %</b>  |        |
| 5            | SAEM-C                              | SAE – Clubs de recherche d'emploi                                 | 1 832          | 1,6 %  |
| 6            | SAEM-U                              | SAE – Services spécialisés  | 23 202         | 20,0 % |
|              | SAEM-W                              | SAE – Démarcheurs d'emploi  | 238            | 0,2 %  |
|              | SAEM-1                              | SAE – Québec pluriel  | 14             | 0,0 %  |
|              | SAEM-D                              | SAE – Stages Découvrir  | 9              | 0,0 %  |
|              | SAEM-R                              | SAE – Reconnaissance des acquis et des compétences (MEQ)          | 15             | 0,0 %  |
| <b>Total</b> |                                     | <b>115 963</b>  | <b>100,0 %</b> |        |

\* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

## Participants à plus d'un service public d'emploi (Multi)

Les participants visés ayant des participations multiples ont majoritairement utilisé la mesure SAE visés (70,7 %). Les mesures MFOR – volet Individus (13,3 %), PPE (4,9 %), SSAL (4,4 %) et SAE non visés (3,5 %) sont celles qui sont ensuite employées. Il n'est pas pertinent d'étudier toutes les combinaisons possibles de participation. On peut cependant noter que la combinaison SAE visés avec l'une ou l'autre des quatre mesures spécifiées ci-dessus apparaît fréquemment. Un peu moins de 6 % des participations de ces individus sont non visées par l'évaluation.

**Tableau 2.2.1.1-6**

**Répartition des services publics d'emploi, participants visés en 2017-2018 ayant des participations multiples terminées de services publics d'emploi**

| Service public d'emploi   | N             | %            |
|---|---------------|--------------|
| Projet de préparation à l'emploi (PPE)                          | 3 724         | 4,9          |
| Services d'aide à l'emploi (SAE)                                | 56 770        | 74,1         |
| • SAE visés   | 54 126        | 70,7         |
| • SAE non visés   | 2 644         | 3,5          |
| Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus | 10 218        | 13,3         |
| Subvention salariale (SSAL)                                     | 3 388         | 4,4          |
| Soutien au travail autonome (STA)                               | 288           | 0,4          |
| Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)  | 1             | 0,0          |
| Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)        | 497           | 0,7          |
| Contrat d'intégration au travail (CIT)                          | 105           | 0,1          |
| Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)        | 58            | 0,1          |
| Recherche et innovation (RI)                                    | 1 130         | 1,5          |
| Autres  | 432           | 0,6          |
| <b>Total*</b>   | <b>76 611</b> | <b>100,0</b> |

\* Ce total considère tous les services publics d'emploi de chaque individu classé dans les Multi.

Autres caractéristiques de la population visée

Environ les deux tiers des participants visés sont nés au Canada (66,4 %). Les participants nés hors Canada représentent 17,7 % des participants visés, où 11,5 % d'entre eux sont arrivés au Canada depuis cinq ans ou plus et où 6,1 % sont arrivés depuis moins de cinq ans<sup>33</sup>. Le lieu de naissance est inconnu pour une proportion non négligeable des participants visés (15,9 %).

Les participants sont presque tous âgés de 18 à 64 ans (95,3 %). Plus précisément, 40,1 % des participants ont entre 31 et 49 ans, environ le tiers ont entre 18 et 30 ans et près d'un quart sont âgés de 50 à 64 ans (24,8 %).

Il y a proportionnellement plus d'hommes que de femmes parmi les participants visés (55,0 % contre 45,0 %).

Les participants sont majoritairement des régions de l'île de Montréal (29,5 %), de la Montérégie (16,2 %) et des Laurentides (8,6 %). Environ 5 % des participants sont dans chacune de ces régions : Saguenay–Lac-Saint-Jean (4,8 %), Capitale-Nationale (4,3 %), Mauricie (4,7 %), Laval (5,1 %) et Lanaudière (5,9 %). Les autres régions ont chacune moins de 3,4 % des participants.

<sup>33</sup> La date de début de la première participation a été comparée à la date d'arrivée au Canada.

**Tableau 2.2.1.1-7**

**Caractéristiques des participants visés au début de la première participation de leur premier parcours**

|   |   | N              | %              |
|---|---|----------------|----------------|
| <b>Lieu de naissance</b>                      | Autre   | 30 210         | 17,7           |
|   | Nés au Canada                                   | 113 457        | 66,4           |
|   | Inconnu   | 27 243         | 15,9           |
| <b>Lieu de naissance et arrivée au Canada</b> | Nés au Canada                                   | 113 457        | 66,4           |
|   | Nés hors Canada : arrivés depuis moins de 5 ans | 10 486         | 6,1            |
|   | Nés hors Canada : arrivés depuis 5 ans ou plus  | 19 724         | 11,5           |
|   | Inconnu   | 27 243         | 15,9           |
| <b>Groupe d'âge</b>                           | Moins de 18 ans                                 | 4 128          | 2,4            |
|   | 18 à 24 ans                                     | 26 532         | 15,5           |
|   | 25 à 30 ans                                     | 25 508         | 14,9           |
|   | 31 à 49 ans                                     | 68 504         | 40,1           |
|   | 50 ans à 64 ans                                 | 42 307         | 24,8           |
|   | 65 ans et plus                                  | 3 931          | 2,3            |
| <b>Sexe</b>                                   | Femme   | 76 937         | 45,0           |
|   | Homme   | 93 973         | 55,0           |
| <b>Région</b>                                 | 01 – Bas-Saint-Laurent                          | 5 025          | 2,9            |
|   | 02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean                    | 8 167          | 4,8            |
|   | 03 – Capitale-Nationale                         | 7 426          | 4,3            |
|   | 04 – Mauricie                                   | 7 995          | 4,7            |
|   | 05 – Estrie                                     | 5 507          | 3,2            |
|   | 06 – Montréal                                   | 50 405         | 29,5           |
|   | 07 – Outaouais                                  | 5 309          | 3,1            |
|   | 08 – Abitibi-Témiscamingue                      | 2 246          | 1,3            |
|   | 09 – Côte-Nord                                  | 3 277          | 1,9            |
|   | 10 – Nord-du-Québec                             | 191            | 0,1            |
|   | 11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine              | 5 750          | 3,4            |
|   | 12 – Chaudière-Appalaches                       | 5 038          | 3,0            |
|   | 13 – Laval                                      | 8 728          | 5,1            |
|   | 14 – Lanaudière                                 | 10 047         | 5,9            |
|   | 15 – Laurentides                                | 14 669         | 8,6            |
|   | 16 – Montérégie                                 | 27 645         | 16,2           |
|   | 17 – Centre-du-Québec                           | 3 485          | 2,0            |
| <b>Personne handicapée</b>                    | Oui   | 8 704          | 5,1            |
|   | Non   | 162 206        | 94,9           |
| <b>Total</b>                                  |   | <b>170 910</b> | <b>100,0 %</b> |

## Mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation

Quelques mesures, interventions et programmes ne sont pas visés par l'évaluation, comme

- la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT);
- le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA);
- certains volets de la mesure SAE, soit le service spécialisé aux personnes handicapées (SAEM-H), le soutien structuré aux personnes handicapées (SAEM-Q), le service spécialisé jeune (SAAJ-5) et les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A);
- la mesure Recherche et innovation (RI);
- les activités d'aide à l'emploi (AAE), telles que les sessions de groupe, l'évaluation de l'employabilité avec plan d'intervention et l'aide ponctuelle en salle multiservices;
- certaines autres interventions (PAAS Action, Programme alternative jeunesse<sup>34</sup>, Soutien financier aux mineures enceintes, PAAS Réussir).

S'adressant aux personnes handicapées, la mesure CIT, le PSEA ainsi que les volets SAEM-H et SAEM-Q de la mesure SAE ne font pas partie de l'évaluation en raison des difficultés inhérentes à la constitution de groupes de comparaison adéquats pour cette clientèle afin d'évaluer les effets nets. Notons cependant qu'une évaluation distincte a été faite récemment auprès de la clientèle des personnes handicapées, pour laquelle les effets bruts sur l'emploi ont pu être mesurés<sup>35</sup>.

Une évaluation récemment terminée a mesuré les effets nets du SAAJ-5. Par sa nature, la mesure RI n'est pas visée, son objectif général étant d'effectuer des recherches et de mettre en œuvre des projets d'expérimentation qui visent à appuyer et à améliorer les politiques, les mesures et les services reliés aux cinq axes d'intervention. Les projets retenus sont ponctuels et un bilan est produit pour chacun d'eux. Une évaluation peut également être réalisée lorsque celle-ci est jugée pertinente.

Finalement, les AAE sont de très courtes interventions de faible intensité, offertes exclusivement par le personnel à l'interne du Ministère affecté aux services publics d'emploi. Les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A) sont, quant à elles, un amalgame d'activités diverses qui ne peuvent être rattachées spécifiquement à des volets de SAE. Quant aux autres interventions telles que PAAS Action, Programme alternative jeunesse, Soutien financier aux mineures enceintes et PAAS Réussir, elles sont hors axes d'intervention, puisque ce sont des interventions axées sur la solidarité sociale.

### **2.2.1.2 POPULATION DE PARTICIPANTS À L'ÉTUDE ET STRATIFICATION**

La population de participants à l'étude correspond à la population quasi expérimentale visée de 170 910 individus détaillée à la section précédente, mais pour laquelle des exclusions supplémentaires sont faites : individus âgés de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans (4,7 %), décès (0,1 %) et individus avec adresse confidentielle (0,1 %). Combinées, ces exclusions représentent 4,9 % de la population quasi expérimentale visée, conduisant à un total de 162 467 participants visés pouvant être échantillonnés pour l'évaluation<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Bien que ce programme se soit terminé en 2013, il reste quelques participations à celui-ci.

<sup>35</sup> MTESS (2018), *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA\\_entente\\_Canada-Quebec\\_pers\\_handicapees.pdf?1619463336](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_entente_Canada-Quebec_pers_handicapees.pdf?1619463336)

<sup>36</sup> Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

L'évaluation se concentre sur les participants âgés de 18 à 64 ans, car les services publics d'emploi sont surtout utilisés par ceux-ci. Par ailleurs, des problèmes d'appariement sont anticipés pour les mesures d'effets nets en raison des faibles effectifs des moins de 18 ans et des 65 ans et plus, sans oublier qu'il y a également des âges extrêmes probablement erronés dans la banque de données.

**Tableau 2.2.1.2-1**  
**Caractéristiques des participants visés menant à des exclusions supplémentaires**

|                               |                                 | N              | %              |
|-------------------------------|---------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Groupe d'âge</b>           | Moins de 18 ans; 65 ans et plus | 8 059          | 4,7            |
|                               | 18-64 ans                       | 162 851        | 95,3           |
| <b>Décès</b>                  | Non                             | 170 726        | 99,9           |
|                               | Oui                             | 184            | 0,1            |
| <b>Adresse confidentielle</b> | Non                             | 170 707        | 99,9           |
|                               | Oui                             | 203            | 0,1            |
| <b>Individus visés</b>        | Non                             | 8 443          | 4,9            |
|                               | Oui                             | 162 467*       | 95,1           |
| <b>Total</b>                  |                                 | <b>170 910</b> | <b>100,0 %</b> |

*\* Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.*

La population de participants à l'étude est stratifiée selon le type de service public d'emploi (sept catégories) et le statut en matière de soutien public du revenu au début de la participation (quatre catégories). Les individus ayant participé à un seul service public d'emploi sont dans une strate liée à ce service public d'emploi. Ceux ayant réalisé un parcours composé de plus d'un service public d'emploi, ou ayant réalisé plus d'un parcours en 2017-2018, sont regroupés dans une strate nommée « Multi ».

Les statuts liés au soutien public du revenu sont : prestataire de l'assistance sociale (PAS), prestataire actif de l'assurance-emploi (PAE), personne admissible à l'assurance-emploi (ADM) et personne ne recevant aucun soutien public du revenu (SSPR). Les personnes à la fois clientes de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) sont considérées avec les clients de l'assurance-emploi.

Plus de la majorité des participants visés sont des prestataires actifs de l'assurance-emploi (46,3 %) ou des personnes admissibles à l'assurance-emploi (18,6 %) (tableau 2.2.1.2-2). Environ le quart des participants sont des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu (22,5 %) et un dixième sont prestataires de l'assistance sociale (12,6 %).

**Tableau 2.2.1.2-2**

**Population de participants à l'étude selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu au début de la participation**

| Service public d'emploi | Statut relatif au soutien public du revenu |                 |                 |               |                 |
|-------------------------|--|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Fréquence               | PAS  | PAE,<br>PAE-PAS | ADM,<br>ADM-PAS | SSPR          | Total           |
| % colonne               |  |                 |                 |               |                 |
| <b>PPE</b>              | 1 337                                      | 394             | 1 021           | 1 028         | 3 780           |
|                         | 6,6  | 0,5             | 3,4             | 2,8           | 2,3             |
| <b>SAE</b>              | 9 646                                      | 54 096          | 17 986          | 27 024        | 108 752         |
|                         | 47,3                                       | 71,9            | 59,6            | 73,9          | 67,0            |
| <b>MFOR</b>             | 2 648                                      | 5 567           | 2 825           | 918           | 11 958          |
|                         | 13,0                                       | 7,4             | 9,4             | 2,5           | 7,4             |
| <b>SSAL</b>             | 468  | 787             | 1 084           | 1 136         | 3 475           |
|                         | 2,3  | 1,1             | 3,6             | 3,1           | 2,1             |
| <b>STA</b>              | 106  | 912             | 460             | 52            | 1 530           |
|                         | 0,5  | 1,2             | 1,5             | 0,1           | 0,9             |
| <b>IPOP + PRIIME</b>    | 49   | 21              | 36              | 360           | 466             |
|                         | 0,2  | 0,0             | 0,1             | 1,0           | 0,3             |
| <b>Multi</b>            | 6 143                                      | 13 474          | 6 793           | 6 034         | 32 444          |
|                         | 30,1                                       | 17,9            | 22,5            | 16,5          | 20,0            |
| <b>Total</b>            | <b>20 397</b>                              | <b>75 251</b>   | <b>30 205</b>   | <b>36 552</b> | <b>162 405*</b> |
| <b>Proportion</b>       | 12,6 %                                     | 46,3 %          | 18,6 %          | 22,5 %        | 100,0 %         |

\* Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

Légende :

- PPE** : Projet de préparation à l'emploi
- SAE** : Services d'aide à l'emploi
- MFOR** : Mesure de formation de la main-d'œuvre
- SSAL** : Subvention salariale
- STA** : Soutien au travail autonome
- IPOP** : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel
- PRIIME** : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi
- Multi** : Plus d'un service public d'emploi
  
- PAS** : prestataires de l'assistance sociale
- PAE** : prestataires actifs de l'assurance-emploi
- ADM** : anciens prestataires de l'assurance-emploi
- SSPR** : personnes sans soutien public du revenu
- PAE-PAS** : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
- ADM-PAS** : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi

## Participants à la mesure SAE

La population des 108 752 participants à la mesure SAE bénéficie d'un niveau de stratification supplémentaire, soit selon l'activité plus spécifique de la mesure SAE.

**Tableau 2.2.1.2-3**  
**Population des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu**

| Activité SAE                        |   | Statut relatif au soutien public du revenu |               |               |               | Total          |
|-------------------------------------|---|--|---------------|---------------|---------------|----------------|
|                                     |   | PAS  | PAE, PAE-PAS  | ADM, ADM-PAS  | SSPR          |                |
| <b>Code*</b>                        |   |  |               |               |               |                |
| <b>Services unitaires</b>           |   | <b>5 887</b>                               | <b>50 582</b> | <b>13 125</b> | <b>15 129</b> | <b>84 723</b>  |
| <b>SAEM-V</b>                       | SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi     | 1 022                                      | 788           | 814           | 771           | <b>3 395</b>   |
| <b>SAEM-I</b>                       | SAE – Soutien de base : sessions d'information                    | 1 730                                      | 43 687        | 5 514         | 4 284         | <b>55 215</b>  |
| <b>SAEM-L</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi  | 741  | 2 803         | 2 884         | 3 925         | <b>10 353</b>  |
| <b>SAEM-B</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés | 161  | 123           | 144           | 548           | <b>976</b>     |
| <b>SAEM-T</b>                       | SAE – Évaluation spécialisée : orientation                        | 921  | 1 086         | 1 062         | 522           | <b>3 591</b>   |
| <b>SAEM-E</b>                       | SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi         | 689  | 1 603         | 1 919         | 3 777         | <b>7 988</b>   |
| <b>SAEM-M</b>                       | SAE – Soutien structuré : mise en mouvement                       | 522  | 418           | 676           | 1 206         | <b>2 822</b>   |
| <b>G, J, P, 2, Z</b>                | Autres SAE visés  | 101  | 74            | 112           | 96            | <b>383</b>     |
| <b>Services en approche globale</b> |   | <b>3 759</b>                               | <b>3 514</b>  | <b>4 861</b>  | <b>11 895</b> | <b>24 029</b>  |
| <b>SAEM-C</b>                       | SAE – Clubs de recherche d'emploi                                 | 174  | 455           | 476           | 674           | <b>1 779</b>   |
| <b>SAEM-U</b>                       | SAE – Services spécialisés  | 3 492                                      | 3 025         | 4 262         | 11 201        | <b>21 980</b>  |
| <b>W, 1, D, R</b>                   | Autres SAE visés  | 93   | 34            | 123           | 20            | <b>270</b>     |
| <b>Total général</b>                |   | <b>9 646</b>                               | <b>54 096</b> | <b>17 986</b> | <b>27 024</b> | <b>108 752</b> |

\* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

### 2.2.1.3 PLAN DE SONDAGE ET ÉCHANTILLONS DE PARTICIPANTS

Le plan de sondage de la population de participants à l'étude consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le type de service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu. La base de sondage a été formée à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère. À l'intérieur de chaque strate définie à la section précédente (tableau 2.2.1.2-2), un échantillon aléatoire de 1 272 participants a été sélectionné lorsque possible; les strates à faibles effectifs ont quant à elles été recensées, c'est-à-dire que tous les participants d'une strate à faibles effectifs ont été choisis. L'échantillon de la mesure SAE est quant à lui formé des échantillons aléatoires sélectionnés pour les strates d'activités (tableau 2.2.1.2-3).

La taille d'échantillon de 1 272 individus par strate a été établie dans l'objectif d'avoir environ 370 répondants disponibles pour une strate donnée afin de produire des estimations ayant une bonne précision statistique. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l'évaluation de 2014 quant au taux de réponse au sondage et

aux taux de consentement au jumelage des données : le taux de réponse a été de 39,2 % et les taux combinés de consentement au jumelage de données, de 74,2 %.

Au total, **51 462 participants** ont été échantillonnés, parmi lesquels environ 63 % sont des participants à la mesure SAE (tableau 2.2.1.2-4 et tableau 2.2.1.2-5).

**Tableau 2.2.1.2-4**  
**Échantillon des participants selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu**

| Service public d'emploi | Statut relatif au soutien public du revenu |               |               |               |               |
|-------------------------|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                         | PAS  | PAE, PAE-PAS  | ADM, ADM-PAS  | SSPR          | Total         |
| Fréquence               |  |               |               |               |               |
| % colonne               |  |               |               |               |               |
| <b>PPE</b>              | 1 272                                      | 394           | 1 021         | 1 028         | 3 715         |
|                         | 11,2                                       | 3,1           | 7,5           | 7,5           | 7,2           |
| <b>SAE</b>              | 6 968                                      | 8 066         | 8 495         | 8 925         | 32 454        |
|                         | 61,1                                       | 63,4          | 62,3          | 65,2          | 63,1          |
| <b>MFOR</b>             | 1 272                                      | 1 272         | 1 272         | 918           | 4 734         |
|                         | 11,2                                       | 10,0          | 9,3           | 6,7           | 9,2           |
| <b>SSAL</b>             | 468  | 787           | 1 084         | 1 136         | 3 475         |
|                         | 4,1  | 6,2           | 8,0           | 8,3           | 6,8           |
| <b>STA</b>              | 106  | 912           | 460           | 52            | 1 530         |
|                         | 0,9  | 7,2           | 3,4           | 0,4           | 3,0           |
| <b>IPOP + PRIIME</b>    | 49   | 21            | 36            | 360           | 466           |
|                         | 0,4  | 0,2           | 0,3           | 2,6           | 0,9           |
| <b>Multi</b>            | 1 272                                      | 1 272         | 1 272         | 1 272         | 5 088         |
|                         | 11,2                                       | 10,0          | 9,3           | 9,3           | 9,9           |
| <b>Total</b>            | <b>11 407</b>                              | <b>12 724</b> | <b>13 640</b> | <b>13 691</b> | <b>51 462</b> |
| <b>Proportion</b>       | 22,2 %                                     | 24,7 %        | 26,5 %        | 26,6 %        | 100,0 %       |



**Tableau 2.2.1.2-5**  
**Échantillon des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu**

| Activité SAE                        |   | Statut relatif au soutien public du revenu |                 |                 |              | Total         |
|-------------------------------------|---|--|-----------------|-----------------|--------------|---------------|
|                                     |   | PAS  | PAE,<br>PAE-PAS | ADM,<br>ADM-PAS | SSPR         |               |
| <b>Services unitaires</b>           |   | <b>5 429</b>                               | <b>6 305</b>    | <b>6 624</b>    | <b>6 959</b> | <b>25 317</b> |
| <b>SAEM-V</b>                       | SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi     | 1 022                                      | 788             | 814             | 771          | 3 395         |
| <b>SAEM-I</b>                       | SAE – Soutien de base : sessions d’information                    | 1 272                                      | 1 272           | 1 272           | 1 272        | 5 088         |
| <b>SAEM-L</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d’emploi  | 741  | 1 272           | 1 272           | 1 272        | 4 557         |
| <b>SAEM-B</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés | 161  | 123             | 144             | 548          | 976           |
| <b>SAEM-T</b>                       | SAE – Évaluation spécialisée : orientation                        | 921  | 1 086           | 1 062           | 522          | 3 591         |
| <b>SAEM-E</b>                       | SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi         | 689  | 1 272           | 1 272           | 1 272        | 4 505         |
| <b>SAEM-M</b>                       | SAE – Soutien structuré : mise en mouvement                       | 522  | 418             | 676             | 1 206        | 2 822         |
| <b>G, J, P, 2, Z</b>                | Autres SAE visés  | 101  | 74              | 112             | 96           | 383           |
| <b>Services en approche globale</b> |   | <b>1 539</b>                               | <b>1 761</b>    | <b>1 871</b>    | <b>1 966</b> | <b>7 137</b>  |
| <b>SAEM-C</b>                       | SAE – Clubs de recherche d’emploi                                 | 174  | 455             | 476             | 674          | 1 779         |
| <b>SAEM-U</b>                       | SAE – Services spécialisés  | 1 272                                      | 1 272           | 1 272           | 1 272        | 5 088         |
| <b>W, 1, D, R</b>                   | Autres SAE visés  | 93   | 34              | 123             | 20           | 270           |
| <b>Total général</b>                |   | <b>6 968</b>                               | <b>8 066</b>    | <b>8 495</b>    | <b>8 925</b> | <b>32 454</b> |

## 2.2.2 POPULATION DE COMPARAISON

### 2.2.2.1 POPULATION DE COMPARAISON ET STRATIFICATION

La population de comparaison est formée de l’ensemble des individus admissibles aux services publics d’emploi au cours de la même période de référence que la population des participants, mais qui ne s’y sont pas inscrits. La période de référence est du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018. Les individus ne doivent avoir participé à aucun service public d’emploi, peu importe que le service public d’emploi soit visé ou non par l’évaluation. De façon générale, la population de comparaison échantillonnée est restreinte aux individus âgés de 18 à 64 ans, vivants, dont l’adresse n’est pas confidentielle et qui possèdent un numéro de téléphone.

La population est stratifiée selon le statut relatif au soutien public du revenu (quatre catégories). Le tableau ci-dessous présente la population de comparaison spécifique pour chaque statut de la population des participants.

Les clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) ont été considérés avec les clients de l'assurance-emploi.

**Tableau 2.2.2.1-1**

**Population de comparaison pour chaque statut relatif au soutien public du revenu de la population des participants**

| Population des participants | Population de comparaison   |
|-----------------------------|---|
| <b>En général</b>           | Individus admissibles aux services publics d'emploi du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018, âgés de 18 à 64 ans, en vie, sans adresse confidentielle et ayant un numéro de téléphone. Les populations de comparaison proviennent du Ministère. |
| <b>PAS</b>                  | Individus de statut PAS ne participant à aucun service public d'emploi et sans contrainte sévère à l'emploi.  |
| <b>PAE</b>                  | Individus de statut PAE ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.  |
| <b>PAE-PAS</b>              | Individus de statuts PAE et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.  |
| <b>ADM</b>                  | Individus de statut ADM ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.  |
| <b>ADM-PAS</b>              | Individus de statuts ADM et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.  |
| <b>SSPR</b>                 | Individus de statut SSPR ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.   |

**PAS** : la population de comparaison des prestataires de l'assistance sociale est formée des personnes ayant reçu des prestations d'assistance sociale entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2018 qui n'ont participé à aucun service public d'emploi pendant cette période. Les personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi sont exclues de la population de comparaison<sup>37</sup>, bien qu'une faible proportion de personnes participant aux services publics d'emploi aient une contrainte sévère à l'emploi (6,6 %). La population de comparaison ne comporte ainsi que des prestataires de l'aide sociale. La base de sondage est celle des prestataires de l'assistance sociale.

**PAE, PAE-PAS, ADM, ADM-PAS, SSPR** : pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu, le Ministère ne dispose d'aucune source d'information permettant de constituer une population de comparaison de personnes n'ayant participé à aucun service public d'emploi. Pour ces cinq clientèles, la population de comparaison est celle des personnes ayant participé à une intervention de courte durée sans avoir participé à un autre service public d'emploi, selon leur statut respectif. L'intervention de courte durée est une évaluation de leur employabilité (avec ou sans proposition de parcours) ou une activité d'aide à l'emploi. Les bases de sondage sont formées à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère.

#### 2.2.2.2 PLAN DE SONDAGE ET ÉCHANTILLONS DE COMPARAISON

Le plan de sondage consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le statut de soutien public du revenu. À l'intérieur de chaque strate primaire, un échantillon stratifié selon différentes combinaisons de variables de

<sup>37</sup> Cette exclusion permet de distinguer les prestataires de l'aide sociale des prestataires de la solidarité sociale. Le Programme objectif emploi n'est entré en vigueur que le 1<sup>er</sup> avril 2018.

stratification secondaire a été sélectionné, pour un total de 14 000 individus (tableau 2.2.2.1-2). Le Ministère était responsable de la sélection des échantillons.

Les variables de stratification secondaire ont été employées afin d’avoir des échantillons de comparaison semblables aux échantillons de participants. Celles-ci sont : le sexe, le trimestre de début de parcours, le groupe d’âge, le statut de soutien public du revenu<sup>38</sup> et la présence cumulative à l’aide financière de dernier recours avant la participation. Des ajustements mineurs ont ensuite été faits pour assurer une meilleure représentation selon d’autres variables non considérées parmi les variables de stratification secondaire d’une strate primaire donnée<sup>39</sup>.

La taille d’échantillon a été établie à 3 500 par strate, dans l’objectif d’avoir environ 765 individus disponibles pour les analyses économétriques d’une strate donnée. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l’évaluation précédente quant au taux de réponse au sondage et aux taux de consentement au jumelage des données, respectivement de 29,7 % et de 73,6 %.

**Tableau 2.2.2.2-1**  
**Échantillons de comparaison selon le statut relatif au soutien public du revenu**

| Statut relatif au soutien public du revenu | Taille d'échantillon |
|--|----------------------|
| PAS  | 3 500                |
| PAE, PAE-PAS                               | 3 500                |
| ADM, ADM-PAS                               | 3 500                |
| ADM  | 2 293                |
| ADM-PAS                                    | 1 207                |
| SSPR                                       | 3 500                |
| <b>Total</b>                               | <b>14 000</b>        |

Chaque personne non participante s’est aussi vu attribuer une date butoir correspondant aux dates de fin de participation des participants. Cette date butoir a été attribuée aléatoirement par type de clientèle.

### 2.2.3 TAUX DE RÉPONSE ET TAUX DE CONSENTEMENT

Cette section présente un abrégé de la section 2.2.3 du rapport sur les effets bruts.

La période totale de collecte de données du sondage, incluant le prétest, s’est étalée du 6 février 2020 (à partir du 19 février 2020 pour les non-participants) au 14 mai 2020.

Chez les **participants**, 15 617 entrevues ont été réalisées à partir de l’échantillon de 51 462, pour un taux de réponse de 30,3 %. Il y a 54,4 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d’Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 8 502 participants.

Chez les **non-participants**, ce sont 3 537 entrevues qui ont été réalisées à partir de l’échantillon de 14 000, pour un taux de réponse de 25,3 %. Il y a 52,7 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage

<sup>38</sup> Pour la population ADM et ADM-PAS, le statut de soutien public du revenu a dû être employé afin d’échantillonner séparément ces deux sous-populations de comparaison puisque la distribution de l’échantillon de participants différerait de celle de la population de comparaison, ce qui n’a pas été nécessaire pour la population de comparaison PAE et PAE-PAS.

<sup>39</sup> Les ajustements consistaient à éliminer aléatoirement certains individus surreprésentés pour en sélectionner aléatoirement d’autres, sous-représentés. Les variables utilisées sont : la région, l’absence de contrainte à l’emploi et le groupe d’âge.

soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 1 864 non-participants.

Finalement, certains répondants au sondage ayant consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec n'ont pas été repérés dans les fichiers de Revenu Québec<sup>40</sup>. Il y a ainsi 10 263 répondants au sondage ayant consenti au jumelage de leurs données qui ont été identifiés chez Revenu Québec et qui ont au moins une déclaration de revenus pour la période de 2011 à 2018, soit 8 425 participants et 1 838 non-participants.

**Tableau 2.2.3-1**  
**Sommaire des résultats de la collecte et du repérage des répondants à Revenu Québec**

| Population          |                                       | PAS    | PAE, PAE-PAS | ADM, ADM-PAS | SSPR   | Total         | Taux (%) |
|---------------------|---------------------------------------|--------|--------------|--------------|--------|---------------|----------|
| <b>Participants</b> | <b>Échantillon</b>                    | 11 407 | 12 724       | 13 640       | 13 691 | 51 462        |          |
|                     | Répondants                            | 3 029  | 4 170        | 3 945        | 4 473  | 15 617        | 30,3 %   |
|                     | Répondants ayant consenti au jumelage | 1 794  | 2 158        | 2 096        | 2 454  | 8 502         | 54,4 %   |
|                     | Répondants repérés à Revenu Québec    | 1 769  | 2 152        | 2 085        | 2 419  | 8 425         | 99,1 %   |
| <b>Comparaison</b>  | <b>Échantillon</b>                    | 3 500  | 3 500        | 3 500        | 3 500  | 14 000        |          |
|                     | Répondants                            | 839    | 943          | 864          | 891    | 3 537         | 25,3 %   |
|                     | Répondants ayant consenti au jumelage | 478    | 475          | 434          | 477    | 1 864         | 52,7 %   |
|                     | Répondants repérés à Revenu Québec    | 466    | 474          | 430          | 468    | 1 838         | 98,6 %   |
| <b>Total</b>        | <b>Échantillon</b>                    | 14 907 | 16 224       | 17 140       | 17 191 | <b>65 462</b> |          |
|                     | Répondants                            | 3 868  | 5 113        | 4 809        | 5 364  | <b>19 154</b> | 29,3 %   |
|                     | Répondants ayant consenti au jumelage | 2 272  | 2 633        | 2 530        | 2 931  | <b>10 366</b> | 54,1 %   |
|                     | Répondants repérés à Revenu Québec    | 2 235  | 2 626        | 2 515        | 2 887  | <b>10 263</b> | 99,0 %   |

<sup>40</sup> Cette information n'est pas présente dans le rapport sur les effets bruts, puisque les données de Revenu Québec n'ont pas été employées pour ces analyses.

## 2.2.4 DÉFINITION DES INDICATEURS

Cette section présente les indicateurs ayant été retenus pour mesurer les effets nets des services publics d'emploi. Chaque indicateur y est décrit spécifiquement, dont voici quelques explications générales.

Tout d'abord, plusieurs indicateurs portent sur trois périodes de référence, mais un seul libellé est inscrit par simplicité et les périodes sont marquées en gras dans chaque définition. Ces périodes sont

- au cours des 12 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- au cours des 18 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants.

Il peut aussi y avoir la période de référence correspondant au moment du sondage ou au plus tard lors du décret de l'état d'urgence, soit le 13 mars 2020<sup>41</sup>, qui correspond en moyenne à 29 mois après la fin de la participation pour les participants ou après la date butoir pour les non-participants. Cela implique que,

- pour les indicateurs provenant du sondage, le répondant a donné son information en date du jour de la passation de son entrevue téléphonique, et ce, jusqu'aux entrevues du 18 mars 2020. Par la suite, tous ceux ayant répondu au sondage après le 18 mars 2020 ont donné leur information en date du 13 mars 2020;
- pour les indicateurs provenant de données administratives (assistance sociale, mesures et activités des services publics d'emploi), il est plutôt question du mois de février 2020.

Les indicateurs de cette section représentent les variables dépendantes des modélisations économétriques réalisées pour estimer les effets nets portant sur les prestataires de l'assistance sociale. La majorité d'entre eux ont été utilisés dans le rapport sur les effets bruts et leur définition est ici répétée<sup>42</sup>. Des indicateurs supplémentaires ont été produits à partir des données de Revenu Québec et sont présents dans la principale base de données, mais ils ne sont pas disponibles dans la seconde base de données<sup>43</sup>.

### Insertion en emploi

La majorité des indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi sont basés sur les renseignements fournis par les personnes lors du sondage. Les autres proviennent des données de Revenu Québec et la source y est alors explicitement inscrite :

- La **présence en emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir occupé au moins un emploi durant ces périodes.

---

<sup>41</sup> Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par décret sur tout le territoire québécois par le gouvernement du Québec. Le sondage était en cours et le questionnaire a été adapté pour tenir compte de cette situation afin de minimiser les effets sur les estimations produites.

<sup>42</sup> Parfois, la définition d'indicateurs a été légèrement ajustée pour l'adapter à la présentation des tableaux du rapport et en améliorer la compréhension au besoin. Les définitions des quelques indicateurs non retenus pour la mesure des effets nets ne sont pas incluses dans cette section.

<sup>43</sup> La principale base de données est celle des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec (et ayant été repérés à Revenu Québec). La seconde base de données est celle des répondants au sondage.

- La **présence ponctuelle en emploi, au 29<sup>e</sup> mois**, correspond au fait d’occuper un emploi au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Plus précisément, le moment du sondage est entre le 6 février 2020 jusqu’au plus tard le 13 mars 2020.
- Le **temps en emploi** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n’ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Le **temps en emploi à temps plein** (30 heures ou plus) est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n’ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Les **heures travaillées** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspondent au nombre total d’heures travaillées au cours de ces périodes. Elles sont obtenues en multipliant le nombre hebdomadaire d’heures de travail par le nombre de semaines en emploi durant la période considérée. La valeur 0 est attribuée aux personnes n’ayant pas travaillé au cours de cette période.
- La **rémunération d’emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspond au produit du salaire brut hebdomadaire moyen gagné durant la période considérée par le nombre de semaines travaillées durant celle-ci. La valeur 0 est attribuée aux personnes n’ayant pas travaillé au cours de la période.
- La **rémunération d’emploi – RQ, 12 mois – salarié/autonome** correspond au revenu brut d’emploi salarié ou autonome en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n’était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **rémunération d’emploi – RQ, 12 mois – salarié** correspond au revenu brut d’emploi salarié en 2018 tiré du fichier administratif de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n’était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **différence du temps travaillé** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi dans l’année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé (semaines) est l’équivalence en nombre de semaines.
- La **différence du temps travaillé à temps plein** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé à temps plein (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi à temps plein au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi à temps plein dans l’année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé à temps plein (semaines) est l’équivalence en nombre de semaines.

- La **différence du nombre d'heures travaillées** est la différence entre le nombre d'heures travaillées au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre d'heures travaillées dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi** est la différence entre la rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celle dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié/autonome** est la différence de revenus d'emploi entre 2018 (pour les fins de participation en 2017 et en 2018, donc environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et l'année précédant la participation (ou la date de sélection), soit 2015, 2016 ou 2017 (pour les participations respectivement commencées en 2016, en 2017 et en 2018) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié** est la différence de revenus bruts d'emploi salarié entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

Les indicateurs de différences ont été calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada un an ou moins avant le début de la participation, en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

### **Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation**

Cette section présente quelques caractéristiques du principal emploi détenu dans les 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui ont occupé un emploi dans les 12 mois suivant leur participation (ou la date butoir) et ils ont été établis à partir des données du sondage :

- Le **décal** est le délai écoulé, en semaines, entre la fin de la participation (ou la date butoir) et l'obtention de cet emploi.
- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, celui-ci étant déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, celui-ci étant considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** correspond à la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- Le **salaire horaire** correspond au salaire horaire obtenu dans cet emploi.
- La **différence du salaire horaire** est la différence entre le salaire horaire au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celui dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la Classification nationale des professions (CNP) associé à l'emploi détenu. Cinq niveaux sont établis selon le type de formation nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative augmentant avec celui de la formation requise et variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.
- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité par l'individu. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).

- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).

### Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui occupaient un emploi au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020 (date à laquelle l'état d'urgence a été décrété), soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Ils ont été établis à partir des données du sondage :

- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** est la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- L'indicateur **emploi à temps plein** est la proportion d'individus travaillant 30 heures ou plus par semaine.
- Le **nombre hebdomadaire d'heures travaillées** correspond au nombre d'heures travaillées chaque semaine.
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la CNP associé à l'emploi occupé. Cinq niveaux sont établis selon le type de formation nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.
- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).
- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec l'expérience de travail ou la formation** est la combinaison des deux indicateurs précédents divisée par deux. Il s'agit d'une variable qualitative à cinq niveaux (0; 0,5; 1; 1,5; 2). La valeur 2 est attribuée si l'emploi occupé est directement lié à l'expérience de travail et la formation, et la valeur 0 est attribuée s'il n'y est pas du tout lié.
- La **satisfaction du salaire** est la satisfaction à l'égard du salaire obtenu dans cet emploi. Il s'agit d'une variable qualitative à quatre mesures : 0 = « Très insatisfait », 1 = « Insatisfait », 2 = « Satisfait » et 3 = « Très satisfait ».

### Recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère :

- La **présence à l'assistance sociale** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir reçu des prestations d'assistance sociale durant la période considérée.



- La **présence ponctuelle à l'assistance sociale, au 29<sup>e</sup> mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assistance sociale en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- Le **temps à l'assistance sociale** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond au nombre de mois passés à recevoir de l'assistance sociale au cours des 12 mois, entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de mois passés à l'assistance sociale durant la période considérée par la durée de cette période, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucun mois de présence durant cette période.
- La **différence du temps à l'assistance sociale** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond à la différence entre le nombre de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale.

### Recours à l'assurance-emploi

Les indicateurs retenus pour ce thème ont été construits à partir des données du sondage et des données de Revenu Québec<sup>44</sup> :

- Le **temps à l'assurance-emploi** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en nombre de semaines correspond au nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi au cours des 12 mois, entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi durant la période considérée par la durée de cette période, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de présence durant cette période.
- La **présence ponctuelle à l'assurance-emploi, au 29<sup>e</sup> mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- La **différence du temps à l'assurance-emploi** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de semaines. L'indicateur en nombre de semaines correspond à la différence entre le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois

---

<sup>44</sup> Comme mentionné à la section 2.2, les données administratives de l'assurance-emploi provenant d'Emploi et Développement social Canada n'étaient pas disponibles au moment de réaliser les travaux portant sur les prestataires de l'assistance sociale.

suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi.

- Les **prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois** correspondent aux prestations d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ** correspond à la différence de prestations d'assurance-emploi entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

### **Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi**

Les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère. Cette section rapporte le recours à des mesures ou à des activités offertes par les services publics d'emploi survenues après la fin du parcours (ou la date butoir). Rappelons que l'étude porte sur des parcours terminés en 2017-2018, un parcours étant une suite intégrée de participations à des services publics d'emploi, et qu'un parcours est considéré comme terminé si aucune participation n'est enregistrée pour un individu durant une période consécutive de 122 jours. En conséquence, dans le cas des participants, il est alors question du recours à des services publics d'emploi survenus au moins 122 jours après que se sont terminées les participations à l'étude.

- La **présence aux mesures à l'étude** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'être en participation à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation au cours de la période considérée.
- La **présence ponctuelle aux mesures à l'étude, au 29<sup>e</sup> mois** correspond au fait d'être en participation à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- La **présence à d'autres mesures ou activités** au cours des **12 mois**, entre le **12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'être en participation à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation au cours de la période considérée. Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation<sup>45</sup>, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi.
- La **présence ponctuelle à une autre mesure ou activité, au 29<sup>e</sup> mois** correspond au fait d'être en participation à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020. Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation<sup>46</sup>, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> Voir la section 2.2.1.1.

<sup>46</sup> Voir la section 2.2.1.1.

<sup>47</sup> À noter que les individus qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation aux services publics d'emploi ne peuvent pas être admis au Programme objectif emploi, celui-ci visant les primodemandeurs à l'aide financière de dernier recours.

## Vie sociale et professionnelle

Les indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle proviennent majoritairement des données du sondage et certains, des données de Revenu Québec.

- Le **revenu personnel** correspond au niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des individus se sont référés à l'année 2018). Il s'agit du revenu déclaré par l'individu lors du sondage, toutes sources de revenus incluses (emplois, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, etc.). Cet indicateur regroupe 9 modalités, définies de la façon suivante : 1 = « Aucun revenu personnel »; 2 = « Moins de 10 000 \$ »; 3 = « 10 000 \$ à 15 000 \$ »; 4 = « 15 000 \$ à 20 000 \$ »; 5 = « 20 000 \$ à 25 000 \$ »; 6 = « 25 000 \$ à 30 000 \$ »; 7 = « 30 000 \$ à 35 000 \$ »; 8 = « 35 000 \$ à 40 000 \$ »; 9 = « 40 000 \$ et plus ».
- La **modification du revenu** correspond à la modification perçue du revenu personnel entre la période précédant la participation (ou la date de sélection) et l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des cas se sont référés à l'année 2018). Rappelons que les participations à l'étude se sont terminées entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **rémunération totale – RQ** correspond au revenu brut total en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération totale – RQ** correspond à la différence des revenus bruts totaux entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (avant la participation ou la date de sélection) (source : Revenu Québec).
- La **modification de l'expérience de travail** est la modification perçue par l'individu de son expérience de travail entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification des compétences professionnelles** est la modification perçue par l'individu de ses compétences professionnelles entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à travailler** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à améliorer sa formation** est la modification perçue par l'individu de la motivation à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler et à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -2 (détérioration) à 2 (amélioration) et est basé sur les deux indicateurs précédents : la modification de la motivation à travailler et la modification de la motivation à améliorer sa formation.
- La **modification de la vie familiale** est la modification perçue par l'individu de sa vie familiale entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la confiance en soi** est la modification perçue par l'individu de sa confiance en soi entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).

- La **modification de la situation économique personnelle** est la modification perçue par l'individu de sa situation économique personnelle entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la qualité de vie** est la modification perçue par l'individu de sa qualité de vie entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -3 (détérioration) à 3 (amélioration) et est basé sur les trois indicateurs précédents, soit : la modification de la vie familiale, de la situation économique personnelle et de la qualité de vie.

Les indicateurs concernant la perception des participants à l'égard des changements survenus sur certains aspects de leur vie, soit les libellés d'indicateurs débutant par **modification**, permettent de déterminer si, globalement et au dire des individus répondant au sondage, leur situation s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée inchangée. Toutefois, aucun de ces indicateurs ne permet de mesurer l'ampleur du changement, le cas échéant. De plus, il faut préciser que ces indicateurs ne peuvent être directement comparés, puisque plusieurs reposent sur différents énoncés.

## 2.2.5 TRAITEMENT DE DONNÉES

### 2.2.5.1 MÉTHODE D'ANALYSE

Les effets nets ont été estimés au moyen d'un appariement par scores de propension selon la technique du noyau (*kernel matching*), à l'aide de la procédure ATTK du logiciel Stata<sup>48</sup>, où le noyau d'Epanechnikov est celui qui a été utilisé<sup>49</sup>. Selon cette technique, chaque non-participant contribue à la construction du contrefactuel d'un participant, le contrefactuel étant l'estimation de la situation qu'aurait vécue un participant en l'absence de l'intervention qu'est la participation à un service public d'emploi. Toutefois, la contribution de chaque non-participant dépend de son degré de similitude avec un participant. Ainsi, le poids de cette contribution est plus élevé lorsque le non-participant et le participant ont des scores de propension similaires et, à l'inverse, il est plus faible lorsque le score de propension du non-participant s'éloigne de celui du participant. Le score de propension correspond à la probabilité de participer à un service public d'emploi pour les individus ayant un ensemble de caractéristiques X, la probabilité étant déterminée à l'aide d'une régression de type probit décrite ci-après. Le test statistique sur chaque effet net est un test de Student, qui évalue si l'effet net d'un indicateur diffère de 0 et où la variance a été estimée par la méthode de rééchantillonnage *bootstrap*<sup>50</sup>.

La procédure PSCORE du logiciel Stata a été utilisée pour les modélisations de régression des probits. Elle calcule les scores de propension et forme des blocs d'individus sur cette base. Des tests statistiques sont effectués pour chaque bloc formé afin de vérifier, dans un premier temps, si les scores de propension des participants et ceux des non-participants sont similaires et, dans un deuxième temps, si les participants et les non-participants sont similaires quant à chacune des variables de contrôle. Ces tests ont été faits à un seuil de 1 %.

L'option de distribution commune (*common support option*) a été utilisée dans les deux procédures, soit PSCORE et ATTK. Elle fait en sorte que les participants et les non-participants sur lesquels reposent les estimations ont des scores de propension s'inscrivant dans une étendue commune, c'est-à-dire que les estimations ont les mêmes valeurs minimale et maximale de scores de propension. Cette option peut ainsi faire en sorte que des participants ou des non-participants soient exclus des estimations.

<sup>48</sup> Becker, S. O. et Ichino, A. (2002), Estimation of average treatment effects based on propensity scores, *The Stata Journal*.

<sup>49</sup> La valeur par défaut du paramètre de bande, qui est de 0,06, a été employée.

<sup>50</sup> Le nombre de répliques a été fixé à 1 000.

Pour chaque clientèle, plusieurs modélisations par régression ont été produites afin de déterminer les scores de propension avant d'arriver au modèle final adopté pour chacune d'elles et d'estimer ensuite les effets nets.

### 2.2.5.2 BASES DE DONNÉES ET EFFECTIFS DISPONIBLES

Les analyses pour la clientèle de l'assistance sociale ont été réalisées à partir de deux bases de données constituées de participants et de non-participants :

- La principale base est celle des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec.
- La seconde base est celle des individus ayant répondu au sondage (qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec).

Cette seconde base de données a été constituée pour la clientèle de l'assistance sociale afin d'augmenter la richesse de l'information émanant de l'étude en ce qui concerne les estimations diffusées, étant donné que les effectifs disponibles dans la première base étaient insuffisants pour produire des résultats chez certaines sous-populations<sup>51</sup>. Elle a été utilisée aussi fréquemment que la première base malgré la non-disponibilité de certaines variables. Des analyses complémentaires sur l'évolution des revenus des participants et des non-participants ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec ont préalablement été faites afin de s'assurer que des estimations non biaisées pourraient également être produites à partir de cette seconde base en l'absence d'effectifs suffisants dans la première base<sup>52</sup>.

L'introduction de chaque chapitre de résultats décrit les effectifs de participants ainsi que la base de données utilisée pour réaliser les analyses<sup>53</sup>. Par ailleurs, moins d'indicateurs sont diffusés lors de l'utilisation de la seconde base de données, celle-ci excluant les données de Revenu Québec. Le tableau suivant fait état de la base de données utilisée pour chaque chapitre du rapport et de la diffusion, ou non, des estimations portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et au moment du sondage.

---

<sup>51</sup> Lorsqu'un effectif initial de participants était inférieur à 250, la principale base de données n'était pas utilisée pour produire les estimations, mais la seconde pouvait l'être si les effectifs de participants étaient suffisants dans celle-ci. À noter qu'un nombre minimal de 100 non-participants a également été fixé pour aller de l'avant avec les analyses.

<sup>52</sup> Les analyses ont consisté à vérifier que les participants et les non-participants ont connu des évolutions de leurs revenus totaux similaires sur les périodes antérieures à la participation. Très peu de prestataires de l'assistance sociale ont subi une variation importante de leurs revenus totaux au cours des deux années précédant leur participation, permettant de conclure que le biais de sélection sera aussi minimisé en utilisant la seconde base de données.

<sup>53</sup> Pour quatre modélisations, bien que les effectifs aient été suffisants dans la principale base de données, les estimations produites à partir de la seconde base de données ont été jugées légèrement meilleures que celles produites à partir de la principale base de données (ex. : plus faible proportion d'estimations biaisées, amélioration du coefficient de variation des estimations, plus d'indicateurs portant sur des sous-populations pouvant être diffusés).

Tableau 2.2.5.2-1

Bases de données utilisées et diffusion d'estimations sur les sous-populations, prestataires de l'assistance sociale

| Clientèle*  | Base de données | Estimations diffusées** |                       |
|---|-----------------|-------------------------|-----------------------|
|   |                 | Emploi 1 an<br>***      | Emploi actuel<br>**** |
| 1. Ensemble des participants  | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 2. Projet de préparation à l'emploi                                 | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 3. SAE – Globalement  | Principale      | Oui                     | Oui                   |
| 4. SAE – Ensemble des services unitaires                            | Principale      | Oui                     | Oui                   |
| 5. SAEM-V – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 6. SAEM-I – Soutien de base : sessions d'information                | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 7. SAEM-T – Évaluation spécialisée : orientation                    | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 8. SAEM-E – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi     | Seconde         | Oui                     | Non                   |
| 9. SAE – Ensemble des services en approche globale                  | Principale      | Oui                     | Oui                   |
| 10. SAEM-U – Services spécialisés                                   | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 11. Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus        | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 12. Plusieurs mesures   | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 13. Hommes  | Principale      | Non                     | Non                   |
| 14. Femmes  | Principale      | Non                     | Non                   |
| 15. Âgés de moins de 30 ans   | Principale      | Non                     | Non                   |
| 16. Âgés de 30 à 44 ans   | Principale      | Non                     | Non                   |
| 17. Âgés de 45 ans et plus  | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 18. Nés au Canada   | Principale      | Non                     | Non                   |
| 19. Nés ailleurs qu'au Canada                                       | Principale      | Non                     | Non                   |
| 20. Sans diplôme d'études secondaires                               | Principale      | Non                     | Non                   |
| 21. Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence        | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 22. Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence    | Seconde         | Non                     | Non                   |
| 23. Participation complétée   | Seconde         | Oui                     | Oui                   |
| 24. Participation non complétée                                     | Principale      | Oui                     | Oui                   |
| Nombre d'utilisations de la base de données                         | Principale      | 11                      |                       |
|   | Seconde         | 13                      |                       |

\* Les clientèles sont présentées selon l'ordre de présentation des chapitres de résultats du rapport.

\*\* Les effectifs minimaux ont été fixés à 100 participants et à 100 non-participants.

\*\*\* Indicateurs sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.

\*\*\*\* Indicateurs sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

Dans chaque chapitre de résultats, les effectifs de participants et de non-participants disponibles pour les analyses sont indiqués sous chaque tableau. À noter que les effectifs réels à partir desquels les estimations ont été produites sont légèrement plus faibles que ceux inscrits sous les tableaux en raison de la non-réponse partielle

variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus identifiés comme handicapés ont été retirés.

Par ailleurs, les non-participants ayant mentionné lors du sondage avoir participé à des formations ou à d'autres activités permettant d'améliorer leurs compétences professionnelles pendant la période estimée de participation aux services publics d'emploi qui leur a été attribuée ainsi que ceux qui ont déclaré avoir participé à des stages ou à des activités d'apprentissage en milieu de travail pendant cette période ont été conservés pour l'établissement des modèles finaux. Des modèles excluant ces non-participants ont été évalués à partir de la principale base et il n'a pas été possible de conclure que les effets nets estimés différaient de ceux estimés à partir des modèles les incluant. Il a donc été jugé préférable d'opter pour les modèles les incluant pour avoir le plus de non-participants disponibles.

À titre indicatif, les trois tableaux suivants présentent les effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données en vue des modélisations pour chacune des clientèles.

**Tableau 2.2.5.2-2**  
**Effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données**

| Service public d'emploi       | Statut relatif au soutien public du revenu |              |              |              |              |
|-------------------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                               | PAS  | PAE, PAE-PAS | ADM, ADM-PAS | SSPR         | Total        |
| <b>PPE</b>                    | 185  | 86           | 163          | 181          | 615          |
|                               | 10,5                                       | 4,0          | 7,8          | 7,5          |              |
| <b>SAE</b>                    | 1 071                                      | 1 278        | 1 216        | 1 489        | 5 054        |
|                               | 60,5                                       | 59,4         | 58,3         | 61,6         |              |
| <b>MFOR</b>                   | 174  | 210          | 207          | 171          | 762          |
|                               | 9,8  | 9,8          | 9,9          | 7,1          |              |
| <b>SSAL</b>                   | 78   | 136          | 163          | 222          | 599          |
|                               | 4,4  | 6,3          | 7,8          | 9,2          |              |
| <b>STA</b>                    | 16   | 206          | 99           | 13           | 334          |
|                               | 0,9  | 9,6          | 4,8          | 0,5          |              |
| <b>IPOP + PRIIME</b>          | 13   | 7            | 12           | 73           | 105          |
|                               | 0,7  | 0,3          | 0,6          | 3,0          |              |
| <b>Multi</b>                  | 232  | 229          | 225          | 270          | 956          |
|                               | 13,1                                       | 10,6         | 10,8         | 11,2         |              |
| <b>Total participants</b>     | <b>1 769</b>                               | <b>2 152</b> | <b>2 085</b> | <b>2 419</b> | <b>8 425</b> |
| <b>Total non-participants</b> | <b>466</b>                                 | <b>474</b>   | <b>430</b>   | <b>468</b>   | <b>1 838</b> |



**Tableau 2.2.5.2-3**  
**Effectifs initiaux disponibles pour la mesure SAE dans la principale base de données**

| Activité SAE                        |   | Statut relatif au soutien public du revenu |              |              |              |              |
|-------------------------------------|---|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                     |   | PAS  | PAE, PAE-PAS | ADM, ADM-PAS | SSPR         | Total        |
| <b>Services unitaires</b>           |   | <b>793</b>                                 | <b>951</b>   | <b>906</b>   | <b>1 067</b> | <b>3 717</b> |
|                                     |   | 44,8                                       | 44,2         | 43,5         | 44,1         |              |
| <b>SAEM-V</b>                       | SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi     | 128  | 89           | 73           | 81           | 371          |
|                                     |   | 7,2  | 4,1          | 3,5          | 3,4          |              |
| <b>SAEM-I</b>                       | SAE – Soutien de base : sessions d’information                    | 169  | 196          | 180          | 174          | 719          |
|                                     |   | 9,6  | 9,1          | 8,6          | 7,2          |              |
| <b>SAEM-L</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche emploi    | 107  | 190          | 191          | 186          | 674          |
|                                     |   | 6,1  | 8,8          | 9,2          | 7,7          |              |
| <b>SAEM-B</b>                       | SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés | 35   | 8            | 17           | 110          | 170          |
|                                     |   | 2,0  | 0,4          | 0,8          | 4,6          |              |
| <b>SAEM-T</b>                       | SAE – Évaluation spécialisée : orientation                        | 162  | 167          | 163          | 91           | 583          |
|                                     |   | 9,2  | 7,8          | 7,8          | 3,8          |              |
| <b>SAEM-E</b>                       | SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi         | 128  | 217          | 181          | 235          | 761          |
|                                     |   | 7,2  | 10,1         | 8,7          | 9,7          |              |
| <b>SAEM-M</b>                       | SAE – Soutien structuré : mise en mouvement                       | 49   | 73           | 82           | 176          | 380          |
|                                     |   | 2,8  | 3,4          | 3,9          | 7,3          |              |
| <b>G, J, P, 2, Z</b>                | Autres SAE visés  | 15   | 11           | 19           | 14           | 59           |
|                                     |   | 0,9  | 0,5          | 0,9          | 0,6          |              |
| <b>Services en approche globale</b> |   | <b>278</b>                                 | <b>327</b>   | <b>310</b>   | <b>422</b>   | <b>1 337</b> |
|                                     |   | 15,7                                       | 15,2         | 14,9         | 17,5         |              |
| <b>SAEM-C</b>                       | SAE – Clubs de recherche d’emploi                                 | 33   | 97           | 92           | 152          | 374          |
|                                     |   | 1,9  | 4,5          | 4,4          | 6,3          |              |
| <b>SAEM-U</b>                       | SAE – Services spécialisés  | 226  | 227          | 200          | 264          | 917          |
|                                     |   | 12,8                                       | 10,6         | 9,6          | 10,9         |              |
| <b>W, 1, D, R</b>                   | Autres SAE visés  | 19   | 3            | 18           | 6            | 46           |
|                                     |   | 1,1  | 0,1          | 0,9          | 0,3          |              |
| <b>Total général</b>                |   | <b>1 071</b>                               | <b>1 278</b> | <b>1 216</b> | <b>1 489</b> | <b>5 054</b> |

**Tableau 2.2.5.2-4**  
**Effectifs initiaux disponibles pour les clientèles spécifiques dans la principale base de données**

| Clientèle spécifique                                   | Statut relatif au soutien public du revenu |              |              |              |              |
|--|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|  | PAS  | PAE, PAE-PAS | ADM, ADM-PAS | SSPR         | Total        |
| <b>Fréquence</b>                                       |  |              |              |              |              |
| <b>% colonne</b>                                       |  |              |              |              |              |
| <b>Sexe</b>  |  |              |              |              |              |
| Femme  | 938  | 963          | 998          | 1 350        | 4 249        |
|  | 53,0                                       | 44,8         | 47,9         | 55,8         |              |
| Homme  | 831  | 1 189        | 1 087        | 1 069        | 4 176        |
|  | 47,0                                       | 55,3         | 52,1         | 44,2         |              |
| <b>Groupe d'âge</b>                                    |  |              |              |              |              |
| Moins de 30 ans  | 503  | 446          | 473          | 1 052        | 2 474        |
|  | 28,4                                       | 20,7         | 22,7         | 43,5         |              |
| 30 à 44 ans  | 727  | 900          | 852          | 955          | 3 434        |
|  | 41,1                                       | 41,8         | 40,9         | 39,5         |              |
| 45 ans et plus   | 539  | 806          | 760          | 412          | 2 517        |
|  | 30,5                                       | 37,5         | 36,5         | 17,0         |              |
| <b>Lieu de naissance</b>                               |  |              |              |              |              |
| Immigrants   | 688  | 370          | 485          | 1 059        | 2 602        |
|  | 38,9                                       | 17,2         | 23,3         | 43,8         |              |
| Natifs   | 1 081                                      | 1 778        | 1 600        | 1 354        | 5 813        |
|  | 61,1                                       | 82,6         | 76,7         | 56,0         |              |
| ..*  | 0  | 4            | 0            | 6            | 10           |
|  | 0,0  | 0,2          | 0,0          | 0,3          |              |
| <b>Scolarité</b>                                       |  |              |              |              |              |
| Pas de diplôme d'études secondaires                    | 578  | 322          | 420          | 267          | 1 587        |
|  | 32,7                                       | 15,0         | 20,1         | 11,0         |              |
| 5 <sup>e</sup> secondaire ou formation professionnelle | 580  | 811          | 766          | 643          | 2 800        |
|  | 32,8                                       | 37,7         | 36,7         | 26,6         |              |
| Formation collégiale ou universitaire                  | 537  | 996          | 874          | 1 435        | 3 842        |
|  | 30,4                                       | 46,3         | 41,9         | 59,3         |              |
| Formation à l'étranger                                 | 71   | 22           | 25           | 73           | 191          |
|  | 4,0  | 1,0          | 1,2          | 3,0          |              |
| ..*  | 3  | 1            | 0            | 1            | 5            |
|  | 0,2  | 0,1          | 0,0          | 0,0          |              |
| <b>État de la participation</b>                        |  |              |              |              |              |
| Complète   | 1 395                                      | 1 949        | 1 784        | 2 176        | 7 304        |
|  | 78,9                                       | 90,6         | 85,6         | 90,0         |              |
| Incomplète   | 374  | 203          | 301          | 243          | 1 121        |
|  | 21,1                                       | 9,4          | 14,4         | 10,1         |              |
| <b>Total</b>   | <b>1 769</b>                               | <b>2 152</b> | <b>2 085</b> | <b>2 419</b> | <b>8 425</b> |

\*.. : Valeurs manquantes.

### 2.2.5.3 PONDÉRATION ET VARIANCE DES ESTIMATIONS

Les effets nets ont été calculés à partir des données non pondérées des participants et des non-participants, considérant que la littérature ne présente pas de consensus quant à l'utilisation de la pondération dans les analyses économétriques basées sur l'appariement par les scores de propension et que la procédure d'appariement génère elle-même une pondération.

Les effets bruts présentés dans ce rapport sont donc également non pondérés. Ils s'avèrent presque tous très semblables à ceux pondérés des participants qui sont diffusés dans le rapport sur les effets bruts<sup>54</sup>, sauf pour une analyse<sup>55</sup>. Par ailleurs, il est réaliste de croire que la pondération et le plan de sondage ont peu d'influence sur les estimations d'effets nets d'après les tests réalisés pour cette étude par échantillonnage inverse<sup>56</sup>.

La variance des effets nets diffusés dans ce rapport est très grande. De fait, la plupart des estimations ont un coefficient de variation supérieur à 15 % et un intervalle de confiance très grand. À titre d'exemple, un effet net moyen significatif de 11,2 % est mesuré pour la présence en emploi un an après la participation chez l'ensemble des prestataires d'assistance sociale, toutes mesures confondues<sup>57</sup>. Or, cette estimation a un coefficient de variation de 21,7 % et son intervalle de confiance est [6,5 %; 16,0 %].

Le tableau ci-dessous présente la proportion d'indicateurs ayant un coefficient de variation supérieur à 15 % pour chaque clientèle analysée dans ce rapport. En moyenne, 94 % des indicateurs ont un coefficient de variation supérieur à 15 %. Néanmoins, plusieurs effets nets statistiquement significatifs ont pu être détectés pour chaque clientèle, tels qu'ils sont résumés au tableau 6-1 de la conclusion.

---

<sup>54</sup> Le rapport sur les effets bruts fournit les effets bruts pondérés ainsi que des marges d'erreur pour ces estimations. Prière de se référer à ce rapport pour une inférence adéquate des effets bruts à la population.

<sup>55</sup> L'analyse portant sur l'ensemble des services unitaires a conduit à des estimations d'effets bruts comportant des différences plus importantes avec les estimations pondérées diffusées dans le rapport sur les effets bruts. Cela ne signifie pas pour autant que les effets nets calculés sont erronés.

<sup>56</sup> Cent sous-échantillons ont été sélectionnés parmi l'ensemble des participants, chacun d'eux permettant d'avoir une représentation adéquate de la population des participants des services publics d'emploi. Les effets nets ont été calculés sur ceux-ci et comparés aux effets nets diffusés. Voir l'article de Rao, Scott et Benhin (2003).

<sup>57</sup> Il est estimé que 43,1 % des participants ont occupé un emploi l'année suivant leur participation, comparativement à 31,9 % des non-participants pour la même période, pour un effet net de 11,2 % (section 3.1).

**Tableau 2.2.5.3-1**

**Proportion de coefficients de variation (CV) supérieurs à 15 % pour chaque clientèle, prestataires de l'assistance sociale**

| Clientèle*  | Proportion de CV > 15 % (%) |
|---|-----------------------------|
| 1. Ensemble des participants  | 92                          |
| 2. Projet de préparation à l'emploi                                 | 97                          |
| 3. SAE – Globalement  | 98                          |
| 4. SAE – Ensemble des services unitaires                            | 95                          |
| 5. SAEM-V – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi | 100                         |
| 6. SAEM-I – Soutien de base : sessions d'information                | 100                         |
| 7. SAEM-T – Évaluation spécialisée : orientation                    | 98                          |
| 8. SAEM-E – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi     | 100                         |
| 9. SAE – Ensemble des services en approche globale                  | 96                          |
| 10. SAEM-U – Services spécialisés                                   | 96                          |
| 11. Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus        | 99                          |
| 12. Plusieurs mesures   | 97                          |
| 13. Hommes  | 97                          |
| 14. Femmes  | 85                          |
| 15. Âgés de moins de 30 ans   | 100                         |
| 16. Âgés de 30 à 44 ans   | 88                          |
| 17. Âgés de 45 ans et plus  | 96                          |
| 18. Nés au Canada   | 88                          |
| 19. Nés ailleurs qu'au Canada                                       | 95                          |
| 20. Sans diplôme d'études secondaires                               | 97                          |
| 21. Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence        | 98                          |
| 22. Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence    | 96                          |
| 23. Participation complétée   | 53                          |
| 24. Participation non complétée                                     | 100                         |
| Moyenne   | <b>94</b>                   |

\* Les clientèles sont présentées selon l'ordre de présentation des chapitres de résultats du rapport.

## 2.2.6 LIGNES DIRECTRICES SUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Pour chaque clientèle, le rapport présente les résultats bruts des indicateurs évalués auprès des participants et des non-participants comparables à ceux-ci, ainsi que leurs écarts nets. Le lecteur est prié de se référer à la section 2.2.4 afin de connaître les définitions de chaque indicateur.

Les résultats sont détaillés dans des tableaux comme ceux ci-dessous, tirés de la section 3.1 du rapport aux sous-sections A, B et D. Les figures qui suivent reprennent certains de ces résultats à titre illustratif.

- Les résultats bruts des participants et des non-participants sont non pondérés<sup>58</sup> et ceux des non-participants sont, de plus, des résultats modélisés<sup>59</sup>.
- Les **écarts nets**, appelés aussi *effets nets*, représentent la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut (modélisé) des non-participants.
- La majorité des tableaux n'ont qu'une seule colonne d'écarts nets. Dans ce cas, l'unité de mesure de chaque indicateur est inscrite entre parenthèses dans la colonne « Indicateur ». L'échelle plus difficilement identifiable de certains indicateurs y est parfois plutôt inscrite spécifiquement entre parenthèses afin de faciliter son interprétation.
- Les tableaux ayant deux colonnes d'écarts nets reflètent la présence de deux unités de mesure pour au moins l'un des indicateurs présents dans un tableau : une première en points de pourcentage (pp) et une seconde en unité de temps (semaines, mois). Noter la différence entre le tableau 2.2.6-1 et le tableau 2.2.6-2 quant au nombre de colonnes d'écarts nets.
- Un **indice de signification** est associé à chacun des écarts nets afin d'indiquer ceux qui sont statistiquement significatifs, identifiés par « \*\* » ou « \*\*\* » selon le seuil de signification observé à la suite du test statistique. L'absence d'astérisques signifie alors un écart net statistiquement non significatif, c'est-à-dire un écart qui n'a pas pu être déclaré significatif dans cette étude.
- Ce qui est important de retenir est la présence d'un effet net significatif ou non. Les écarts nets estimés sont en général peu précis dans ce rapport<sup>60</sup> et il ne faut pas trop s'attarder aux estimations en tant que telles.

La structure du rapport recense les écarts nets significatifs, peu importe leur seuil de signification. Les indicateurs sont catégorisés comme étant des indicateurs après intervention (appelés parfois *indicateurs ex post*) ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » (appelés communément *indicateurs de différences en différences*). Dans le rapport, la présentation des résultats des indicateurs après intervention précède toujours celle des indicateurs de différences « après-avant ».

- Un **indicateur après intervention** permet d'estimer le résultat d'une situation après l'intervention, dans ce cas la participation aux services publics d'emploi. Dans la
- Figure 1, cela correspond aux estimations d'indicateurs aux points « 12 », « 12 à 18 », « 18 » et « environ 29<sup>e</sup> », soit les périodes de référence possibles des indicateurs étudiés. Le point « 12 » signifie que l'indicateur porte sur les 12 mois après la fin de la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou la date butoir pour les non-participants. Dans la même veine, le point « 12 à 18 » représente l'indicateur qui porte sur la période entre le 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et le point « 18 », celui qui englobe les 18 mois après la fin de la participation. Enfin, le point « environ 29<sup>e</sup> » traite de la situation des répondants au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin de la participation. Les données illustrées à la
- Figure 1 sont présentées au tableau 2.2.6-1 et sont tirées du tableau 3.1-1.
- Un **indicateur de différences « après-avant »** estime un changement dans la situation entre deux moments, soit la différence entre l'estimation de la situation après l'intervention et celle de la situation préalable. Dans la Figure 2, cela correspond aux estimations  $\Delta_P$  et  $\Delta_{N-P}$ , soit la différence entre l'estimation au point « 12 » et celle au point « -12 », « -12 » étant la période de 12 mois avant la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou la date de sélection pour les non-participants. Les données illustrées à la Figure 2 sont présentées aux tableaux 2.2.6-2 et 2.2.6-3 et elles sont tirées des

---

<sup>58</sup> Le lecteur intéressé à connaître les résultats pondérés des participants est invité à consulter le rapport *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation, SOM inc., août 2021.*

<sup>59</sup> Voir la section 2.2.5.1.

<sup>60</sup> Voir la section 2.2.5.3 pour de plus amples détails.

tableaux 3.1-2 et 3.1-4. À noter qu'aucun test statistique n'est effectué pour savoir si chaque résultat brut de l'indicateur de différences « après-avant » diffère de 0. Le test statistique est effectué sur l'écart net mesuré entre les deux résultats bruts. Cette situation est également vraie pour les autres indicateurs présentés dans ce rapport.

**Tableau 2.2.6-1**

**Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-A, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 43,1                | 31,9             | 11,2            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 40,7                | 32,0             | 8,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 48,3                | 36,2             | 12,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 37,8                | 30,9             | 6,9             | ***                        |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.*

**Tableau 2.2.6-2**

**Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-B, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Semaines | Indice de<br>signification |
|--------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------|----------------------------|
|                                      | Participants        | Non-<br>participants |                 |          |                            |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                      |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 25,2                | 19,2                 | 6,0             | 3,1      | ***                        |
| 12 à 18 mois                         | 32,5                | 24,6                 | 7,9             | 2,0      | ***                        |
| 18 mois                              | 27,0                | 20,4                 | 6,5             | 5,1      | ***                        |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                      |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 20,0                | 13,5                 | 6,5             | 3,4      | ***                        |
| 12 à 18 mois                         | 25,9                | 17,0                 | 8,9             | 2,3      | ***                        |
| 18 mois                              | 21,4                | 14,0                 | 7,4             | 5,8      | ***                        |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.*

Tableau 2.2.6-3

Exemples d'indicateurs de différences « après-avant » présentés à la section 3.1-D, prestataires de l'assistance sociale

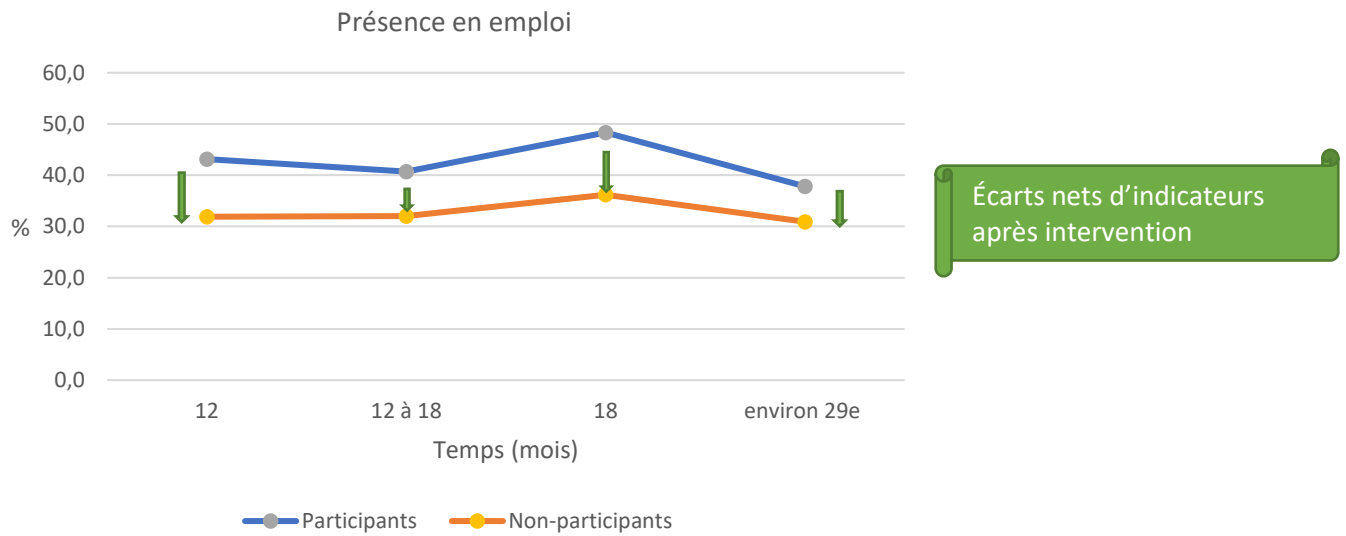
| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 12,0                | 0,5              | 11,5      | 6,0      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 10,6                | 0,3              | 10,2      | 5,3      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

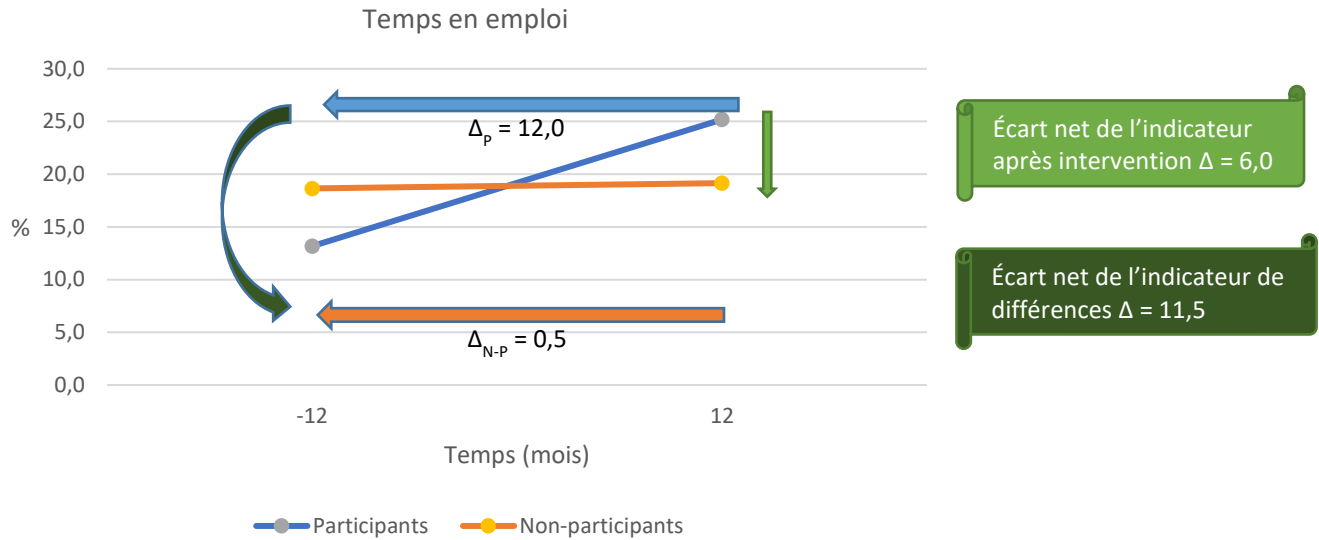
Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

Figure 1

Exemple visuel des périodes de référence et de calcul d'écart net pour les indicateurs après intervention



**Figure 2**  
**Exemple visuel de calcul d'écart nets pour les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant »**



Concernant les indicateurs « après-avant », il est à noter que seuls les résultats bruts et nets de ces indicateurs sont présentés dans le rapport. En effet, les résultats bruts des indicateurs précédant l'intervention, représentés au temps « -12 » (13,2 % contre 18,7 %) à la Figure 2, ne sont pas présentés, étant donné leur intérêt moindre, mais surtout parce qu'ils ne sont pas calculés directement, bien qu'ils aient une incidence sur les calculs des indicateurs de différences<sup>61</sup>. Si nécessaire, ces résultats peuvent être déduits pour aider à la compréhension des résultats des indicateurs de différences, comme dans le tableau suivant. Le résultat brut d'un indicateur avant intervention peut ainsi être estimé en prenant le résultat brut après intervention duquel est soustrait le résultat brut de différence.

**Tableau 2.2.6-4**  
**Exemples de calculs d'indicateurs précédant l'intervention non présentés dans le rapport, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                    | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|-------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                               | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>        |                     |                  |           |          |                         |
| -12 mois                      | 13,2                | 18,7             | ND        | ND       | ND                      |
| <b>Temps en emploi</b>        |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                       | 25,2                | 19,2             | 6,0       | 3,1      | ***                     |
| Différence du temps travaillé | 12,0                | 0,5              | 11,5      | 6,0      | ***                     |

<sup>61</sup> D'abord, l'indicateur de différence est calculé **pour chaque individu** (indicateur après intervention duquel on soustrait l'indicateur avant intervention). Les estimations relatives à cet indicateur sont ensuite produites, soit les résultats bruts et les écarts nets de l'indicateur de différence.



### 2.2.7 PORTÉE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

La mesure des effets nets, c'est-à-dire les effets attribuables à l'intervention, correspond à l'écart entre la situation observée chez les personnes à la suite de leur participation à une intervention (effet brut) et celle qui aurait été observée si elles n'y avaient pas participé. Cette dernière situation ne peut évidemment pas être mesurée directement, puisque ces personnes ont, dans les faits, participé à un service public d'emploi. Pour l'estimer, il est nécessaire de recourir à un groupe de comparaison, soit un groupe n'ayant pas participé à un service public d'emploi et que l'on souhaite le plus semblable possible à celui des participants.

L'évaluation des effets nets repose sur un devis quasi expérimental, car les services publics d'emploi sont offerts à une population visée qui y participe volontairement. De ce fait, il y a possibilité de biais de sélection, car les personnes participantes peuvent avoir certaines caractéristiques non observées, telles qu'une motivation d'améliorer leur situation et de réintégrer le marché du travail différente des non-participants. Ainsi, bien que les non-participants aient fait l'objet d'une sélection visant à assurer une certaine similitude avec les personnes participantes, certaines dimensions n'ont pas pu être contrôlées comme elles auraient pu l'être si l'attribution de la participation aux services publics d'emploi avait été aléatoire (ce qu'un devis expérimental aurait fait). Ces caractéristiques non observées peuvent ainsi constituer un biais d'autosélection, malheureusement incontournable, mais qui est atténué par l'utilisation d'une méthode économétrique reconnue pour le minimiser, soit l'appariement par scores de propension.

Cette méthode repose, entre autres, sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des caractéristiques observables. En d'autres termes, il est supposé que les différents bassins de couples participants–non-participants similaires par rapport à un ensemble de caractéristiques observées  $X_1$  sont aussi similaires quant à des caractéristiques non observées  $X_2$ , et que le résultat moyen des non-participants à un indicateur correspond au résultat moyen qu'y auraient obtenu les participants s'ils n'avaient pas participé aux services publics d'emploi. Il appert que les chances que cette hypothèse soit confirmée sont meilleures lorsque les modélisations reposent sur un riche éventail de caractéristiques observées  $X_1$  et lorsque la similitude des couples participants–non-participants à l'intérieur des différents bassins est assurée (comparaison de la similitude des scores de propension des participants et des non-participants à l'intérieur des différents bassins) avant de procéder aux estimations des effets nets. À cet égard, la condition préalable de l'équilibre des scores a été respectée pour tous les bassins de couples participants–non-participants de chaque clientèle étudiée. De plus, le fait de disposer de l'historique de leurs présences antérieures à l'aide financière de dernier recours et aux services publics d'emploi a constitué un atout précieux.

Il est cependant dommage que les données administratives provenant d'Emploi et Développement social Canada n'aient pas été disponibles au moment de réaliser les analyses d'effets nets sur les prestataires de l'assistance sociale, ce qui aurait rendu l'éventail de caractéristiques observées  $X_1$  plus riche, en plus de fournir des indicateurs d'effets nets supplémentaires. Ces données étaient disponibles lors de la réalisation du deuxième cycle d'évaluation des mesures actives et elles ont permis de vérifier s'il était primordial de les considérer dans les présents travaux. D'après les analyses réalisées, il a été conclu que les travaux de modélisations sur la clientèle des prestataires de l'assistance sociale pouvaient tout de même être réalisés sans crainte d'obtenir des estimations biaisées.

L'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des caractéristiques observables peut toutefois être invalidée si des effets fixes inobservables influent à la fois sur l'effet de la participation aux services publics d'emploi et sur la probabilité d'y participer. Dans cette étude, des indicateurs après intervention ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » ont été utilisés. Les indicateurs de différences « après-avant » ont l'avantage de pouvoir contrer l'influence que peuvent avoir de tels effets fixes inobservables. Lorsqu'il y a cohérence entre les effets mesurés par les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant », cela incite

à croire que ces effets mesurés n'ont pas été influencés par des effets fixes, ou du moins pas fortement; c'est le cas dans la présente étude.

Par ailleurs, rien n'assure que l'effet lié au biais de sélection, dont il a été question précédemment, soit constant dans le temps. Il est entre autres possible que certaines personnes aient vécu une dégradation temporaire de leur situation financière peu de temps avant de participer aux services publics d'emploi et que cela les ait incitées à y participer; ce phénomène est connu sous l'expression *Ashenfelter's dip*<sup>62</sup>. Dès lors, les participants auraient pu connaître une amélioration de leur situation financière, même en l'absence d'un service public d'emploi, uniquement parce que cette situation était temporaire et qu'elle est revenue d'elle-même à la normale. Cela ferait en sorte de biaiser les effets mesurés par les indicateurs de différences « après-avant ». Dans le cas des prestataires de l'assistance sociale, ce type de dégradation temporaire de situation est plus rare et cela a été confirmé par l'analyse réalisée sur leurs revenus provenant des fichiers de Revenu Québec. Par ailleurs, la durée de leur temps passé à l'assistance sociale au moment de commencer leur participation (ou lors du mois de sélection pour les non-participants) a entre autres été considérée dans les modélisations économétriques<sup>63</sup>, faisant en sorte que leur situation de pauvreté a bien été prise en compte pour assurer des appariements adéquats. De plus, tout comme il a été soulevé précédemment, il y a cohérence entre les effets nets mesurés par les indicateurs après intervention et les effets nets des indicateurs de différences « après-avant »<sup>64</sup>, laissant présager l'absence d'une telle dégradation temporaire de situation chez les prestataires de l'assistance sociale de cette étude.

Également, deux sources d'information ont été utilisées : un sondage téléphonique et des données administratives. Un plan de sondage complexe a été employé et la répartition de l'échantillon des participants n'est pas conforme à celle de la population des participants. Les analyses doivent donc tenir compte du plan de sondage et des poids d'échantillonnage des individus<sup>65</sup>. Ensuite, un biais attribuable à la non-réponse est possible, puisque ce ne sont pas tous les individus échantillonnés qui ont répondu au sondage.

Le biais de non-réponse s'avère problématique seulement dans la mesure où il est endogène, c'est-à-dire relié à l'objet d'étude. Pour l'étudier, les répondants au sondage et les non-répondants à celui-ci ont été comparés sur la base de caractéristiques observables. Ensuite, la réponse (ou non) au sondage et la participation (ou non) à un service public d'emploi ont été considérées simultanément. Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement, mais il est possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques. En effet, la façon la plus simple d'appréhender les problèmes de biais de sélection est d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la réponse ou non au sondage et de la participation ou non à un service public d'emploi. Il y a donc quatre cas de figure possibles à considérer (Tableau 2-1).

---

<sup>62</sup> Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars), *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*, University of Western Ontario.

<sup>63</sup> Cela concerne spécifiquement 14 modèles sur 24.

<sup>64</sup> Voir plus particulièrement les indicateurs qui concernent les revenus.

<sup>65</sup> Lohr, S. L. (1999), *Sampling: design and analysis*.

**Tableau 2.2.7-1**

**Répartition de l'échantillon initial selon la participation à un service public d'emploi et la réponse au sondage**

| Participation à un service public d'emploi | Réponse au sondage (nombre d'observations) |        |        |
|--|--|--------|--------|
|  | Oui (taux de réponse)                      | Non    | Total  |
| <b>Oui</b>                                 | 15 617 (30,3 %)                            | 35 845 | 51 462 |
| <b>Non</b>                                 | 3 537 (25,3 %)                             | 10 463 | 14 000 |
| <b>Total</b>                               | 19 154 (29,3 %)                            | 46 308 | 65 462 |

Environ 29,3 % des individus de l'échantillon ont répondu au sondage. Le taux de réponse diffère significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi : 30,3 % des participants aux services publics d'emploi ont répondu au sondage, alors que cette proportion est de 25,3 % parmi les non-participants.

Un modèle probit bivarié<sup>66</sup> a été estimé chez les prestataires de l'assistance sociale, permettant de déterminer si les caractéristiques observables ont un effet sur l'une ou l'autre des décisions. La corrélation entre la probabilité de participer au sondage et la probabilité de participer à un service public d'emploi ne s'est pas avérée statistiquement significative chez cette clientèle et l'influence du biais potentiel de non-réponse sur les estimations apparaît donc très faible.

Les résultats présentés dans le rapport portant sur les effets bruts tiennent compte du plan de sondage et de la pondération; ils permettent l'inférence adéquate à la population des participants pour la période 2017-2018. Pour ce rapport, une segmentation du taux de réponse en classes de pondération<sup>67</sup> a aussi été obtenue, permettant d'ajuster les poids d'échantillonnage afin de minimiser le biais de non-réponse. Rappelons cependant que les effets bruts et nets du présent rapport ont été produits sans considération du plan de sondage ni de la pondération, étant donné la méthode d'analyse économétrique employée. Or, d'après les résultats des tests réalisés sur l'ensemble des participants, il est réaliste de croire que cela a peu d'influence sur les estimations des effets nets diffusés. De plus, les effets bruts des participants s'avèrent généralement très similaires dans les deux rapports.

La base de données composée des individus ayant répondu au sondage a été employée pour analyser 13 clientèles sur 24. Cette base ne disposant pas des variables administratives provenant de Revenu Québec, il a été préalablement vérifié que des estimations non biaisées pouvaient tout de même être produites à partir de celle-ci malgré l'absence des revenus avant la participation parmi l'ensemble des caractéristiques observées  $X_1$ . Les indicateurs d'effets nets produits à partir des données de Revenu Québec ne sont évidemment pas disponibles non plus pour ces clientèles, mais le sondage présente également des indicateurs de revenu, qui sont d'ailleurs toujours cohérents avec ceux provenant de Revenu Québec lorsqu'ils sont tous les deux disponibles. L'utilisation de cette base de données permet d'enrichir l'information émanant de l'étude en ce qui concerne les estimations diffusées, puisque ces analyses n'auraient pas été possibles avec la principale base de données en raison des faibles effectifs.

La base de données principale est composée des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés

<sup>66</sup> Stata, *biprobit*, <https://www.stata.com/manuals/rbiprobit.pdf>.

<sup>67</sup> SAS, *The HPSPLIT procedure*, [http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug\\_hpsplit\\_examples01.htm](http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm).

dans les fichiers de Revenu Québec. Elle a été employée pour analyser 11 clientèles sur 24. Ces modélisations reposent sur un plus riche éventail de caractéristiques observées  $X_1$  et les indicateurs d'effets nets produits à partir des données de Revenu Québec  $y$  sont disponibles, mais les effectifs sont moindres et un biais supplémentaire peut apparaître, soit celui découlant des consentements : le biais de jumelage. En effet, un certain nombre de répondants ont refusé que leurs réponses au sondage soient jumelées avec les données des fichiers administratifs d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Ces individus peuvent donc avoir des caractéristiques différentes de ceux qui ont accepté.

Les différences du côté des caractéristiques observées entre les participants, ceux qui consentent au jumelage et les non-participants posent peu de problèmes conceptuels, car les estimations des effets nets sont conditionnées sur ces variables observées et elles prennent en compte les différences des variables de confusion dans la mesure des effets nets. En revanche, s'il existe des différences systématiques du côté des caractéristiques non observées, les estimations des effets nets qui n'en tiennent pas compte seront biaisées.

Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement. Tout comme précédemment, il est cependant possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques, la façon la plus simple étant d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la décision ou non de permettre le jumelage et de participer ou non à un service public d'emploi. Il y a donc quatre cas de figure possibles à considérer, en deux étapes.

Tout d'abord, environ 61,1 % des répondants au sondage ont accepté le jumelage de données avec celles du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada (Tableau 2). Le taux d'acceptation du jumelage ne diffère cependant pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi. En effet, 61,4 % des participants aux services publics d'emploi ayant répondu au sondage ont accepté le jumelage avec les données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada, alors que cette proportion est de 59,9 % parmi les non-participants ayant répondu au sondage.

**Tableau 2.2.7-2**  
**Répartition du nombre de répondants au sondage selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et d'Emploi et Développement social Canada**

| Participation à un service public d'emploi | Jumelage (nombre d'observations) |       |        |
|--|----------------------------------|-------|--------|
|  | Oui                              | Non   | Total  |
| <b>Oui</b>                                 | 9 589 (61,4 %)                   | 6 028 | 15 617 |
| <b>Non</b>                                 | 2 120 (59,9 %)                   | 1 417 | 3 537  |
| <b>Total</b>                               | 11 709 (61,1 %)                  | 7 445 | 19 154 |

De plus, environ 88,5 % des répondants au sondage ayant consenti au jumelage de données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada ont aussi accepté le jumelage avec les données de Revenu Québec (Tableau 2.2.7-3). Encore une fois, le taux d'acceptation du jumelage ne diffère pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi.

**Tableau 2.2.7-3**

**Répartition du nombre de répondants au sondage ayant consenti au jumelage avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi et Développement social Canada selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant de Revenu Québec**

| Participation à une mesure | Jumelage<br>(nombre d'observations) |       |        |
|----------------------------|-------------------------------------|-------|--------|
|                            | Oui                                 | Non   | Total  |
| <b>Oui</b>                 | 8 502 (88,7 %)                      | 1 087 | 9 589  |
| <b>Non</b>                 | 1 864 (87,9 %)                      | 256   | 2 120  |
| <b>Total</b>               | 10 366 (88,5 %)                     | 1 343 | 11 709 |

Ainsi, ces deux constats quant aux tests non significatifs permettent de croire que des estimations non biaisées peuvent être obtenues à partir de la principale base de données.

En conclusion, malgré la faible précision des estimations d'écarts nets, plusieurs sont statistiquement significatifs dans l'étude. Il a cependant parfois été impossible de déclarer certains écarts nets statistiquement différents de 0, bien qu'ils puissent apparaître grands a priori.

### 3 RÉSULTATS NETS DE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE

Les résultats présentés dans cette section portent sur l'ensemble des prestataires de l'assistance sociale ayant participé à au moins un service public d'emploi visé dans l'évaluation. Les estimations se basent sur les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Rappelons que l'utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d'un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 3.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs traitant de l'insertion en emploi affichent des effets positifs et significatifs en faveur des participants. La participation aux services publics d'emploi a donc un effet positif sur la présence en emploi, sur le temps passé en emploi (qu'il soit à temps plein ou non), sur les heures travaillées et sur la rémunération d'emploi après la participation. L'effet semble perdurer à moyen terme quant à la présence en emploi, et il reste significatif même lorsque la situation d'emploi de l'année précédant la participation est comparée à la situation d'emploi de l'année suivant la participation.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants en tout temps après la participation. L'écart net se situe entre 8,7 et 12,1 points de pourcentage pour les trois périodes postparticipation cumulatives à l'étude. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, l'écart net était de 6,9 points de pourcentage, lequel est toujours statistiquement significatif.

**Tableau 3.1-1**  
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi,  
prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 43,1                | 31,9             | 11,2            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 40,7                | 32,0             | 8,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 48,3                | 36,2             | 12,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 37,8                | 30,9             | 6,9             | ***                        |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

## B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont été employés en moyenne entre 25,2 % et 32,5 % du temps, comparativement à environ 19,2 % à 24,6 % pour les non-participants selon la période postparticipation considérée. Pour chacune de ces périodes, les écarts nets mesurés sont positifs et significatifs d'un point de vue statistique. Cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi durant les périodes suivant la participation.

L'analyse du temps passé en emploi à temps plein est également positive. Les participants bénéficient d'un écart net de 6,5 points de pourcentage (soit l'équivalent de 3,4 semaines) en leur faveur après les 12 premiers mois suivant la fin de leur participation, de 8,9 points de pourcentage (2,3 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 7,4 points de pourcentage (5,8 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Comparativement aux non-participants, les participants ont donc aussi passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein durant les périodes postparticipation.

**Tableau 3.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 25,2                | 19,2             | 6,0       | 3,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 32,5                | 24,6             | 7,9       | 2,0      | ***                     |
| 18 mois                              | 27,0                | 20,4             | 6,5       | 5,1      | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 20,0                | 13,5             | 6,5       | 3,4      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 25,9                | 17,0             | 8,9       | 2,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 21,4                | 14,0             | 7,4       | 5,8      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

## C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants ont en moyenne travaillé davantage d'heures que les non-participants et ont profité d'une rémunération d'emploi plus élevée. Les écarts nets étaient de 129 heures et 2 481 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 78 heures et 1 658 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 210 heures et 4 384 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour toutes ces périodes, les écarts nets estimés sont significatifs.

**Tableau 3.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 448             | 319              | 129       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 282             | 204              | 78        | ***                     |
| 18 mois                                | 713             | 503              | 210       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 6 794           | 4 313            | 2 481     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 4 653           | 2 995            | 1 658     | ***                     |
| 18 mois                                | 11 150          | 6 767            | 4 384     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi, la proportion du temps passé en emploi s'est en moyenne accrue de 12,0 % pour les participants et de 0,5 % pour les non-participants. Il en résulte un écart net statistiquement significatif de 11,5 points de pourcentage en faveur des participants, soit l'équivalent de six semaines de temps travaillé en plus par les participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est de 10,2 points de pourcentage, lequel est également statistiquement significatif. En résumé, comparativement aux non-participants, les participants ont en moyenne plus augmenté leur temps travaillé (à temps plein ou non) l'année suivant la participation que l'année la précédant.

**Tableau 3.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 12,0                | 0,5              | 11,5      | 6,0      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 10,6                | 0,3              | 10,2      | 5,3      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.*

En observant les différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi, des écarts nets positifs et significatifs respectifs de 236 heures et de 3 798 \$ sont observés en faveur des participants, ce qui confirme les effets de la participation sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi utilisés.



Tableau 3.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 230             | -7               | 236       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 841           | 43               | 3 798     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

### 3.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne les caractéristiques du principal emploi occupé dans l'année suivant la participation. Un seul écart net statistiquement significatif est observé et il porte sur le lien de l'emploi occupé avec la formation, où l'emploi occupé par les participants est en moyenne plus en lien avec leur formation que les non-participants.*

#### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai écoulé l'année suivant la participation avant d'occuper un emploi, au type d'emploi et au salaire horaire. En effet, aucun des écarts nets entre les participants et les non-participants n'est statistiquement significatif. Tout au plus, il est intéressant de noter qu'environ 22,1 % des participants ont occupé un emploi temporaire, que 15,1 % ont eu un emploi saisonnier et qu'uniquement 5,8 % étaient travailleurs autonomes. Enfin, le salaire moyen des participants était de 15,90 \$ de l'heure.

**Tableau 3.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 10,2            | 9,4              | 0,8       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 22,1            | 20,3             | 1,8       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 15,1            | 15,5             | -0,4      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 5,8             | 8,3              | -2,5      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 15,9            | 16,0             | -0,1      |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 0,6             | 0,2              | 0,4       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 1 174 participants et 211 non-participants.*

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Par ailleurs, il apparaît que les emplois principaux occupés par les participants l'année après la participation sont plus en lien avec leur formation que ceux occupés par les non-participants (0,8 contre 0,6, pour un écart net significatif de 0,2 point). Ces emplois ne sont toutefois pas plus ou moins en lien avec leur expérience de travail, ne correspondent pas davantage à leur souhait et ne nécessitent pas un niveau de compétence plus élevé.

**Tableau 3.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,1             | 2,1              | 0,1       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 57,5            | 49,0             | 8,5       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,8             | 0,6              | 0,2       | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 1 174 participants et 211 non-participants.*

### 3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

*En règle générale, les caractéristiques du principal emploi occupé au moment du sondage ne diffèrent pas entre les participants et les non-participants. Seulement deux indicateurs présentent des écarts nets significatifs. Ainsi, les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage avaient un emploi à temps plein dans une proportion supérieure à celle des non-participants et ils occupaient un emploi qui correspondait davantage à leur souhait que les non-participants.*

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants étaient proportionnellement plus nombreux que les non-participants à travailler à temps plein (73,6 % contre 63,6 %, soit un écart net significatif de 9,9 points de pourcentage). Toutefois, la participation n'a pas eu d'effet sur le type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier, autonome). De plus, les participants ne se distinguent pas des non-participants au chapitre du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées.

Tableau 3.3-1

**Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 12,3            | 14,1             | -1,8      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 10,4            | 14,5             | -4,1      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 7,5             | 11,3             | -3,9      |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 73,6            | 63,6             | 9,9       | **                      |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 32,1            | 30,6             | 1,5       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 1 028 participants et 204 non-participants.

#### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à trouver que l'emploi occupé au moment du sondage correspond à leur souhait (66,5 % contre 53,3 %, pour un écart net de 10,2 points de pourcentage). Les emplois principaux occupés par les participants ne demandent pas un niveau de compétence différent de ceux occupés par les non-participants. De plus, ils ne sont pas plus en lien avec la formation<sup>68</sup> ou l'expérience de travail des participants en comparaison des emplois des non-participants.

<sup>68</sup> À noter que le seuil observé du test sur l'écart net du lien de l'emploi avec la formation est de 5,9 %, soit près du seuil de 5 % choisi pour détecter un écart statistiquement significatif.

Tableau 3.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,3             | 2,3              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 66,5            | 56,3             | 10,2      | **                      |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,9             | 0,8              | 0,2       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,9             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,9             | 1,9              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 1 028 participants et 204 non-participants.

### 3.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une plus faible présence à l'assistance sociale à court et moyen terme à la suite de la participation. En moyenne, les participants ont également passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants à la suite de la participation. Cette diminution est relevée pour chacun des indicateurs évalués et demeure significative lorsque la situation à l'assistance sociale dans l'année qui précède la participation est comparée à celle qui la suit.

La participation aux services publics d'emploi a eu pour effet de diminuer la présence à l'assistance sociale auprès des participants. Un écart net négatif et statistiquement significatif est estimé 12 mois après la fin de la participation (-6,3 points de pourcentage), entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation (-10,7 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant cette dernière (-5,8 points de pourcentage). Un écart net significatif de -8,5 points de pourcentage au moment du sondage est également relevé, ce qui signifie que l'effet de la participation sur le recours à l'assistance sociale pourrait toujours être présent à moyen terme.

La participation a également eu pour effet de diminuer le temps passé à l'assistance sociale. Pour chacune des périodes postparticipation à l'étude, un écart net significatif de -12 points de pourcentage en faveur des participants est enregistré. Finalement, en comparant le temps passé à l'assistance sociale dans l'année qui a précédé la participation à celui dans l'année qui l'a suivie, un écart net de -7 points de pourcentage en faveur des participants est observé, lequel est également significatif. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants ont en moyenne plus diminué leur temps passé à l'assistance sociale dans l'année qui a suivi la participation par rapport à l'année la précédant.

**Tableau 3.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 81,0                | 87,3             | -6,3      | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 55,8                | 66,4             | -10,7     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 81,8                | 87,6             | -5,8      | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 43,9                | 52,4             | -8,5      | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 60,6                | 72,6             | -12,0     | -1,4  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 49,9                | 61,9             | -12,0     | -0,7  | ***                     |
| 18 mois   | 57,0                | 69,0             | -12,0     | -2,2  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -12,8               | -5,9             | -7,0      | -0,8  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

### 3.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les participants n'ont guère eu recours à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation et la plupart des indicateurs traitant de cet aspect ne présentent pas d'écart net significatif. On ne peut donc pas conclure que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur le recours à l'assurance-emploi.*

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois qui ont suivi la participation. À l'exception de la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage, pour laquelle un écart net significatif de 2,2 points de pourcentage est estimé, aucun écart net significatif entre les participants et les non-participants n'est observé pour les autres périodes à l'étude.

**Tableau 3.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,4                 | 2,2              | 1,2       | 0,6      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 2,8                 | 2,5              | 0,4       | 0,1      |                         |
| 18 mois  | 2,9                 | 2,3              | 0,7       | 0,5      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,0                 | 2,8              | 2,2       | S. O.    | **                      |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,7                 | 0,8              | 0,9       | 0,5      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

### 3.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi à la suite de leur participation. Des écarts nets significatifs sont observés en faveur des participants pour les périodes comprises dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet semble se dissiper à moyen terme, puisqu'une très faible proportion de participants a utilisé un service public d'emploi au moment du sondage, et l'écart net n'est pas significatif.*

Dans les périodes qui ont suivi la participation aux services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à l'une des mesures à l'étude dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (15,1 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois (5,5 points de pourcentage) ou en prenant en compte les 18 premiers mois suivant la fin de la participation (17,4 points de pourcentage). Pour toutes ces périodes, les écarts nets calculés sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, par contre, une très faible proportion de participants ont utilisé une mesure visée des services publics d'emploi, ce qui indique que l'effet de la participation sur le recours aux mesures visées des services publics d'emploi semble se faire sentir surtout à court terme.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est aussi statistiquement plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (15,4 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois (3,9 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la fin de la participation (16,9 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, l'écart net n'est pas statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. De plus, une très faible proportion de participants a eu recours à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi à ce moment, ce qui semble sous-entendre la disparition de cet effet à moyen terme.

**Tableau 3.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,7                | 3,6                  | 15,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,4                | 4,9                  | 5,5             | ***                        |
| 18 mois                             | 25,7                | 8,4                  | 17,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,5                 | 1,5                  | 1,0             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 22,6                | 7,2                  | 15,4            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,3                 | 4,4                  | 3,9             | ***                        |
| 18 mois                             | 28,4                | 11,5                 | 16,9            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,1                 | 1,5                  | 0,7             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

### 3.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a induit plusieurs effets sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Pour chacun des indicateurs, des effets positifs et significatifs en faveur des participants sont observés. Parmi ceux-ci, notons une amélioration de la santé financière de l'individu, de ses compétences professionnelles et de son expérience de travail, de sa motivation et de sa qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,60 pour les participants et de 3,13 pour les non-participants, indiquant que leur revenu personnel respectif moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les deux groupes est toutefois statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les participants ont obtenu un score de 0,35 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. De plus, puisque l'écart net avec les non-participants est significatif, cela signifie que les participants ont en moyenne plus perçu une amélioration de leur revenu que les non-participants.

**Tableau 3.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,60            | 3,13             | 0,47      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,35            | 0,26             | 0,09      | **                      |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.*

Finalement, l'ensemble des indicateurs qui traitent de la vie personnelle et professionnelle ont des scores statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants, puisque les écarts nets sont tous significatifs. Ainsi, de plus grandes améliorations sont notées chez les participants en ce qui concerne l'expérience de travail (écart net de 0,14 point), les compétences professionnelles (écart net de 0,17 point), la motivation (écart net de 0,24 point) et la qualité de vie en général (écart net de 0,41 point).

**Tableau 3.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,34             | 0,14      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,51            | 0,34             | 0,17      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,46            | 0,34             | 0,11      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,50            | 0,38             | 0,13      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,97            | 0,73             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,30            | 0,18             | 0,12      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,44            | 0,33             | 0,11      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,27            | 0,11             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,03            | 0,62             | 0,41      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

### 3.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent unanimement que la participation a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant ainsi une amélioration de la situation des participants en matière de présence en emploi, de temps en emploi (à temps plein ou non), d'heures travaillées et de rémunération d'emploi. Les effets de la participation sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des mois suivant la fin de la participation ainsi qu'à y passer en moyenne moins de temps. On en déduit donc que la participation a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants aux services publics d'emploi sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi à la suite de leur participation, mais principalement à court terme. Enfin, la participation a peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ou de celui occupé au moment du sondage. À ce propos, les participants sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation. L'emploi occupé à ce moment correspond aussi plus fréquemment au souhait des participants qu'à celui des non-participants. Finalement, elle génère des améliorations notables du côté de la perception concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.



## 4 RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE PAR MESURE ACTIVE

### 4.1 PROJET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI (PPE)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi. Cette mesure vise les personnes éloignées du marché du travail rencontrant des problèmes d'emploi importants et généralement liés à l'individu. Elle préconise la mise en œuvre de plans d'intervention basés sur une approche globale, comprenant différentes activités intégrées. Ces plans d'intervention sont spécifiquement développés pour répondre de façon adaptée aux besoins identifiés chez les clientèles visées. Ils se déroulent majoritairement par le biais d'activités de groupe réalisées par des ressources externes spécialisées en développement de l'employabilité et requièrent une implication intensive de la part des participants.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude, 340 ont participé à la mesure Projet de préparation à l'emploi. Il y a 66 % d'entre eux qui ont participé au volet général de la mesure (223 répondants) et 34 % qui ont participé au volet spécifique des entreprises d'insertion (117).

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs évalués pour mesurer l'insertion en emploi présente des effets positifs de la mesure Projet de préparation à l'emploi en faveur des participants. Il en résulte que la mesure a un effet positif et significatif sur la présence en emploi, le temps passé en emploi (qu'il soit à temps plein ou non), les heures travaillées et la rémunération d'emploi. L'effet semble perdurer à moyen terme et il demeure significatif même lorsqu'on compare la situation d'emploi de l'année précédant la participation à celle qui la suit.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé à la mesure Projet de préparation à l'emploi ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants en tout temps après la fin de la participation. Les écarts nets mesurés se situent entre 14,7 et 19,6 points de pourcentage et ils sont significatifs pour l'ensemble des périodes postparticipation cumulatives couvertes par l'analyse. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, un écart net significatif de 9,6 points de pourcentage en faveur des participants est encore observé. C'est donc dire que l'effet de la mesure semble perdurer dans le temps.

**Tableau 4.3.1-1**  
**Présence en emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants    | Non-participants | pp        |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 41,9            | 24,7             | 17,2      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 38,9            | 24,3             | 14,7      | ***                     |
| 18 mois                             | 48,5            | 29,0             | 19,6      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 34,7            | 25,1             | 9,6       | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont été employés en moyenne entre 24,3 % et 31,1 % du temps, comparativement à environ 14,3 % à 18,5 % pour les non-participants. Cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi durant les périodes suivant la participation, les écarts nets étant tous significatifs.

L'analyse du temps passé en emploi à temps plein est également favorable aux participants. Ces derniers bénéficient d'un écart net positif de 9,2 points de pourcentage (4,8 semaines) dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 12,9 points de pourcentage (3,3 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 9,9 points de pourcentage (7,8 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

**Tableau 4.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 24,3                | 14,3             | 10,1      | 5,2      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 31,1                | 18,5             | 12,6      | 3,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 26,0                | 15,5             | 10,5      | 8,2      | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 18,8                | 9,6              | 9,2       | 4,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 25,1                | 12,2             | 12,9      | 3,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 20,1                | 10,2             | 9,9       | 7,8      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Dans les mois suivant la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé davantage que les non-participants et ils ont profité d'une rémunération d'emploi plus élevée. Les écarts nets se situent à 206 heures et 2 420 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, à 115 heures et 1 430 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant cette dernière et, finalement, à 302 heures et 3 771 \$ lorsque les 18 mois suivant la fin de la participation sont considérés.

**Tableau 4.1.1-3**  
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 429             | 223              | 206       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 259             | 144              | 115       | ***                     |
| 18 mois                                | 666             | 364              | 302       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 5 491           | 3 070            | 2 420     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 3 474           | 2 044            | 1 430     | ***                     |
| 18 mois                                | 8 630           | 4 859            | 3 771     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 13,3 % pour les participants et a diminué de 0,3 % pour les non-participants. Il en découle un écart net statistiquement significatif de 13,6 points de pourcentage en faveur des participants, soulignant que les participants ont plus augmenté, en moyenne, leur temps travaillé que les non-participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est également statistiquement significatif, estimé à 9,9 points de pourcentage : en moyenne, les participants ont donc aussi plus augmenté leur temps travaillé à temps plein que les non-participants, soit l'équivalent de 5,1 semaines.

**Tableau 4.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 13,3                | -0,3             | 13,6      | 7,1      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 10,6                | 0,7              | 9,9       | 5,1      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

En observant les différences d'heures travaillées et de rémunération l'année après la participation par rapport à celles d'avant la participation, on trouve des écarts nets positifs et significatifs de 247 heures travaillées et de 2 962 \$ en faveur des participants, ce qui confirme l'effet de la mesure sur les indicateurs d'emploi utilisés. En moyenne, les participants ont plus augmenté leur nombre d'heures travaillées et leur rémunération d'emploi que les non-participants l'année suivant la participation par rapport à l'année la précédant.

**Tableau 4.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 254             | 7                | 247       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 355           | 393              | 2 962     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

#### 4.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Bien qu'il y ait peu de différences dans les caractéristiques du principal emploi occupé l'année suivant la participation entre les participants et les non-participants, un écart net statistiquement significatif est noté quant à la proportion de travailleurs autonomes et au niveau de compétence de l'emploi occupé. En effet, les participants étaient moins enclins à être travailleurs autonomes et le niveau de compétence des emplois occupés par ces derniers était en moyenne inférieur à celui des non-participants.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants ont une proportion plus faible de travailleurs occupant un emploi autonome que les non-participants (2,5 % contre 20,9 %, pour un écart net significatif de -18,4 points de pourcentage). Bien que les participants semblent également moins présents dans les emplois temporaires, cet écart n'est pas statistiquement significatif et il en est de même pour la différence de salaire horaire entre les participants et les non-participants (13,60 \$ contre 18,70 \$).

#### Chapitre 4

**Tableau 4.1.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 8,6             | 10,8             | -2,3      |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 17,9            | 27,2             | -9,2      |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 8,5             | 8,1              | 0,5       |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 2,5             | 20,9             | -18,4     | ***                     |
| Salaire horaire (\$/h)             | 13,6            | 18,7             | -5,1      |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | -1,6            | 1,2              | -2,8      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 127 participants et 193 non-participants.*

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail ou la formation et l'emploi obtenu. Un peu plus d'un participant sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (53,4 %), ce qui est semblable aux non-participants.

Toutefois, le niveau de compétence du principal emploi obtenu par les participants l'année suivant la participation est, en moyenne, de 1,8, ce qui correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Pour les non-participants, le niveau de compétence se situe à 2,1. Il en résulte un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants de -0,3 point. En moyenne, le niveau de compétence de l'emploi principal occupé par les participants l'année suivant la participation est inférieur à celui des non-participants.

**Tableau 4.1.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 1,8             | 2,1              | -0,3      | **                      |
| Correspond au souhait (%)                 | 53,4            | 51,4             | 2,0       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,7             | 0,8              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,8             | 0,6              | 0,1       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 127 participants et 193 non-participants.*

### 4.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage ont déclaré avoir eu un emploi à temps plein dans une proportion supérieure à celle des non-participants. Toutefois, les non-participants ont déclaré avoir été travailleurs autonomes dans une plus grande proportion. Également, les résultats révèlent que les non-participants ont occupé un emploi pour lequel le niveau de compétence requis était en moyenne supérieur à celui des emplois occupés par les participants.

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, les participants étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes (4,9 % contre 16,3 %). Toutefois, la participation à la mesure a eu un effet positif sur la proportion de participants qui occupent un emploi à temps plein, ces derniers bénéficiant d'un écart net positif et significatif de 15,7 points de pourcentage. En ce qui concerne les autres indicateurs, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 10,9            | 13,8             | -2,9      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 8,8             | 18,7             | -9,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 4,9             | 16,3             | -11,5     | **                      |
| Emploi à temps plein (%)                          | 69,7            | 54,0             | 15,7      | **                      |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 29,9            | 27,0             | 2,9       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 105 participants et 186 non-participants.

#### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

En moyenne, le principal emploi occupé par les participants au moment du sondage exigeait un niveau de compétence inférieur à celui du principal emploi occupé par les non-participants (1,9 contre 2,4) et l'écart net enregistré est significatif. En ce qui concerne les autres indicateurs, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

**Tableau 4.1.3-2**  
**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 1,9             | 2,4              | -0,5      | ***                     |
| Correspond au souhait (%)                                 | 61,2            | 59,5             | 1,7       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,7             | 0,9              | -0,3      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,9             | 0,7              | 0,1       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | -0,1      |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,8             | 1,8              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 105 participants et 186 non-participants.

#### 4.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure Projet de préparation à l'emploi diminue le recours à l'assistance sociale. Il en résulte aussi que les participants ont passé moins de temps en moyenne à l'assistance sociale que les non-participants à la suite de la participation. Cette diminution est relevée pour chaque indicateur et pour chacune des périodes couvertes par l'analyse. Dans tous les cas, les écarts nets mesurés sont significatifs.*

La participation à la mesure Projet de préparation à l'emploi a eu pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale. En effet, un écart net négatif est relevé 12 mois après la fin de la participation (-11,9 points de pourcentage), entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant cette dernière (-17,4 points de pourcentage) et dans les 18 mois après la participation (-10,6 points de pourcentage). Au moment du sondage, en février 2020, soit en moyenne 29 mois suivant la fin de la participation, un écart net de -16,7 points de pourcentage est enregistré en faveur des participants, ce qui signifie que l'effet de la mesure semble toujours présent à moyen terme. Il convient de noter que tous ces résultats sont statistiquement significatifs.

La participation a aussi eu pour effet de diminuer le temps passé en moyenne à l'assistance sociale. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net significatif de -19,9 points de pourcentage (-2,4 mois) est observé entre les participants et les non-participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, cet écart se chiffre à -19,0 points de pourcentage (1,1 mois en moins) et il passe à -19,6 points de pourcentage (-3,5 mois) dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour toutes ces périodes, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

Enfin, lorsqu'on compare le temps passé à l'assistance sociale dans l'année qui a précédé la participation à celui dans l'année qui l'a suivie, un écart net de -19,9 points de pourcentage (-2,4 mois) en faveur des participants est observé, lequel est également significatif. Cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont plus diminué leur temps passé à l'assistance sociale l'année suivant leur participation par rapport à l'année la précédant.

**Tableau 4.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 77,7                | 89,6             | -11,9     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 57,0                | 74,4             | -17,4     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 79,7                | 90,3             | -10,6     | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 43,9                | 60,6             | -16,7     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 58,7                | 78,6             | -19,9     | -2,4  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 50,3                | 69,3             | -19,0     | -1,1  | ***                     |
| 18 mois   | 55,9                | 75,5             | -19,6     | -3,5  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -26,4               | -6,5             | -19,9     | -2,4  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.

#### 4.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation à la mesure Projet de préparation à l'emploi a un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi et son utilisation.*

Les participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Ce temps passé à l'assurance-emploi est par ailleurs marginal et aucune différence significative n'est observée entre ces deux populations.

**Tableau 4.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,4                 | 3,5              | -0,1      | -0,1     |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 3,9                 | 4,1              | -0,2      | -0,1     |                         |
| 18 mois  | 3,3                 | 3,7              | -0,3      | -0,3     |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,0                 | 3,2              | 1,8       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,0                 | 2,0              | -1,0      | -0,5     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.



#### 4.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation. Toutefois, cet effet semble surtout être présent à court terme, à savoir dans les 18 mois suivant la fin de la participation.*

Dans les périodes qui ont suivi la participation à la mesure Projet de préparation à l'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation (écart net de 14,1 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois (7,7 points de pourcentage) ou encore dans les 18 mois suivant la fin de la participation (18,0 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, une très faible proportion de participants a eu recours à une mesure visée des services publics d'emploi, ce qui sous-entend la disparition possible de cet effet de la participation à moyen terme.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est statistiquement plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (écart net de 21,0 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois (7,6 points de pourcentage) et au 18<sup>e</sup> mois (25,1 points de pourcentage). Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, bien que l'écart net soit significatif, le recours ponctuel à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi est faible, ce qui indique que l'effet tendrait à se dissiper dans le temps.

**Tableau 4.1.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,0                | 3,9              | 14,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,5                | 3,8              | 7,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 25,6                | 7,6              | 18,0            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,6                 | 1,0              | 1,6             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 27,5                | 6,5              | 21,0            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,5                | 3,9              | 7,6             | ***                        |
| 18 mois                             | 35,4                | 10,3             | 25,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,6                 | 0,8              | 1,9             | **                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

#### 4.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation à la mesure a induit plusieurs effets positifs sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Pour la plupart des indicateurs, les effets sont significatifs et on note notamment une amélioration des perceptions liées à la santé financière de l'individu, à ses compétences professionnelles et à son expérience de travail, à la motivation et à la qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,28 pour les participants et de 2,76 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les participants et sous les 10 000 \$ pour les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure Projet de préparation à l'emploi ont obtenu un score de 0,29 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Toutefois, l'écart net avec les non-participants n'est pas significatif.

**Tableau 4.1.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,28            | 2,76             | 0,52      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,29            | 0,18             | 0,11      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

L'ensemble des indicateurs qui traitent de la vie personnelle et professionnelle ont des scores statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants. À cet égard, mentionnons une plus grande amélioration de l'expérience de travail chez les participants (écart net de 0,30 point), de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,30 point), de leur motivation (écart net de 0,54 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,92 point).

**Tableau 4.1.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,52            | 0,21             | 0,30      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,52            | 0,22             | 0,30      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,53            | 0,22             | 0,31      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,55            | 0,30             | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,09            | 0,55             | 0,54      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,38            | 0,07             | 0,31      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,55            | 0,20             | 0,35      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,26            | 0,02             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,20            | 0,28             | 0,92      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 306 participants et 820 non-participants.*

#### 4.1.8 SYNTHÈSE

La participation à la mesure Projet de préparation à l'emploi a eu des effets positifs sur la présence en emploi. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont aussi observés sur le temps passé en emploi (à temps plein ou non), les heures travaillées et la rémunération d'emploi. Une diminution du recours à l'assistance sociale et de son utilisation est enregistrée à la suite de la participation. De plus, les résultats révèlent que les participants participent davantage aux services publics d'emploi à la suite de la participation, mais cet effet semble se faire surtout sentir à court terme. Finalement, il faut noter de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment en ce qui concerne la santé financière de l'individu, l'amélioration des compétences professionnelles et l'expérience de travail, la motivation et la qualité de vie.

### 4.2 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – GLOBALEMENT

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à un des volets de la mesure SAE. Cette mesure propose des interventions de courte durée offertes principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. Les services offerts s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes judiciairisées et des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude, 1 796 ont participé à la mesure SAE. De ce nombre, 1 071 ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de l'ensemble des participants ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Enfin, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services d'aide à l'emploi a un effet sur la situation d'emploi des participants après leur participation. Des effets significatifs en faveur des participants sont observés au regard de la présence en emploi, du temps passé en emploi et en emploi à temps plein, des heures travaillées, de la rémunération d'emploi et du changement de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et la suivante.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services d'aide à l'emploi affichent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants qui ont le même statut et qui partagent des caractéristiques similaires. L'écart net est de 7,7 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, de 7,3 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois subséquents et de 11,8 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Pour ces périodes, les écarts nets mesurés

sont tous significatifs. Au moment du sondage, par contre, soit environ 29 mois en moyenne suivant la fin de la participation, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants<sup>69</sup>.

**Tableau 4.2.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants    | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                 |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 37,3            | 29,6             | 7,7             | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 35,3            | 28,0             | 7,3             | **                         |
| 18 mois                             | 42,7            | 30,9             | 11,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 33,3            | 27,2             | 6,1             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

En ce qui concerne le temps passé en emploi, les résultats indiquent un écart net significatif favorable aux participants dans les 12 à 18 mois suivant la participation et dans les 18 mois suivant cette dernière. Il en résulte des écarts de 7,2 points de pourcentage (1,9 semaine) et de 5,1 points de pourcentage (4,0 semaines) respectivement, signifiant que les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants lors de ces deux périodes.

Les résultats révèlent aussi que les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants. Un écart net de 4,7 points de pourcentage (2,4 semaines) est enregistré dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 8,8 points de pourcentage (2,3 semaines) dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et de 6,3 points de pourcentage (4,9 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière. Pour toutes ces périodes, les écarts observés sont statistiquement significatifs.

<sup>69</sup> Le seuil observé du test est cependant de 6,5 %, soit près du seuil de 5 % requis pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

**Tableau 4.2.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 21,1                | 17,6             | 3,5       | 1,8      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 28,3                | 21,1             | 7,2       | 1,9      | **                      |
| 18 mois                              | 23,0                | 17,9             | 5,1       | 4,0      | **                      |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 16,3                | 11,7             | 4,7       | 2,4      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 22,1                | 13,3             | 8,8       | 2,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 17,9                | 11,7             | 6,3       | 4,9      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Sur le plan des heures travaillées, les participants affichent un nombre moyen d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net significatif de 86 heures est enregistré en leur faveur. Cet écart passe à 73 heures dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et à 171 heures dans les 18 mois suivant cette dernière.

Sur le plan de la rémunération d'emploi, les participants ont obtenu en moyenne des revenus supérieurs à ceux des non-participants, et ce, pour l'ensemble des périodes couvertes. Les écarts nets observés pour les trois périodes sont respectivement de 1 508 \$, de 1 366 \$ et de 3 221 \$, et ces derniers sont tous significatifs. Ces résultats sont corroborés par les données de Revenu Québec, lesquelles vont dans le même sens que celles du sondage.

**Tableau 4.2.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 360             | 275              | 86        | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 242             | 170              | 73        | ***                     |
| 18 mois                                | 595             | 424              | 171       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 5 654           | 4 146            | 1 508     | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 4 007           | 2 641            | 1 366     | ***                     |
| 18 mois                                | 9 452           | 6 231            | 3 221     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 8 028           | 5 822            | 2 207     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 7 486           | 5 482            | 2 004     | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont connu un changement positif du temps passé en emploi (8,0 %) et du temps passé en emploi à temps plein (7,5 %). Pour leur part, les non-participants pourraient avoir suivi une trajectoire inverse, alors que le temps passé en emploi ou en emploi à temps plein aurait possiblement diminué. Il en résulte donc des écarts nets significatifs en faveur des participants de 9,2 points de pourcentage (4,8 semaines) dans la différence de temps passé en emploi l'année suivant la participation comparativement à l'année la précédant et de 7,8 points de pourcentage (4,1 semaines) eu égard au temps passé en emploi à temps plein.

**Tableau 4.2.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services d'aide à l'emploi,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 8,0                 | -1,2             | 9,2       | 4,8      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 7,5                 | -0,3             | 7,8       | 4,1      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

Par ailleurs, les participants ont connu une hausse des heures travaillées (154) l'année suivant la participation comparativement à l'année la précédant. De leur côté, les non-participants pourraient avoir vu leur nombre d'heures diminuer au cours de cette même période (-26). Il en découle donc un différentiel de 180 heures favorable aux participants, lequel est statistiquement significatif. Les participants ont donc plus augmenté, en moyenne, leur nombre d'heures travaillées que les non-participants.

Du côté de la rémunération d'emploi, les données indiquent que les revenus d'emploi chez les participants l'année suivant la participation sont en moyenne supérieurs d'environ 2 801 \$ aux revenus d'emploi déclarés pour l'année précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants auraient vu leur revenu diminuer en moyenne de 48 \$. Un écart net significatif de 2 850 \$ est ainsi observé entre les participants et les non-participants à ce chapitre. Les données sur la rémunération d'emploi provenant de Revenu Québec indiquent également que la situation des participants s'est améliorée l'année suivant la participation comparativement à l'année précédant la participation, et l'écart net entre la différence de rémunération chez les participants et celle chez les non-participants est également positif et significatif. Les participants ont donc plus augmenté, en moyenne, leur rémunération d'emploi que les non-participants.

**Tableau 4.2.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 154             | -26              | 180       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 2 801           | -48              | 2 850     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 5 677           | 1 474            | 4 203     | ***                     |
| salarié  | 5 341           | 1 381            | 3 961     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

#### 4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que les services d'aide à l'emploi n'ont pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

De façon générale, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention d'un emploi l'année après la participation, le type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier, autonome) et le salaire horaire versé, les écarts nets ne sont pas significatifs.

Relevons que le principal emploi occupé par les participants l'année suivant la participation était un emploi temporaire dans environ 20,5 % des cas et saisonnier dans un peu plus de 10 % des cas (13,4 %). On note aussi que les participants ont obtenu un salaire horaire moyen d'environ 16,60 \$.

**Tableau 4.2.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 10,5            | 10,3             | 0,2       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 20,5            | 22,9             | -2,5      |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 13,4            | 20,0             | -6,5      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 6,2             | 8,5              | -2,4      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 16,6            | 18,1             | -1,4      |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 1,0             | 1,2              | -0,2      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 361 participants et 109 non-participants.*

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu de l'emploi obtenu avec l'expérience de travail ou la formation. Environ un participant sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (53,1 %).

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est de 2,1 en moyenne, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>70</sup>. Ce niveau de compétence ne diffère pas de celui des non-participants.

**Tableau 4.2.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,1             | 2,1              | 0,1       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 53,1            | 50,2             | 3,0       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,7             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,6             | 0,7              | -0,1      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 361 participants et 109 non-participants.*

<sup>70</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.



### 4.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

*Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente un écart net statistiquement significatif. On doit en conclure que les services d'aide à l'emploi ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage.*

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs traitant des caractéristiques du principal emploi occupé au moment du sondage ne montrent pas de différence significative entre les participants et les non-participants. Tout au plus, on constate qu'environ trois participants sur quatre (72,2 %) ont déclaré occuper un emploi à temps plein, pour un nombre moyen hebdomadaire d'heures travaillées de 31,6.

**Tableau 4.2.3-1**  
**Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 9,5             | 18,5             | -9,0      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 10,1            | 20,0             | -9,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 8,5             | 10,5             | -2,0      |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 72,2            | 65,3             | 6,9       |                         |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 31,6            | 30,0             | 1,6       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 322 participants et 103 non-participants.*

#### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Il n'y a pas de différence statistiquement significative au regard des compétences exigées par le principal emploi occupé au moment du sondage, de l'adéquation de celui-ci avec l'emploi souhaité, de son lien avec l'expérience de travail ou la formation ni de la satisfaction envers le salaire.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,3, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Environ deux participants sur trois (65,5 %) considèrent que le principal emploi occupé au moment du sondage correspond à leur souhait. Enfin, les participants et les non-participants sont pratiquement aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou encore avec leur expérience de travail. Du côté de la satisfaction du salaire perçu, les participants affichent un score de 1,9, indiquant qu'ils sont en général satisfaits du salaire reçu.

Tableau 4.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,3             | 2,1              | 0,2       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 65,5            | 57,5             | 8,0       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,8             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | -0,1      |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,9             | 1,9              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 322 participants et 103 non-participants.

#### 4.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Ils y ont également passé en moyenne moins de temps que les non-participants après la participation. On constate que les services d'aide à l'emploi ont ainsi eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.*

Les participants aux services d'aide à l'emploi, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours des mois suivant la fin de la participation. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour toutes les périodes à l'étude. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale 12 mois après la fin de leur participation (86,6 %), les non-participants y étaient proportionnellement plus nombreux (90,9 %), d'où un écart net significatif de -4,3 points de pourcentage en faveur des participants. De même, dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de -10,6 points de pourcentage est observé en faveur des participants, et cet écart se situe à -4,1 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Au moment du sondage, en février 2020, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, un écart net favorable aux participants de -12,5 points de pourcentage est observé, lequel est également significatif.

Même si les participants ont passé en moyenne plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation aux services d'aide à l'emploi (56,4 % à 68,1 % selon la période), les non-participants y ont en moyenne passé plus de temps (70,2 % à 78,4 % selon la période). Il en résulte des écarts nets significatifs d'environ -11 points de pourcentage, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assistance sociale pour toutes les périodes à l'étude.

**Tableau 4.2.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 86,6                | 90,9             | -4,3      | S. O. | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 62,1                | 72,6             | -10,6     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 86,9                | 91,0             | -4,1      | S. O. | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 51,0                | 63,5             | -12,5     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 68,1                | 78,4             | -10,3     | -1,2  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 56,4                | 70,2             | -13,8     | -0,8  | ***                     |
| 18 mois   | 64,2                | 75,7             | -11,5     | -2,1  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -3,3                | -0,2             | -3,1      | -0,4  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.

#### 4.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services d'aide à l'emploi par les prestataires de l'assistance sociale a un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi, quoique léger. En effet, les participants ont déclaré avoir passé en moyenne environ 3 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation, alors que les non-participants y ont passé environ 1 % de leur temps, ce qui se reflète sur les prestations d'assurance-emploi.*

En général, les participants aux services d'aide à l'emploi n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi suivant la participation (environ 3 % de leur temps) et les non-participants encore moins (environ 1 % de leur temps). Des écarts nets significatifs sont toutefois enregistrés pour les périodes à l'étude. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net de 2,2 points de pourcentage (1,1 semaine) est observé. Cet écart passe à 1,5 point de pourcentage (0,4 semaine) dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et à 1,8 point de pourcentage (1,4 semaine) dans les 18 mois suivant cette dernière. Les participants ont donc passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi, même si cela est négligeable. Au moment du sondage, par contre, les participants ne sont pas plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants.

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants ont passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi l'année suivant la participation que les non-participants, pour un écart net de 2,1 points de pourcentage (1,1 semaine) en faveur des participants, lequel est significatif.

**Tableau 4.2.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,2                 | 1,0              | 2,2       | 1,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 2,7                 | 1,1              | 1,5       | 0,4      | **                      |
| 18 mois  | 2,7                 | 0,9              | 1,8       | 1,4      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 3,7                 | 2,8              | 1,0       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,7                 | -0,4             | 2,1       | 1,1      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

Le fait que les participants aient passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi s'est traduit par des prestations d'assurance-emploi en moyenne plus élevées pour ceux-ci comparativement aux non-participants, puisqu'il en découle un écart net significatif de 155 \$ en leur faveur. Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont également touché en moyenne plus de revenus provenant de l'assurance-emploi, alors que les non-participants ont vu leur situation inchangée. Un écart net statistiquement significatif de 188 \$ est ainsi observé en faveur des participants.

**Tableau 4.2.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi pour les participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 237             | 82               | 155       | ***                     |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 196             | 8                | 188       | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

#### 4.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services d'aide à l'emploi recourent dans une plus forte proportion aux services publics d'emploi après la participation, mais cet effet semble se faire surtout sentir à court terme.*

Les participants aux services d'aide à l'emploi, qui étaient prestataire de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation, ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Des écarts nets significatifs en leur faveur sont observés pour l'ensemble des périodes postparticipation cumulatives à l'étude. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, un écart net de 15,1 points de pourcentage est enregistré. Dans les 12 à 18 mois puis dans les 18 mois suivant la fin de leur participation, les écarts nets sont de

6,7 et de 18,4 points de pourcentage respectivement. Aucun écart net significatif n'est observé au moment du sondage, en février 2020, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation. Le recours à ces mesures pourrait donc se faire sentir uniquement à court terme.

En ce qui concerne le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, les mêmes tendances en faveur des participants sont observées, bien qu'il n'y ait pas d'effet statistiquement significatif pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation.

**Tableau 4.2.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 17,7                | 2,6              | 15,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,7                | 4,0              | 6,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 25,0                | 6,6              | 18,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,5                 | 1,3              | 1,1             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 23,2                | 8,2              | 15,0            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,6                 | 6,4              | 2,2             |                            |
| 18 mois                             | 28,8                | 14,3             | 14,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,2                 | 1,8              | 0,4             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.

#### 4.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Les écarts nets des indicateurs de revenu et ceux relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs et en faveur des participants. Cela indique que la participation aux services d'aide à l'emploi par les prestataires de l'assistance sociale a un effet sur ces aspects, puisqu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur situation financière, sociale et professionnelle.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,46 pour les participants et de 3,07 pour les non-participants, indiquant que leur revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces deux groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale participant aux services d'aide à l'emploi ont obtenu un score de 0,32 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. C'est également le cas des non-participants (0,23). L'écart net entre les participants et les non-participants n'est toutefois pas statistiquement significatif, la perception des participants quant au changement de revenu étant donc semblable à celle des non-participants.

Enfin, les données de Revenu Québec pointent dans la même direction que celles du sondage, à savoir que les participants ont obtenu en moyenne des revenus supérieurs à ceux des non-participants en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (écart net de 1 868 \$). En comparaison des non-participants, ils ont aussi plus amélioré leur rémunération totale en 2018 qu'avant leur participation (écart net de 3 722 \$).

**Tableau 4.2.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,46            | 3,07             | 0,39      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,32            | 0,23             | 0,09      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 14 555          | 12 687           | 1 868     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 5 477           | 1 755            | 3 722     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

Les participants aux services d'aide à l'emploi ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants sur l'ensemble des indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation : leur expérience de travail (écart net de 0,14 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,16 point) se sont améliorées. Également, ils sont plus motivés à travailler (écart net de 0,16 point) et à améliorer leur formation (écart net de 0,16 point) que les non-participants, et ils considèrent plus fréquemment que ces derniers que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,46 point).

**Tableau 4.2.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,40            | 0,26             | 0,14      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,44            | 0,28             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,42            | 0,26             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,47            | 0,31             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,90            | 0,58             | 0,32      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,24            | 0,11             | 0,13      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,38            | 0,25             | 0,13      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,20            | 0,03             | 0,18      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,84            | 0,38             | 0,46      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 973 participants et 434 non-participants.*

#### 4.2.8 SYNTHÈSE

La participation aux services d'aide à l'emploi a plusieurs effets positifs pour les prestataires de l'assistance sociale. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation à cette mesure a des effets sur l'insertion en emploi, indiquant ainsi une amélioration de leur situation au regard de la présence en emploi, du temps passé en emploi (qu'il soit à temps plein ou non), des heures travaillées et de la rémunération d'emploi après la participation en comparaison des non-participants, de même qu'une meilleure amélioration de leur situation d'emploi par rapport à l'année précédant la participation que les non-participants.

Les effets des services d'aide à l'emploi sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées et qu'ils y ont en moyenne passé moins de temps. On en déduit que la participation a eu un effet à la baisse sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme. Pour leur part, les indicateurs utilisés pour mesurer le recours au programme d'assurance-emploi indiquent que la mesure à l'étude a un léger effet à ce chapitre. Il ressort aussi de l'analyse que les participants sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi, principalement à court terme. Enfin, la participation génère des améliorations par rapport à la rémunération totale des participants et aux perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle tels que l'expérience de travail, les compétences professionnelles, la motivation et la qualité de vie en général.

### 4.3 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – SERVICES UNITAIRES

#### 4.3.1 ENSEMBLE DES SERVICES UNITAIRES

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants aux services unitaires de la mesure SAE<sup>71</sup>. Ces services s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent du côté des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. Dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi lors d'une approche d'intervention, on retrouve aussi des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement ou encore l'accompagnement dans le cadre d'une autre mesure.

Les analyses ont été réalisées à partir de la principale base de données, soit celle formée des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude, 1 337 ont participé aux services unitaires et 793 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

---

<sup>71</sup> Contrairement aux autres chapitres de résultats, les résultats bruts de ce chapitre diffèrent de ceux présentés dans le rapport sur les effets bruts.

#### 4.3.1.1 INSERTION EN EMPLOI

Quelques indicateurs utilisés démontrent que la participation aux services unitaires a certains effets positifs sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale, notamment sur le temps passé en emploi à temps plein après la participation et sur les changements de la situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation quant au temps passé en emploi, qu'il soit à temps plein ou non, aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi. Pour d'autres indicateurs mesurés sur les périodes postparticipation (présence en emploi, temps en emploi, heures travaillées et rémunération d'emploi), par contre, les participants ne se distinguent pas toujours des non-participants. On ne peut donc pas conclure de façon probante que les services unitaires de la mesure SAE ont un effet sur l'insertion en emploi des participants.

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale participant aux services unitaires de la mesure SAE semblent avoir des taux de présence en emploi légèrement plus élevés que les non-participants de même statut. Toutefois, on observe un écart net significatif de 8,0 points de pourcentage en faveur des participants seulement pour la période de 18 mois suivant la fin de la participation, aucun autre écart net significatif n'étant observé pour les autres périodes à l'étude. La présence en emploi des participants est donc supérieure à celle des non-participants 18 mois après la fin de la participation.

**Tableau 4.3.1.1-1**  
Présence en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,  
prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 35,2                | 31,1             | 4,1             |                            |
| 12 à 18 mois                        | 33,3                | 27,6             | 5,7             |                            |
| 18 mois                             | 40,7                | 32,7             | 8,0             | **                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 31,0                | 25,6             | 5,4             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.

##### B. Temps passé en emploi

Les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au temps passé en emploi après la participation. Les participants et les non-participants ont passé environ le cinquième de leurs temps en emploi 18 mois après la fin de la participation. Par contre, pour le temps passé en emploi à temps plein, les écarts nets sont de 5,4 points de pourcentage (2,8 semaines) dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 7,3 points de pourcentage (1,9 semaine) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois subséquents et de 6,1 points de pourcentage (4,8 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Il convient de noter que tous ces écarts nets sont statistiquement significatifs; les participants ont donc passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein après la participation que les non-participants.



**Tableau 4.3.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 19,5                | 19,8             | -0,3      | -0,1     |                         |
| 12 à 18 mois                         | 25,7                | 21,3             | 4,4       | 1,2      |                         |
| 18 mois                              | 21,1                | 19,6             | 1,5       | 1,1      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 15,1                | 9,7              | 5,4       | 2,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 19,6                | 12,3             | 7,3       | 1,9      | ***                     |
| 18 mois                              | 16,3                | 10,2             | 6,1       | 4,8      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Les participants ont travaillé un nombre moyen d'heures significativement plus élevé que les non-participants uniquement dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation (écart net de 58 heures)<sup>72</sup>. Du côté de la rémunération d'emploi provenant des données du sondage, aucun écart net n'est statistiquement significatif; les participants ne se distinguent donc pas des non-participants pour cet indicateur. Toutefois, les données de rémunération d'emploi provenant de Revenu Québec révèlent que les participants aux services unitaires de la mesure SAE ont eu, en moyenne, des revenus significativement plus élevés que ceux des non-participants.

**Tableau 4.3.1.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 331             | 263              | 68        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 217             | 159              | 58        | **                      |
| 18 mois                                | 543             | 410              | 133       |                         |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 5 024           | 3 974            | 1 050     |                         |
| 12 à 18 mois                           | 3 457           | 2 504            | 952       |                         |
| 18 mois                                | 8 324           | 6 074            | 2 250     |                         |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 7 328           | 4 107            | 3 220     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 6 775           | 3 570            | 3 205     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

<sup>72</sup> Le seuil observé de l'écart net pour les heures travaillées 18 mois après la participation est cependant de 5,3 %, soit près du seuil de signification choisi pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services unitaires de la mesure SAE, la proportion du temps passé en emploi s'est accrue d'environ 6,4 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 2,7 % pour les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 9,1 points de pourcentage (4,7 semaines) en faveur des participants, signifiant que les participants ont plus augmenté leur temps de travail que les non-participants l'année suivant la participation en comparaison de l'année la précédant. Pour la proportion de temps passé en emploi à temps plein, l'écart net se situe à 7,8 points de pourcentage (4,0 semaines de plus), lequel est également significatif. Les participants ont donc aussi plus augmenté leur temps de travail à temps plein que les non-participants.

**Tableau 5.3.1.1-4**  
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants  
aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 6,4                 | -2,7             | 9,1       | 4,7      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 6,4                 | -1,4             | 7,8       | 4,0      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont augmenté d'environ 125 heures le nombre d'heures travaillées dans l'année suivant la fin de leur participation, alors que les heures travaillées auraient diminué (-56 heures) chez les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 181 heures en faveur des participants : les participants ont donc en moyenne plus augmenté leur nombre d'heures travaillées que les non-participants.

Les participants ont également déclaré avoir eu une augmentation de leur revenu d'emploi de 2 189 \$ en moyenne par rapport à l'année précédant la participation, ce qui ne s'est élevé qu'à environ 226 \$ pour les non-participants. Toutefois, l'écart net mesuré en résultant n'est pas significatif. Les données de Revenu Québec sur les différences de rémunération d'emploi démontrent quant à elles une appréciation de 4 585 \$ chez les participants et de 1 077 \$ pour les non-participants, soit un écart net significatif de 3 508 \$ en faveur des participants. En considérant uniquement les revenus associés aux salaires, les participants ont accru leur rémunération de 4 214 \$, alors que la hausse est estimée à 1 050 \$ pour les non-participants. Cela se traduit par un écart net significatif de 3 164 \$ en faveur des participants.

**Tableau 4.3.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi**  
**des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 125             | -56              | 181       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 2 189           | 226              | 1 964     |                         |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 4 585           | 1 077            | 3 508     | ***                     |
| salarié  | 4 214           | 1 050            | 3 164     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

#### 4.3.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé pour les indicateurs traitant des caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation. On doit en conclure que les services unitaires de la mesure SAE n'ont pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation par les prestataires de l'assistance sociale.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

De façon générale, le délai moyen écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants. De plus, il n'y a aucune différence significative entre les participants et les non-participants quant à la proportion d'emplois temporaires, saisonniers et autonomes. L'écart net de l'indicateur traitant de la différence du salaire horaire est également non significatif.

**Tableau 4.3.1.2-1**  
**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services unitaires de la mesure SAE,**  
**prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 10,6            | 11,2             | -0,6      |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 20,3            | 17,1             | 3,2       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 15,6            | 17,3             | -1,7      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 5,2             | 12,8             | -7,6      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 15,2            | 22,1             | -6,9      |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 1,3             | 1,0              | 0,3       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 247 participants et 109 non-participants.*

##### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net significatif concernant les compétences exigées du principal emploi occupé l'année après la participation, son adéquation avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi avec l'expérience ou la formation n'est observé. Tout au plus, les résultats indiquent qu'environ un participant sur deux a déclaré que le principal emploi

occupé l'année après la participation correspondait à son souhait (53,3 %). Pour sa part, le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est, en moyenne, de 2,1, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>73</sup>.

**Tableau 4.3.1.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,1             | 2,1              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 53,3            | 56,4             | 3,1       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,7             | 0,8              | 0,1       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 247 participants et 109 non-participants.

#### 4.3.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Aucun des indicateurs utilisés pour décrire l'emploi détenu au moment du sondage ne présente d'écarts nets qui sont statistiquement significatifs. On en conclut que les services unitaires de la mesure SAE n'ont pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi principal détenu au moment du sondage.

##### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

En ce qui concerne les caractéristiques du principal emploi occupé au moment du sondage, aucun des indicateurs retenus ne présente d'écart net statistiquement significatif malgré l'ampleur de certains d'entre eux. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants ont une proportion similaire de personnes qui ont déclaré avoir occupé un emploi temporaire (9,3 % contre 10,0 %). Les participants sont autant présents dans un emploi saisonnier (11,2 % contre 19,7 %) ou autonome (7,9 % contre 10,9 %) que dans un emploi à temps plein (71,4 % contre 58,2 %). Finalement, les participants travaillent autant d'heures par semaine que les non-participants.

<sup>73</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

**Tableau 4.3.1.3-1**

**Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 9,3             | 10,0             | -0,6      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 11,2            | 19,7             | -8,5      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 7,9             | 10,9             | -3,0      |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 71,4            | 58,2             | 13,1      |                         |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 31,7            | 28,2             | 3,5       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 217 participants et 104 non-participants.

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire**

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants concernant le niveau de compétence, le lien de l'emploi avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers le salaire. Tout au plus, relevons que plus de la moitié des participants (64,6 %) disent que le principal emploi occupé au moment du sondage correspondait à leur souhait.

**Tableau 4.3.1.3-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,1             | 2,4              | -0,3      |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 64,6            | 67,4             | -2,7      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,8             | 0,9              | -0,2      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,9             | 1,9              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 217 participants et 104 non-participants.

**4.3.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE**

La participation aux services unitaires de la mesure SAE a pour effet de diminuer significativement la présence et le temps passé à l'assistance sociale des participants qui en étaient prestataires au début de leur participation. La présence à l'assistance sociale était toujours plus faible lorsque mesurée ponctuellement au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation. Cette réduction n'est toutefois pas présente quand on utilise la différence de temps passé à l'assistance sociale l'année suivant la participation par rapport à l'année qui la précède.

Les prestataires de l'assistance sociale participant aux services unitaires de la mesure SAE ont des taux de présence à l'assistance sociale légèrement moins élevés que les non-participants de même statut dans les périodes suivant la fin de leur participation. L'écart net varie entre -4,5 et -9,9 points de pourcentage, selon la période considérée. Au moment du sondage, en février 2020, soit en moyenne 29 mois suivant la fin de la participation, un peu plus de la moitié des participants (56,0 %) étaient présents à l'assistance sociale comparativement à 66,6 % pour les non-participants. Il en découle un écart net significatif de -10,5 points de pourcentage en faveur des participants, ces derniers étant toujours moins présents à l'assistance sociale que les non-participants à ce moment-là. On peut donc conclure que les effets des services unitaires de la mesure SAE sur le recours à l'assistance sociale semblent encore présents à moyen terme.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé en moyenne près de 70 % de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 mois, entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et, conséquemment, dans les 18 mois suivant leur participation, les non-participants y ont été en moyenne près de 80 % de leur temps. Il en résulte des écarts nets allant de -10,8 à -12,6 points de pourcentage, qui indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé 1 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 1 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant cette dernière. Globalement, les participants ont donc passé 2 mois de moins à l'assistance sociale dans les 18 mois suivant la fin de leur participation comparativement aux non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, il est estimé que les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services unitaires ont, en moyenne, passé 3,3 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie comparativement à une diminution de 1,6 % chez les non-participants; l'écart net qui en résulte n'est toutefois pas statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.1.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 88,8                | 93,3             | -4,5      | S. O. | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 66,1                | 76,0             | -9,9      | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 89,1                | 93,5             | -4,5      | S. O. | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 56,0                | 66,6             | -10,5     | S. O. | **                      |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 71,5                | 82,4             | -10,8     | -1,3  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 60,5                | 73,0             | -12,6     | -0,8  | ***                     |
| 18 mois   | 67,9                | 79,3             | -11,4     | -2,0  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -3,3                | -1,6             | -1,7      | -0,2  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.

#### 4.3.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services unitaires de la mesure SAE augmente légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale ainsi que les montants perçus. Toutefois, le recours à ce programme par les participants et les non-participants demeure marginal.

Les participants aux services unitaires, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé légèrement plus de temps que les non-participants à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de 2,9 points de pourcentage (1,5 semaine) et il se situait à 1,9 point de pourcentage (0,5 semaine) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant cette dernière. Après 18 mois, l'écart net était de 2,3 points de pourcentage, soit 1,8 semaine. Toutes ces différences sont statistiquement significatives.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services unitaires semblent avoir, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (2,4 %). Pour leur part, les non-participants, eux, semblent l'avoir diminué de 0,8 point de pourcentage; il en résulte un écart net de 3,2 points de pourcentage, lequel est statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.1.5-1**

**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,9                 | 1,0              | 2,9       | 1,5      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 3,1                 | 1,2              | 1,9       | 0,5      | **                      |
| 18 mois  | 3,3                 | 1,0              | 2,3       | 1,8      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,6                 | 4,0              | 0,6       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 2,4                 | -0,8             | 3,2       | 1,6      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.

Bien que les participants semblent avoir perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (271 \$ contre 137 \$), l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Quand on compare les prestations de l'année précédant la participation, on remarque toutefois que les participants ont en moyenne plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi que les non-participants (235 \$ contre 11 \$); il en résulte un écart net de 225 \$ en faveur des participants qui est statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.1.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 271             | 137              | 134       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 236             | 11               | 225       | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

#### 4.3.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*La proportion de prestataires de l'assistance sociale qui ont recours aux services publics d'emploi augmente après la participation aux services unitaires de la mesure SAE, et cet effet semble persister à moyen terme.*

Dans la période qui a suivi la participation aux services unitaires de la mesure SAE, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi. Les écarts nets varient de 5,3 à 19,2 points de pourcentage selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus susceptibles de recourir à une mesure à l'étude, mais de façon moins importante. Cela suggère que le recours plus fréquent des participants aux services publics d'emploi persiste surtout à court terme.

**Tableau 4.3.1.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |           |                         |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 16,7                | 2,4              | 14,3      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 10,8                | 2,8              | 8,0       | ***                     |
| 18 mois                             | 24,4                | 5,2              | 19,2      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,6                 | 0,9              | 1,7       | **                      |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 20,9                | 5,7              | 15,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 8,7                 | 3,4              | 5,3       | ***                     |
| 18 mois                             | 26,5                | 8,8              | 17,8      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,3                 | 1,6              | -0,3      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*



#### 4.3.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La presque totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. On note toutefois une appréciation du revenu personnel, de la motivation à travailler et de la perception de la qualité de vie chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel est légèrement supérieur chez les participants que chez les non-participants (3,40 contre 2,94) et cet écart net en faveur des participants est significatif. Par ailleurs, les écarts nets des indicateurs de rémunération totale issus des fichiers de Revenu Québec indiquent que les participants ont amélioré leur sort à ce niveau. Une rémunération totale moyenne additionnelle de 2 671 \$ est enregistrée en faveur des participants et le même phénomène est observé lorsqu'on compare leur situation respective avec l'année précédant leur participation (écart net de 3 514 \$). Pour ces deux cas de figure, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 4.3.1.7-1**  
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,40            | 2,94             | 0,46      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,29            | 0,21             | 0,08      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 14 106          | 11 435           | 2 671     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 4 756           | 1 242            | 3 514     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant aux services unitaires de la mesure SAE affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la majorité des indicateurs évalués portant sur la vie sociale et professionnelle. Seulement trois indicateurs montrent des écarts nets significatifs favorables aux participants. Ainsi, les participants sont plus motivés à travailler après leur participation qu'avant celle-ci en comparaison des non-participants (écart net de 0,10 point), et ils perçoivent plus une amélioration de leur situation économique personnelle (écart net de 0,10 point) et de leur qualité de vie en général (écart net de 0,27 point).

**Tableau 4.3.1.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,35            | 0,29             | 0,06      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,38            | 0,29             | 0,09      |                         |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,37            | 0,27             | 0,10      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,41            | 0,34             | 0,07      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,79            | 0,62             | 0,17      |                         |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,22            | 0,13             | 0,09      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,33            | 0,27             | 0,06      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,17            | 0,07             | 0,10      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,73            | 0,46             | 0,27      | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 705 participants et 428 non-participants.*

#### 4.3.1.8 SYNTHÈSE

La participation aux services unitaires de la mesure SAE a des effets positifs sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. En ce qui concerne l'insertion en emploi, on note des effets positifs et significatifs sur quelques indicateurs considérés (temps passé en emploi à temps plein, rémunération d'emploi, changement de la situation d'emploi). La participation a aussi pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale et son utilisation, et cet effet semble perdurer. S'il est vrai cependant que les participants recourent dans une proportion légèrement supérieure à l'assurance-emploi, l'effet est somme toute modeste. Il ressort aussi de l'analyse que les participants sont plus susceptibles de recourir à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et activités des services publics d'emploi après leur participation. Finalement, bien que les participants ne se distinguent guère des non-participants au chapitre des indicateurs traitant de la vie sociale et professionnelle, des améliorations sont observées chez les participants au regard de la perception de la qualité de vie, de la situation financière et de la motivation à travailler.

#### 4.3.2 SAE – SOUTIEN DE BASE : SERVICES LIÉS À LA RECHERCHE D'EMPLOI (SAEM-V)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à l'activité des services liés à la recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien de base de la mesure SAE. Les services liés à la recherche d'emploi permettent l'accès à de la documentation et le recours à des outils informatiques, une aide-conseil ponctuelle et un soutien technique sur la rédaction notamment de curriculum vitæ, de lettres de présentation et de lettres de remerciement, l'inscription au Placement en ligne<sup>74</sup> et la remise d'une copie papier ou électronique de documents<sup>75</sup>.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 238 ont participé aux services liés à la recherche d'emploi. Ce faible

<sup>74</sup> Québec emploi est le site d'offres d'emploi en ligne du gouvernement du Québec, qui remplace Placement en ligne.

<sup>75</sup> Cela fait surtout référence au curriculum vitæ ou tout document utile en lien avec la recherche d'emploi du candidat.

nombre de participants pourrait affecter la précision des résultats et rendre plus difficile l'identification d'effets significatifs.

Les analyses ont été réalisées à partir de la seconde base de données, soit celle formée des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.3.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi ne démontre pas d'écart net statistiquement significatif. Il est impossible de conclure que la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE améliore l'insertion en emploi des participants.*

##### A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Ainsi, les prestataires de l'assistance sociale participant aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE n'ont pas une présence en emploi différente de celle des non-participants, à tout moment suivant la participation. Les écarts nets se situent entre -3,2 et 3,1 points de pourcentage, mais aucun d'entre eux n'est statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.2.1-1**  
Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 20,8                | 18,6             | 2,2             |                            |
| 12 à 18 mois                        | 19,8                | 16,7             | 3,1             |                            |
| 18 mois                             | 25,4                | 22,6             | 2,8             |                            |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 17,3                | 20,5             | -3,2            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

##### B. Temps passé en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont été employés entre 9,6 % et 13,0 % du temps comparativement à environ 8,4 % et à 13,4 % pour les non-participants. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé en moyenne pratiquement autant de temps en emploi durant les périodes suivant la participation à l'activité que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est significatif d'un point de vue statistique. Le même constat eu égard à la proportion du temps passé en emploi à temps plein se dessine : les écarts nets n'étant pas significatifs, il est estimé que les participants passent en moyenne le même temps en emploi à temps plein que les non-participants après la participation.

**Tableau 4.3.2.1-2**

**Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 9,6                 | 8,4              | 1,2       | 0,6      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 13,0                | 13,4             | -0,4      | -0,1     |                         |
| 18 mois                              | 10,2                | 9,6              | 0,7       | 0,5      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 6,3                 | 4,2              | 2,1       | 1,1      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 9,7                 | 9,7              | 0,1       | 0,0      |                         |
| 18 mois                              | 6,9                 | 5,6              | 1,4       | 1,1      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.*

### **C. Heures travaillées et rémunération d’emploi**

Aucun écart net n’est statistiquement significatif dans cette section.

Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, il est estimé que les participants travaillent en moyenne 48 heures de plus que les non-participants et ont des revenus moyens plus élevés de 830 \$. Ces écarts nets n’étant pas significatifs, cela signifie qu’on ne peut pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant aux heures travaillées et à la rémunération d’emploi. C’est également le cas pour ces indicateurs sur les deux autres périodes postparticipation étudiées : en moyenne, les participants et les non-participants travaillent le même nombre d’heures et obtiennent une rémunération d’emploi similaire.

**Tableau 4.3.2.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 150             | 102              | 48        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 104             | 100              | 4         |                         |
| 18 mois                                | 242             | 195              | 48        |                         |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 2 213           | 1 383            | 830       |                         |
| 12 à 18 mois                           | 1 577           | 1 557            | 20        |                         |
| 18 mois                                | 3 679           | 2 796            | 883       |                         |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.*

**D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération**

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE, la proportion du temps en emploi semble s'être accrue de 3,1 % pour les participants et de 2,2 % pour les non-participants. Or, l'écart net est non significatif, ne pouvant ainsi conclure à une plus grande augmentation du temps en emploi chez les participants que chez les non-participants. Pour ce qui est du temps passé à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est pratiquement nul et non significatif : aucune différence n'est donc observée entre les participants et les non-participants au chapitre de la différence de temps travaillé à temps plein.

**Tableau 4.3.2.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants |           |                         |
| Différence du temps travaillé               | 3,1                 | 2,2              | 0,9       | 0,5                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 2,3                 | 2,4              | -0,1      | 0,0                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.*

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants pour ces deux indicateurs.

**Tableau 4.3.2.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 50              | 25               | 25        |                         |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 796             | 408              | 388       |                         |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.*

#### 4.3.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les faibles effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (42 participants et 148 non-participants).

#### 4.3.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les faibles effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (35 participants et 148 non-participants).

#### 4.3.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE a un effet sur le recours à l'assistance sociale.*

Les prestataires de l'assistance sociale participant aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE ont des taux de présence à l'assistance sociale très semblables à ceux des non-participants, toutes périodes postparticipation confondues, et ils y ont passé en moyenne autant de temps. Les participants ont passé entre 79,4 % et 88,3 % de leur temps à l'assistance sociale suivant leur participation, selon la période postparticipation étudiée. On ne peut donc pas conclure que la participation aux services liés à la recherche d'emploi affecte le recours à l'assistance sociale chez les individus qui y ont participé ni leur utilisation du programme.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services liés à la recherche d'emploi semblent avoir, en moyenne, passé 7,2 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. En comparaison, il y aurait une diminution estimée du temps passé à l'assistance sociale de 4,3 % chez les non-participants. L'écart net qui en résulte n'est cependant pas statistiquement significatif : on ne peut pas conclure que les participants se distinguent des non-participants à ce chapitre.

**Tableau 4.3.2.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 97,5                | 97,7             | -0,2      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 83,8                | 85,4             | -1,6      | S. O. |                         |
| 18 mois   | 97,5                | 97,7             | -0,2      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 74,1                | 74,7             | -0,6      | S. O. |                         |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 88,3                | 89,8             | -1,5      | -0,2  |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 79,4                | 82,4             | -3,1      | -0,2  |                         |
| 18 mois   | 85,3                | 87,3             | -2,0      | -0,4  |                         |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -7,2                | -4,3             | -2,9      | -0,4  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

#### 4.3.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE a un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi ni sur le temps passé à ce programme par les prestataires de l'assistance sociale.

Les participants aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois qui ont suivi la fin de leur participation. Il en va de même pour les non-participants. Ainsi, aucun écart net significatif entre ces deux groupes n'est observé pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, 5,2 % des participants étaient présents à l'assurance-emploi et cette proportion ne diffère pas de la présence à l'assurance-emploi des non-participants (2,5 %), l'écart net n'étant pas significatif non plus.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services liés à la recherche d'emploi, tout comme les non-participants, n'ont pas vraiment passé plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (respectivement 1,2 % et 3,7 % en différence de temps). Il en résulte un écart net non significatif entre ces deux groupes : les participants ne se distinguent donc pas des non-participants concernant le changement de temps passé à l'assurance-emploi.

Tableau 4.3.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,1                 | 4,9              | -1,8      | -0,9     |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 1,9                 | 4,7              | -2,8      | -0,7     |                         |
| 18 mois  | 1,8                 | 4,8              | -3,0      | -2,3     |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,2                 | 2,4              | 2,8       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,2                 | 3,7              | -2,4      | -1,3     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

#### 4.3.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*La proportion de prestataires de l'assistance sociale qui ont recours à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi augmente après la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE. Toutefois, cet effet semble s'atténuer avec le temps.*

Dans les périodes qui ont suivi la fin de la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi. Les écarts nets varient de 5,2 à 9,9 points de pourcentage en faveur des participants et ces écarts sont statistiquement significatifs pour les trois périodes postparticipation cumulatives à l'étude. Cependant, au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, ce recours ne diffère pas de celui des non-participants, ce qui signifie que l'effet semble disparaître à moyen terme.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est statistiquement plus élevée chez les participants dans les 18 mois suivant la fin de la participation (écart net de 7,5 points de pourcentage), mais les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas significatifs pour les autres périodes évaluées.



**Tableau 4.3.2.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |           |                         |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  | pp        |                         |
| 12 mois                             | 9,6                 | 1,6              | 8,0       | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 7,1                 | 2,0              | 5,2       | ***                     |
| 18 mois                             | 13,2                | 3,3              | 9,9       | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,5                 | 0,7              | 0,8       |                         |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 11,7                | 5,7              | 5,9       |                         |
| 12 à 18 mois                        | 3,6                 | 1,5              | 2,1       |                         |
| 18 mois                             | 14,7                | 7,2              | 7,5       | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,0                 | 0,5              | 0,5       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

#### 4.3.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. On ne peut donc pas dire que la participation a un effet sur la vie sociale et professionnelle des participants.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE ont des niveaux similaires d'indicateurs de revenu personnel (écart net de 0,25 point) et de modification du revenu (écart net de -0,03). Le niveau moyen de revenu personnel des participants (2,69) correspond à un revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 inférieur à 10 000 \$.

**Tableau 4.3.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 2,69            | 2,44             | 0,25      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,22            | 0,25             | -0,03     |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

En ce qui concerne les indicateurs évaluant la vie personnelle et professionnelle à la suite de la participation, aucun d'entre eux n'est statistiquement significatif. On en déduit donc que la participation aux services liés à la recherche d'emploi de la mesure SAE n'a pas d'effet sur les aspects de la vie personnelle et professionnelle des participants.

**Tableau 4.3.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,18            | 0,14             | 0,04      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,17            | 0,09             | 0,09      |                         |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,24            | 0,19             | 0,05      |                         |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,28            | 0,15             | 0,13      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,52            | 0,35             | 0,18      |                         |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,17            | 0,04             | 0,13      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,19            | 0,15             | 0,03      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,08            | -0,03            | 0,12      |                         |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,45            | 0,17             | 0,28      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 207 participants et 677 non-participants.

#### 4.3.2.8 SYNTHÈSE

La participation aux services liés à la recherche d'emploi, lesquels font partie du groupe de services unitaires de soutien de base de la mesure SAE, n'a pas d'effet pour les prestataires de l'assistance sociale sur les indicateurs d'intérêt qui mesurent la participation au marché du travail, le recours à l'assistance sociale, celui à l'assurance-emploi et les aspects liés à la vie sociale et professionnelle. Par contre, il ressort que les participants ont plus eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

#### 4.3.3 SAE – SOUTIEN DE BASE : SESSIONS D'INFORMATION (SAEM-I)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à l'activité de sessions d'information du groupe de services unitaires de soutien de base de la mesure SAE. L'objectif principal de cette activité vise à informer les personnes sur les services offerts par les services publics d'emploi dans le but de les mettre en mouvement ou d'accélérer leur retour en emploi.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés au moment de commencer leur participation dans le cadre de cette étude, 303 étaient des participants à cette activité.

Les analyses ont été réalisées à partir de la seconde base de données, soit celle formée des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.3.3.1 INSERTION EN EMPLOI

Pour la totalité des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi, les participants ne se distinguent pas des non-participants. Il est donc impossible de conclure que la participation aux sessions d'information de la mesure SAE améliore l'insertion au marché du travail des participants.

##### A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est significatif dans cette section.

Les prestataires de l'assistance sociale participant aux sessions d'information ont une présence en emploi semblable à celle des non-participants, à tout moment suivant la fin de la participation. Ainsi, dans les mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Selon la période, il est estimé qu'entre 22,1 % et 26,9 % des participants sont en emploi après la participation.

**Tableau 4.3.3.1-1**  
**Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 23,2                | 20,9             | 2,3             |                            |
| 12 à 18 mois                        | 22,1                | 21,2             | 1,0             |                            |
| 18 mois                             | 26,9                | 23,8             | 3,1             |                            |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 23,6                | 21,1             | 2,5             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

##### B. Temps passé en emploi

Aucun écart net n'est significatif dans cette section.

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires de l'assistance sociale participant aux sessions d'information ont été employés entre 12,2 % et 17,1 % du temps comparativement à environ 12,7 % à 16,8 % du temps chez les non-participants. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants semblent avoir passé autant de temps en emploi durant les périodes suivant la participation que les non-participants puisqu'il en résulte qu'aucun écart net significatif n'est observé entre ces deux populations. Par ailleurs, aucun écart net n'est significatif eu égard à la proportion du temps passé en emploi à temps plein; il est estimé que les participants ont été employés à temps plein entre 8,1 % et 12,8 % du temps, selon la période.

**Tableau 4.3.3.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d’information, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 12,2                | 12,7             | -0,5      | -0,3     |                         |
| 12 à 18 mois                         | 17,1                | 16,8             | 0,3       | 0,1      |                         |
| 18 mois                              | 13,0                | 13,6             | -0,6      | -0,4     |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 8,1                 | 7,4              | 0,7       | 0,4      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 12,8                | 10,5             | 2,3       | 0,6      |                         |
| 18 mois                              | 9,3                 | 8,3              | 1,0       | 0,8      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

### C. Heures travaillées et rémunération d’emploi

Les participants ne se distinguent pas des non-participants au regard des heures de travail et de la rémunération d’emploi. Ainsi, au cours de l’année suivant la participation, ces derniers ont travaillé en moyenne 181 heures pour des revenus de 2 459 \$. Sur la période de 18 mois, la moyenne des heures travaillées se situe à 303 heures pour une rémunération de 4 257 \$. Aucun des écarts nets mesurés n’est toutefois statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.3.1-6**  
**Heures travaillées et rémunération d’emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d’information, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 181             | 175              | 6         |                         |
| 12 à 18 mois                           | 134             | 128              | 6         |                         |
| 18 mois                                | 303             | 297              | 6         |                         |
| <b>Rémunération d’emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 2 459           | 2 467            | -8        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 2 262           | 1 814            | 447       |                         |
| 18 mois                                | 4 257           | 4 069            | 188       |                         |
| <b>Rémunération d’emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne la différence du temps passé en emploi et du temps passé en emploi à temps plein, puisque les écarts nets mesurés ne sont pas significatifs. Chez les participants, il ne semble pas y avoir vraiment de changement de temps en emploi (-1,6 %) et en emploi à temps plein (1,0 %), entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation.

**Tableau 4.3.3.1-7**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | -1,6                | -0,5             | -1,1      | -0,6     |                         |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 1,0                 | -0,1             | 1,1       | 0,6      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

En ce qui concerne les différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi entre l'année précédant la participation et celle la suivant, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Chez les participants, le nombre d'heures travaillées (-8) et la rémunération d'emploi (-172) ont peu changé entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation.

**Tableau 4.3.3.1-8**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | -8              | -28              | 19        |                         |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | -172            | 52               | -224      |                         |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### 4.3.3.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (63 participants et 198 non-participants).

#### 4.3.3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (64 participants et 192 non-participants).

#### 4.3.3.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs relatifs au recours à l'assistance sociale et au temps passé sur ce programme indiquent peu d'écart nets significatifs entre les participants et les non-participants. Par rapport à l'année précédant la participation, les participants ont en moyenne plus augmenté leur temps passé à l'assistance sociale l'année suivant la participation que les non-participants. Néanmoins, dans les 12 à 18 mois après la participation, ils sont proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants et ils y ont passé en moyenne moins de temps que ces derniers. On ne peut donc pas conclure que la participation aux sessions d'information de la mesure SAE a beaucoup d'effets sur le recours à l'assistance sociale pour les prestataires de ce programme.*

L'analyse de la présence à l'assistance sociale après la participation aux sessions d'information ne permet pas de déceler que cette activité de la mesure SAE a un effet sur le recours à l'assistance sociale chez les participants, sauf pour la période des 12 à 18 mois après la participation. De fait, un écart net significatif de -6,2 points de pourcentage est estimé, démontrant que les participants aux sessions d'information sont proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants dans les 12 à 18 mois après la participation. Le même constat est également fait lorsqu'on considère le temps passé à l'assistance sociale, où seul l'écart net de -7,8 points de pourcentage est significatif pour la période des 12 à 18 mois après la participation, soulevant ainsi le fait que les participants ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants au cours de cette période.

Finalement, en comparant le temps passé à l'assistance sociale l'année suivant la participation à celui l'année la précédant, il est constaté que les participants ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Il en résulte un écart net statistiquement significatif de 7,5 points de pourcentage (soit près d'un mois de plus) du temps passé à l'assistance sociale chez les participants.

**Tableau 4.3.3.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 96,3                | 95,6             | 0,7       | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 75,6                | 81,8             | -6,2      | S. O. | **                      |
| 18 mois   | 96,3                | 95,8             | 0,6       | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 66,8                | 70,0             | -3,2      | S. O. |                         |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 84,4                | 85,6             | -1,1      | -0,1  |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 71,6                | 79,4             | -7,8      | -0,5  | **                      |
| 18 mois   | 80,1                | 83,5             | -3,3      | -0,6  |                         |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | 3,4                 | -4,1             | 7,5       | 0,9   | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### 4.3.3.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs traitant du recours à l'assurance-emploi ne permettent pas de conclure que la participation aux sessions d'information de la mesure SAE a un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi chez les prestataires qui y ont participé.*

Les participants aux sessions d'information de la mesure SAE, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ne se distinguent pas des non-participants sur les différents indicateurs portant sur l'assurance-emploi. Tout au plus, on constate que les participants, tout comme les non-participants, n'y ont guère eu recours en y ayant passé en moyenne qu'une faible proportion de leur temps à chaque période postparticipation (environ 3,0 %) et en y étant que faiblement présents au 29<sup>e</sup> mois après la participation (4,1 %).

**Tableau 4.3.3.5-1**

**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                   |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois   | 3,9                 | 2,1              | 1,8       | 0,9      |                         |
| 12 à 18 mois  | 2,8                 | 2,2              | 0,6       | 0,1      |                         |
| 18 mois   | 3,5                 | 2,1              | 1,4       | 1,1      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b>  | 4,1                 | 2,9              | 1,2       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi (%)</b> | 2,1                 | 0,7              | 1,4       | 0,7      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### 4.3.3.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale participent davantage aux services publics d'emploi après la participation aux sessions d'information de la mesure SAE que les non-participants. Toutefois, cet effet semble se faire sentir à court terme uniquement, puisqu'aucun écart net n'est significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois suivant la fin de la participation.*

Dans les mois qui ont suivi la fin de la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi. L'écart net se situe à 12,3 points de pourcentage 12 mois après la fin de la participation, à 7,5 points de pourcentage pendant la période couvrant les 12 à 18 mois subséquents et à 16,2 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Ces écarts nets sont tous statistiquement significatifs. Au moment du sondage, les résultats indiquent qu'une très faible proportion de participants a eu recours à des mesures visées des services publics d'emploi, ce qui indique que l'effet de la participation semble se faire sentir surtout à court terme.

Par ailleurs, la présence à d'autres mesures ou activités que celles à l'étude est également plus élevée dans les 12 mois après la participation (13,1 points de pourcentage) et les 18 mois après celle-ci (12,7 points de pourcentage) pour les participants. À noter qu'au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, il n'y a pas d'écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants pour cet indicateur.

**Tableau 4.3.3.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 16,6                | 4,3              | 12,3            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,4                | 4,0              | 7,5             | ***                        |
| 18 mois                             | 24,4                | 8,1              | 16,2            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,5                 | 0,6              | 0,9             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,5                | 5,4              | 13,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 4,4                 | 3,7              | 0,7             |                            |
| 18 mois                             | 21,8                | 9,0              | 12,7            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 0,7                 | 0,7              | 0,0             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### 4.3.3.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Peu d'indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle présentent des écarts nets statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Les participants aux sessions d'information de la mesure SAE ne se distinguent donc pas vraiment des non-participants sur la plupart des aspects mesurés. La perception de la qualité de vie des participants après leur participation s'est cependant plus améliorée que celle des non-participants, lorsque comparée avec la situation prévalant avant la participation; ce sont essentiellement la vie familiale et la confiance en soi qui se sont le plus modifiées positivement.*

La participation n'a pas eu d'effet significatif sur les indicateurs de revenu personnel ou de modification du revenu. À titre indicatif, les moyennes des indicateurs de revenu indiquent que les participants et les non-participants ont eu en moyenne un revenu inférieur à 10 000 \$ en 2019.

**Tableau 4.3.3.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de<br>signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|----------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                            |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 2,72            | 2,79             | -0,07     |                            |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,24            | 0,19             | 0,05      |                            |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                      |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.



Parmi les autres indicateurs de la vie sociale et professionnelle, trois d'entre eux présentent des écarts nets statistiquement significatifs en faveur des participants. En comparaison avec la situation qui prévalait avant la participation, c'est principalement la qualité de vie des participants qui s'est plus améliorée que celle des non-participants l'année suivant la participation (écart net de 0,37 point). Et la qualité de vie est composée de deux aspects qui se sont individuellement aussi améliorés : la vie familiale (écart net de 0,15 point) et la confiance en soi (écart net de 0,11 point).

**Tableau 4.3.3.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,21            | 0,18             | 0,03      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,20            | 0,16             | 0,04      |                         |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,19            | 0,16             | 0,03      |                         |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,22            | 0,22             | 0,00      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,41            | 0,40             | 0,02      |                         |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,16            | 0,01             | 0,15      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,25            | 0,15             | 0,11      | **                      |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,08            | 0,00             | 0,08      |                         |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,52            | 0,14             | 0,37      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 271 participants et 832 non-participants.

#### 4.3.3.8 SYNTHÈSE

L'activité de session d'information du groupe de services unitaires de soutien de base de la mesure SAE n'a pas d'effet probant sur pratiquement l'ensemble des indicateurs retenus. Que ce soit pour l'insertion en emploi, le recours à l'assurance-emploi ou encore la plupart des éléments de la vie sociale et professionnelle considérés, les participants à cette activité ne se distinguent pas des non-participants. Par contre, des effets nets significatifs en faveur des participants sont observés pour le recours aux services publics d'emploi dans les mois qui ont suivi la fin de la participation, mais ces effets semblent ne se faire sentir qu'à court terme, soit dans les 18 mois suivant la fin de la participation. L'effet sur le recours à l'assistance sociale est, quant à lui, mitigé.

#### 4.3.4 SAE – ÉVALUATION SPÉCIALISÉE : ORIENTATION (SAEM-T)

Les résultats présentés dans cette section traitent des participants à l'activité d'orientation, faisant partie du groupe de services unitaires d'évaluation spécialisée de la mesure SAE. Ces services peuvent porter sur l'orientation scolaire et professionnelle, individuelle ou en groupe, la validation et la confirmation du choix professionnel, et le bilan des compétences.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 266 ont participé à l'évaluation spécialisée de la mesure SAE.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu

Québec. Rappelons que l'utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d'un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables. Néanmoins, un faible effectif demeure avec cette seconde base de données, ce qui affecte la précision des résultats et rend plus difficile la détection d'effets significatifs.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.3.4.1 INSERTION EN EMPLOI

*Outre les écarts nets significatifs observés en faveur des participants sur la présence en emploi dans les 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage, aucun des autres indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi ne présentent d'écarts nets significatifs.*

*On ne peut donc pas conclure que la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation a un fort effet sur l'insertion en emploi.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants dans les 18 mois suivant la fin de la participation (39,8 % contre 30,2 %) et au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation (35,2 % contre 25,0 %). Il en résulte des écarts nets significatifs d'environ 10 points de pourcentage pour ces deux périodes. Par contre, les participants ne se distinguent pas des non-participants au regard de la présence en emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation et dans les 12 à 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 4.3.4.1-1**  
Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 32,6                | 26,3             | 6,3             |                            |
| 12 à 18 mois                        | 32,6                | 27,3             | 5,3             |                            |
| 18 mois                             | 39,8                | 30,2             | 9,6             | **                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 35,2                | 25,0             | 10,1            | **                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

##### B. Temps passé en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. On ne peut donc pas conclure que les participants diffèrent des non-participants à l'égard du temps passé en emploi et du temps passé en emploi à temps plein.

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont été employés entre 15,7 % et 25,2 % du temps. Les participants ont passé pratiquement autant de temps en emploi que les non-participants durant les

périodes suivant la fin de la participation. Ce constat, eu égard à la proportion du temps en emploi, prévaut également lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein.

**Tableau 4.3.4.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 15,7                | 15,6             | 0,1       | 0,1      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 25,2                | 20,4             | 4,9       | 1,3      |                         |
| 18 mois                              | 18,7                | 16,7             | 2,0       | 1,5      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 11,9                | 11,0             | 0,9       | 0,5      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 19,5                | 13,9             | 5,6       | 1,5      |                         |
| 18 mois                              | 14,1                | 11,6             | 2,5       | 2,0      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude, les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas significatifs, ni pour les heures travaillées ni pour la rémunération d'emploi. Ainsi, au cours des mois suivant la participation, les participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation ne semblent pas travailler davantage d'heures ou gagner des revenus supérieurs à ceux des non-participants.

**Tableau 4.3.4.1-3**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 260             | 260              | 0         |                         |
| 12 à 18 mois                           | 223             | 170              | 53        |                         |
| 18 mois                                | 481             | 420              | 62        |                         |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 3 803           | 3 639            | 164       |                         |
| 12 à 18 mois                           | 3 516           | 2 533            | 983       |                         |
| 18 mois                                | 7 231           | 5 896            | 1 335     |                         |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

**D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération**

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants en ce qui concerne le temps travaillé et le temps travaillé à temps plein. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants sur ces aspects.

**Tableau 4.3.4.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 6,7                 | 3,7              | 3,0       | 1,6      |                         |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 4,9                 | 2,8              | 2,1       | 1,1      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

Pour ce qui est des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi, malgré la présence d'écarts nets positifs de 46 heures travaillées et de 1 138 \$ en faveur des participants, ceux-ci ne sont pas statistiquement significatifs et ne peuvent être interprétés comme un effet de la participation.

Tableau 4.3.4.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 104             | 58               | 46        |                         |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 1 939           | 801              | 1 138     |                         |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.

#### 4.3.4.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les faibles effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (78 participants et 153 non-participants).

#### 4.3.4.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les faibles effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (84 participants et 145 non-participants).

#### 4.3.4.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés pour mesurer l'effet de la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation sur le recours à l'assistance sociale ne permettent pas de conclure que cette mesure diminue le recours à ce programme. Tout au plus, on constate un écart net significatif en faveur des participants au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne après la participation. Par contre, les participants y ont passé moins de temps en moyenne que les non-participants, que ce soit 12 mois après la participation, pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la participation ou durant l'ensemble des 18 mois.*

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation n'ont pas d'écart net significatif avec les non-participants au regard de la présence à l'assistance sociale dans les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation. Toutefois, le taux de présence à l'assistance sociale au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, est plus faible chez les participants que chez les non-participants (44,5 % contre 59,1 %), et il en résulte un écart net significatif de -14,6 points de pourcentage en leur faveur. Par contre, les participants ont passé significativement moins de temps à l'assistance sociale en moyenne que les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (-6,9 points de pourcentage), pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation (-9,7 points de pourcentage) et pendant l'ensemble des 18 mois suivant cette dernière (-7,8 points de pourcentage) puisque, pour toutes ces périodes, les écarts nets enregistrés sont statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant la participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation n'ont pas vraiment passé moins de temps à l'assistance sociale après la participation que les non-participants, puisque l'écart net enregistré n'est pas significatif.

**Tableau 4.3.4.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure**  
**SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 89,1                | 90,4             | -1,3      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 64,3                | 72,3             | -8,0      | S. O. |                         |
| 18 mois   | 89,9                | 90,5             | -0,6      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 44,5                | 59,1             | -14,6     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 71,1                | 78,0             | -6,9      | -0,8  | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 57,2                | 66,9             | -9,7      | -0,6  | **                      |
| 18 mois   | 66,5                | 74,3             | -7,8      | -1,4  | **                      |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -3,0                | -6,3             | 3,3       | 0,4   |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

#### 4.3.4.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation augmente ou diminue le recours au programme d'assurance-emploi ou le temps passé à l'assurance-emploi chez les prestataires de l'assistance sociale.*

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Les participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont pas vraiment passé de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (au plus 5 % de leur temps). Lorsqu'on compare leur situation avec celle des non-participants, les résultats indiquent qu'ils ne se distinguent pas des non-participants à ce chapitre, puisqu'aucun des écarts nets mesurés n'est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à l'activité d'orientation du service d'évaluation spécialisée semblent avoir, en moyenne, passé plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (1,3 %) que les non-participants (0,5 %). Il en résulte un écart net de 0,9 point de pourcentage, lequel n'est pas statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.4.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure**  
**SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,3                 | 2,1              | 1,2       | 0,6      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 2,6                 | 2,0              | 0,6       | 0,2      |                         |
| 18 mois  | 3,1                 | 2,0              | 1,0       | 0,8      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,0                 | 2,9              | 2,1       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,3                 | 0,5              | 0,9       | 0,5      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.*

#### 4.3.4.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont davantage recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation à la mesure SAE : Évaluation spécialisée : orientation. Cet effet semble toutefois s'atténuer à moyen terme, puisque les écarts nets mesurés au moment du sondage ne sont pas significatifs.*

Dans la période qui a suivi la participation à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi dans le 12 mois suivant la fin de la participation (écart net de 21,6 points de pourcentage) ou dans les 18 mois suivant cette dernière (écart net de 22,4 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, l'écart net mesuré n'est pas significatif.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est significativement plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (8,8 points de pourcentage), pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation (4,3 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant cette dernière (12,4 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, le recours à ces mesures ou activités est faible et ne diffère pas de celui des non-participants, ce qui signifie que l'effet pourrait disparaître à moyen terme.

**Tableau 4.3.4.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 25,6                | 4,1                  | 21,6            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,5                | 6,5                  | 4,0             |                            |
| 18 mois                             | 32,4                | 9,9                  | 22,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,1                 | 0,8                  | 1,3             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 17,2                | 8,4                  | 8,8             | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,0                 | 3,7                  | 4,3             | **                         |
| 18 mois                             | 24,4                | 12,0                 | 12,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 0,8                 | 1,5                  | -0,6            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.

**4.3.4.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

*La participation à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation a induit plusieurs effets sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Chaque effet est positif et on note notamment un accroissement des indicateurs liés à la santé financière de l'individu, aux compétences professionnelles, à l'expérience de travail, à la motivation et à la qualité de vie.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation ont des niveaux d'indicateurs de revenu personnel et de modification du revenu plus élevés que les non-participants, les écarts nets respectifs étant de 0,51 et 0,18 point, tous deux statistiquement significatifs. Le niveau de revenu de 3,55 correspond à un revenu personnel total avant impôts en 2019 se situant dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$. L'écart net positif de modification du revenu indique que les participants ont plus perçu que les non-participants une amélioration de leur revenu l'année après la participation par rapport à l'année la précédant.

**Tableau 4.3.4.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                      | Écart net | Indice de<br>signification |
|---|-----------------|----------------------|-----------|----------------------------|
|   | Participants    | Non-<br>participants |           |                            |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,55            | 3,04                 | 0,51      | ***                        |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,38            | 0,20                 | 0,18      | **                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.                | S. O.     | S. O.                      |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.                | S. O.     | S. O.                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.

Plusieurs indicateurs de la vie personnelle et professionnelle sont statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent plus une



amélioration de leur expérience de travail (écart net de 0,16 point), de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,25 point), de leur motivation (écart de 0,27 point) et de leur qualité de vie (écart de 0,35 point). Les deux aspects mesurés de la motivation sont meilleurs chez les participants que chez les non-participants : la motivation à travailler et celle à améliorer sa formation. La plus grande amélioration de la qualité de vie chez les participants semble plus émerger d'une meilleure amélioration de la situation économique personnelle, sans exclure toutefois le rôle joué par les deux autres aspects.

**Tableau 4.3.4.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Évaluation spécialisée : orientation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,32             | 0,16      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,56            | 0,31             | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,49            | 0,35             | 0,14      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,53            | 0,40             | 0,13      | **                      |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,03            | 0,76             | 0,27      | **                      |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,33            | 0,22             | 0,11      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,41            | 0,34             | 0,07      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,25            | 0,10             | 0,14      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,01            | 0,67             | 0,35      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 239 participants et 797 non-participants.

#### 4.3.4.8 SYNTHÈSE

La participation au groupe de services unitaires d'évaluation spécialisée de la mesure SAE n'a pas vraiment d'effet sur l'insertion en emploi. Outre les écarts nets significatifs observés en faveur des participants sur la présence en emploi dans les 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage, aucun des autres indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi ne présente d'écart net significatif. Du côté du recours à l'assistance sociale, les indicateurs ne permettent pas de conclure hors de tout doute que cette mesure en diminue le recours. Tout au plus, on constate une plus faible présence à l'assistance sociale chez les participants que chez les non-participants au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne après la participation. Par contre, les participants ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants dans les périodes postparticipation à l'étude. Par ailleurs, les participants utilisent davantage les services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet semble se faire surtout sentir à court terme car, au moment du sondage, une très faible proportion de participants a utilisé un service public d'emploi. Finalement, on note de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants (la qualité de vie, la santé financière, la motivation, les compétences professionnelles et l'expérience de travail).

#### 4.3.5 SAE – SOUTIEN STRUCTURÉ : STRATÉGIE DE RECHERCHE D’EMPLOI (SAEM-E)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à l’activité de stratégie de recherche d’emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE. Cette activité se présente comme un programme de counseling d’emploi qui vise à favoriser la mise en mouvement des personnes dans le cadre d’une dynamique de recherche d’emploi.

Parmi les 3 029 prestataires de l’assistance sociale au moment de commencer leur participation ayant répondu au sondage, 205 ont participé à l’activité de stratégie de recherche d’emploi du service de soutien structuré de la mesure SAE.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu’ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d’Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Rappelons que l’utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d’un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d’Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables. Néanmoins, un faible effectif demeure avec cette seconde base de données, ce qui affecte la précision des résultats et rend plus difficile la détection d’effets significatifs.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d’un tableau à l’autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l’appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l’assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

##### 4.3.5.1 INSERTION EN EMPLOI

*L’ensemble des indicateurs évalués pour mesurer l’insertion en emploi présentent des écarts nets positifs et significatifs en faveur des participants. Il en résulte que l’activité de stratégie de recherche d’emploi a bel et bien un effet positif sur la présence en emploi, le temps passé en emploi (qu’il soit à temps plein ou non), les heures travaillées et la rémunération d’emploi. L’effet perdure à moyen terme, et il est significatif même lorsque la situation d’emploi de l’année précédant la participation est considérée, signifiant des changements quant à la situation d’emploi plus favorables aux participants qu’aux non-participants.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l’assistance sociale participant à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants en tout temps. Les écarts nets se situent entre 17,7 et 23,4 points de pourcentage, mesurés sur les périodes postparticipation cumulatives, et sont significatifs pour toutes ces trois périodes considérées. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, l’écart net s’affiche à 14,1 points de pourcentage, lequel est également significatif.

**Tableau 4.3.5.1-1**  
**Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |  | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|--|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants | pp        |  |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |           |  |                         |
| 12 mois                             | 58,6                | 39,2             | 19,3      |  | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 58,9                | 41,2             | 17,7      |  | ***                     |
| 18 mois                             | 68,0                | 44,5             | 23,4      |  | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 50,0                | 35,9             | 14,1      |  | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Suivant la fin de leur participation, les participants ont été employés entre 38,9 % et 45,6 % du temps selon la période postparticipation considérée, comparativement à environ 24,8 % à 33,6 % pour les non-participants. Comparativement aux non-participants, les participants ont ainsi passé en moyenne plus de temps en emploi durant les périodes suivant la participation, et tous les écarts nets sont significatifs d’un point de vue statistique. L’analyse du temps passé en emploi à temps plein est également positive, puisque les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein durant les trois périodes considérées. Les participants bénéficient d’un écart net de 13,7 points de pourcentage (7,1 semaines) après les 12 premiers mois suivant la fin de la participation, de 13,0 points de pourcentage (3,4 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation, et de 15,2 points de pourcentage (11,8 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 4.3.5.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 38,9                | 24,8             | 14,1      | 7,3      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 45,6                | 33,6             | 12,1      | 3,1      | **                      |
| 18 mois                              | 40,8                | 27,0             | 13,8      | 10,8     | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 33,8                | 20,1             | 13,7      | 7,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 38,3                | 25,3             | 13,0      | 3,4      | **                      |
| 18 mois                              | 36,0                | 20,8             | 15,2      | 11,8     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des mois suivant la participation, les participants ont travaillé davantage d'heures en moyenne que les non-participants, ce qui s'est aussi traduit par une rémunération d'emploi plus élevée pour ceux-ci. Les écarts nets étaient de 281 heures et 6 357 \$ en leur faveur dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 118 heures et 3 396 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et, finalement, de 426 heures et 10 978 \$ après 18 mois. Pour l'ensemble des périodes à l'étude, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 4.3.5.1-3**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 720             | 439              | 281       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 407             | 289              | 118       | **                      |
| 18 mois                                | 1 115           | 689              | 426       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 11 256          | 4 899            | 6 357     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 7 419           | 4 023            | 3 396     | ***                     |
| 18 mois                                | 18 941          | 7 963            | 10 978    | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, la proportion du temps en emploi s'est accrue en moyenne de 18,4 % pour les participants, alors qu'elle semble avoir diminué pour les non-participants. Il en résulte un écart net de 19,0 points de pourcentage (9,9 semaines) entre les deux groupes, lequel est statistiquement significatif : comparativement aux non-participants, les participants ont ainsi plus augmenté leur temps travaillé l'année suivant la participation par rapport à celle la précédant. Le même phénomène est observé pour le temps passé en emploi à temps plein. Un écart net significatif de 18,8 points de pourcentage est observé en faveur des participants (9,8 semaines).

**Tableau 9.3.5.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |     |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|-----|
|   | Participants        | Non-participants |           |                         |     |
|   |                     |                  | pp        | Semaines                |     |
| Différence du temps travaillé               | 18,4                | -0,6             | 19,0      | 9,9                     | *** |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 17,5                | -1,3             | 18,8      | 9,8                     | *** |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.

En observant les différences d'heures travaillées et de rémunération, des écarts nets positifs de 408 heures travaillées et de 7 901 \$ en faveur des participants sont observés, ce qui continue de confirmer l'effet de la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi sur les autres indicateurs d'emploi utilisés. L'amélioration de la situation d'emploi des participants quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi a été meilleure que celle des non-participants.

**Tableau 4.3.5.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 363             | -45              | 408       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 7 181           | -720             | 7 901     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.

#### 4.3.5.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants pour les indicateurs qui traitent des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention de l'emploi, le type d'emploi, le salaire horaire ou encore les compétences exigées et le lien de l'emploi avec l'expérience de travail ou la formation, les participants ne se distinguent pas des non-participants. On ne peut donc pas conclure que la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a des effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation par les prestataires de l'assistance sociale.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Bien que le délai moyen écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi semble plus faible pour les participants que pour les non-participants, cet écart net n'est pas statistiquement significatif. De plus, il n'y a aucune différence significative sur le type d'emploi occupé entre ces deux populations. De surcroît, il n'y a pas de différence au regard du salaire horaire entre les participants et les non-participants.

**Tableau 4.3.5.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 6,2             | 8,2              | -2,0      |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 19,0            | 17,5             | 1,5       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 11,0            | 10,4             | 0,6       |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 3,9             | 5,2              | -1,3      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 16,1            | 15,4             | 0,7       |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 1,6             | -0,1             | 1,7       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 111 participants et 194 non-participants.

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Les participants et les non-participants ont occupé un emploi ayant un niveau de compétence similaire (2,2 contre 2,0), correspondant à une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. En ce qui concerne le lien de l'emploi avec l'expérience ou avec la formation, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants puisqu'aucun écart net significatif n'est enregistré. Enfin, même si les participants semblent plus satisfaits de leur emploi (51,5 %) que les non-participants (43,8 %), on ne peut pas affirmer que la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi en est à l'origine puisque l'écart net de 7,7 points de pourcentage est non significatif.

**Tableau 4.3.5.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,2             | 2,0              | 0,2       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 51,5            | 43,8             | 7,7       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,9             | 0,6              | 0,2       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,8             | 0,6              | 0,2       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 111 participants et 194 non-participants.

**4.3.5.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE**

Ces résultats ne sont pas publiés vu les faibles effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (93 participants et 183 non-participants).

#### 4.3.5.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*L'effet de la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi sur la présence à l'assistance sociale est tangible à une seule période postparticipation, soit dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, où un écart net statistiquement significatif est détecté. Pour les autres périodes, ces participants ne se distinguent pas des non-participants. Toutefois, une plus faible proportion de temps passé à l'assistance sociale chez les participants que chez les non-participants est relevée à chaque période postparticipation évaluée. On constate que la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a un effet sur le temps passé à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.*

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi ne se distinguent pas vraiment des non-participants en ce qui concerne la présence à l'assistance sociale à la suite de la participation. Outre la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, pour laquelle un écart net significatif en faveur des participants est observé (-11,7 points de pourcentage), aucun écart net significatif n'est observé pour les autres périodes postparticipation à l'étude<sup>76</sup>. Les participants ont toutefois passé significativement moins de temps en moyenne à l'assistance sociale que les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (-14,5 points de pourcentage), dans les 12 à 18 mois subséquents (-13,1 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la fin de la participation (-14,0 points de pourcentage).

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure ont passé en moyenne 8,2 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie; chez les non-participants, il s'agit d'une diminution moyenne de 3,1 %. Toutefois, l'écart net qui en résulte n'est pas statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.5.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 75,0                | 79,8             | -4,8      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 44,0                | 55,7             | -11,7     | S. O. | **                      |
| 18 mois   | 75,5                | 80,0             | -4,4      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 33,2                | 43,2             | -10,0     | S. O. |                         |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 48,6                | 63,1             | -14,5     | -1,7  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 38,0                | 51,1             | -13,1     | -0,8  | ***                     |
| 18 mois   | 45,1                | 59,1             | -14,0     | -2,5  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -8,2                | -3,1             | -5,1      | -0,6  |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.*

<sup>76</sup> Le seuil observé du test pour la présence ponctuelle à l'assistance sociale est de 5,7 %, tout près du seuil de signification de 5 %.

#### 4.3.5.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a des effets sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. En effet, la majorité des indicateurs ne présente pas d'écart nets significatifs entre les participants et les non-participants, outre une présence ponctuelle à l'assurance-emploi au moment du sondage plus élevée chez les participants que chez les non-participants, quoique relativement modeste.*

À la suite de la participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, une faible proportion de participants a déclaré avoir passé du temps à l'assurance-emploi. Il en va de même pour les non-participants. Ainsi, pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude, aucun écart net significatif n'est enregistré. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la proportion de participants présents à l'assurance-emploi est significativement supérieure à celle des non-participants, pour un écart net de 7,9 points de pourcentage.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi semblent avoir, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (3,1 %). Pour leur part, les non-participants semblent avoir connu une hausse d'environ 0,8 % du temps passé à l'assurance-emploi. Il en résulte un écart net de 2,3 points de pourcentage, mais qui n'est pas statistiquement significatif.

**Tableau 4.3.5.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 4,4                 | 3,1              | 1,3       | 0,7      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 4,2                 | 2,9              | 1,3       | 0,3      |                         |
| 18 mois  | 4,2                 | 3,0              | 1,1       | 0,9      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 10,0                | 2,1              | 7,9       | S. O.    | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 3,1                 | 0,8              | 2,3       | 1,2      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.

#### 4.3.5.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont davantage recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi. Cet effet semble toutefois s'atténuer à moyen terme.*

Suivant la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir aux services publics d'emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation (9,5 points de pourcentage), pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation (5,1 points de pourcentage) ou en prenant en compte les 18 mois suivant cette dernière (12,5 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

L'utilisation des autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi est statistiquement plus élevée pour les participants que pour les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation



(17,8 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant cette dernière (16,1 points de pourcentage). Cependant, au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, le recours ponctuel est faible et ne diffère pas de celui des non-participants, ce qui pourrait signifier que l'effet se fasse surtout sentir à court terme.

**Tableau 4.3.5.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 13,6                | 4,1                  | 9,5             | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 9,2                 | 4,1                  | 5,1             | **                         |
| 18 mois                             | 20,7                | 8,2                  | 12,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,6                 | 0,7                  | 0,9             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 25,0                | 7,2                  | 17,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 7,6                 | 6,1                  | 1,5             |                            |
| 18 mois                             | 29,3                | 13,3                 | 16,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 0,5                 | 0,7                  | -0,2            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.

#### 4.3.5.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure SAE a induit plusieurs effets positifs sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Une amélioration du niveau de revenu personnel, des compétences professionnelles et de la motivation à améliorer sa formation ainsi qu'une hausse de la qualité de vie, liée notamment à une amélioration de la vie familiale et de la situation économique personnelle, sont observées. On en conclut donc que la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a eu des effets positifs sur ces dimensions.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi ont un niveau moyen d'indicateur de revenu personnel (4,41 contre 3,46) supérieur à celui des non-participants, l'écart net de 0,95 point étant significatif. Le niveau moyen de revenu estimé correspond à un revenu personnel s'établissant dans la tranche de 15 000 \$ à 20 000 \$ pour les participants, alors que celui des non-participants est estimé entre 10 000 \$ et 15 000 \$.

**Tableau 4.3.5.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 4,41            | 3,46             | 0,95      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,40            | 0,28             | 0,12      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.*

Les participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants sur plusieurs indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant pratiquement tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s’est améliorée à la suite de leur participation par rapport à leur situation avant leur participation. Ainsi, ils sont plus nombreux à avoir déclaré des améliorations au regard de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,17 point), de leur motivation à améliorer leur formation (écart net de 0,16 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,58 point).

**Tableau 4.3.5.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires de l’assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l’expérience de travail (-1 à 1)                | 0,50            | 0,43             | 0,07      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,58            | 0,41             | 0,17      | **                      |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,47            | 0,40             | 0,08      |                         |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,57            | 0,41             | 0,16      | **                      |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,06            | 0,82             | 0,24      | **                      |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,33            | 0,16             | 0,17      | **                      |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,52            | 0,39             | 0,13      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,35            | 0,12             | 0,23      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,25            | 0,67             | 0,58      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 191 participants et 790 non-participants.*

#### 4.3.5.8 SYNTHÈSE

La participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE a eu des effets positifs sur les indicateurs relatifs à l'emploi. Tous les indicateurs utilisés (présence en emploi, temps en emploi à temps plein ou non, heures travaillées et rémunération d'emploi) indiquent un effet positif lié à cette activité pour les participants. L'effet est présent à court et moyen terme et demeure lorsqu'on compare leur situation entre l'année précédant la participation et celle la suivant, soulignant au passage que la situation d'emploi des participants s'est plus améliorée que celle des non-participants. Même si les participants ne se distinguent pas vraiment des non-participants quant au recours à l'assistance sociale, la participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi a permis aux participants de passer moins de temps à l'assistance sociale après la participation que les non-participants. De plus, les participants ont davantage utilisé les services publics d'emploi à la suite de la participation. Toutefois, cet effet semble se faire sentir surtout à court terme. Finalement, la participation génère de nombreux effets positifs sur la vie sociale et professionnelle des participants.

### 4.4 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – SERVICES EN APPROCHE GLOBALE

#### 4.4.1 ENSEMBLE DES SERVICES EN APPROCHE GLOBALE

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à l'un des volets des SAE appartenant à la catégorie des services en approche globale. Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire. Les volets concernés sont les services spécialisés, les clubs de recherche d'emploi ou d'autres services en approche globale visés dans l'évaluation<sup>77</sup>.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 459 ont participé à l'un des services en approche globale et 278 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

---

<sup>77</sup> Voir le tableau 4.2.1.1-5 pour de plus amples précisions.

#### 4.4.1.1 INSERTION EN EMPLOI

La plupart des indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE a des effets sur l'intégration au marché du travail. Des effets positifs et significatifs sur les participants sont observés au regard de la présence en emploi, du temps en emploi (à temps plein ou non), des heures travaillées, de la rémunération d'emploi et de l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et la suivante.

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé à l'un des services en approche globale de la mesure SAE affichent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants du même statut. L'écart net est de 9,4 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et de 13,3 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Pour ces deux périodes, l'écart net mesuré est significatif<sup>78</sup>. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne suivant la fin de la participation, les participants sont toujours proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi puisqu'il en résulte un écart net significatif de 9,6 points de pourcentage en leur faveur.

**Tableau 4.4.1.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 44,2                | 34,7             | 9,4             | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 41,8                | 32,6             | 9,1             |                            |
| 18 mois                             | 49,8                | 36,5             | 13,3            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 41,4                | 31,8             | 9,6             | **                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.

##### B. Temps passé en emploi

Que ce soit pour le temps passé en emploi ou en emploi à temps plein dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants. Par contre, les participants affichent une proportion moyenne de temps passé en emploi plus élevée que celle des non-participants dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation : un écart net significatif de 12,5 points de pourcentage est observé en faveur des participants. Le même phénomène est observé dans les 18 mois suivant la fin de la participation, pour un écart net de 7,4 points de pourcentage, lequel est également significatif.

Dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants ont en moyenne passé plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants. Il en résulte des écarts nets significatifs de 13,9 et de 8,1 points de pourcentage respectivement.

<sup>78</sup> Le seuil observé pour le test sur la présence en emploi dans les 12 à 18 mois après la participation, de 5,9 %, est cependant très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans l'étude.

**Tableau 4.4.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE,**  
**prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 26,0                | 21,2             | 4,8       | 2,5      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 36,1                | 23,6             | 12,5      | 3,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 28,8                | 21,4             | 7,4       | 5,8      | **                      |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 20,6                | 15,2             | 5,4       | 2,8      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 29,6                | 15,7             | 13,9      | 3,6      | ***                     |
| 18 mois                              | 23,0                | 14,9             | 8,1       | 6,3      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Sur le plan des heures travaillées, les participants affichent un nombre moyen d'heures travaillées légèrement supérieur à celui des non-participants. C'est pour la période couvrant les 12 à 18 mois et celle portant sur les 18 mois suivant la fin de la participation que les écarts nets entre les participants et les non-participants sont significatifs (124 heures et 223 heures respectivement).

Du côté de la rémunération d'emploi, les participants ont récolté des revenus en moyenne supérieurs à ceux des non-participants pour la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets observés sont respectivement de 2 162 \$ et de 4 541 \$, et ces derniers sont significatifs<sup>79</sup>. Pour leur part, les données sur la rémunération de Revenu du Québec indiquent un écart net significatif de la rémunération en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, ce qui milite en faveur d'un effet positif de la mesure sur la rémunération.

<sup>79</sup> Le seuil observé pour le test sur la rémunération d'emploi dans les 12 mois suivant la participation est de 6,8 %, soit relativement près du seuil de 5 %.

**Tableau 4.4.1.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 453             | 355              | 99        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 319             | 195              | 124       | ***                     |
| 18 mois                                | 757             | 533              | 223       | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 7 705           | 5 560            | 2 145     |                         |
| 12 à 18 mois                           | 5 488           | 3 326            | 2 162     | ***                     |
| 18 mois                                | 12 980          | 8 439            | 4 541     | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 9 892           | 7 361            | 2 531     | **                      |
| 12 mois – salarié                      | 9 395           | 6 762            | 2 634     | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (13,2 %) et du temps passé en emploi à temps plein (12 %). Pour leur part, les non-participants semblent plutôt avoir suivi une trajectoire inverse, alors que le temps passé en emploi ou en emploi à temps plein aurait légèrement diminué. Il en résulte des écarts nets significatifs en faveur des participants de 16,0 points de pourcentage (8,3 semaines) dans la différence de temps passé en emploi comparativement à l'année précédant leur participation et de 14,2 points de pourcentage (7,4 semaines) eu égard au temps passé en emploi à temps plein.

**Tableau 4.4.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp Semaines | Indice de signification |     |
|---|---------------------|------------------|--------------------------|-------------------------|-----|
|   | Participants        | Non-participants |                          |                         |     |
| Différence du temps travaillé               | 13,2                | -2,7             | 16,0                     | 8,3                     | *** |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 12,0                | -2,2             | 14,2                     | 7,4                     | *** |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

Par ailleurs, les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (258) comparativement à l'année précédant la participation. De leur côté, les non-participants auraient vu leur nombre moyen d'heures de travail diminuer au cours de cette même période (-66). Il en découle un différentiel de 325 heures travaillées favorables aux participants, lequel est statistiquement significatif.

Du côté de la rémunération d'emploi, les données indiquent que les revenus d'emploi chez les participants seraient en moyenne supérieurs d'environ 4 941 \$ aux revenus d'emploi déclarés pour l'année précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants auraient vu leur revenu d'emploi diminuer en moyenne de 707 \$.

Un écart net significatif d'environ 5 648 \$ est observé entre les participants et les non-participants à ce chapitre. Les données sur la rémunération d'emploi de Revenu du Québec indiquent également que la situation des participants s'est améliorée comparativement à l'année précédant la participation, et les écarts nets des deux indicateurs entre ceux-ci et les non-participants sont également significatifs.

**Tableau 4.4.1.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 258             | -66              | 325       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 4 941           | -707             | 5 648     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 8 856           | 1 390            | 7 467     | ***                     |
| salarié  | 8 706           | 1 324            | 7 382     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.

#### 4.4.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que les services en approche globale de la mesure SAE n'ont pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation. Tout au plus, une tendance à occuper proportionnellement moins un emploi saisonnier par les participants en comparaison des non-participants semble apparaître.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

De façon générale, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention de l'emploi dans l'année suivant la fin de la participation, le type d'emploi occupé et le salaire horaire versé, les écarts nets ne sont pas significatifs.

Notons cependant que le délai d'obtention de l'emploi s'est établi en moyenne à 10 semaines et que l'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans environ 21,7 % des cas. Une tendance à occuper proportionnellement moins un emploi saisonnier semble toutefois apparaître<sup>80</sup>. Enfin, les participants ont obtenu un salaire horaire moyen de près de 20,0 \$.

<sup>80</sup> L'écart net de -12 points de pourcentage n'est pas significatif par rapport au seuil de signification de 5 % ou moins, mais le seuil observé du test est de 5,5 %.

**Tableau 4.4.1.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 10,4            | 10,5             | -0,2      |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 21,7            | 21,8             | -0,1      |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 8,5             | 20,5             | -12,0     |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 8,5             | 9,1              | -0,6      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 19,7            | 17,0             | 2,7       |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | -0,3            | 1,0              | -1,3      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 112 participants et 101 non-participants.

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu l'année suivant la participation. Environ un participant sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (51,9 %).

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est, en moyenne, de 2,1, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>81</sup>.

**Tableau 4.4.1.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,1             | 2,1              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 51,9            | 42,8             | 9,0       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,6             | 0,7              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,6             | 0,7              | -0,1      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 112 participants et 101 non-participants.

<sup>81</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise.



#### 4.4.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente un écart net statistiquement significatif. On doit en conclure que les services en approche globale de la mesure SAE ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage.

##### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs traitant des caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne montrent pas de différence significative entre les participants et les non-participants. Tout au plus, on constate qu'environ trois participants sur quatre (73,5 %) ont déclaré occuper un emploi à temps plein, pour un nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées de 31,1.

Tableau 4.4.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 9,9             | 18,7             | -8,8      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 7,9             | 16,2             | -8,2      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 8,8             | 8,6              | 0,2       |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 73,5            | 66,8             | 6,8       |                         |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 31,1            | 30,6             | 0,5       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 104 participants et 105 non-participants.

##### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants au regard des compétences exigées par l'emploi occupé au moment du sondage, de l'adéquation avec l'emploi souhaité, du lien de l'emploi occupé avec l'expérience ou la formation et de la satisfaction envers le salaire.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Environ deux participants sur trois (66,7 %) considèrent que l'emploi occupé au moment du sondage correspond à leur souhait. Enfin, les participants et les non-participants sont pratiquement aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou encore avec leur expérience de travail. Du côté de la satisfaction du salaire perçu, les participants affichent un score de 1,9, indiquant qu'ils sont en général satisfaits du salaire reçu.

**Tableau 4.4.1.3-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,5             | 2,2              | 0,3       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 66,7            | 54,0             | 12,7      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,9             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,9             | 2,0              | -0,1      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 104 participants et 105 non-participants.

#### 4.4.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. En moyenne, ils ont également passé moins de temps à l'assistance sociale après la participation que les non-participants. On constate ainsi que les services en approche globale de la mesure SAE ont eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.*

Les participants aux services en approche globale de la mesure SAE, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours des mois suivant la participation. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour toutes les périodes postparticipation à l'étude. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale 12 mois après la fin de leur participation (80,5 %), les non-participants y étaient encore plus nombreux (89,6 %), toutes proportions gardées, d'où un écart net significatif de -9,1 points de pourcentage en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de -11,7 points de pourcentage est observé en faveur des participants, pour conclure à un écart net toujours significatif à -8,9 points de pourcentage pour la période des 18 mois après la participation. Enfin, il convient de souligner qu'un écart net significatif est également observé entre les participants et les non-participants concernant la présence à l'assistance sociale à la suite de la participation, au moment du sondage (-17,3 points de pourcentage).

Même si les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation aux services en approche globale de la mesure SAE, les non-participants y ont passé en moyenne plus de temps. En effet, il en résulte des écarts nets significatifs d'environ -13 points de pourcentage, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assistance sociale pour toutes les périodes postparticipation à l'étude.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services en approche globale de la mesure SAE semblent avoir passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. À l'opposé, les non-participants y auraient passé un peu plus de temps. Toutefois, l'écart net de -5 points de pourcentage n'est pas significatif, soulignant ainsi que la différence de temps passé à

l'assistance sociale entre l'année avant la participation et celle qui l'a suivie ne diffère pas de ce que les non-participants ont vécu.

**Tableau 4.4.1.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 80,5                | 89,6             | -9,1      | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 51,4                | 63,0             | -11,7     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 80,9                | 89,8             | -8,9      | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 37,1                | 54,4             | -17,3     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 58,3                | 71,1             | -12,8     | -1,5  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 45,3                | 59,0             | -13,7     | -0,8  | ***                     |
| 18 mois   | 54,0                | 67,1             | -13,1     | -2,4  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -4,3                | 0,7              | -5,0      | -0,6  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.

#### 4.4.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE n'a pas d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale.*

Les participants, tout comme les non-participants, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Les participants ont déclaré y avoir passé un peu plus de 1 % de leur temps en moyenne et ils ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services en approche globale de la mesure SAE n'ont pratiquement pas eu plus ou moins recours à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie. Encore une fois, aucun écart net significatif n'est observé à ce chapitre entre les participants et les non-participants.

**Tableau 4.4.1.5-1**

**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 1,4                 | 0,9              | 0,5       | 0,3      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 1,5                 | 1,1              | 0,4       | 0,1      |                         |
| 18 mois  | 1,3                 | 0,9              | 0,4       | 0,3      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 1,6                 | 2,5              | -0,9      | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 0,0                 | -0,6             | 0,6       | 0,3      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.

Par ailleurs, au même titre que le temps passé à l'assurance-emploi, les participants aux services en approche globale de la mesure SAE n'ont guère déclaré d'émoluments provenant de l'assurance-emploi. Aucune différence significative entre les participants et les non-participants n'est observée.

**Tableau 4.4.1.5-2**

**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 159             | 212              | -53       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 84              | 123              | -40       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.

**4.4.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI**

*Les prestataires de l'assistance sociale recourent aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion à la suite de leur participation aux services en approche globale de la mesure SAE que les non-participants. Toutefois, cet effet semble ne se faire sentir qu'à court terme.*

Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière, les participants aux services en approche globale de la mesure SAE ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure à l'étude des services publics d'emploi. Il en résulte un écart net significatif de 17,3 et de 17,8 points de pourcentage respectivement en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de participation et au moment du sondage, par contre, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants. De même, au moment du sondage, les données révèlent que les participants n'ont pratiquement pas eu recours aux mesures visées des services publics d'emploi, ce qui semble militer en faveur d'une utilisation de ces services à court terme.

En ce qui concerne le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, soit celles non étudiées dans le cadre de cette évaluation, les mêmes tendances en faveur des participants sont observées : les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à avoir utilisé ces autres mesures ou activités comparativement aux non-participants, et cela est aussi vrai, cette fois-ci, pour la période couvrant les 12 à 18 mois après la participation.

**Tableau 4.4.1.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services en**  
**approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 19,5                | 2,2              | 17,3            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,0                | 6,2              | 3,7             |                            |
| 18 mois                             | 26,3                | 8,5              | 17,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,4                 | 1,6              | 0,8             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 30,3                | 7,2              | 23,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 9,2                 | 3,7              | 5,5             | **                         |
| 18 mois                             | 35,9                | 10,7             | 25,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 4,4                 | 1,9              | 2,5             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

#### 4.4.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les indicateurs traitant de la perception de la modification du revenu et de la différence de rémunération totale indiquent que les services en approche globale de la mesure SAE ont un effet positif et significatif à ce chapitre pour les participants. En ce qui concerne les indicateurs touchant la vie sociale et professionnelle, la plupart d'entre eux présentent des écarts nets significatifs en faveur des participants. Cela indique que les services en approche globale de la mesure SAE semblent avoir un effet sur ces aspects, puisqu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de la plupart des aspects de leur vie sociale et professionnelle.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,6 pour les participants et de 3,4 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les deux groupes. L'écart net de niveau de revenu personnel entre eux n'est pas statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel semblable à celui des non-participants.

Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale participant aux services en approche globale de la mesure SAE ont obtenu un score de 0,42 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Pour leur part, les non-participants semblent également considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation, mais dans une moindre mesure (0,25). Il en résulte un écart net significatif de 0,18 en faveur des participants. À noter que les données de Revenu Québec confirment que les participants ont profité d'une rémunération totale moyenne plus importante que les non-

participants, lorsqu'on compare leur situation entre l'année qui a précédé et celle qui a suivi la participation (7 508 \$ contre 1 677 \$).

**Tableau 4.4.1.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,64            | 3,40             | 0,24      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,42            | 0,25             | 0,18      | **                      |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 15 716          | 13 913           | 1 802     |                         |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 7 508           | 1 677            | 5 831     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

Les participants aux services en approche globale de la mesure SAE ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants pour l'ensemble des indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant pratiquement tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation : leur expérience de travail (écart net de 0,17 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,26 point) se sont améliorées. Également, en comparaison des non-participants, ils sont plus motivés à travailler et à améliorer leur formation (écart net de 0,41 point pour les aspects combinés) et ils considèrent que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,51 point).

**Tableau 4.4.1.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,52            | 0,35             | 0,17      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,59            | 0,33             | 0,26      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,55            | 0,35             | 0,20      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,61            | 0,40             | 0,20      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,17            | 0,76             | 0,41      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,29            | 0,22             | 0,07      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,52            | 0,33             | 0,19      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,30            | 0,08             | 0,22      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,14            | 0,63             | 0,51      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 256 participants et 418 non-participants.*

#### 4.4.1.8 SYNTHÈSE

La participation aux services en approche globale de la mesure SAE a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Ceux traitant de l'insertion en emploi témoignent des effets de la participation à ces services sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant ainsi une amélioration de leur situation d'emploi au regard de la présence en emploi et de la rémunération d'emploi ainsi que du temps travaillé (à temps plein ou non) et des heures travaillées à partir de la période couvrant les 12 à 18 mois après la participation. Les effets des services en approche globale de la mesure sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées et qu'ils y ont passé en moyenne moins de temps qu'eux. Il y a donc un effet à la baisse sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants des services en approche globale de la mesure SAE sont plus susceptibles de recourir à des services publics d'emploi après leur participation, principalement à court terme. Elle génère également des améliorations sur les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.

#### 4.4.2 SAE – SERVICES SPÉCIALISÉS (SAEM-U)

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet des services spécialisés de la mesure SAE, qui est un service en approche globale. Les services spécialisés varient selon les clientèles visées, les modes d'intervention et les pratiques. Ils sont structurés sous la forme d'un plan d'intervention. Centrés sur la personne, ils permettent une intervention adaptée et personnalisée. Ils préconisent des approches individuelles uniquement ou des approches mixtes avec prédominance individuelle ou de groupe. Les plans d'intervention peuvent comporter des activités touchant les quatre domaines de compétence, soit le choix professionnel, l'acquisition de compétences, la recherche d'emploi ainsi que l'insertion et le maintien en emploi.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 372 ont participé à la mesure SAE – Services spécialisés.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Rappelons que l'utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d'un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

##### 4.4.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*Quelques indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation à la mesure SAE – Services spécialisés a un certain effet sur la situation d'emploi des participants à la suite de leur participation. Des écarts nets significatifs entre les participants et les non-participants sont observés au regard de la présence en emploi, de la rémunération d'emploi et de l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et la suivante. Par contre, aucune différence significative n'est observée en ce qui concerne les heures travaillées et le temps passé en emploi, à l'exception des 12 à 18 mois après la participation, où le temps passé en emploi à temps plein et les heures travaillées sont légèrement supérieures à ceux des non-participants.*

## A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé à la mesure SAE – Services spécialisés affichent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants qui ont le même statut et qui partagent des caractéristiques similaires. L'écart net est de 10,7 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et de 10,9 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Pour ces deux périodes, l'écart net mesuré est significatif. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne suivant la fin de la participation, les participants sont toujours proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi. Il en résulte un écart net significatif de 7,3 points de pourcentage en leur faveur.

**Tableau 4.4.2.1-1**

### Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 44,5                | 33,8             | 10,7            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 40,6                | 35,1             | 5,5             |                            |
| 18 mois                             | 50,1                | 39,2             | 10,9            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 40,3                | 33,0             | 7,3             | **                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

## B. Temps passé en emploi

Au cours des mois suivant la fin de la participation, les participants et les non-participants ont passé entre environ 21 % et 33 % de leur temps en emploi selon la période considérée. Les écarts nets rapportés entre les participants et les non-participants quant à la proportion de temps passé en emploi ne sont cependant pas significatifs, à l'exception de la proportion de temps passé en emploi à temps plein dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, où les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants (6,1 % de leur temps, soit 1,6 semaine de plus). Les participants à la mesure SAE – Services spécialisés ne se distinguent donc pas vraiment des non-participants au chapitre du temps passé en emploi.

**Tableau 4.4.2.1-2**

### Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Semaines | Indice de<br>signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------|----------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants |                 |          |                            |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 23,7                | 21,1             | 2,6             | 1,4      |                            |
| 12 à 18 mois                         | 33,0                | 27,9             | 5,0             | 1,3      |                            |
| 18 mois                              | 26,1                | 23,0             | 3,1             | 2,4      |                            |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 17,0                | 13,8             | 3,1             | 1,6      |                            |
| 12 à 18 mois                         | 24,6                | 18,5             | 6,1             | 1,6      | **                         |
| 18 mois                              | 18,8                | 14,8             | 4,0             | 3,1      |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.



### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Sur le plan des heures travaillées, les participants semblent afficher un nombre moyen d'heures travaillées légèrement supérieur à celui des non-participants. Toutefois, les écarts nets enregistrés ne sont significatifs que pour la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation (59 heures).

En ce qui concerne la rémunération d'emploi, les participants ont récolté des revenus supérieurs en moyenne à ceux des non-participants pour la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets observés sont respectivement de 1 316 \$ et de 3 267 \$ et ces derniers sont significatifs.

**Tableau 4.4.2.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 394             | 340              | 55        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 280             | 221              | 59        | **                      |
| 18 mois                                | 649             | 542              | 107       |                         |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 6 711           | 5 035            | 1 676     |                         |
| 12 à 18 mois                           | 4 886           | 3 571            | 1 316     | **                      |
| 18 mois                                | 11 382          | 8 115            | 3 267     | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (11,1 %) et du temps passé en emploi à temps plein (6,6 %). Pour leur part, les non-participants pourraient avoir suivi une trajectoire inverse, alors que le temps passé en emploi ou en emploi à temps plein semble avoir diminué. Il en résulte donc des écarts nets significatifs en faveur des participants de 12,3 points de pourcentage (6,4 semaines) dans la différence de temps passé en emploi comparativement à l'année précédant leur participation et de 7,1 points de pourcentage (3,7 semaines) eu égard au temps passé en emploi à temps plein.

**Tableau 4.4.2.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 11,1                | -1,2             | 12,3      | 6,4      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 6,6                 | -0,5             | 7,1       | 3,7      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

Par ailleurs, les participants semblent ainsi avoir connu une hausse des heures travaillées (169 heures) comparativement à l'année précédant la participation, alors que, de leur côté, les non-participants auraient possiblement vu leur nombre d'heures diminuer au cours de cette même période (-37 heures). Il en résulte donc un différentiel de 206 heures favorable aux participants, lequel est statistiquement significatif.

Du côté de la rémunération d'emploi, l'estimation indique que les revenus d'emploi l'année suivant la participation chez les participants sont supérieurs d'environ 3 750 \$ aux revenus d'emploi déclarés pour l'année précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants auraient vu leur revenu diminuer d'environ 285 \$. Un écart net significatif d'environ 4 035 \$ est observé entre les participants et les non-participants.

**Tableau 4.4.2.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 169             | -37              | 206       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 750           | -285             | 4 035     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

**4.4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION**

Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que le volet Services spécialisés des services d'aide à l'emploi n'a pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

**A. Délai, type d'emploi et salaire horaire**

De façon générale, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants en ce qui concerne les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention de l'emploi, le type d'emploi occupé et le salaire horaire versé, les écarts nets ne sont pas significatifs.

Un regard peut toutefois être jeté aux résultats bruts obtenus. L'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans environ 27,3 % des cas et saisonnier dans 16,8 % des cas chez les participants. Environ un participant sur dix a déclaré avoir occupé un emploi autonome (11,1 %). On note aussi que les participants ont obtenu en moyenne un salaire horaire d'environ 19,10 \$.

**Tableau 4.4.2.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 11,4            | 9,6              | 1,8       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 27,3            | 20,7             | 6,6       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 16,8            | 15,5             | 1,3       |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 11,1            | 12,1             | -1,0      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 19,1            | 16,7             | 2,4       |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 0,9             | 0,7              | 0,2       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 149 participants et 203 non-participants.*

#### **B. Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Ainsi, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu dans l'année qui a suivi la participation, ni quant au niveau de compétence requis de ces emplois ou à l'adéquation avec l'emploi souhaité.

Par ailleurs, il est notamment estimé qu'environ un participant aux services spécialisés prestataires de l'assistance sociale sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (49,6 %). Le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>82</sup>.

<sup>82</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

**Tableau 4.4.2.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,2             | 2,0              | 0,1       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 49,6            | 46,4             | 3,2       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,7             | 0,8              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,6             | 0,6              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 149 participants et 203 non-participants.

#### 4.4.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Mis à part une proportion plus grande de participants qui occupaient un emploi à temps plein au moment du sondage par rapport aux non-participants, les autres indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présentent pas d'écart net statistiquement significatif. On doit en conclure que le volet Services spécialisés des services d'aide à l'emploi a peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage.

##### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Outre la proportion de personnes qui ont déclaré avoir occupé un emploi à temps plein, pour laquelle un écart net significatif de 13,6 points de pourcentage est observé en faveur des participants, les autres indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne montrent pas de différence significative entre les participants et les non-participants. Le seul effet observé ici est donc que la proportion de participants en emploi à temps plein (74,4 %) est plus élevée que chez les non-participants (60,9 %) parmi les individus ayant occupé un emploi au moment du sondage.

**Tableau 4.4.2.3-1**

**Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 12,3            | 13,3             | -1,0      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 12,2            | 16,1             | -3,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 12,7            | 15,0             | -2,3      |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 74,4            | 60,9             | 13,6      | **                      |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 31,6            | 29,5             | 2,1       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 135 participants et 198 non-participants.

## B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est en moyenne de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Plus d'un participant sur deux considère que l'emploi occupé au moment du sondage correspond à son souhait (58,3 %), soit une proportion semblable à celle enregistrée par les non-participants. Enfin, les participants et les non-participants sont pratiquement aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou encore avec leur expérience de travail. Du côté de la satisfaction du salaire perçu, les participants et les non-participants affichent un score identique (1,9), étant en général satisfaits du salaire reçu.

**Tableau 4.4.2.3-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,4             | 2,2              | 0,2       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 58,3            | 55,5             | 2,8       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,8             | 0,7              | 0,1       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,9             | 1,9              | 0,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 135 participants et 198 non-participants.

### 4.4.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Cela s'est aussi traduit par le fait qu'ils ont passé moins de temps à l'assistance sociale en moyenne que les non-participants après la participation. On en déduit que la mesure SAE – Services spécialisés a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.*

Les participants à la mesure SAE – Services spécialisés, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour toutes les périodes à l'étude. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale 12 mois après la fin de leur participation (80,4 %), les non-participants y étaient proportionnellement plus nombreux (87,2 %), d'où un écart net significatif de -6,8 points de pourcentage en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de -13,0 points de pourcentage est observé en faveur des participants, et il est de -6,8 points de pourcentage 18 mois après la fin de la participation. Enfin, il convient de souligner qu'un écart net significatif est également observé entre les participants et les non-participants concernant la présence à l'assistance sociale au moment du sondage (-14,9 points de pourcentage).

Bien que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, aient passé environ la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation à la mesure SAE – Services spécialisés, les non-participants y ont passé en moyenne plus de temps. Il en résulte des écarts nets significatifs d'environ -14 points de pourcentage à chacune des périodes postparticipation étudiées, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, comparativement aux non-participants de même statut, passé en moyenne près de 1,7 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 0,9 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 2,6 mois de moins sur 18 mois.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAE – Services spécialisés semblent avoir passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (-4,8 %), mais cela semble également être le cas pour les non-participants (-5,0 %). Ultiment, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assistance sociale entre l'année précédant la participation et celle la suivant.

**Tableau 4.4.2.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Mois  | Indice de<br>signification |
|---|---------------------|------------------|-----------------|-------|----------------------------|
|   | Participants        | Non-participants |                 |       |                            |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |                 |       |                            |
| 12 mois   | 80,4                | 87,2             | -6,8            | S. O. | **                         |
| 12 à 18 mois                                      | 52,4                | 65,4             | -13,0           | S. O. | ***                        |
| 18 mois   | 80,7                | 87,4             | -6,8            | S. O. | **                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 38,1                | 53,0             | -14,9           | S. O. | ***                        |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |                 |       |                            |
| 12 mois   | 57,5                | 71,6             | -14,1           | -1,7  | ***                        |
| 12 à 18 mois                                      | 45,5                | 60,4             | -14,8           | -0,9  | ***                        |
| 18 mois   | 53,5                | 67,9             | -14,4           | -2,6  | ***                        |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -4,8                | -5,0             | 0,2             | 0,0   |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

#### 4.4.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation à la mesure SAE – Services spécialisés a des effets sur le recours à l'assurance-emploi après la participation par les prestataires de l'assistance sociale.*

Les participants et les non-participants n'ont pas vraiment passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de la participation et ils n'y étaient pas plus présents au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation.

De plus, comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAE – Services spécialisés n'ont pas connu de changement de leur temps passé à l'assurance-emploi statistiquement différent des non-participants.

Tableau 4.4.2.5-1

## Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 1,6                 | 2,0              | -0,4      | -0,2     |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 1,4                 | 2,5              | -1,1      | -0,3     |                         |
| 18 mois  | 1,5                 | 2,1              | -0,6      | -0,5     |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 1,5                 | 2,5              | -1,0      | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 0,7                 | 0,3              | 0,5       | 0,2      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.

#### 4.4.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale recourent aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion que les non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation à la mesure SAE – Services spécialisés. Toutefois, cet effet pourrait surtout être présent à court terme, car une très faible proportion d'entre eux ont eu recours aux services publics d'emploi au moment du sondage.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure à l'étude des services publics d'emploi 12 mois après leur participation, dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière : les écarts nets significatifs se chiffrent à 16,0, à 5,3 et à 17,4 points de pourcentage respectivement. Par contre, au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, on n'observe pas de différence significative ponctuelle entre les participants et les non-participants. Cela pourrait suggérer un recours un peu plus fréquent aux mesures visées des services publics d'emploi par les participants à court terme. Enfin, on observe le même phénomène pour le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, bien que l'écart net quant au recours ponctuel soit cette fois-ci déclaré significatif (4,9 points de pourcentage), avec une présence légèrement accrue des participants en comparaison des non-participants.

**Tableau 4.4.2.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 19,3                | 3,3                  | 16,0            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,7                | 5,4                  | 5,3             | **                         |
| 18 mois                             | 25,9                | 8,4                  | 17,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,4                 | 1,5                  | 0,9             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 29,8                | 6,3                  | 23,5            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,6                 | 3,7                  | 4,9             | ***                        |
| 18 mois                             | 35,4                | 9,9                  | 25,6            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 6,3                 | 1,4                  | 4,9             | ***                        |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.*

#### 4.4.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*À l'exception des indicateurs touchant la rémunération, tous les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Cela indique que la mesure SAE – Services spécialisés semble avoir un effet sur ces aspects puisqu'une proportion plus importante de participants que de non-participants ont perçu une amélioration de certains aspects de leur vie sociale et professionnelle.*

En moyenne, le niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,50 pour les participants et de 3,23 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les deux groupes. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes n'est pas statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel semblable à celui des non-participants.

Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Services spécialisés ont obtenu un score de 0,35 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Toutefois, l'écart net avec les non-participants n'est pas significatif.



**Tableau 4.4.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,50            | 3,23             | 0,27      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,35            | 0,26             | 0,09      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.*

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAE – Services spécialisés ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants sur l'ensemble des indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation. Leur expérience de travail (écart net de 0,19 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,27 point) se sont améliorées. Également, ils sont plus motivés à travailler et à améliorer leur formation (écart net de 0,48 point pour ces deux aspects combinés) et ils considèrent que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,58 point), et ce, sur chacun des aspects composant celle-ci (vie familiale, confiance en soi, situation économique personnelle).

**Tableau 4.4.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,53            | 0,34             | 0,19      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,61            | 0,34             | 0,27      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,58            | 0,32             | 0,26      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,63            | 0,39             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,21            | 0,72             | 0,48      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,35            | 0,21             | 0,14      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,55            | 0,33             | 0,22      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,32            | 0,11             | 0,21      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,22            | 0,65             | 0,58      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 336 participants et 814 non-participants.*

**4.4.2.8 SYNTHÈSE**

La participation à la mesure SAE – Services spécialisés a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent quasi unanimement que la participation à cette mesure a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant ainsi une plus forte présence en emploi et une meilleure rémunération d'emploi après la participation que pour les non-participants, en plus d'une amélioration de la situation d'emploi l'année suivant la participation considérant l'année la précédant. Les effets de la mesure sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les

participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées et qu'ils y ont passé en moyenne moins de temps que les non-participants, permettant d'en déduire que la mesure SAE – Services spécialisés a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à la mesure sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi à la suite de leur participation, mais principalement à court terme. Enfin, la mesure SAE – Services spécialisés a peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ou de celui occupé au moment du sondage, mis à part le fait que les participants employés au moment du sondage sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi à temps plein que les non-participants. Finalement, la mesure génère aussi des améliorations sur les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.

## **4.5 MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS**

Le chapitre suivant porte sur les résultats des participants dont le cheminement comprenait uniquement la participation à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus. Rappelons que cette mesure à l'intention des individus doit permettre l'acquisition de compétences recherchées sur le marché du travail. Des activités périphériques peuvent se greffer à la formation pour évaluer les compétences du participant, le préparer à entreprendre sa formation, lui offrir un encadrement adapté à sa situation, l'aider à s'insérer en emploi à la fin de sa formation, permettre la reconnaissance des acquis et des compétences, etc. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 314 étaient des participants à la MFOR – volet Individus.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

### **4.5.1 INSERTION EN EMPLOI**

*Presque tous les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus a un effet sur la participation au marché du travail. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés au regard de la présence en emploi, de la rémunération d'emploi et de l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et la suivante. De même, des écarts nets significatifs en ce qui concerne les heures travaillées et le temps passé en emploi, qu'il soit à temps plein ou non, entre les participants et les non-participants sont observés.*

#### **A. Présence en emploi**

Les participants à la MFOR – volet Individus affichent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants ayant le même statut et partageant des caractéristiques similaires. L'écart net est de 15,2 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et de 12,0 points de pourcentage 18 mois après la fin de cette dernière. Pour ces deux périodes, l'écart net mesuré est

statistiquement significatif<sup>83</sup>. En outre, au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne suivant la fin de la participation, les participants sont toujours proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi. L'écart net entre ces derniers et les non-participants est de 11,4 points de pourcentage, ce qui pourrait signifier que l'effet perdure à moyen terme. Cette différence est également statistiquement significative.

**Tableau 4.5.1-1**  
**Présence en emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 47,9                | 32,8             | 15,2            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 47,2                | 38,5             | 8,7             |                            |
| 18 mois                             | 53,8                | 41,8             | 12,0            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 46,0                | 34,5             | 11,4            | ***                        |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.*

#### **B. Temps passé en emploi**

Des écarts dans le temps passé en emploi entre les participants et les non-participants ont aussi pu être observés au cours des mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets sont de 8,1 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois après la fin de leur participation, de 10,0 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois après la fin de leur participation et de 8,0 points de pourcentage dans les 18 mois après cette dernière. En unités de temps, ces résultats représentent respectivement des différences moyennes de 4,2 semaines, de 2,6 semaines et de 6,3 semaines supplémentaires de temps en emploi pour les participants.

De même, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants. Les écarts nets sont de 9,5 points de pourcentage en faveur des participants dans les 12 mois après la fin de leur participation, de 16,0 points de pourcentage 12 à 18 mois après la fin de leur participation et de 11,4 points de pourcentage 18 mois après cette dernière. C'est donc dire que les participants ont passé en moyenne, selon la période, 4,9 semaines, 4,2 semaines et 8,9 semaines supplémentaires de temps en emploi à temps plein par rapport aux non-participants. Tous les écarts nets rapportés dans cette section sont statistiquement significatifs.

<sup>83</sup> Le seuil observé du test pour le temps en emploi dans les 12 à 18 mois après la participation est de 6,0 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

**Tableau 4.5.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 28,2                | 20,1             | 8,1       | 4,2      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 38,5                | 28,6             | 10,0      | 2,6      | ***                     |
| 18 mois                              | 30,9                | 22,8             | 8,0       | 6,3      | **                      |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 22,1                | 12,6             | 9,5       | 4,9      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 31,8                | 15,8             | 16,0      | 4,2      | ***                     |
| 18 mois                              | 24,8                | 13,4             | 11,4      | 8,9      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Sur le plan des heures travaillées, les participants affichent un nombre moyen d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants. Les écarts nets sont de 197 heures dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 129 heures pour les 6 mois subséquents et de 318 heures dans les 18 mois après la fin de la participation. En matière de rémunération d'emploi, les participants ont récolté des revenus supérieurs à ceux des non-participants. Les écarts nets observés sont respectivement de 3 665 \$, de 2 681 \$ et de 6 271 \$. Tous les écarts nets rapportés dans cette section sont statistiquement significatifs.

**Tableau 4.5.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 507             | 310              | 197       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 343             | 214              | 129       | ***                     |
| 18 mois                                | 837             | 519              | 318       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 8 468           | 4 803            | 3 665     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 6 112           | 3 431            | 2 681     | ***                     |
| 18 mois                                | 14 249          | 7 978            | 6 271     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (15,3 %) et du temps passé en emploi à temps plein (11,9 %). À l'inverse, les non-participants sembleraient plutôt avoir vu leur temps passé en emploi diminuer d'une année à l'autre. Les écarts nets en faveur des participants sont de 16,5 points de pourcentage (8,6 semaines) pour le temps passé en emploi et de 12,2 points de pourcentage (6,3 semaines) pour le temps passé en emploi à temps plein. Les écarts nets rapportés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 4.5.1-4**  
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 15,3                | -1,2             | 16,5      | 8,6      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 11,9                | -0,3             | 12,2      | 6,3      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.

De plus, les participants semblent avoir connu, en moyenne, une hausse de 294 heures travaillées comparativement à l'année précédant la participation. A contrario, les non-participants semblent avoir vu leur nombre d'heures travaillées légèrement diminuer au cours de cette même période (-21 heures). On observe donc une différence nette de 315 heures en faveur des participants, laquelle est statistiquement significative.

En matière de rémunération d'emploi, les estimations indiquent que les revenus d'emploi chez les participants sont en moyenne supérieurs de 6 149 \$ à ceux déclarés pour l'année précédant leur participation. De leur côté, les non-participants ont vu leurs revenus pratiquement inchangés. En outre, entre les participants et les non-participants, un écart net statistiquement significatif d'environ 6 127 \$ est observé.

**Tableau 4.5.1-5**  
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 294             | -21              | 315       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 6 149           | 22               | 6 127     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.

#### 4.5.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Une plus faible proportion de participants que de non-participants occupent un emploi en tant que travailleurs autonomes, quoique ces proportions soient relativement faibles dans les deux groupes. Par ailleurs, le lien perçu de l'emploi occupé avec la formation est en moyenne plus grand chez les participants et une tendance à une meilleure adéquation de l'emploi avec ce qui est souhaité semble apparaître en faveur des participants.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Une seule différence nette statistiquement significative est observée entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. En effet, les non-participants sont travailleurs autonomes dans 13,8 % des cas, ce qui représente un écart net de -11,3 points de pourcentage avec les participants.

Le type d'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans 25,2 % des cas et un emploi saisonnier dans 16,4 % des cas. On note aussi que les participants ont obtenu un salaire horaire d'environ 17,0 \$.

**Tableau 4.5.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 12,1            | 9,7              | 2,4       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 25,2            | 22,6             | 2,6       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 16,4            | 18,5             | -2,1      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 2,5             | 13,8             | -11,3     | ***                     |
| Salaire horaire (\$/h)             | 17,0            | 16,7             | 0,3       |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 2,2             | 0,7              | 1,5       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 143 participants et 182 non-participants.*

##### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Seul le lien perçu de l'emploi avec la formation présente un écart net statistiquement significatif de 0,5, ce lien obtenant un score moyen de 1,2 chez les participants et de 0,7 chez les non-participants. Il n'y a pas de différence nette statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail et l'emploi obtenu.

Près de deux participants sur trois considèrent que l'emploi correspond à leur souhait (64,5 %), cette perception ayant tendance à être plus élevée que chez les non-participants (51,6 %) <sup>84</sup>. Par ailleurs, le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est de 2,3 en moyenne, ce qui correspond à un emploi exigeant une

<sup>84</sup> Le seuil observé du test est de 5,8 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>85</sup>. Ce résultat est similaire chez les non-participants (2,2).

**Tableau 4.5.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,3             | 2,2              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 64,5            | 51,6             | 12,9      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,6             | 0,8              | -0,2      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 1,2             | 0,7              | 0,5       | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 143 participants et 182 non-participants.

### 4.5.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

*Quoique relativement faible, une plus grande proportion de non-participants que de participants occupent un emploi en tant que travailleurs autonomes. À l'opposé, les prestataires de l'assistance sociale participant à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus occupent plus fréquemment, en moyenne, un emploi à temps plein que les non-participants et leur nombre d'heures travaillées hebdomadairement est plus élevé. En outre, l'adéquation avec l'emploi souhaité et le lien perçu avec la formation sont en moyenne plus grands chez les participants que chez les non-participants.*

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs traitant des caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage montrent certaines différences nettes statistiquement significatives entre les participants et les non-participants. D'abord, 76,0 % des participants rapportent occuper un emploi à temps plein contre 49,4 % chez les non-participants, pour un écart net de 26,6 points de pourcentage. De plus, les participants sont des travailleurs autonomes dans 3,8 % des cas, une proportion moins élevée de 10,3 points de pourcentage que celle observée chez les non-participants.

Ensuite, les participants travaillent en moyenne 32,7 heures par semaine, alors que ce nombre moyen d'heures hebdomadaires est de 26,0 chez les non-participants, ce qui représente un écart net significatif de 6,7 heures travaillées par semaine de plus pour les participants.

<sup>85</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

Tableau 4.5.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 17,4            | 19,7             | -2,3      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 13,6            | 18,2             | -4,6      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 3,8             | 14,1             | -10,3     | **                      |
| Emploi à temps plein (%)                          | 76,0            | 49,4             | 26,6      | ***                     |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 32,7            | 26,0             | 6,7       | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 136 participants et 180 non-participants.

**B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire**

L'adéquation avec l'emploi souhaité et le lien avec la formation présentent des écarts nets positifs et statistiquement significatifs.

Dans le premier cas, 71,5 % des participants rapportent que l'emploi occupé correspond à leur souhait contre 51,0 % pour les non-participants, représentant un écart net de 20,5 points de pourcentage.

Dans le second cas, le lien perçu entre l'emploi et la formation obtient un score de 1,3 chez les participants contre 0,8 pour les non-participants, le lien de l'emploi avec la formation étant ainsi perçu plus fort chez les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus que chez les non-participants.

Par contre, il n'y a pas de différence statistiquement significative au regard des compétences exigées par l'emploi, du lien avec l'expérience de travail et de la satisfaction envers le salaire. Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants et les non-participants est similaire, en moyenne, et correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Les participants et les non-participants sont proportionnellement aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail. Finalement, du côté de la satisfaction du salaire, les participants comme les non-participants affichent un score indiquant qu'ils sont généralement satisfaits du salaire de cet emploi.



Tableau 4.5.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,5             | 2,4              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 71,5            | 51,0             | 20,5      | ***                     |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 1,1              | -0,2      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 1,3             | 0,8              | 0,4       | ***                     |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 1,0             | 0,9              | 0,1       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 2,0             | 1,8              | 0,2       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 136 participants et 180 non-participants.

#### 4.5.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation. Également, cet effet est observé ponctuellement et à plus long terme, soit au moment du sondage, en février 2020. Les participants ont aussi passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants à la suite de leur participation. La Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus a donc eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme et cet effet se fait surtout sentir à moyen et, possiblement, à plus long terme.*

Les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation. Un écart net statistiquement significatif de -20,1 points de pourcentage est observé en faveur des participants. De même, on peut souligner qu'un écart net statistiquement significatif est également observé entre les participants et les non-participants concernant la présence à l'assistance sociale au moment du sondage (18,6 points de pourcentage de moins chez les participants). On en déduit donc que l'effet de la participation sur la diminution du recours à l'assistance sociale se fait sentir à moyen terme et, possiblement, à long terme.

S'il est vrai que les participants ont passé plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant leur participation, les non-participants y ont passé encore plus de temps. Il en résulte des écarts nets statistiquement significatifs indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, comparativement aux non-participants de même statut, passé en moyenne près de 1,9 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 1,2 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 3,2 mois de moins sur 18 mois.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus semblent avoir passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (-20,8 %). Cette réalité est également observée chez les non-participants (-13,8 %). Les participants ne se distinguent cependant pas des non-participants du côté de l'ampleur de la diminution du recours à l'assistance sociale, puisque l'écart net mesuré n'est pas statistiquement significatif.

**Tableau 4.5.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 85,8                | 82,5             | 3,2       | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 40,6                | 60,7             | -20,1     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 85,8                | 82,7             | 3,1       | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 30,2                | 48,8             | -18,6     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 51,2                | 67,2             | -16,0     | -1,9  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 35,1                | 55,6             | -20,5     | -1,2  | ***                     |
| 18 mois   | 45,8                | 63,4             | -17,5     | -3,2  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -20,8               | -13,8            | -7,0      | -0,8  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.

#### 4.5.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus ne se distinguent pas des non-participants par rapport au recours au programme d'assurance-emploi. Outre un léger écart net significatif quant à la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage, aucun des écarts nets mesurés n'est significatif pour les périodes postparticipation à l'étude.*

Les participants tout comme les non-participants ont passé très peu de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à ce chapitre. Tout au plus, les estimations indiquent que, toutes proportions gardées, les participants ont été un peu plus présents à l'assurance-emploi au moment du sondage (5,3 %) que les non-participants (2,3 %).

**Tableau 4.5.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,6                 | 1,9              | 1,7       | 0,9      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 2,5                 | 1,9              | 0,6       | 0,2      |                         |
| 18 mois  | 3,1                 | 1,9              | 1,1       | 0,9      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,3                 | 2,3              | 3,0       | S. O.    | **                      |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 2,2                 | 0,7              | 1,5       | 0,8      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.

#### 4.5.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus recourent aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion que les non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation. Toutefois, il n'y a pas d'effet sur le recours ponctuel aux services publics d'emploi, soit au moment du sondage, suggérant que l'effet de la mesure pourrait surtout être présent à court terme.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi dans les 12 mois après leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets statistiquement significatifs sont de 12,1 et de 14,2 points de pourcentage respectivement. Au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, on n'observe pas de différence dépassant le seuil de signification entre les participants et les non-participants. Cela pourrait suggérer un recours plus fréquent aux mesures visées des services publics d'emploi par les participants dans un horizon à court terme.

Enfin, le phénomène observé pour le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi est sensiblement le même, bien qu'un écart net significatif supplémentaire soit mesuré pour la période des 12 à 18 mois après la participation (7,5 points de pourcentage) : les participants ont donc été aussi proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une autre mesure ou activité non visée des services publics d'emploi dans les périodes postparticipation étudiées.

**Tableau 4.5.6-1**  
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 14,2                | 2,2              | 12,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,3                 | 5,2              | 3,1             |                            |
| 18 mois                             | 21,5                | 7,3              | 14,2            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,5                 | 1,2              | 2,3             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 14,6                | 4,8              | 9,8             | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,8                | 3,3              | 7,5             | ***                        |
| 18 mois                             | 24,3                | 8,0              | 16,3            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,4                 | 1,1              | 0,3             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.

#### 4.5.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Tous les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Cela suggère que la Mesure de formation de la main-d'œuvre a un effet sur ces éléments puisque plus de participants que de non-participants ont perçu une amélioration des aspects de leur vie sociale et professionnelle, tels que leur revenu personnel, leur expérience de travail, leurs compétences professionnelles, leur motivation et leur qualité de vie.*

En moyenne, le niveau de revenu personnel total avant impôts est de 4,14 pour les participants et de 3,21 pour les non-participants. Cela signifie que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 20 000 \$ pour les participants et dans celle de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes est statistiquement significatif, le revenu personnel moyen des participants ayant été plus important que celui des non-participants.

Par ailleurs, les participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus ont obtenu un score de 0,47 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. De plus, l'écart net de 0,27 avec les non-participants est significatif, les participants ayant donc été plus nombreux à percevoir une amélioration de leur revenu que les non-participants.

**Tableau 4.5.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 4,14            | 3,21             | 0,93      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,47            | 0,19             | 0,27      | ***                     |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.*

En moyenne, les scores des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus sont plus élevés que ceux des non-participants pour l'ensemble des indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant tous significatifs. Par conséquent, l'expérience de travail (écart net de 0,25 point) et les compétences professionnelles des participants (écart net de 0,40 point) se sont plus améliorées que celles des non-participants. De même, ils sont plus motivés à travailler (écart net de 0,30 point) et à améliorer leur formation (écart net de 0,25) que les non-participants. Ils considèrent aussi plus que les non-participants que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,92), cette amélioration étant le fruit d'une appréciation de chacun des aspects composant cet élément (vie familiale, confiance en soi, situation économique personnelle).

**Tableau 4.5.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,59            | 0,35             | 0,25      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,73            | 0,33             | 0,40      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,62            | 0,32             | 0,30      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,67            | 0,43             | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,30            | 0,76             | 0,54      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,46            | 0,26             | 0,19      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,61            | 0,26             | 0,35      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,45            | 0,07             | 0,37      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,51            | 0,59             | 0,92      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 295 participants et 793 non-participants.*

#### 4.5.8 SYNTHÈSE

La participation à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pris en compte. D'abord, les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent quasi unanimement des effets positifs de la participation à cette mesure. En effet, des améliorations de la situation des participants en matière de présence en emploi, de temps en emploi, qu'il soit à temps plein ou non, d'heures travaillées et de rémunération d'emploi ont été observées. Au moment du sondage, les participants en emploi sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux à être en emploi à temps plein que les non-participants, ils travaillent hebdomadairement en moyenne plus d'heures et l'adéquation avec l'emploi souhaité ainsi que le lien perçu avec la formation sont en moyenne plus grands chez les participants que chez les non-participants.

De plus, les effets de la mesure sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours de certaines périodes considérées et qu'ils y ont passé en moyenne moins de temps que les non-participants, et ce, à chacune des périodes postparticipation. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à la mesure sont généralement plus susceptibles de recourir, principalement à court terme, aux services publics d'emploi à la suite de leur participation. Enfin, la mesure génère des améliorations sur l'ensemble des perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle, par exemple la motivation au travail et la qualité de vie.

#### 4.6 PLUSIEURS MESURES

Les résultats présentés dans cette section portent sur les personnes qui, au cours de leur parcours, ont participé à plusieurs mesures d'employabilité visées dans l'évaluation. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 407 ont eu un parcours qui comprenait plusieurs mesures d'employabilité.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Bien que les effectifs aient été suffisants dans la principale base de données (celle composée des individus

ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada, détenant 232 participants), les estimations produites à partir de la seconde base de données ont été jugées légèrement meilleures que celles produites à partir de la principale base de données<sup>86</sup>.

Enfin, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 4.6.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoigne que la participation à plusieurs mesures d'employabilité a des effets positifs sur la situation d'emploi des participants. Des écarts nets significatifs entre les participants et les non-participants sont observés quant à la présence en emploi, au temps passé en emploi (qu'il soit à temps plein ou non), aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi. L'effet semble perdurer à moyen terme sur la présence en emploi, puisqu'un écart net significatif est toujours observé au moment du sondage en faveur des participants.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale participant à plus d'une mesure d'employabilité ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude, et les écarts nets enregistrés à ce chapitre sont tous significatifs. Ils se situent entre 17,3 et 21,5 points de pourcentage pour les périodes de temps cumulatives. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, l'écart net est de 13,4 points de pourcentage.

**Tableau 4.6.1-1**  
**Présence en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                         |
| 12 mois                             | 52,8                | 31,3             | 21,5            | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 49,7                | 32,5             | 17,3            | ***                     |
| 18 mois                             | 55,7                | 37,5             | 18,2            | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 41,8                | 28,3             | 13,4            | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

##### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants à plusieurs mesures ont travaillé entre 33,7 % et 41,2 % du temps comparativement à environ 20,4 % à 23,6 % pour les non-participants. Cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi durant les périodes suivant la participation, les écarts nets étant tous significatifs d'un point de vue statistique. L'analyse du temps passé en emploi à temps plein est également encourageante puisque les participants ont aussi passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants. Les participants bénéficient d'un écart net positif de 12,5 points de pourcentage (6,5 semaines) après les 12 premiers mois suivant la fin de la

<sup>86</sup> Pour de plus amples informations à ce sujet, voir la section 2.2.5.2.

participation, de 16,6 points de pourcentage (4,3 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et de 13,4 points de pourcentage (10,5 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 4.6.1-2**

**Temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 33,7                | 20,4             | 13,3      | 6,9      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 41,2                | 23,6             | 17,6      | 4,6      | ***                     |
| 18 mois                              | 35,8                | 21,5             | 14,2      | 11,1     | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 28,0                | 15,4             | 12,5      | 6,5      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 33,5                | 16,8             | 16,6      | 4,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 29,2                | 15,8             | 13,4      | 10,5     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

**C. Heures travaillées et rémunération d'emploi**

Au cours de l'année suivant la participation, les participants ont travaillé davantage que les non-participants et ont ainsi profité d'une rémunération d'emploi plus élevée. Des écarts nets significatifs de l'ordre de 262 heures et 4 858 \$ après 12 mois, de 166 heures et 3 115 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et, finalement, de 419 heures et 8 010 \$ après 18 mois sont observés.

**Tableau 4.6.1-10**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 617             | 354              | 262       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 364             | 197              | 166       | ***                     |
| 18 mois                                | 968             | 549              | 419       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 9 560           | 4 702            | 4 858     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 5 974           | 2 859            | 3 115     | ***                     |
| 18 mois                                | 15 295          | 7 285            | 8 010     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à plusieurs mesures d'employabilité, les participants affichent un écart net statistiquement significatif de 19,5 points de pourcentage quant à la différence de temps travaillé, soit 10,1 semaines de plus en leur faveur. Pour ce qui est du temps passé à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants se chiffre à 17,4 points de pourcentage (9,1 semaines), lequel est également statistiquement significatif.

**Tableau 4.6.1-4**  
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 19,5                | 0,0              | 19,5      | 10,1     | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 16,9                | -0,5             | 17,4      | 9,1      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

En observant les différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi entre l'année précédant la participation et celle la suivant, on trouve des écarts nets positifs de 379 heures travaillées et de 6 189 \$ en faveur des participants, ce qui confirme l'effet de la participation à plusieurs mesures d'employabilité sur les indicateurs d'emploi utilisés.

**Tableau 4.6.1-5**  
Rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 368             | -10              | 379       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 6 030           | -159             | 6 189     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.



#### 4.6.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants, à l'exception d'une différence cependant très négligeable quant à la proportion de travailleurs autonomes. On doit en conclure que la participation à plusieurs mesures d'employabilité n'a pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.*

##### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants ne se distinguent pas des non-participants au chapitre du délai moyen requis avant d'obtenir un emploi après la participation, du type d'emploi occupé et du salaire horaire. Tout au plus, on note que les participants à plusieurs mesures d'employabilité ont déclaré avoir occupé un emploi autonome dans une proportion plus faible que les non-participants (1,1 % contre 6,3 %), l'écart net observé étant statistiquement significatif.

**Tableau 4.6.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 9,9             | 8,1              | 1,8       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 18,0            | 16,7             | 1,3       |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 15,6            | 12,6             | 3,1       |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 1,1             | 6,3              | -5,2      | **                      |
| Salaire horaire (\$/h)             | 15,6            | 15,4             | 0,2       |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 0,7             | 0,4              | 0,4       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 186 participants et 211 non-participants.

##### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu. Plus d'un participant sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (60,1 %), ce qui est semblable aux non-participants.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est, en moyenne, de 2,1, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>87</sup>. Ce résultat est statistiquement identique pour les non-participants (2,3).

<sup>87</sup> Le niveau de compétence associé à l'emploi augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

Tableau 4.6.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,1             | 2,3              | -0,2      |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 60,1            | 62,4             | -2,2      |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,8             | 1,0              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,9             | 0,7              | 0,2       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 186 participants et 211 non-participants.

### 4.6.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Les participants à plusieurs mesures d'employabilité qui occupaient un emploi au moment du sondage ont déclaré avoir occupé un emploi à temps plein dans une proportion supérieure à celle des non-participants et, de ce fait, ils affichent en moyenne des heures hebdomadaires travaillées supérieures à celles des non-participants. Bien qu'ils mentionnent plus que les non-participants que leur emploi est en lien avec leur formation, ils sont cependant en moyenne moins satisfaits du salaire. Les autres écarts nets mesurés décrivant les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage n'étant pas significatifs, il est donc difficile d'affirmer que la participation à de multiples mesures d'employabilité a beaucoup d'effets positifs sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, les participants à plusieurs mesures d'employabilité étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes (2,7 % contre 10,0 %). Toutefois, la participation à plusieurs mesures d'employabilité a eu un effet positif sur la proportion de participants qui occupent un emploi à temps plein, ces derniers bénéficiant d'un écart net positif de 21 points de pourcentage. De plus, les participants à plusieurs mesures d'employabilité ont travaillé davantage que les non-participants lorsqu'on considère le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,7 heures contre 28,1 heures).

Tableau 4.6.3-1

Qualité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 10,9            | 10,8             | 0,1       |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 8,8             | 9,8              | -0,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 2,7             | 10,0             | -7,3      | **                      |
| Emploi à temps plein (%)                          | 80,0            | 59,0             | 21,0      | **                      |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 33,7            | 28,1             | 5,6       | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 147 participants et 204 non-participants.

## B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Les emplois occupés au moment du sondage par les participants n'exigeaient pas un niveau de compétence différent de ceux occupés par les non-participants. Pour ces deux groupes, le score indique que l'emploi exige une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>88</sup>. Les participants sont toutefois plus nombreux que les non-participants à déclarer que l'emploi occupé au moment du sondage est en lien avec leur formation, puisque l'écart net enregistré à ce sujet est positif et significatif. Ils sont également moins satisfaits du salaire gagné dans l'emploi qu'ils occupent que les non-participants.

Tableau 4.6.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,3             | 2,4              | -0,2      |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 65,5            | 61,1             | 4,4       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,9             | 1,0              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 1,0             | 0,6              | 0,4       | **                      |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,9             | 0,8              | 0,1       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,7             | 2,0              | -0,3      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 147 participants et 204 non-participants.

### 4.6.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une baisse de la présence et du temps passé à l'assistance sociale chez les participants qui ont utilisé plusieurs mesures d'employabilité par rapport aux non-participants. On peut donc en conclure que la participation à de multiples mesures d'employabilité a un effet sur le recours à l'assistance sociale.

La participation à plusieurs mesures d'employabilité s'est traduite par une diminution de la présence à l'assistance sociale chez les participants. En effet, dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net statistiquement significatif de -11,2 points de pourcentage est observé. Il se situe à -19,4 points de pourcentage entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et à -10,0 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Au moment du sondage, plus précisément en février 2020, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, un écart net de -19,7 points de pourcentage est encore observé, ce qui signifie que l'effet de la participation semble toujours présent à moyen terme. Pour toutes ces périodes, les écarts nets sont significatifs.

De plus, cela s'est traduit par le fait que les participants ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de leur participation. En effet, dans les 12 mois suivant cette dernière, l'écart

<sup>88</sup> Le niveau de compétence associé à l'emploi augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

net était de -19,3 points de pourcentage (-2,3 mois) et il était de -19,6 points de pourcentage (-1,2 mois) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation. Dans les 18 mois suivant la fin de la participation, l'écart net se situe à -19,4 points de pourcentage (-3,5 mois). Encore une fois, les écarts nets sont significatifs pour l'ensemble des périodes à l'étude. Les participants n'ont cependant pas plus diminué leur temps à l'assistance sociale que les non-participants l'année suivant la participation, lorsqu'on considère leur temps respectif passé à l'assistance sociale l'année précédant la participation.

**Tableau 4.6.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 71,3                | 82,5             | -11,2     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 49,0                | 68,4             | -19,4     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 73,2                | 83,3             | -10,0     | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 33,8                | 53,5             | -19,7     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 51,1                | 70,4             | -19,3     | -2,3  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 42,1                | 61,7             | -19,6     | -1,2  | ***                     |
| 18 mois   | 48,1                | 67,5             | -19,4     | -3,5  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -14,5               | -12,1            | -2,3      | -0,3  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

#### 4.6.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les participants à plusieurs mesures d'employabilité n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Pour les périodes couvrant jusqu'à 18 mois après la fin de leur participation, aucun écart net significatif n'est observé. Tout au plus, les résultats indiquent qu'un écart net significatif est observé sur la présence ponctuelle à l'assurance-emploi au moment du sondage. Il est donc difficile de conclure que la participation à plus d'une mesure d'employabilité a un effet probant sur le recours à l'assurance-emploi.*

Les participants à plusieurs mesures d'employabilité, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la fin de la participation. Toutefois, il convient de souligner que le temps passé à l'assurance-emploi, que ce soit pour les participants ou les non-participants, est somme toute marginal. Au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne après la participation, la proportion de participants qui reçoit des prestations d'assurance-emploi est supérieure à celle des non-participants, pour un écart net de 5,0 points de pourcentage, lequel est significatif. Lorsqu'on considère la situation de l'année qui a précédé la participation à celle qui l'a suivie, les résultats indiquent que les participants ont passé 0,8 semaine (1,5 point de pourcentage) de plus de leur temps que les non-participants à l'assurance-emploi.

**Tableau 4.6.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 2,6                 | 1,3              | 1,3       | 0,7      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 2,0                 | 1,7              | 0,2       | 0,1      |                         |
| 18 mois  | 2,0                 | 1,5              | 0,6       | 0,4      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 6,9                 | 1,9              | 5,0       | S. O.    | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,3                 | -0,2             | 1,5       | 0,8      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

#### 4.6.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants à plusieurs mesures d'employabilité ont davantage recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation. On peut donc en conclure que cette participation a un effet sur l'utilisation des activités ou mesures des services publics d'emploi. Par contre, cet effet pourrait ne se faire ressentir qu'à court terme, les proportions ponctuelles d'utilisation au moment du sondage étant faibles, et ce, même si l'écart net quant au recours ponctuel aux mesures à l'étude est toujours significatif.*

Dans les périodes qui ont suivi la participation à plusieurs mesures d'employabilité, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net significatif de 26,9 points de pourcentage est observé en faveur des participants. Au cours de la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, l'écart se situe à 5,3 points de pourcentage et il est également significatif. Dans les 18 mois suivant la fin de la participation, l'écart net entre les participants et les non-participants s'affiche à 26,6 points de pourcentage. Au moment du sondage, plus précisément en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la participation, les résultats indiquent qu'une très faible proportion de participants et de non-participants ont eu recours aux mesures visées des services publics d'emploi, ce qui indique que l'effet de la participation à plusieurs mesures d'employabilité pourrait se faire sentir surtout à court terme.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, non visées par l'évaluation, est aussi plus élevée et statistiquement significative chez les participants que chez les non-participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, une très faible proportion de participants a eu recours aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi et elle ne se distingue pas de celle des non-participants, ce qui indique que l'effet de la participation à plusieurs mesures d'employabilité semble se faire sentir surtout à court terme.

**Tableau 4.6.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 30,4                | 3,5              | 26,9            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 12,1                | 6,8              | 5,3             | **                         |
| 18 mois                             | 36,9                | 10,3             | 26,6            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,8                 | 0,7              | 2,1             | **                         |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 22,5                | 9,5              | 13,0            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 7,9                 | 3,4              | 4,5             | **                         |
| 18 mois                             | 27,3                | 12,9             | 14,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,3                 | 1,5              | 0,8             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

#### 4.6.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation à plusieurs mesures d'employabilité induit plusieurs effets positifs sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. On note des écarts nets positifs et significatifs mesurés à partir des indicateurs liés à la santé financière de l'individu, aux compétences professionnelles et à l'expérience de travail, à la motivation et à la qualité de vie en général.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à plus d'une mesure d'employabilité ont un indicateur de revenu personnel en 2019 plus élevé que les non-participants (3,97 contre 3,16) et l'écart net mesuré à ce chapitre est significatif. C'est donc dire que les participants ont obtenu, en moyenne, un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants. Les participants bénéficient également d'un écart net significatif de 0,18 point par rapport aux non-participants pour l'indicateur représentant la modification du revenu, soulignant que, en comparaison des non-participants, les participants ont, en moyenne, été plus nombreux à percevoir que leur revenu personnel s'est amélioré en 2019 par rapport à l'année précédant la participation.

**Tableau 4.6.7-1**  
**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                      | Écart net | Indice de<br>signification |
|---|-----------------|----------------------|-----------|----------------------------|
|   | Participants    | Non-<br>participants |           |                            |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,97            | 3,16                 | 0,81      | ***                        |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,44            | 0,27                 | 0,18      | **                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.                | S. O.     | S. O.                      |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.                | S. O.     | S. O.                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.

L'ensemble des indicateurs et des déterminants qui traitent de la vie sociale et professionnelle ont des scores statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants. Ainsi, les participants perçoivent plus fréquemment que les non-participants une amélioration de leur expérience de travail (écart net de 0,29 point), de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,27 point), de leur motivation (écart net de 0,39 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,61 point).

**Tableau 4.6.7-2**  
**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,61            | 0,32             | 0,29      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,57            | 0,30             | 0,27      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,49            | 0,30             | 0,20      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,57            | 0,35             | 0,22      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,06            | 0,67             | 0,39      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,34            | 0,18             | 0,15      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,48            | 0,30             | 0,18      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,35            | 0,08             | 0,27      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,18            | 0,57             | 0,61      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 355 participants et 809 non-participants.*

#### 4.6.8 SYNTHÈSE

La participation à plusieurs mesures d'employabilité a des effets positifs sur la présence en emploi aux périodes postparticipation étudiées. Un accroissement du temps passé en emploi, à temps plein ou non, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi est aussi observé, de sorte que les participants s'en tirent mieux que les non-participants à la suite de la participation. À noter que les effets positifs sur la situation de l'emploi demeurent lorsqu'on compare la situation dans l'année précédant la participation avec celle la suivant. Au moment du sondage, les participants en emploi sont toujours proportionnellement plus en emploi à temps plein que les non-participants et, en moyenne, ils travaillent hebdomadairement plus d'heures.

La participation à plusieurs mesures d'employabilité a également un effet positif et significatif sur le recours à l'assistance sociale. Une diminution de la présence à l'assistance sociale et du temps passé dans ce programme est observée en faveur des participants. La participation s'est également traduite par un plus fort recours aux services publics d'emploi chez les participants en comparaison des non-participants. Finalement, il faut noter de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment au regard des indicateurs liés à la santé financière de l'individu, aux compétences professionnelles et à l'expérience de travail, à la motivation et à la qualité de vie.

## 5 RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE PAR CLIENTÈLE SPÉCIFIQUE

### 5.1 HOMMES ET FEMMES

#### 5.1.1 HOMMES

Les résultats présentés dans cette section portent sur les hommes prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 1 383 étaient des hommes et 831 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

##### 5.1.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*Une majorité des indicateurs qui témoignent de l'insertion en emploi présentent des effets positifs et significatifs en faveur des participants. Il en résulte que la participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur la présence en emploi, le temps passé en emploi à temps plein, les heures travaillées et la rémunération. Il est même question d'une plus grande amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et celle la suivant en comparaison des non-participants, soit quant au temps travaillé à temps plein ou non, aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi. Les résultats demeurent statistiquement significatifs quand l'autre source de données (Revenu Québec) est utilisée.*

#### A. Présence en emploi

Les hommes prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi affichent une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes considérées dans les 18 mois suivant la fin de leur participation. Ainsi, les écarts nets se situent entre 10,1 et 13,1 points de pourcentage en faveur des participants. Au moment du sondage, par contre, soit en moyenne 29 mois après la participation, l'écart net entre les participants et les non-participants n'est pas significatif, ce qui pourrait suggérer que l'effet de la participation se fait sentir surtout à court terme.



Tableau 5.1.1.1-1

Présence en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                         |
| 12 mois                             | 44,0                | 33,7             | 10,2            | **                      |
| 12 à 18 mois                        | 42,3                | 32,2             | 10,1            | **                      |
| 18 mois                             | 48,9                | 35,8             | 13,1            | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 38,4                | 30,8             | 7,5             |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

**B. Temps passé en emploi**

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants n'ont pas nécessairement passé plus de temps en emploi que les non-participants. Un seul écart net significatif est observé, et celui-ci l'est pour les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation (8,7 points de pourcentage)<sup>89</sup>. L'analyse du temps passé en emploi à temps plein est plus encourageante. Les participants bénéficient d'un écart net positif de 7,4 points de pourcentage (3,9 semaines) après les 12 premiers mois suivant la fin de la participation, de 12,0 points de pourcentage (3,1 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et de 9,5 points de pourcentage (7,4 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

Tableau 5.1.1.1-2

Temps passé en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 26,5                | 21,0             | 5,5       | 2,8      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 34,7                | 26,0             | 8,7       | 2,3      | **                      |
| 18 mois                              | 28,7                | 21,8             | 7,0       | 5,5      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 22,3                | 14,9             | 7,4       | 3,9      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 30,3                | 18,3             | 12,0      | 3,1      | ***                     |
| 18 mois                              | 24,6                | 15,1             | 9,5       | 7,4      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

<sup>89</sup> Le seuil observé du test pour le temps en emploi dans les 18 mois après la participation est de 6,6 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Sur le plan des heures travaillées, les participants affichent un nombre moyen d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants. Un écart net significatif de 142 heures est enregistré dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 95 heures dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et de 262 heures dans les 18 mois suivant cette dernière.

Au chapitre de la rémunération d'emploi, les participants ont récolté des revenus significativement supérieurs à ceux des non-participants uniquement pour la période couvrant les 18 mois suivant la fin de la participation. L'écart net se situe à 4 276 \$<sup>90</sup>.

Il faut noter que les données de Revenu Québec indiquent que les participants se sont distingués significativement des non-participants en matière de rémunération dans les 12 mois suivant la fin de la participation. L'écart net est de 2 856 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 3 110 \$ en considérant uniquement les revenus issus d'emplois salariés.

**Tableau 5.1.1.1-3**  
Heures travaillées et rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 504             | 361              | 142       | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 319             | 224              | 95        | **                      |
| 18 mois                                | 813             | 551              | 262       | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 8 235           | 6 102            | 2 133     |                         |
| 12 à 18 mois                           | 5 563           | 3 944            | 1 619     |                         |
| 18 mois                                | 13 659          | 9 383            | 4 276     | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 11 268          | 8 412            | 2 856     | **                      |
| 12 mois – salarié                      | 10 916          | 7 806            | 3 110     | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à au moins l'une des mesures à l'étude, les participants présentent un écart net statistiquement significatif de 12,4 points de pourcentage au regard de la différence de temps travaillé, ce qui représente une augmentation de 6,4 semaines travaillées en plus par les participants en comparaison des non-participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est de 12,6 points de pourcentage, soit 6,6 semaines, et il est également statistiquement significatif.

<sup>90</sup> À noter aussi que le seuil observé du test pour la rémunération d'emploi dans les 12 à 18 mois après la participation est de 5,7 %.

**Tableau 5.1.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 11,0                | -1,4             | 12,4      | 6,4      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 10,8                | -1,9             | 12,6      | 6,6      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.*

Par ailleurs, les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (234 heures) comparativement à l'année précédant la participation. De leur côté, les non-participants semblent plutôt avoir vu leur nombre d'heures diminuer au cours de cette même période (-30 heures). Il en résulte donc un écart net significatif de 264 heures favorables aux participants.

Du côté de la rémunération d'emploi, les estimations indiquent que les revenus d'emploi chez les participants sont en moyenne supérieurs d'environ 4 410 \$ aux revenus d'emploi déclarés pour l'année précédant leur participation, alors que les non-participants auraient vu leurs revenus légèrement diminuer. Un écart net significatif d'environ 4 516 \$ est observé entre les participants et les non-participants. Du côté des données issues de Revenu Québec, on observe la même tendance, à savoir que les participants s'en tirent mieux que les non-participants au chapitre de la rémunération d'emploi.

**Tableau 5.1.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 234             | -30              | 264       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 4 410           | -107             | 4 516     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 8 326           | 2 812            | 5 514     | ***                     |
| salarié  | 8 287           | 2 553            | 5 734     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.*

#### 5.1.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (321 participants et 62 non-participants).

#### 5.1.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (280 participants et 56 non-participants).

#### 5.1.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs traitant du recours à l'assistance sociale ne permettent pas de conclure que la participation a eu un effet sur la présence à l'assistance sociale dans les mois qui ont suivi la participation, mais une tendance à une utilisation moindre par les participants en comparaison des non-participants semble se pointer. D'ailleurs, un écart net significatif dans ce sens est observé au moment du sondage. La participation aux services publics d'emploi a toutefois une incidence sur le temps passé à l'assistance sociale, où, pour les trois périodes postparticipation à l'étude, les participants ont passé en moyenne moins de temps que les non-participants.*

Toutes proportions gardées, les hommes participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont pas été statistiquement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation<sup>91</sup>. Par contre, il convient de souligner qu'un écart net significatif est observé entre les participants et les non-participants au moment du sondage (-13,9 points de pourcentage), les participants étant donc ponctuellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants.

S'il est vrai que les hommes participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé en moyenne un peu plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes postparticipation, les non-participants y ont passé relativement plus de temps. Il en résulte des écarts nets significatifs d'environ -10 points de pourcentage, indiquant que les hommes participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 1,2 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 0,6 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 1,9 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les hommes prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services publics d'emploi ne se distinguent pas des non-participants, aucun écart net significatif n'étant observé entre ces deux groupes.

---

<sup>91</sup> On note cependant qu'une tendance à l'être pourrait se dessiner, puisque les seuils observés des tests statistiques sont inférieurs à 10 %, dont deux seuils qui sont près de 5 % : celui pour la présence en emploi 12 mois après la participation (5,3 %) ainsi que celui pour la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois après celle-ci (6,1 %).

**Tableau 5.1.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 80,4                | 87,3             | -6,9      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 57,0                | 66,2             | -9,2      | S. O. |                         |
| 18 mois   | 81,5                | 87,6             | -6,1      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 46,8                | 60,7             | -13,9     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 61,4                | 71,6             | -10,3     | -1,2  | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 50,9                | 61,6             | -10,7     | -0,6  | **                      |
| 18 mois   | 57,9                | 68,3             | -10,4     | -1,9  | **                      |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -8,7                | -7,4             | -1,2      | -0,1  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

#### 5.1.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*L'analyse montre que les participants n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de leur participation. Malgré tout, des écarts nets significatifs relatifs au temps passé à l'assurance-emploi sont observés dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Par contre, en matière de prestations d'assurance-emploi, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Il est donc difficile de conclure que la participation aux services publics d'emploi a un effet sur le recours à l'assurance-emploi.*

Les hommes participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé en moyenne plus de temps que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Même si le temps passé à ce programme était marginal, des écarts nets significatifs sont observés dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (1,4 semaine) et dans les 18 mois suivant cette dernière (1,6 semaine)<sup>92</sup>. En comparant la situation de l'année précédant la participation à celle qui l'a suivie, les données révèlent que les participants ont passé en moyenne 1,5 semaine (2,8 points de pourcentage) de plus que les non-participants à l'assurance-emploi, et cet écart net est significatif.

<sup>92</sup> Le seuil observé est de 6,3 % pour le test sur l'écart net de la présence ponctuelle à l'assurance-emploi.

**Tableau 5.1.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 4,6                 | 1,9              | 2,7       | 1,4      | **                      |
| 12 à 18 mois                                       | 3,7                 | 1,9              | 1,8       | 0,5      |                         |
| 18 mois  | 4,0                 | 1,9              | 2,1       | 1,6      | **                      |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 6,5                 | 3,4              | 3,1       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 3,0                 | 0,2              | 2,8       | 1,5      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

Même si les participants semblent avoir déclaré des prestations d'assurance-emploi supérieures à celles des non-participants, les écarts nets estimés ne sont pas significatifs : les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à ce chapitre.

**Tableau 5.1.1.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 421             | 270              | 151       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 462             | 243              | 218       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

#### 5.1.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Toutefois, cet effet pourrait se faire sentir surtout à court terme, considérant les faibles proportions de participants y ayant recours au moment du sondage.*

Dans les mois qui ont suivi la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure à l'étude des services publics d'emploi. Pour toutes les périodes postparticipation considérées, les écarts nets mesurés sont significatifs. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net de 18,3 points de pourcentage est observé en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois subséquents, cet écart se chiffre à 8,3 points de pourcentage, et il se situe à 21,6 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, une faible proportion de participants a eu recours à une mesure des services publics d'emploi, mais il en résulte tout de même un écart net significatif de 1,9 point de pourcentage en leur faveur. Il se pourrait donc que l'effet

de la participation se fasse sentir essentiellement à court terme sur le recours à une mesure des services publics d'emploi.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, non visées par cette évaluation, est statistiquement plus élevée chez les participants que chez les non-participants. Il en résulte des écarts nets variant entre 5,7 et 19,5 points de pourcentage pour les périodes couvrant les 18 mois suivant la fin de la participation. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, les résultats montrent encore qu'une faible proportion de participants a utilisé une autre mesure ou activité des services publics d'emploi à ce moment, soit, plus précisément, en février 2020.

**Tableau 5.1.1.6-1**

**Recours à des mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 20,5                | 2,2                  | 18,3            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 12,4                | 4,1                  | 8,3             | ***                        |
| 18 mois                             | 27,9                | 6,3                  | 21,6            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,7                 | 0,8                  | 1,9             | **                         |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 23,8                | 6,4                  | 17,4            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,1                | 4,4                  | 5,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 30,3                | 10,8                 | 19,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,9                 | 2,0                  | 0,8             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

### 5.1.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a plusieurs effets sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Des écarts nets positifs et significatifs sont présents sur les indicateurs liés à la santé financière de l'individu, aux compétences professionnelles, à la motivation et à la qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,98 pour les participants et de 3,47 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les deux groupes. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les hommes prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,38 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation au lieu d'être équivalents ou inférieurs, mais, puisque l'écart net mesuré n'est pas statistiquement significatif, cela ne démontre pas qu'ils ont plus perçu une amélioration de leurs revenus en comparaison des non-participants. Les données de Revenu Québec corroborent le premier constat : les participants ont eu, en moyenne,

une rémunération supérieure à celle des non-participants et celle-ci est plus élevée à la suite de la participation comparativement à la situation qui prévalait dans l'année la précédant.

**Tableau 5.1.1.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,98            | 3,47             | 0,51      | **                      |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,38            | 0,29             | 0,09      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 17 334          | 14 815           | 2 518     | **                      |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 7 761           | 3 085            | 4 676     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.

La majorité des indicateurs et des déterminants qui traitent de la vie personnelle et professionnelle sont statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants. Les participants ont, dans une plus forte proportion que les non-participants, perçu une modification de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,12 point), de leur motivation (écart net de 0,32 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,44 point).

**Tableau 5.1.1.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,41             | 0,07      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,49            | 0,37             | 0,12      | **                      |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,47            | 0,31             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,50            | 0,33             | 0,17      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,98            | 0,65             | 0,32      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,28            | 0,17             | 0,11      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,44            | 0,31             | 0,14      | **                      |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,26            | 0,08             | 0,18      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,00            | 0,55             | 0,44      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 735 participants et 219 non-participants.



### 5.1.1.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi chez les hommes prestataires de l'assistance sociale. Des effets positifs et significatifs en faveur des participants sont observés sur la présence en emploi, sur le temps passé en emploi à temps plein, sur les heures travaillées et sur la rémunération d'emploi.

Les effets des services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale indiquent une tendance des participants à moins y recourir que les non-participants au cours des périodes postparticipation considérées, et ils y ont d'ailleurs passé moins de temps en moyenne que les non-participants. De plus, les participants ont davantage recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet pourrait se faire surtout sentir à court terme, puisque de très faibles proportions de participants y ont eu recours au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation. Finalement, il faut noter de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment au regard de la santé financière des participants, de leurs compétences professionnelles, de leur motivation et de leur qualité de vie.

### 5.1.2 FEMMES

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 1 646 étaient des femmes et 938 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participantes indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participantes avec les non-participantes et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiées comme handicapées ont été retirées.

#### 5.1.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs évalués pour mesurer l'insertion en emploi présentent des écarts nets positifs et significatifs en faveur des participantes. Il en résulte que la participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur la présence en emploi, le temps passé en emploi (qu'il soit à temps plein ou non), les heures travaillées et la rémunération. L'effet perdure à moyen terme quant à la présence en emploi, et de plus grandes améliorations de la situation d'emploi sont même constatées chez les participantes comparativement aux non-participantes quand la situation de l'année précédant la participation est comparée avec celle qui l'a suivie.*

#### A. Présence en emploi

Les femmes prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi affichent une présence en emploi supérieure à celle des non-participantes en tout temps. Les écarts nets se situent entre 17,5 points de pourcentage et 23,5 points de pourcentage pour les trois périodes postparticipation à l'étude et ils sont significatifs. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, l'écart net était de 16,4 points de pourcentage en faveur des participantes, lequel était toujours significatif.

**Tableau 5.1.2.1-1**

**Présence en emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                 | Écart net<br>pp | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|
|                                     | Participant         | Non-participant |                 |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                 |                 |                         |
| 12 mois                             | 42,3                | 22,2            | 20,1            | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 39,3                | 21,9            | 17,5            | ***                     |
| 18 mois                             | 47,7                | 24,2            | 23,5            | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 37,6                | 21,2            | 16,4            | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

**B. Temps passé en emploi**

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participantes ont travaillé entre 25,0 % et 31,1 % du temps comparativement à environ 13,0 % à 14,7 % pour les non-participantes. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participantes, les participantes ont en moyenne passé plus de temps en emploi durant les périodes suivant la fin de la participation. Tous les écarts nets mesurés sont significatifs d'un point de vue statistique. L'analyse du temps passé en emploi à temps plein est également positive. Les participantes bénéficient d'un écart net positif de 11,1 points de pourcentage (5,8 semaines) après les 12 premiers mois suivant la fin de la participation, de 14,6 points de pourcentage (3,8 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et de 12,1 points de pourcentage (soit 9,5 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 5.1.2.1-2**

**Temps passé en emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                 | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participant         | Non-participant | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                 |           |          |                         |
| 12 mois                              | 25,0                | 13,0            | 12,0      | 6,3      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 31,1                | 14,7            | 16,4      | 4,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 26,4                | 13,0            | 13,4      | 10,5     | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                 |           |          |                         |
| 12 mois                              | 19,2                | 8,1             | 11,1      | 5,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 22,9                | 8,2             | 14,6      | 3,8      | ***                     |
| 18 mois                              | 20,0                | 7,9             | 12,1      | 9,5      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

**C. Heures travaillées et rémunération d'emploi**

Suivant la participation, les participantes ont travaillé davantage que les non-participantes et ont profité d'une rémunération plus élevée. Les écarts nets se situent à 239 heures et 3 872 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, à 148 heures et 2 655 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois subséquents et, finalement, de 380 heures et 6 761 \$ pour la période couvrant les 18 mois suivant la fin de la participation. Il faut noter que les données de Revenu Québec corroborent les résultats précédents obtenus à partir des données du sondage. Ainsi, selon ces

données administratives, les participantes aux services publics d'emploi ont bénéficié en moyenne d'une rémunération supérieure à celle des non-participantes : l'écart net est de 4 915 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 4 478 \$ en considérant uniquement les revenus issus des salaires.

**Tableau 5.1.2.1-3**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                 | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|-----------------|-----------|-------------------------|
|  | Participant     | Non-participant |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                 |           |                         |
| 12 mois                                | 423             | 184             | 239       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 255             | 107             | 148       | ***                     |
| 18 mois                                | 666             | 287             | 380       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                 |           |                         |
| 12 mois                                | 6 169           | 2 296           | 3 872     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 3 982           | 1 327           | 2 655     | ***                     |
| 18 mois                                | 9 845           | 3 084           | 6 761     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                 |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 8 393           | 3 478           | 4 915     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 7 866           | 3 388           | 4 478     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

**D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération**

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, les données indiquent un écart net statistiquement significatif de 14,4 points de pourcentage quant à la différence de temps travaillé, soit 7,5 semaines de plus de travail chez les participantes que chez les non-participantes. Pour ce qui est du temps passé à temps plein, l'écart net entre les participantes et les non-participantes est de 11,4 points de pourcentage (5,9 semaines) et est également statistiquement significatif.

**Tableau 5.1.2.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                 | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|-----------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participant         | Non-participant | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 14,4                | 0,0             | 14,4      | 7,5      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 12,2                | 0,7             | 11,4      | 5,9      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

Enfin, lorsqu'on compare la situation l'année précédant la participation avec celle qui l'a suivie, les participantes affichent une différence d'heures travaillées et de rémunération d'emploi supérieure à celle des non-participantes, des écarts nets positifs et significatifs de 255 heures travaillées et de 3 510 \$ en faveur des participantes étant mesurés. Les données de Revenu Québec vont dans le même sens que celles du sondage, à savoir que les participantes s'en tirent mieux que les non-participantes en matière de revenu d'emploi.

**Tableau 5.1.2.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                 | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|-----------------|-----------|-------------------------|
|  | Participant     | Non-participant |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 258             | 4               | 255       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 973           | 463             | 3 510     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                 |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 6 523           | 528             | 5 996     | ***                     |
| salarié  | 6 030           | 679             | 5 351     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

#### 5.1.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés étant donné les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (364 participantes et 40 non-participantes).

#### 5.1.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAJE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (323 participantes et 41 non-participantes).

#### 5.1.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services publics d'emploi par les femmes prestataires de l'assistance sociale a un effet sur le recours à ce programme. Des écarts nets significatifs en faveur des participantes sont observés pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. En plus de diminuer le recours à l'assistance sociale, les participantes y ont passé moins de temps, et ce, pour toutes les périodes étudiées. Tous les écarts nets mesurés sont significatifs. En comparaison des non-participantes, les femmes prestataires de l'assistance sociale ont même plus diminué leur temps passé à l'assistance sociale l'année suivant la participation par rapport à l'année la précédant.*

La participation aux services publics d'emploi a eu un effet à la baisse sur le recours à l'assistance sociale. En effet, un écart net négatif statistiquement significatif est observé dans les 12 mois suivant la fin de la participation (-12,7 points de pourcentage), entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois subséquents (-23,7 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la fin de la participation (-11,9 points de pourcentage). Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois suivant la fin de la participation, un écart de -21,3 points de pourcentage est observé, ce qui signifie que l'effet de la participation aux services publics d'emploi est toujours présent à moyen terme, du moins ponctuellement en février 2020.

La participation aux services publics d'emploi a également eu pour effet de diminuer le temps passé à l'assistance sociale. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, cette diminution était de 23,6 points de pourcentage (2,8 mois), alors que, pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois subséquents, l'écart net était de -24,8 points de pourcentage (1,5 mois). Au cumulatif, soit dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participantes avaient passé 4,3 mois de moins à l'assistance sociale que les non-participantes, soit un écart net de -24,0 points de pourcentage du temps passé à l'assistance sociale en leur faveur. Quand la situation dans l'année précédant la participation est comparée avec celle de l'année qui l'a suivie, un écart net de -17,1 points de pourcentage (2 mois en moins) est observé en faveur des participantes, lequel est également significatif.

**Tableau 5.1.2.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                 | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|-----------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participant         | Non-participant | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                 |           |       |                         |
| 12 mois   | 80,6                | 93,3            | -12,7     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 54,6                | 78,3            | -23,7     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 81,4                | 93,3            | -11,9     | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 42,4                | 63,8            | -21,3     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                 |           |       |                         |
| 12 mois   | 59,9                | 83,5            | -23,6     | -2,8  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 49,1                | 74,0            | -24,8     | -1,5  | ***                     |
| 18 mois   | 56,3                | 80,3            | -24,0     | -4,3  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -14,7               | 2,3             | -17,1     | -2,0  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

### 5.1.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Même si le recours à l'assurance-emploi n'est guère important, les participantes aux services publics d'emploi ont passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi à toutes les périodes postparticipation considérées et en ont tiré des prestations légèrement plus importantes que les non-participantes. L'analyse démontre aussi que les participantes ont passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participantes quand la situation avant la participation est considérée dans l'analyse.*

Les participantes, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation, n'ont guère eu recours à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Malgré ce constat, les données révèlent qu'elles ont passé en moyenne un peu plus de temps que les non-participantes à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, l'écart net estimé est de 2,4 points de pourcentage, alors que, durant la période entre le 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois, il se situe à 1,7 point de pourcentage. Dans les 18 mois suivant la fin de la participation, l'écart net calculé est de 2 points de pourcentage. Pour toutes ces périodes, les écarts nets enregistrés sont significatifs. Elles ont également été plus nombreuses à augmenter leur temps passé à l'assurance-emploi dans l'année qui a suivi la participation comparativement à l'année la précédant que les non-participantes (1,1 semaine).

**Tableau 5.1.2.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale.**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                 | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|-----------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participant         | Non-participant | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                 |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,0                 | 0,5             | 2,4       | 1,3      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 2,6                 | 0,9             | 1,7       | 0,4      | **                      |
| 18 mois  | 2,6                 | 0,6             | 2,0       | 1,6      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 3,0                 | 1,4             | 1,6       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,4                 | -0,8            | 2,2       | 1,1      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

Par ailleurs, la proportion plus grande du temps passé à l'assurance-emploi chez les participantes s'est traduite par le fait que ces dernières ont perçu, en moyenne, des prestations qui sont supérieures à celles des non-participantes (285 \$ contre 46 \$, pour un écart net statistiquement significatif de 239 \$). Lorsqu'on compare la situation entre l'année précédant la participation et celle la suivant, les participantes déclarent aussi, en moyenne, 323 \$ de plus en prestations d'assurance-emploi comparativement aux non-participantes.

**Tableau 5.1.2.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                 | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|-----------------|-----------|-------------------------|
|  | Participant     | Non-participant |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 285             | 46              | 239       | ***                     |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 250             | -74             | 323       | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

#### 5.1.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participantes ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Pour toutes les périodes postparticipation à l'étude, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs. Toutefois, le recours à une des mesures étudiées ici pourrait s'atténuer à moyen terme puisqu'une très faible proportion de participantes y ont eu recours au moment du sondage, en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de leur participation.*

Dans la période qui a suivi la participation, les participantes ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-participantes à recourir à une mesure visée des services publics d'emploi après 12 mois (15,6 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois (5,8 points de pourcentage) ou en prenant en compte les 18 mois suivant la fin de la participation (19,1 points de pourcentage). Pour toutes ces périodes, les écarts nets sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la

participation, un écart net significatif de 2,2 points de pourcentage est observé, mais il convient de noter qu'une faible proportion d'entre elles ont eu recours à une mesure des services publics d'emploi à ce moment-là, en février 2020, ce qui pourrait témoigner que l'effet de la participation se fait sentir essentiellement à court terme.

La participation aux autres mesures ou activités des services publics d'emploi est aussi statistiquement plus élevée chez les participantes que chez les non-participantes dans les 12 mois suivant la fin de la participation (20,6 % contre 8,1 %), dans les 12 à 18 mois subséquents (8,2 % contre 3,1 %) et dans les 18 mois suivant la fin de cette dernière (26,4 % contre 10,8 %). Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, pratiquement aucune participante n'a eu recours à une autre activité ou mesure des services publics d'emploi, tout comme les non-participantes, ce qui pourrait indiquer que l'effet disparaît à moyen terme sur cet indicateur.

**Tableau 5.1.2.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                 | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participant         | Non-participant |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                 |                 |                            |
| 12 mois                             | 17,6                | 2,0             | 15,6            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 9,7                 | 3,9             | 5,8             | ***                        |
| 18 mois                             | 25,1                | 6,0             | 19,1            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,1                 | 0,9             | 2,2             | ***                        |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                 |                 |                            |
| 12 mois                             | 20,6                | 8,1             | 12,5            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,2                 | 3,1             | 5,1             | ***                        |
| 18 mois                             | 26,4                | 10,8            | 15,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,6                 | 1,6             | 0,0             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

### 5.1.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a plusieurs effets sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participantes. Chaque écart net est positif et statistiquement significatif. Ces effets sont présents sur les indicateurs liés à la santé financière de l'individu, aux compétences professionnelles et à l'expérience de travail, à la motivation et à la qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,45 pour les participantes et de 2,77 pour les non-participantes, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les participantes et qu'il était inférieur à 10 000 \$ chez les non-participantes. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes est statistiquement significatif et soulève que les participantes ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participantes.

Par ailleurs, les femmes prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,36 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'elles semblent avoir été plus nombreuses à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation, et l'écart net avec les non-participantes est significatif : les participantes ont donc perçu une

meilleure amélioration de leur revenu que les non-participantes. Enfin, les données de Revenu Québec corroborent les constats observés précédemment. Les participantes ont en moyenne touché des revenus supérieurs à ceux des non-participantes et plus amélioré leur rémunération totale, les écarts nets enregistrés à ce chapitre étant significatifs.

**Tableau 5.1.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                 | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-------------------------|
|   | Participant     | Non-participant |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,45            | 2,77            | 0,67      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,36            | 0,13            | 0,23      | ***                     |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 14 694          | 11 018          | 3 676     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 5 841           | 1 179           | 4 662     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.

L'ensemble des indicateurs qui traitent de la vie personnelle et professionnelle sont statistiquement plus élevés pour les participantes que pour les non-participantes. Ainsi, les participantes notent une meilleure amélioration que les non-participantes de leur expérience de travail (écart net de 0,34 point), de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,36 point), de leur motivation (écart net de 0,48 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,76 point).

**Tableau 5.1.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des femmes qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                 | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-------------------------|
|   | Participant     | Non-participant |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,15            | 0,34      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,52            | 0,16            | 0,36      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,47            | 0,25            | 0,23      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,54            | 0,29            | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,02            | 0,54            | 0,48      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,32            | 0,12            | 0,20      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,46            | 0,17            | 0,29      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,28            | 0,03            | 0,26      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,08            | 0,32            | 0,76      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 865 participantes et 220 non-participantes.



### 5.1.2.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi chez les femmes prestataires de l'assistance sociale. Ainsi, des effets positifs et significatifs sont observés sur la présence en emploi, sur le temps passé en emploi à temps plein ou non, sur les heures travaillées et sur la rémunération d'emploi, ainsi que des améliorations de la situation d'emploi par rapport à celle l'année précédant la participation.

Les effets des services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participantes ont été proportionnellement moins nombreuses que les non-participantes à y recourir au cours des périodes postparticipation considérées et elles y ont passé moins de temps en moyenne que ces dernières. De plus, la participation a haussé le recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Finalement, il faut noter de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participantes.

## 5.2 GROUPES D'ÂGE

### 5.2.1 ÂGÉS DE MOINS DE 30 ANS

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans qui ont participé à au moins un service public d'emploi visé par la présente évaluation. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale ayant répondu au sondage, 848 étaient âgés de moins de 30 ans au moment de commencer leur participation et 503 d'entre eux ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.2.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*La plupart des indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services publics d'emploi a un effet sur l'insertion en emploi. Des effets nets significatifs entre les participants et les non-participants sont observés au chapitre de la présence en emploi, du temps passé en emploi (à temps plein ou non), des heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Par contre, aucune différence significative n'est observée au regard de l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et celle la suivant, sauf pour les indicateurs provenant de Revenu Québec, qui montrent que les participants ont, en moyenne, une meilleure rémunération d'emploi que les non-participants.*

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale de moins de 30 ans qui ont participé aux services publics d'emploi à l'étude ont, en règle générale, une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants de même statut. Outre la présence en emploi mesurée au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les écarts nets sont significatifs pour les autres périodes à l'étude. Ainsi, un écart net de 14,1 points de pourcentage en faveur des participants est observé dans les 12 mois suivant la fin de leur participation. Dans les 12 à 18 mois, cet écart se situe à 15,2 points de pourcentage et il est de 20,8 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

**Tableau 5.2.1.1-1**

**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 44,2                | 30,1             | 14,1            | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 40,9                | 25,7             | 15,2            | **                         |
| 18 mois                             | 51,5                | 30,6             | 20,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 38,9                | 28,0             | 11,0            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

**B. Temps passé en emploi**

Du côté du temps passé en emploi, les résultats indiquent que les participants ont passé plus de temps en emploi que les non-participants. Des écarts nets significatifs sont observés pour la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et pour les 18 mois suivant cette dernière. Ces écarts se situent à 14,9 points de pourcentage (3,9 semaines) et à 10,9 points de pourcentage (8,5 semaines) respectivement.

En ce qui concerne le temps passé en emploi à temps plein, les participants y ont également passé plus de temps que les non-participants. Il en résulte des écarts nets significatifs en faveur des participants de 7,4 points de pourcentage (3,8 semaines) pour les périodes couvrant les 12 mois suivant la fin de leur participation et de 13,1 points de pourcentage (3,4 semaines) dans les 12 à 18 mois suivant cette dernière. Enfin, l'écart net se situe à 9,4 points de pourcentage (7,3 semaines) en faveur des participants dans les 18 mois suivant la fin de leur participation.

**Tableau 5.2.1.1-2**

**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Semaines | Indice de<br>signification |
|--------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------|----------------------------|
|                                      | Participants        | Non-<br>participants |                 |          |                            |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                      |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 22,4                | 15,0                 | 7,3             | 3,8      |                            |
| 12 à 18 mois                         | 30,6                | 15,7                 | 14,9            | 3,9      | ***                        |
| 18 mois                              | 24,9                | 14,0                 | 10,9            | 8,5      | ***                        |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                      |                 |          |                            |
| 12 mois                              | 17,8                | 10,4                 | 7,4             | 3,8      | **                         |
| 12 à 18 mois                         | 24,1                | 11,0                 | 13,1            | 3,4      | ***                        |
| 18 mois                              | 19,6                | 10,2                 | 9,4             | 7,3      | ***                        |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

En ce qui concerne les heures travaillées, les participants affichent un nombre d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants. Toutefois, les écarts nets enregistrés ne sont significatifs que pour la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation (127 heures) et les 18 mois suivant cette dernière (296 heures)<sup>93</sup>.

Au regard de la rémunération d'emploi, les participants ont récolté en moyenne des revenus supérieurs à ceux des non-participants pour toutes les périodes à l'étude. Il en résulte des écarts nets significatifs de 2 787 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 2 432 \$ dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et de 5 873 \$ dans les 18 mois suivant cette dernière.

Enfin, les données administratives de Revenu Québec vont dans le même sens que celles provenant du sondage, à savoir que des écarts nets significatifs de la rémunération sont observés en faveur des participants.

**Tableau 5.2.1.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 402             | 257              | 145       |                         |
| 12 à 18 mois                           | 263             | 136              | 127       | ***                     |
| 18 mois                                | 668             | 371              | 296       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 6 123           | 3 336            | 2 787     | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 4 153           | 1 721            | 2 432     | ***                     |
| 18 mois                                | 10 139          | 4 266            | 5 873     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 7 560           | 4 934            | 2 625     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 7 237           | 4 584            | 2 653     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (9,4 %) et du temps passé en emploi à temps plein (8,1 %). Toutefois, on ne peut conclure quant à l'effet de la participation aux services publics d'emploi sur la différence de temps passé en emploi, puisque les écarts nets mesurés entre les participants et les non-participants ne sont pas significatifs.

<sup>93</sup> Le seuil observé du test pour les heures travaillées dans les 12 mois après la participation est de 6,9 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

**Tableau 5.2.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 9,4                 | 3,3              | 6,1       | 3,2      |                         |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 8,1                 | 2,4              | 5,7       | 3,0      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.*

Par ailleurs, les données du sondage indiquent que les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (175 heures) comparativement à l'année précédant la participation et une hausse de la rémunération d'emploi (3 270 \$). Toutefois, les écarts nets entre les participants et les non-participants à ce chapitre ne sont pas significatifs.

Par contre, les données de Revenu Québec indiquent des écarts nets significatifs favorables aux participants eu égard au changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant la participation et celle la suivant. Il y a lieu de penser que la participation aux services publics d'emploi chez les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans a eu un effet favorable sur leur rémunération d'emploi.

**Tableau 5.2.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 175             | 92               | 83        |                         |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 270           | 1 417            | 1 853     |                         |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 5 476           | 2 705            | 2 770     | ***                     |
| salarié  | 5 461           | 2 539            | 2 922     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.*

### 5.2.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (182 participants et 34 non-participants).

### 5.2.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAJE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (160 participants et 32 non-participants).

#### 5.2.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Dans les 12 à 18 mois suivant la participation et au moment du sondage, les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale. Ils ont toutefois passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants après la participation pour les trois périodes postparticipation étudiées. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi a un certain effet sur le recours à l'assistance sociale.*

Les résultats sur le recours à l'assistance sociale des participants âgés de moins de 30 ans, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont mitigés. D'une part, des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés quant à la présence à l'assistance sociale dans les 12 à 18 mois suivant leur participation (-15,2 points de pourcentage) et au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation (-19,2 points de pourcentage). D'autre part, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière.

S'il est vrai que les participants âgés de moins de 30 ans, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont passé encore plus de temps. Il en résulte des écarts nets significatifs de -18,2 points de pourcentage, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 2,2 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation. Pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, l'écart net est de 0,9 mois en moins, pour un total de 3,1 mois en moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans ayant participé aux services publics d'emploi semblent avoir passé un peu moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (-8,4 %). Toutefois, l'écart net enregistré à ce chapitre avec les non-participants n'est pas significatif.

**Tableau 5.2.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 82,9                | 90,1             | -7,2      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 57,5                | 72,6             | -15,2     | S. O. | **                      |
| 18 mois   | 84,6                | 90,1             | -5,5      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 43,0                | 62,2             | -19,2     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 60,4                | 78,6             | -18,2     | -2,2  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 50,9                | 66,4             | -15,6     | -0,9  | ***                     |
| 18 mois   | 57,3                | 74,6             | -17,3     | -3,1  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -8,4                | -4,9             | -3,5      | -0,4  |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.*

### 5.2.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans a peu d'effets sur le recours au programme d'assurance-emploi par ces derniers.*

En général, les participants n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (entre 2,4 % et 4,6 % de leur temps), tout comme les non-participants. Malgré tout, un écart net significatif de 2,5 points de pourcentage (1,3 semaine) en faveur des participants est enregistré dans les 12 mois suivant la fin de la participation. Pour les autres périodes couvertes par l'analyse, les participants ne se distinguent pas des non-participants<sup>94</sup>.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans semblent avoir passé, en moyenne, légèrement plus de temps à l'assurance-emploi (2,7 % de leur temps), alors que les non-participants de même statut y auraient passé possiblement moins de temps (-0,5 %). Il en résulte un écart net significatif de 3,1 points de pourcentage pour les participants, ces derniers ayant passé en moyenne 1,6 semaine de plus à l'assurance-emploi que les non-participants.

**Tableau 5.2.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,5                 | 1,0              | 2,5       | 1,3      | **                      |
| 12 à 18 mois                                       | 2,4                 | 1,2              | 1,2       | 0,3      |                         |
| 18 mois  | 2,9                 | 1,1              | 1,8       | 1,4      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,6                 | 2,0              | 2,6       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 2,7                 | -0,5             | 3,1       | 1,6      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.*

Les prestataires de l'assistance sociale de moins de 30 ans ont déclaré en moyenne des revenus de 400 \$ provenant de l'assurance-emploi, contre seulement 30 \$ chez les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 370 \$ en faveur des participants. Le même phénomène est observé entre l'année qui a précédé la participation et celle qui l'a suivie, un écart net significatif de 478 \$ en faveur des participants étant mesuré.

<sup>94</sup> Le seuil observé du test pour le temps à l'assurance-emploi dans les 18 mois après la participation est de 5,9 %, ce qui est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

**Tableau 5.2.1.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 400             | 30               | 370       | ***                     |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 438             | -41              | 478       | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.*

### 5.2.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale de moins de 30 ans recourent aux services publics d'emploi après leur participation dans une plus forte proportion que les non-participants. Par contre, cet effet pourrait n'être qu'à court terme.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir aux services publics d'emploi dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets significatifs se chiffrent à 20,1, à 6,7 et à 21,7 points de pourcentage en faveur des participants pour ces périodes. Au moment du sondage (février 2020), soit 29 mois en moyenne après la participation, on n'observe pas de différence significative entre les participants et les non-participants<sup>95</sup>. Cela pourrait suggérer un recours un peu plus fréquent aux services publics d'emploi par les participants à court terme. Enfin, on observe le même phénomène pour le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi.

<sup>95</sup> Le seuil observé est cependant de 5,8 %, ce qui est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 25,7                | 5,7              | 20,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 13,0                | 6,2              | 6,7             | **                         |
| 18 mois                             | 33,7                | 11,9             | 21,7            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,6                 | 1,3              | 2,3             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 26,2                | 14,9             | 11,3            | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 13,9                | 4,6              | 9,3             | ***                        |
| 18 mois                             | 35,8                | 18,4             | 17,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,1                 | 3,5              | -0,3            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

#### 5.2.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Les indicateurs de revenu montrent que la participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur le revenu des prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans, sur la qualité de vie en générale, sur l'expérience de travail et sur les compétences professionnelles.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,47 pour les participants et de 3,12 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les deux groupes. L'écart net de niveau de revenu personnel n'est pas statistiquement significatif : l'étude ne peut donc pas démontrer par cet indicateur que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel différent de celui des non-participants.

Par contre, les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans ayant participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,39 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Cela semble également le cas pour les non-participants, mais dans une moindre mesure que les participants (0,16). Il en résulte un écart net significatif de 0,23 en faveur des participants : les participants ont ainsi plus perçu une amélioration de leur revenu que les non-participants.

Les données de Revenu Québec viennent confirmer ces perceptions et ainsi l'effet de la participation aux services publics d'emploi sur la rémunération des participants prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans. Les données révèlent en effet que ces derniers profitent d'un écart net statistiquement significatif de 2 457 \$ par rapport aux non-participants au regard de la rémunération totale. Le même phénomène est observé entre l'année qui a précédé la participation et celle qui l'a suivie, un écart net significatif de 3 513 \$ en faveur des participants étant observé.



**Tableau 5.2.1.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,47            | 3,12             | 0,35      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,39            | 0,16             | 0,23      | **                      |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 13 906          | 11 449           | 2 457     | **                      |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 5 231           | 1 718            | 3 513     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

Les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans ayant participé aux services publics d'emploi ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants pour seulement quelques indicateurs de la vie sociale et professionnelle. Ainsi, les participants sont en moyenne plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis leur expérience de travail (écart net de 0,19 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,24 point) s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation. Également, ils ont une meilleure confiance en eux (écart net de 0,21 point) l'année suivant la participation comparativement aux non-participants et ils perçoivent davantage une amélioration de leur situation économique personnelle (écart net de 0,27 point), conduisant globalement à un constat de qualité de vie meilleure (écart net de 0,49 point).

**Tableau 5.2.1.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,55            | 0,36             | 0,19      | **                      |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,60            | 0,37             | 0,24      | **                      |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,53            | 0,43             | 0,10      |                         |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,59            | 0,45             | 0,15      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,13            | 0,88             | 0,25      |                         |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,33            | 0,32             | 0,00      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,57            | 0,36             | 0,21      | **                      |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,35            | 0,08             | 0,27      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,24            | 0,76             | 0,49      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 416 participants et 129 non-participants.

### 5.2.1.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale de moins de 30 ans a plusieurs effets positifs. La plupart des indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services publics d'emploi a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, montrant une amélioration de leur situation au chapitre de la présence en emploi, du temps en emploi, des heures travaillées et de la rémunération. Les effets de la participation sur le recours à l'assistance sociale indiquent que, même si les écarts nets ne sont significatifs que dans les 12 à 18 mois suivant la participation et au moment du sondage, les participants y ont passé moins de temps que les non-participants pour les périodes postparticipation à l'étude. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi a un certain effet sur le recours à l'assistance sociale. Il ressort aussi de l'analyse que les participants sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi, principalement à court terme. Enfin, la participation aux services publics d'emploi génère des effets positifs sur la rémunération totale des participants ainsi que des améliorations des perceptions concernant la qualité de vie en générale, l'expérience de travail et les compétences professionnelles.

### 5.2.2 ÂGÉS DE 30 À 44 ANS

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans qui ont participé à au moins un service public d'emploi visé par la présente évaluation. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale ayant répondu au sondage, 1 270 étaient âgés de 30 à 44 ans au moment de commencer leur participation et 727 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.2.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*Hormis l'indicateur traitant de la présence en emploi, l'ensemble des autres indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services publics d'emploi a un effet sur la situation des participants sur le marché du travail. Des écarts nets significatifs entre les participants et les non-participants sont observés au regard du temps passé en emploi, à temps plein ou non, des heures travaillées, de la rémunération d'emploi et de l'amélioration de leur situation relative à l'emploi entre l'année précédant leur participation et la suivante. La participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans a donc des effets positifs sur l'insertion en emploi.*

#### A. Présence en emploi

Les résultats semblent révéler que les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans qui ont participé aux services publics d'emploi affichent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants de même statut. Toutefois, parmi l'ensemble des indicateurs visant à mesurer la présence en emploi à la suite de la participation, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. On ne peut donc pas conclure que la participation aux services publics d'emploi a des effets probants sur la participation au marché du travail pour cette catégorie d'âge.

**Tableau 5.2.2.1-1**

**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                         |
| 12 mois                             | 47,8                | 37,8             | 10,1            |                         |
| 12 à 18 mois                        | 45,1                | 34,5             | 10,6            |                         |
| 18 mois                             | 52,5                | 39,1             | 13,4            |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 43,7                | 34,0             | 9,7             |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

**B. Temps passé en emploi**

Au cours des mois suivant la fin de leur participation, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants, et ce, pour toutes les périodes à l'étude. Un écart net significatif de 12,4 points de pourcentage (6,5 semaines) en leur faveur est enregistré dans les 12 mois suivant la fin de la participation. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, cet écart passe à 18,6 points de pourcentage (4,8 semaines), et il se situe à 14,1 points de pourcentage (11,0 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de leur participation, toujours en faveur des participants.

Du côté du temps passé en emploi à temps plein, les participants affichent toujours une proportion plus élevée que celle des non-participants, mais les écarts nets ne sont significatifs que pour les périodes couvrant les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation<sup>96</sup>. Ainsi, un écart net de 19,3 points de pourcentage (5,0 semaines) en faveur des participants est observé dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et de 12,5 points de pourcentage (9,7 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 5.2.2.1-2**

**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 31,5                | 19,1             | 12,4      | 6,5      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 37,9                | 19,3             | 18,6      | 4,8      | ***                     |
| 18 mois                              | 33,1                | 19,1             | 14,1      | 11,0     | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 26,6                | 17,8             | 8,9       | 4,6      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 31,4                | 12,1             | 19,3      | 5,0      | ***                     |
| 18 mois                              | 28,2                | 15,7             | 12,5      | 9,7      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

<sup>96</sup> Le seuil observé du test pour le temps en emploi à temps plein 12 mois après la participation est de 6,5 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Les participants affichent un nombre d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants et les écarts nets enregistrés sont statistiquement significatifs pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. Les participants enregistrent un écart net en leur faveur de 225 heures travaillées dans les 12 mois suivant la fin de leur participation. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, cet écart se situe à 180 heures, et à 407 heures dans les 18 mois suivant cette dernière.

Il en résulte également une rémunération d'emploi supérieure à celle des non-participants pour l'ensemble des périodes à l'étude et les écarts nets sont significatifs. Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, les participants enregistrent un écart net de 3 953 \$ en leur faveur. Pour ce qui est de la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, cet écart se situe à 3 323 \$. Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de leur participation, l'écart est de 7 302 \$ en faveur des participants.

Les données administratives de Revenu Québec corroborent l'amélioration de la rémunération d'emploi des participants observée précédemment. Les écarts nets de rémunération entre les participants et les non-participants sont également significatifs et en faveur des participants.

**Tableau 5.2.2.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 568             | 343              | 225       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 340             | 160              | 180       | ***                     |
| 18 mois                                | 900             | 493              | 407       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 9 031           | 5 078            | 3 953     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 5 844           | 2 521            | 3 323     | ***                     |
| 18 mois                                | 14 715          | 7 413            | 7 302     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 12 281          | 6 026            | 6 255     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 11 632          | 5 602            | 6 030     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.*

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (18,4 %) et du temps passé en emploi à temps plein (17,4 %). Pour leur part, les non-participants semblent plutôt avoir suivi une trajectoire inverse, puisque leur temps moyen passé en emploi a diminué comparativement à l'année précédant leur date de sélection attribuée. Il en découle d'ailleurs des écarts nets significatifs en faveur des participants dans la différence du temps passé en emploi (33,7 points de pourcentage, soit l'équivalent de 17,5 semaines travaillées en plus) et de la différence de temps passé en emploi à temps plein (29,2 points de pourcentage, soit 15,2 semaines).

**Tableau 5.2.2.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 18,4                | -15,3            | 33,7      | 17,5     | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 17,4                | -11,7            | 29,2      | 15,2     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.*

Par ailleurs, les données du sondage indiquent que les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (366 heures) et une hausse de leur rémunération d'emploi (5 839 \$) dans l'année qui a suivi la fin de la participation comparativement à l'année la précédant. Comme dans le cas de figure précédent, les non-participants semblent quant à eux avoir plutôt vécu un recul de leurs heures travaillées et de leur rémunération d'emploi comparativement à l'année la précédant. Il en résulte des écarts nets significatifs en faveur des participants au regard de la différence des heures travaillées (621 heures) et de la différence de rémunération d'emploi (9 056 \$). Il est à noter que le même phénomène est observé à partir des données administratives de Revenu Québec.

**Tableau 5.2.2.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 366             | -255             | 621       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 5 839           | -3 217           | 9 056     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 10 090          | 399              | 9 690     | ***                     |
| salarié  | 9 309           | 473              | 8 836     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.*

### 5.2.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (309 participants et 42 non-participants).

### 5.2.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAJE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (282 participants et 42 non-participants).

#### 5.2.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Cela s'est traduit également par le fait qu'ils ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants après la participation. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale de 30 à 44 ans a eu un effet sur leur recours à l'assistance sociale.*

Les participants âgés de 30 à 44 ans ayant utilisé au moins un des services publics d'emploi visés, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour toutes les périodes à l'étude. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale 12 mois après la fin de leur participation (75,4 %), les non-participants y étaient proportionnellement plus nombreux (93,1 %), d'où un écart net significatif de -17,7 points de pourcentage en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de -19,1 points de pourcentage est observé en faveur des participants, et de -17,2 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Au moment du sondage (février 2020), soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, l'écart net entre les participants et les non-participants est estimé à -23,1 points de pourcentage et est également significatif.

Même si les participants de 30 à 44 ans, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé, en moyenne, environ la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont passé plus de temps. Il en résulte des écarts nets significatifs d'un peu plus de 18 points de pourcentage, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 2,2 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 1,1 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 3,3 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans ont passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie, alors qu'il semble y avoir peu de différence de temps pour les non-participants. Il en découle un écart net significatif de -21,2 points de pourcentage (-2,5 mois) en faveur des participants.

**Tableau 5.2.2.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics**  
**d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 75,4                | 93,1             | -17,7     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 45,9                | 65,0             | -19,1     | S. O. | **                      |
| 18 mois   | 75,9                | 93,1             | -17,2     | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 35,2                | 58,3             | -23,1     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 53,4                | 71,6             | -18,2     | -2,2  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 40,8                | 59,9             | -19,1     | -1,1  | **                      |
| 18 mois   | 49,2                | 67,7             | -18,5     | -3,3  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -17,0               | 4,3              | -21,2     | -2,5  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

#### 5.2.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans a un léger effet sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, même si on observe des écarts nets significatifs en faveur des participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude, il n'en demeure pas moins que le temps passé à l'assurance-emploi chez les participants est relativement marginal.*

En général, le temps passé à l'assurance-emploi par les participants est somme toute marginal (entre 3,5 % et 4,0 % du temps) et il l'est encore plus pour les non-participants (environ 0,5 % du temps). Des écarts nets positifs et significatifs sont néanmoins enregistrés chez les participants pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net se situe à 3,4 points de pourcentage (1,8 semaine). Dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les écarts nets mesurés se chiffrent à 2,8 (0,7 semaine) et à 3,1 points de pourcentage (2,4 semaines) respectivement. Au moment du sondage, seulement 4,9 % des participants ont déclaré être présents à l'assurance-emploi, contre seulement 1,6 % des non-participants; il en découle un écart net significatif de 3,3 points de pourcentage en faveur des participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans semblent en moyenne avoir augmenté leur temps passé à l'assurance-emploi (1,4 %) dans l'année suivant la fin de la participation, alors que les non-participants de même statut sembleraient y avoir en moyenne passé moins de temps (-0,4 %). Il en résulte un écart net statistiquement significatif de 1,8 point de pourcentage en faveur des participants, ces derniers ayant donc passé environ 0,9 semaine de plus à l'assurance-emploi que les non-participants.

**Tableau 5.2.2.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 4,0                 | 0,5              | 3,4       | 1,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 3,5                 | 0,7              | 2,8       | 0,7      | ***                     |
| 18 mois  | 3,6                 | 0,5              | 3,1       | 2,4      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,9                 | 1,6              | 3,3       | S. O.    | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,4                 | -0,4             | 1,8       | 0,9      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

En ce qui concerne les prestations d'assurance-emploi touchées par les participants et les non-participants, aucune différence significative n'est observée entre ces deux groupes. Les prestations, tout comme la différence de prestations d'assurance-emploi comparativement à l'année précédant la participation, étant somme toute similaires.

**Tableau 5.2.2.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 278             | 350              | -73       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 254             | 287              | -33       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

### 5.2.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants de l'assistance sociale de 30 à 44 ans ont eu recours aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion que les non-participants à la suite de leur participation. Toutefois, cet effet semble se faire surtout sentir à court terme, car peu d'entre eux y avaient recours de façon ponctuelle au moment du sondage.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à un service public d'emploi visé dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de leur participation et dans les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets significatifs se chiffrent à 16,1, à 8,3 et à 21,3 points de pourcentage respectivement pour ces trois périodes. Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, on n'observe pas de différence significative entre les participants et les non-participants. Ponctuellement pour cette dernière période, correspondant à février 2020, les données révèlent un faible recours aux services publics d'emploi chez les participants. Cela pourrait suggérer un recours un peu plus



fréquent aux services publics d'emploi par les participants à court terme. Enfin, le même phénomène est observé à peu de choses près pour le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi.

**Tableau 5.2.2.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 17,2                | 1,1              | 16,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,5                | 2,2              | 8,3             | ***                        |
| 18 mois                             | 24,6                | 3,3              | 21,3            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,7                 | 3,3              | 0,4             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 21,6                | 4,5              | 17,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,0                 | 4,8              | 3,2             |                            |
| 18 mois                             | 27,2                | 9,3              | 17,9            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,3                 | 3,7              | -1,4            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

### 5.2.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Les indicateurs de revenu et ceux relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Cela indique que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans a un effet sur ces aspects puisqu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de la quasi-totalité des aspects de leur vie sociale et professionnelle qui ont été mesurés.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 4,12 pour les participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 20 000 \$. Chez les non-participants, cet indicateur s'est plutôt établi à 3,31, pour un niveau de revenu personnel moyen en 2019 se situant dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces deux groupes de 0,82 point est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans ayant participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,44 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Pour leur part, les non-participants semblent aussi avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant leur date de sélection, mais dans une moindre mesure que les participants (0,16). Il en résulte un écart net significatif de 0,28 en faveur des participants.

Les données administratives de Revenu Québec pointent dans la même direction que celles provenant des données du sondage, à savoir que les revenus totaux des participants ont été supérieurs à ceux des non-participants, et les écarts nets enregistrés à ce chapitre sont également significatifs.

**Tableau 5.2.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 4,12            | 3,31             | 0,82      | **                      |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,44            | 0,16             | 0,28      | **                      |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 17 876          | 12 972           | 4 904     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 8 709           | 781              | 7 929     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

Les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans ayant participé aux services publics d'emploi ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants sur pratiquement tous les indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant quasiment tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation. Leurs compétences professionnelles (écart net de 0,21 point) se sont plus améliorées que celles des non-participants. Également, ils ont plus amélioré leur motivation que les non-participants (écart net de 0,63), autant la motivation à travailler que celle à améliorer leur formation, et ils considèrent plus fréquemment que les non-participants que leur qualité de vie est meilleure qu'elle ne l'était avant la participation (écart net de 1,01).

**Tableau 5.2.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,56            | 0,36             | 0,20      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,56            | 0,35             | 0,21      | **                      |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,52            | 0,24             | 0,28      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,58            | 0,24             | 0,34      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,11            | 0,48             | 0,63      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,39            | 0,02             | 0,38      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,51            | 0,18             | 0,33      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,32            | 0,04             | 0,28      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,24            | 0,23             | 1,01      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 165 non-participants.

### 5.2.2.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans a plusieurs effets positifs. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent quasi unanimement que la participation a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant une amélioration de la situation des participants au chapitre du temps passé en emploi, à temps plein ou non, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi.

Les effets sur le recours à l'assistance sociale indiquent aussi que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées et qu'ils y ont passé moins de temps. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale a eu un effet sur leur recours à l'assistance sociale. Bien que l'assurance-emploi ait été faiblement utilisée autant par les participants que par les non-participants, un léger effet est tout de même observé quant au recours à l'assurance-emploi, les participants y ayant passé en moyenne plus de temps que les non-participants.

Il ressort aussi de l'analyse que les participants ayant participé aux services publics d'emploi sont plus susceptibles d'y recourir après leur participation, principalement à court terme. Enfin, la participation aux services publics d'emploi génère des effets positifs sur le revenu des participants et des améliorations sur les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.

### 5.2.3 ÂGÉS DE 45 ANS ET PLUS

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus qui ont participé à au moins une mesure visée par la présente évaluation. Parmi les 3 029 prestataires ayant répondu au sondage, 911 étaient âgés de plus de 45 ans au moment de commencer leur participation.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage. Rappelons que l'utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d'un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.2.3.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services publics d'emploi a un effet sur la situation des participants sur le marché du travail. Des écarts nets significatifs entre les participants et les non-participants sont observés au chapitre de la présence en emploi, du temps passé en emploi (surtout quant à celui à temps plein), des heures travaillées, de la rémunération d'emploi et de l'amélioration de leur situation de travail entre l'année précédant leur participation et la suivante. La participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus a donc des effets positifs sur leur insertion en emploi.*

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus qui ont participé aux services publics d'emploi enregistrent une proportion de présence en emploi supérieure à celle des non-participants de même statut. Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de 10,8 points de pourcentage est enregistré en leur faveur. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, cet écart se situe à 10,5 points de

pourcentage, et il est de 13,2 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Au moment du sondage, toutefois, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. On doit donc en conclure que la participation aux services publics d'emploi a un effet probant sur la participation au marché du travail pour cette catégorie d'âge, mais que cet effet se manifeste surtout à court terme.

**Tableau 5.2.3.1-1**

**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 37,1                | 26,3             | 10,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 34,7                | 24,2             | 10,5            | ***                        |
| 18 mois                             | 40,9                | 27,7             | 13,2            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 30,1                | 26,1             | 4,0             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

**B. Temps passé en emploi**

Au cours des mois suivant la fin de leur participation, les participants ne se distinguent pas vraiment des non-participants en matière de temps passé en emploi. Il n'y a que dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation qu'un écart net significatif est observé (7,4 points de pourcentage), alors que, pour les deux autres périodes à l'étude, les écarts nets mesurés ne sont pas significatifs.

En ce qui concerne le temps passé en emploi à temps plein, par contre, les participants affichent une proportion significativement plus élevée de temps passé en emploi à temps plein que les non-participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, l'écart du temps passé en emploi à temps plein entre les participants et les non-participants se situe à 6,0 points de pourcentage (3,1 semaines), à 9,5 points de pourcentage (2,5 semaines) dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et à 8,2 points de pourcentage (6,4 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

**Tableau 5.2.3.1-2**

**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 21,3                | 16,8             | 4,5       | 2,4      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 27,9                | 20,5             | 7,4       | 1,9      | **                      |
| 18 mois                              | 22,6                | 17,3             | 5,3       | 4,1      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 15,7                | 9,7              | 6,0       | 3,1      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 21,2                | 11,7             | 9,5       | 2,5      | ***                     |
| 18 mois                              | 16,7                | 8,5              | 8,2       | 6,4      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Pour ce qui est des heures travaillées, les participants affichent un nombre moyen d'heures travaillées supérieur à celui des non-participants et les écarts nets enregistrés sont significatifs pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude. Les participants enregistrent un écart net de 153 heures travaillées en leur faveur dans les 12 mois suivant la fin de leur participation. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, cet écart se situe à 85 heures, et à 237 heures dans les 18 mois suivant cette dernière.

Il en découle une rémunération moyenne d'emploi supérieure à celle des non-participants pour l'ensemble des périodes à l'étude et les écarts nets y sont également significatifs. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, les participants enregistrent un écart net de rémunération de 2 221 \$ en leur faveur. Pour ce qui est de la période couvrant les 12 à 18 mois et celle de 18 mois suivant la fin de leur participation, les écarts se situent à 1 681 \$ et à 3 705 \$.

**Tableau 5.2.3.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 371             | 218              | 153       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 233             | 148              | 85        | ***                     |
| 18 mois                                | 582             | 345              | 237       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 5 436           | 3 215            | 2 221     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 3 802           | 2 121            | 1 681     | ***                     |
| 18 mois                                | 8 801           | 5 096            | 3 705     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement brut positif du temps passé en emploi (8,8 %) et du temps passé en emploi à temps plein (7,5 %), alors que les non-participants ne semblent pas avoir vécu de changement à ce chapitre<sup>97</sup>. Il en découle des écarts nets significatifs en faveur des participants dans la différence du temps passé en emploi (8,6 points de pourcentage, soit l'équivalent de 4,5 semaines de travail en plus pour les participants) et de la différence de temps passé en emploi à temps plein (7,6 points de pourcentage, soit 3,9 semaines).

**Tableau 5.2.3.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |    |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|----|
|   | Participants        | Non-participants |           |                         |    |
|   |                     |                  | pp        | Semaines                |    |
| Différence du temps travaillé               | 8,8                 | 0,3              | 8,6       | 4,5                     | ** |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 7,5                 | -0,1             | 7,6       | 3,9                     | ** |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

<sup>97</sup> À noter qu'aucun test statistique n'a été fait pour savoir si les résultats bruts différaient de 0. Les tests statistiques portent sur les écarts nets.

Les données issues du sondage indiquent également que les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (159) et une hausse de la rémunération d'emploi (2 617 \$) comparativement à l'année précédant la participation. Pour leur part, les non-participants semblent plutôt avoir connu un recul des heures travaillées et de la rémunération d'emploi comparativement à l'année la précédant. De fait, il en résulte des écarts nets significatifs en faveur des participants au regard de la différence des heures travaillées (208 heures) et de la différence de rémunération d'emploi (3 009 \$).

**Tableau 5.2.3.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 159             | -49              | 208       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 2 617           | -393             | 3 009     | **                      |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.

### 5.2.3.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (301 participants et 47 non-participants).

### 5.2.3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (244 participants et 48 non-participants).

### 5.2.3.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*L'effet de la participation aux services publics d'emploi chez les participants âgés de 45 ans et plus sur le recours à l'assistance sociale est ambivalent. D'un côté, aucune différence significative n'est observée quant à la présence à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la participation et dans les 18 mois suivant cette dernière, mais des écarts nets significatifs en faveur des participants sont détectés dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage. D'un autre côté, les participants ont passé un peu moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants pour les périodes postparticipation étudiées. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale de 45 ans et plus a un certain effet sur leur recours à l'assistance sociale.*

L'effet de la participation aux services publics d'emploi chez les participants âgés de 45 ans et plus sur le recours à l'assistance sociale est ambivalent. Aucune différence significative n'est observée quant à la présence à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la participation et dans les 18 mois suivant cette dernière. Par contre, des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage (février 2020), soit en moyenne 29 mois après la fin de cette dernière. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale dans les 12 à 18 mois après la fin de leur participation (67,8 %), les non-participants y étaient proportionnellement plus nombreux (77,6 %), d'où

un écart net significatif de -9,8 points de pourcentage en faveur des participants. Au moment du sondage, un écart net significatif de -10,2 points de pourcentage est observé en faveur des participants.

Même si l'effet de la participation aux services publics d'emploi sur la présence à l'assistance sociale est mitigé, les participants de 45 ans et plus, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé moins de temps que les non-participants à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Il en résulte des écarts nets significatifs pour toutes les périodes à l'étude. Ainsi, les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 1,2 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 0,8 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 2,1 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus semblent avoir passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (-11,6 % de temps). Les non-participants semblent également y avoir passé moins de temps (-5,4 %). L'écart net enregistré à ce chapitre de -6,1 points de pourcentage (soit, de façon équivalente, 0,7 mois en moins pour les participants) n'est cependant pas statistiquement significatif.

**Tableau 5.2.3.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 84,8                | 87,9             | -3,1      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 67,8                | 77,6             | -9,8      | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 85,9                | 88,1             | -2,2      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 58,0                | 68,2             | -10,2     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 69,8                | 80,1             | -10,3     | -1,2  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 61,7                | 75,7             | -14,0     | -0,8  | ***                     |
| 18 mois   | 67,1                | 78,6             | -11,6     | -2,1  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -11,6               | -5,4             | -6,1      | -0,7  |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

### 5.2.3.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus a un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi.*

En général, les participants de 45 ans et plus n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la participation (environ 3 % de leur temps), tout comme les non-participants (environ 2 % de leur temps). Aucun écart net significatif n'est enregistré entre les participants et les non-participants pour l'ensemble des périodes postparticipation à l'étude outre pour celle faisant référence au moment du sondage. Pour cette période, seulement 5,3 % des participants ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-emploi, contre 1,6 % chez



les non-participants. Il en résulte un écart net de 3,7 points de pourcentage pour les participants, ces derniers étant ainsi plus présents à l'assurance-emploi lorsque leur présence est mesurée ponctuellement.

**Tableau 5.2.3.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,4                 | 2,1              | 1,4       | 0,7      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 3,1                 | 1,7              | 1,5       | 0,4      |                         |
| 18 mois  | 3,1                 | 1,9              | 1,2       | 0,9      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,3                 | 1,6              | 3,7       | S. O.    | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 2,0                 | 0,6              | 1,4       | 0,7      |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

### 5.2.3.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale de 45 ans et plus recourent dans une plus forte proportion aux services publics d'emploi après la participation, mais cet effet pourrait se faire surtout sentir à court terme.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à un service public d'emploi visé dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation et les 18 mois suivant cette dernière. Les écarts nets significatifs se chiffrent à 11,3, à 5,1 et à 13,8 points de pourcentage pour ces périodes. Au moment du sondage (février 2020), soit 29 mois en moyenne après la participation, on n'observe pas de différence significative entre les participants et les non-participants. Le recours aux services publics d'emploi semble beaucoup moins important lorsqu'il est mesuré ponctuellement (février 2020) que lorsqu'il est mesuré de façon cumulative. Cela pourrait suggérer un recours un peu plus fréquent aux services publics d'emploi par les participants à court terme.

En ce qui concerne la participation aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, les participants se distinguent des non-participants dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets sont de l'ordre de 15 points de pourcentage en faveur des participants pour ces deux périodes et ils sont significatifs.

**Tableau 5.2.3.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 15,4                | 4,2                  | 11,3            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 9,6                 | 4,4                  | 5,1             | **                         |
| 18 mois                             | 22,4                | 8,6                  | 13,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,6                 | 0,7                  | 0,9             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,8                | 3,6                  | 15,2            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 5,1                 | 3,1                  | 2,0             |                            |
| 18 mois                             | 22,1                | 6,7                  | 15,4            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,5                 | 0,7                  | 0,8             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.*

### 5.2.3.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Les indicateurs de revenu et ceux relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Cela indique que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus a eu un effet sur ces aspects, puisqu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de ceux-ci à la suite de leur participation.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 3,24 pour les participants, indiquant que leur revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$. Chez les non-participants, cet indicateur s'est établi à 2,66, pour un niveau de revenu personnel moyen en 2019 inférieur à 10 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces deux groupes de 0,58 point est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus ayant participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,27 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été en moyenne plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Cela semble également le cas chez les non-participants, mais dans une moindre mesure que les participants avec un score de 0,18. L'écart net entre les participants et les non-participants n'est toutefois pas significatif.

**Tableau 5.2.3.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,24            | 2,66             | 0,58      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,27            | 0,18             | 0,09      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.

Les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus ayant participé aux services publics d'emploi ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants pour tous les indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation : leur expérience de travail (écart net de 0,24 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,27 point) se sont améliorées. Également, ils sont plus motivés (écart net de 0,44 point) autant à travailler qu'à améliorer leur formation, et ils considèrent que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,79 point), les trois aspects utilisés pour mesurer celle-ci (vie familiale, confiance en soi, situation économique personnelle) s'étant de plus tous améliorés de façon spécifique.

**Tableau 5.2.3.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,31            | 0,07             | 0,24      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,33            | 0,07             | 0,27      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,31            | 0,06             | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,31            | 0,12             | 0,19      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,64            | 0,20             | 0,44      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,18            | -0,09            | 0,26      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,28            | 0,04             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,15            | -0,10            | 0,24      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,63            | -0,16            | 0,79      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 816 participants et 282 non-participants.

### 5.2.3.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent quasi unanimement que la participation a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant ainsi une amélioration de la situation des participants au chapitre de la présence en emploi, du temps en emploi à temps plein, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Les effets sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale, mais seulement dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage, en février 2020. Par contre, les indicateurs traitant du temps passé à l'assistance sociale montrent que les participants y ont passé en moyenne moins de temps que les non-participants. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale a eu un effet sur leur recours à l'assistance sociale. Il ressort aussi de l'analyse que les participants ayant participé aux services publics d'emploi sont plus susceptibles d'y recourir après leur participation, principalement à court terme. Enfin, la participation aux services publics d'emploi génère des effets positifs sur le revenu des participants et des améliorations sur les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.

## 5.3 LIEU DE NAISSANCE

### 5.3.1 NÉS AU CANADA

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada qui ont participé aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 1 842 étaient nés au Canada et 1 081 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.3.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*L'ensemble des indicateurs évalués pour mesurer l'insertion en emploi présentent des écarts nets statistiquement significatifs en faveur des participants nés au Canada. Il en résulte que la participation aux services publics d'emploi a des effets positifs sur la présence en emploi, le temps passé en emploi à temps plein ou non, les heures travaillées et la rémunération. Les résultats demeurent statistiquement significatifs quand les données de Revenu Québec sont utilisées.*

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada qui ont participé aux services publics d'emploi affichent une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude. Les écarts nets, tous significatifs, se situent entre 15,4 points de pourcentage dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 21,0 points de pourcentage dans les 18 mois la suivant. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, l'écart net se situe à 15,8 points de pourcentage en faveur des participants, lequel est également significatif.

**Tableau 5.3.1.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants | pp        |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 38,9                | 23,4             | 15,4      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 36,9                | 20,3             | 16,6      | ***                     |
| 18 mois                             | 44,9                | 23,9             | 21,0      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 34,3                | 18,5             | 15,8      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants nés au Canada ont profité d'un écart net positif et significatif du temps passé en emploi de 9,0 points de pourcentage (4,7 semaines) par rapport aux non-participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, de 13,9 points de pourcentage (3,6 semaines) durant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et de 10,6 points de pourcentage (8,3 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière.

L'analyse du temps passé en emploi à temps plein indique que les participants ont également plus travaillé à temps plein que les non-participants. Les participants affichent un écart net positif et significatif de 8,4 points de pourcentage (4,4 semaines) dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, de 12,5 points de pourcentage (3,2 semaines) dans les 12 à 18 mois subséquents et de 9,8 points de pourcentage (7,6 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de leur participation.

**Tableau 5.3.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 21,8                | 12,8             | 9,0       | 4,7      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 28,8                | 14,9             | 13,9      | 3,6      | ***                     |
| 18 mois                              | 23,9                | 13,3             | 10,6      | 8,3      | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 17,4                | 9,0              | 8,4       | 4,4      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 22,6                | 10,1             | 12,5      | 3,2      | ***                     |
| 18 mois                              | 18,9                | 9,1              | 9,8       | 7,6      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des mois suivant la fin de la participation, les participants nés au Canada ont travaillé davantage que les non-participants et ont profité d'une rémunération d'emploi plus élevée. Les écarts nets, qui sont tous significatifs, se situent à 198 heures et 3 195 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, à 131 heures et 2 474 \$ entre les 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois subséquents et à 330 heures et 5 934 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Il faut noter que les données de Revenu Québec pointent dans la même direction que celles du sondage. Un écart net positif et significatif des revenus en faveur des participants est enregistré. Ce dernier est de 4 351 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 4 486 \$ en considérant uniquement les revenus issus des salaires.

**Tableau 5.3.1.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 398             | 201              | 198       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 251             | 120              | 131       | ***                     |
| 18 mois                                | 644             | 313              | 330       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 5 908           | 2 713            | 3 195     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 3 872           | 1 399            | 2 474     | ***                     |
| 18 mois                                | 9 673           | 3 740            | 5 934     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 6 862           | 2 512            | 4 351     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 6 719           | 2 233            | 4 486     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi à l'étude, un écart net statistiquement significatif de 10,4 points de pourcentage en temps travaillé, soit 5,4 semaines, est observé en faveur des participants nés au Canada. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est de 8,0 points de pourcentage (4,2 semaines) en faveur des participants, et ce dernier est également statistiquement significatif. Les participants nés au Canada ont ainsi plus travaillé que les non-participants l'année suivant la participation, et ce, en considérant leur temps respectif travaillé avant la participation.

**Tableau 5.3.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 10,7                | 0,3              | 10,4      | 5,4      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 9,9                 | 1,8              | 8,0       | 4,2      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

En ce qui concerne les différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi, les données révèlent des écarts nets positifs et significatifs de 195 heures travaillées et de 2 928 \$ en faveur des participants. Les données de Revenu Québec vont dans le même sens, à savoir que les participants s'en tirent mieux que les non-participants au chapitre de la rémunération d'emploi.

**Tableau 5.3.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 214             | 19               | 195       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 510           | 582              | 2 928     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 5 323           | 1 349            | 3 974     | ***                     |
| salarié  | 5 336           | 1 166            | 4 169     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

### 5.3.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (360 participants et 43 non-participants).

### 5.3.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (317 participants et 38 non-participants).

#### 5.3.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une plus faible présence à l'assistance sociale à court et moyen terme suivant la participation chez les participants nés au Canada que chez les non-participants. De plus, le temps passé à l'assistance sociale est plus faible chez les participants que chez les non-participants.*

La participation aux services publics d'emploi s'est traduite par une diminution de la présence à l'assistance sociale chez les participants nés au Canada. Les écarts nets mesurés sont tous significatifs et ils oscillent entre -9,1 et -20,2 points de pourcentage. L'écart net mesuré au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, est de -21,5 points de pourcentage, ce qui sous-entend que les effets de la participation se font sentir à plus long terme.

Les participants nés au Canada ont également passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net significatif de -20,0 points de pourcentage est observé en faveur des participants, ces derniers ayant donc passé en moyenne 2,4 mois de moins à l'assistance sociale que les non-participants. L'écart net se chiffre à -23,7 points de pourcentage (1,4 mois en moins) dans les 12 à 18 mois subséquents. Globalement, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants ont passé 3,8 mois de moins à l'assistance sociale que les non-participants, soit un écart de -21,3 points de pourcentage de temps passé à l'assistance sociale. À noter que l'écart net entre les participants et les non-participants est de -9,3 points de pourcentage lorsqu'on compare la situation entre l'année qui précède la participation à celle qui l'a suivie, ce qui confirme la robustesse des résultats.

**Tableau 5.3.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 85,4                | 95,6             | -10,1     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 65,8                | 86,0             | -20,2     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 86,6                | 95,8             | -9,1      | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 55,0                | 76,5             | -21,5     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 68,8                | 88,8             | -20,0     | -2,4  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 59,9                | 83,6             | -23,7     | -1,4  | ***                     |
| 18 mois   | 65,8                | 87,1             | -21,3     | -3,8  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -11,4               | -2,1             | -9,3      | -1,1  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.

#### 5.3.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Bien que le temps passé à l'assurance-emploi soit marginal, les résultats indiquent que les participants nés au Canada ont passé plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants à la suite de leur participation et qu'ils en ont tiré des prestations supérieures.*

Les participants nés au Canada qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation ont passé plus de temps que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes qui ont suivi leur participation, et ce, même en considérant le temps qu'ils y ont passé l'année précédant la



participation. Bien que le temps passé à l'assurance-emploi soit, somme toute, marginal, des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, un écart net de 2,9 points de pourcentage est enregistré. Dans les 12 à 18 mois subséquents, cet écart net se situe à 1,9 point de pourcentage, et il est de 2,5 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de leur participation.

**Tableau 5.3.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,6                 | 0,7              | 2,9       | 1,5      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 2,6                 | 0,7              | 1,9       | 0,5      | ***                     |
| 18 mois  | 3,1                 | 0,6              | 2,5       | 1,9      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,8                 | 3,6              | 1,1       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,5                 | -0,6             | 2,0       | 1,0      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

Par ailleurs, l'analyse réalisée avec les données de Revenu Québec indique que les participants ont obtenu des prestations d'assurance-emploi supérieures à celles des non-participants. Il en résulte un écart net statistiquement significatif de 262 \$ en leur faveur. Lorsqu'on compare la situation de ces derniers dans l'année qui a précédé la participation avec celle qui l'a suivie, un écart net significatif de 324 \$ est observé en faveur des participants.

**Tableau 5.3.1.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 357             | 95               | 262       | ***                     |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 325             | 1                | 324       | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

### 5.3.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants nés au Canada ont davantage eu recours aux services publics d'emploi à la suite de leur participation en comparaison des non-participants. Toutefois, l'effet de la participation sur le recours à une mesure d'employabilité semble diminuer sensiblement à moyen terme, puisque très peu de participants y ont eu recours au moment du sondage, ce qui pourrait indiquer que cet effet se fasse surtout sentir à court terme.*

Dans la période qui a suivi la participation aux services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à au moins une des mesures visées par l'étude. Ainsi, des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (17,6 points de pourcentage), dans les 12 à 18 mois subséquents (7,9 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la fin de leur participation (21,5 points de pourcentage). Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, le recours à une mesure d'employabilité est faible puisque seulement 3,1 % des participants ont déclaré y avoir eu recours. Néanmoins, un écart net significatif de 1,9 point de pourcentage est toujours enregistré en leur faveur à ce moment.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est statistiquement plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (24,0 % contre 9,2 %) et dans les 18 mois suivant cette dernière (30,7 % contre 15,5 %). Au moment du sondage, l'écart net est cependant nul, ce qui pourrait indiquer que cet effet de la participation disparaisse à moyen terme.

**Tableau 5.3.1.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 20,7                | 3,1                  | 17,6            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,0                | 3,1                  | 7,9             | ***                        |
| 18 mois                             | 27,6                | 6,2                  | 21,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 3,1                 | 1,2                  | 1,9             | **                         |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 24,0                | 9,2                  | 14,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,3                | 6,9                  | 3,4             |                            |
| 18 mois                             | 30,7                | 15,5                 | 15,2            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,2                 | 1,5                  | 0,8             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.

### 5.3.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur l'ensemble des indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants nés au Canada. Des écarts nets positifs sont détectés pour les indicateurs liés à la santé financière de l'individu, à l'expérience de travail, aux compétences professionnelles, à la motivation et à la qualité de vie en général.*

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada qui ont participé aux services publics d'emploi ont des niveaux d'indicateurs de revenu personnel (3,34 contre 2,65) et de modification du revenu (0,37 contre 0,16) plus élevés que les non-participants. Les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs et indiquent que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel plus élevé que celui des non-participants.

Les données de Revenu Québec viennent confirmer l'effet de la participation aux services publics d'emploi sur la rémunération totale des participants prestataires de l'assistance sociale nés au Canada. Elles indiquent que ces participants ont bénéficié d'une rémunération totale plus élevée que les non-participants (13 712 \$ contre 10 629 \$) et l'écart net mesuré est statistiquement significatif. L'écart net est de 3 214 \$ quand la situation de l'année qui a précédé la participation est comparée à celle qui l'a suivie.

**Tableau 5.3.1.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,34            | 2,65             | 0,69      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,37            | 0,16             | 0,21      | ***                     |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 13 712          | 10 629           | 3 082     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 5 128           | 1 914            | 3 214     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

L'ensemble des indicateurs qui traitent de la vie personnelle et professionnelle sont statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants, les participants relatant donc une plus grande amélioration de ces différents aspects que les non-participants. Des écarts nets significatifs en leur faveur sont observés pour la modification de l'expérience de travail (0,22 point), des compétences professionnelles (0,21 point), de la motivation (0,45 point) et de la qualité de vie (0,68 point).

**Tableau 5.3.1.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,41            | 0,18             | 0,22      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,42            | 0,21             | 0,21      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,37            | 0,13             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,42            | 0,20             | 0,21      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,80            | 0,35             | 0,45      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,22            | 0,05             | 0,18      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,37            | 0,09             | 0,28      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,22            | 0,01             | 0,21      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,82            | 0,14             | 0,68      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 934 participants et 286 non-participants.*

### 5.3.1.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi par les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada a des effets nets positifs et significatifs sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi, indiquant ainsi une amélioration de la situation des participants au regard de la présence en emploi, du temps passé en emploi, qu'il soit à temps plein ou non, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Les effets de la participation sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. On en déduit que la participation a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants aux services publics d'emploi sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi à la suite de leur participation, mais principalement à court terme. Enfin, la participation génère des améliorations sur les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle.

### 5.3.2 NÉS AILLEURS QU'AU CANADA

Les résultats présentés dans cette section portent sur les immigrants prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 1 187 étaient issus de l'immigration et 688 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

### 5.3.2.1 INSERTION EN EMPLOI

*Les immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi ont une plus grande présence sur le marché du travail à la suite de leur participation que les non-participants. Ils ont également passé plus de temps en emploi, à temps plein ou non, ils ont travaillé plus d'heures en moyenne et ils ont profité d'une rémunération plus élevée. Les résultats demeurent statistiquement significatifs quand les données complémentaires de Revenu Québec sont utilisées.*

#### A. Présence en emploi

Les immigrants prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi affichent une présence en emploi supérieure à celle des non-participants. Un écart net significatif en leur faveur est observé dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (14,6 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant cette dernière (13,2 points de pourcentage).

**Tableau 5.3.2.1-1**  
Présence en emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 48,9                | 34,2             | 14,6            | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 46,0                | 35,2             | 10,8            |                            |
| 18 mois                             | 52,9                | 39,7             | 13,2            | **                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 43,0                | 36,2             | 6,8             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.*

#### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les immigrants ont profité d'écarts nets positifs significatifs du temps passé en emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net se situe à 10,1 points de pourcentage (5,2 semaines). Il est de 14,3 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois subséquents (3,7 semaines) et de 11,2 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation (8,8 semaines).

L'analyse du temps passé en emploi à temps plein indique également que les participants font mieux que les non-participants à ce chapitre. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net positif et significatif de 11,7 points de pourcentage (6,1 semaines) est observé en faveur des participants. Il se situe à 16,3 points de pourcentage (4,2 semaines) dans les 12 à 18 mois subséquents et il est de 12,9 points de pourcentage (10,1 semaines) dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

**Tableau 5.3.2.1-2**

**Temps passé en emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 31,2                | 21,1             | 10,1      | 5,2      | **                      |
| 12 à 18 mois                         | 38,2                | 24,0             | 14,3      | 3,7      | ***                     |
| 18 mois                              | 32,7                | 21,4             | 11,2      | 8,8      | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 25,2                | 13,5             | 11,7      | 6,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 31,5                | 15,2             | 16,3      | 4,2      | ***                     |
| 18 mois                              | 26,8                | 13,9             | 12,9      | 10,1     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

**C. Heures travaillées et rémunération d'emploi**

Au cours de l'année suivant la participation, les immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi ont travaillé davantage que les non-participants et ont profité d'une rémunération plus élevée. Les écarts nets étaient de 215 heures et 4 122 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 133 heures et 2 552 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et, finalement, de 348 heures et 6 771 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour toutes ces périodes, les écarts nets sont tous significatifs. Il faut noter que les données de Revenu Québec pointent dans la même direction que celles du sondage, à savoir que les participants ont une rémunération supérieure à celle des non-participants.

**Tableau 5.3.2.1-3**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 547             | 332              | 215       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 332             | 200              | 133       | ***                     |
| 18 mois                                | 864             | 516              | 348       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 8 884           | 4 762            | 4 122     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 5 926           | 3 375            | 2 552     | ***                     |
| 18 mois                                | 14 475          | 7 704            | 6 771     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 13 450          | 7 055            | 6 395     | ***                     |
| 12 mois – salarié                      | 12 591          | 6 403            | 6 189     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi à l'étude, un écart net statistiquement significatif de 17,4 points de pourcentage, soit 9 semaines, en faveur des personnes immigrantes qui ont participé aux services publics d'emploi est observé. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, les participants se distinguent encore significativement des non-participants : un écart net de 17,3 points de pourcentage (9 semaines) est observé en leur faveur. Ainsi, même en considérant les données sur le temps passé à travailler l'année précédant la participation, les immigrants participants ont aussi plus travaillé que les non-participants l'année suivant leur participation.

**Tableau 5.3.2.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 17,6                | 0,2              | 17,4      | 9,0      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 15,2                | -2,0             | 17,3      | 9,0      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.*

En ce qui concerne les différences d'heures travaillées et de rémunération, des écarts nets positifs et significatifs de 359 heures travaillées et de 5 629 \$ en faveur des participants sont observés. Les données de Revenu Québec indiquent également que les participants s'en tirent mieux que les non-participants en matière de rémunération d'emploi.

**Tableau 5.3.2.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 321             | -38              | 359       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 5 620           | -9               | 5 629     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 11 363          | 942              | 10 420    | ***                     |
| salarié  | 10 436          | 1 102            | 9 334     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.*

### 5.3.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (325 participants et 59 non-participants).

### 5.3.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (286 participants et 58 non-participants).

### 5.3.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs traitant du recours à l'assistance sociale montrent que les immigrants ayant participé aux services publics d'emploi affichent une plus faible présence à l'assistance sociale dans les mois qui ont suivi la fin de leur participation. De plus, le temps passé à l'assistance sociale est plus faible chez les participants que chez les non-participants.*

La participation aux services publics d'emploi par les immigrants s'est traduite par une diminution de la présence à l'assistance sociale chez les participants comparativement aux non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net de -10,7 points de pourcentage est observé, soulignant la plus faible présence à l'assistance sociale des participants en comparaison des non-participants. Dans les 12 à 18 mois suivants, cet écart net se situe à -13,2 points de pourcentage, et il est de -10,1 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour toutes ces périodes, les écarts nets enregistrés sont statistiquement significatifs. Par contre, au moment du sondage, les participants ne se distinguent pas des non-participants, l'écart net mesuré n'étant pas statistiquement significatif. On en conclut donc que l'effet de la participation sur le recours à l'assistance sociale se fait surtout sentir à court terme, bien que l'indicateur de présence ponctuelle ne porte que sur un mois spécifique (février 2020) au lieu d'être évalué sur une période cumulative, comme pour les indicateurs précédents.

Les immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi ont également passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Après 12 mois, cet écart était de -13,8 points de pourcentage (1,7 mois de temps passé à l'assistance sociale en moins), alors que, pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de -15,3 points de pourcentage (0,9 mois en moins). Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants avaient passé 2,6 mois de moins à l'assistance sociale, soit un écart net de -14,3 points de pourcentage de temps passé à l'assistance sociale. Encore une fois, pour toutes ces périodes, les écarts nets calculés sont tous significatifs.



**Tableau 5.3.2.4-1**

**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 73,6                | 84,3             | -10,7     | S. O. | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 41,4                | 54,7             | -13,2     | S. O. | **                      |
| 18 mois   | 74,2                | 84,3             | -10,1     | S. O. | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 29,6                | 35,8             | -6,3      | S. O. |                         |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 49,1                | 62,9             | -13,8     | -1,7  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 36,1                | 51,3             | -15,3     | -0,9  | **                      |
| 18 mois   | 44,8                | 59,1             | -14,3     | -2,6  | **                      |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -12,8               | -1,2             | -11,5     | -1,4  |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

**5.3.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI**

*L'analyse montre que les participants n'ont pas significativement passé plus ou moins de temps à l'assurance-emploi que les non-participants à la suite de la participation. Toutefois, un écart net positif sur les montants des prestations perçus par les participants est observé, quoique marginal.*

Les immigrants ne se distinguent statistiquement pas des non-participants quant au recours à l'assurance-emploi après la participation. Aucun des écarts nets mesurés n'est statistiquement significatif. Les résultats indiquent que les participants, tout comme les non-participants, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi après la participation, soit environ 4 % de leur temps.

**Tableau 5.3.2.5-1**

**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,9                 | 3,3              | 0,6       | 0,3      |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 3,9                 | 3,6              | 0,2       | 0,1      |                         |
| 18 mois  | 3,4                 | 3,4              | 0,0       | 0,0      |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,4                 | 2,7              | 1,7       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 3,1                 | 0,1              | 3,0       | 1,5      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

Par contre, les participants ont déclaré des revenus d'assurance-emploi supérieurs à ceux des non-participants, et ce, même en tenant compte de l'année précédant la participation. Il en résulte un écart net significatif de 285 \$ en leur faveur. Lorsqu'on compare leur situation dans l'année précédant la participation avec celle la suivant, un écart net de 342 \$ en faveur des participants est observé, lequel est également significatif.

**Tableau 5.3.2.5-2**

**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 330             | 45               | 285       | ***                     |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 368             | 26               | 342       | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

### 5.3.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants issus des communautés immigrantes ont davantage eu recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation en comparaison des non-participants. Toutefois, cet effet pourrait s'estomper à moyen terme puisque très peu de participants ont déclaré avoir eu recours à l'une de ces mesures de façon ponctuelle, soit au moment du sondage (février 2020, en moyenne 29 mois après la fin de la participation).*

Dans la période qui a suivi la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à au moins un des services publics d'emploi visés dans cette évaluation dans les 12 mois suivant la fin de la participation (10,8 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois (7,6 points de pourcentage) et en prenant en compte les 18 premiers mois suivant la fin de la participation (15,7 points de pourcentage). Pour toutes ces périodes, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, par contre, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, et précisément au mois de février 2020 pour cet indicateur, le recours aux mesures d'employabilité visées est peu fréquent chez les participants et l'écart net avec les non-participants n'est pas significatif, ce qui pourrait indiquer que les effets mesurés puissent se faire sentir essentiellement à court terme.

Par ailleurs, la participation aux autres activités offertes par les services publics d'emploi est aussi statistiquement plus élevée chez les participants que chez les non-participants pour toutes les périodes à l'étude. Même constat ici au moment du sondage; très peu de participants ont déclaré avoir eu recours à l'une de ces mesures ou activités et l'écart net avec les non-participants n'est pas significatif, ce qui indique que cet effet pourrait disparaître à moyen terme.

Tableau 5.3.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 16,5                | 5,8                  | 10,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,8                | 3,2                  | 7,6             | ***                        |
| 18 mois                             | 24,6                | 9,0                  | 15,7            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,7                 | 2,1                  | 0,6             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 19,4                | 8,6                  | 10,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 7,4                 | 2,4                  | 4,9             | **                         |
| 18 mois                             | 24,6                | 11,0                 | 13,6            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,1                 | 4,2                  | -2,1            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

### 5.3.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur plusieurs indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants issus des communautés immigrantes. Des écarts nets positifs sont présents au regard des indicateurs liés à la santé financière de l'individu, à l'expérience de travail, aux compétences professionnelles, à la motivation et à la qualité de vie en général.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 4,20 pour les participants et de 3,15 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 20 000 \$ chez les participants et de 10 000 \$ à 15 000 \$ chez les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les deux groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants. Les données de Revenu Québec pointent dans la même direction, à savoir que les participants ont bénéficié d'une rémunération plus élevée que les non-participants, et ce, même en tenant compte de la rémunération totale de l'année précédant la participation.

Par ailleurs, les immigrants prestataires de l'assistance sociale qui ont participé aux services publics d'emploi ont obtenu un score de 0,38 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Toutefois, l'écart net avec les non-participants n'est pas significatif.

**Tableau 5.3.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 4,20            | 3,15             | 1,05      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,38            | 0,35             | 0,03      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 18 769          | 12 203           | 6 566     | ***                     |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 9 842           | -118             | 9 960     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

L'ensemble des indicateurs et des déterminants qui traitent de la vie personnelle et professionnelle sont statistiquement plus élevés pour les participants que pour les non-participants. À cet égard, mentionnons que les participants ont perçu une amélioration de leur expérience de travail (écart net de 0,23 point), de leurs compétences professionnelles (écart net de 0,22 point), de leur motivation (écart net de 0,47 point) et de leur qualité de vie (écart net de 0,56 point), comparativement aux non-participants. Les deux aspects de la motivation présentent des écarts nets significatifs, soit autant la motivation à travailler que celle à améliorer sa formation. Quant à la qualité de vie, ce sont la confiance en soi et la situation économique personnelle des participants qui se démarquent positivement de celles des non-participants.

**Tableau 5.3.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,59            | 0,36             | 0,23      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,63            | 0,41             | 0,22      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,62            | 0,41             | 0,21      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,67            | 0,41             | 0,25      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,29            | 0,82             | 0,47      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,41            | 0,29             | 0,13      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,57            | 0,38             | 0,20      | **                      |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,34            | 0,13             | 0,21      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,35            | 0,78             | 0,56      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 666 participants et 142 non-participants.

### 5.3.2.8 SYNTHÈSE

La participation des immigrants aux services publics d'emploi a eu des effets positifs et significatifs sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi. Ainsi, ils affichent une plus forte présence en emploi à la suite de la participation en comparaison des non-participants. Ils ont également passé plus de temps en emploi que ceux-ci, que ce soit à temps plein ou non, ont travaillé plus d'heures et ont obtenu une rémunération supérieure.

Les effets des services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale. De plus, les participants ont davantage eu recours à court terme aux services publics d'emploi, que ce service soit ou non à l'étude, en comparaison des non-participants. Finalement, il faut noter de nombreux effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants issus de l'immigration, notamment pour les indicateurs liés à la santé financière de l'individu, à l'expérience de travail, aux compétences professionnelles, à leur motivation et à leur qualité de vie.

## 5.4 SCOLARITÉ

### 5.4.1 SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi à l'étude.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 1 008 n'avaient pas de diplôme d'études secondaires au moment de commencer leur participation et 578 de ces derniers ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.4.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent d'effets positifs de la participation aux services publics d'emploi chez les prestataires de l'assistance sociale qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires. Ainsi, les participants affichent une présence en emploi à court terme supérieure à celle des non-participants. Ils ont également passé plus de temps en emploi à temps plein et ils ont travaillé plus d'heures que les non-participants. Du côté de la rémunération d'emploi, les données de Revenu Québec montrent des écarts statistiquement significatifs. Enfin, les résultats indiquent aussi que la situation des participants s'est plus améliorée que celle des non-participants en matière d'insertion en emploi par rapport à l'année qui précède la participation.*

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale n'ayant aucun diplôme d'études secondaires qui ont participé aux services publics d'emploi à l'étude ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de leur participation, des écarts nets significatifs de 9,9 points de pourcentage et de 13,1 points de pourcentage étant observés en faveur des participants pour ces deux périodes. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, aucune différence significative

n'est observée entre les participants et les non-participants. Cela milite en faveur d'un effet de la participation qui se fait surtout sentir à court terme.

**Tableau 5.4.1.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 30,1                | 22,0             | 8,1             |                            |
| 12 à 18 mois                        | 28,5                | 18,7             | 9,9             | **                         |
| 18 mois                             | 36,0                | 23,0             | 13,1            | **                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 25,8                | 23,0             | 2,7             |                            |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants au chapitre du temps passé en emploi. Par contre, ils affichent une proportion de temps passé en emploi à temps plein supérieure à celle des non-participants; il en résulte des écarts nets statistiquement significatifs de 5,8 points de pourcentage dans les 12 mois suivant la fin de leur participation (3,0 semaines), de 6,4 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois subséquents (1,7 semaine) et de 6,0 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de leur participation (4,7 semaines).

**Tableau 5.4.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de<br>signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|----------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                            |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                            |
| 12 mois                              | 15,9                | 12,3             | 3,7       | 1,9      |                            |
| 12 à 18 mois                         | 21,0                | 14,2             | 6,9       | 1,8      |                            |
| 18 mois                              | 17,1                | 12,7             | 4,4       | 3,4      |                            |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                            |
| 12 mois                              | 13,4                | 7,6              | 5,8       | 3,0      | ***                        |
| 12 à 18 mois                         | 15,9                | 9,5              | 6,4       | 1,7      | **                         |
| 18 mois                              | 14,0                | 8,0              | 6,0       | 4,7      | **                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants ont travaillé davantage que les non-participants. Les écarts nets se situaient à 74 heures entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et à 179 heures dans les 18 mois suivant cette dernière. Du côté de la rémunération d'emploi, bien que les données du sondage n'indiquent aucune différence entre les participants et les non-participants, celles de Revenu Québec permettent de relever des écarts nets significatifs des revenus en faveur des participants. L'écart net est de 1 970 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 1 942 \$ en considérant uniquement les revenus issus des salaires.

**Tableau 5.4.1.1-3**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 300             | 198              | 102       |                         |
| 12 à 18 mois                           | 189             | 115              | 74        | **                      |
| 18 mois                                | 476             | 297              | 179       | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 4 310           | 2 949            | 1 361     |                         |
| 12 à 18 mois                           | 2 803           | 1 701            | 1 102     |                         |
| 18 mois                                | 6 971           | 4 207            | 2 764     |                         |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 5 662           | 3 692            | 1 970     | **                      |
| 12 mois – salarié                      | 5 575           | 3 632            | 1 942     | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi, l'analyse montre un écart net statistiquement significatif au chapitre de la différence de temps travaillé en faveur des participants. Il se situe à 14,4 points de pourcentage, représentant 7,5 semaines travaillées en plus par les participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est pratiquement identique et également significatif, soit 10,4 points de pourcentage (5,4 semaines).

**Tableau 5.4.1.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 7,0                 | -7,5             | 14,4      | 7,5      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 6,9                 | -3,5             | 10,4      | 5,4      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

L'analyse portant sur les différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi entre l'année précédant la participation et celle la suivant indique un écart net significatif de 262 heures travaillées et une rémunération d'emploi additionnelle d'environ 2 900 \$ en faveur des participants, cette dernière étant confirmée à partir de l'analyse sur les données provenant de Revenu Québec.

**Tableau 5.4.1.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 151             | -112             | 262       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 2 150           | -762             | 2 912     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 4 523           | 1 555            | 2 968     | ***                     |
| salarié  | 4 486           | 1 556            | 2 930     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

**5.4.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION**

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (153 participants et 36 non-participants).

**5.4.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE**

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (131 participants et 35 non-participants).

**5.4.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE**

Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une diminution du recours à l'assistance sociale chez les participants qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Cela s'est traduit par une plus faible proportion de temps passé à l'assistance sociale comparativement aux non-participants. La participation aux services publics d'emploi a donc une incidence sur le recours à l'assistance sociale pour ce groupe de prestataires.



Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale à la suite de leur participation au cours des périodes suivant la participation. Des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour toutes les périodes à l'étude. Ainsi, même si une forte proportion de participants étaient à l'assistance sociale 12 mois après la fin de leur participation (89,3 %), les non-participants y étaient proportionnellement plus nombreux (96,8 %), d'où un écart significatif de -7,6 points de pourcentage. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, un écart net significatif de -10,8 points de pourcentage est observé, et il se situe à -6,4 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de cette dernière. Enfin, il convient de souligner qu'un écart net significatif est également observé entre les participants et les non-participants concernant la présence à l'assistance sociale au moment du sondage (-15,3 points de pourcentage), mettant en relief un effet persistant quant à la diminution du recours à l'assistance sociale chez les participants.

Même si les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé une forte proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes qui ont suivi leur participation, les non-participants y ont passé encore plus de temps. Il en résulte des écarts nets significatifs d'environ -11,6 points de pourcentage à chaque période postparticipation, indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 1,4 mois de moins à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la fin de leur participation et 0,7 mois de moins entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, pour un total de 2,1 mois de moins dans les 18 mois suivant la fin de la participation comparativement aux non-participants de même statut.

Cependant, comparativement à l'année précédant leur participation, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assistance sociale après la participation par rapport à avant celle-ci.

**Tableau 5.4.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 89,3                | 96,8             | -7,6      | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 73,8                | 84,6             | -10,8     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 90,6                | 97,0             | -6,4      | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 62,1                | 77,4             | -15,3     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 74,9                | 86,5             | -11,7     | -1,4  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 68,2                | 79,7             | -11,5     | -0,7  | ***                     |
| 18 mois   | 72,6                | 84,3             | -11,6     | -2,1  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -8,1                | -5,0             | -3,0      | -0,4  |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.*

#### 5.4.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Au cours des mois suivant la fin de la participation, les participants, tout comme les non-participants, n'ont guère eu recours à l'assurance-emploi. Malgré tout, les résultats indiquent que les participants ont significativement passé plus de temps à court terme à l'assurance-emploi que les non-participants. De même, par rapport à l'année précédant la participation, leur temps passé à l'assurance-emploi a plus augmenté, en moyenne, que chez les non-participants.*

Que ce soit pour les participants ou les non-participants, le temps passé à l'assurance-emploi à la suite de la participation est somme toute marginal. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, les participants ont passé 3,5 % de leur temps à l'assurance-emploi, contre 1,2 % chez les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 2,3 points de pourcentage pour les participants, ces derniers ayant donc passé 1,2 semaine de plus que les non-participants à l'assurance-emploi. Cet écart net demeure significatif lorsque l'on considère le temps passé à l'assurance-emploi l'année précédant la participation, le temps passé à l'assurance-emploi ayant plus augmenté en moyenne chez les participants que chez les non-participants (1,9 point de pourcentage, soit 1,0 semaine).

Dans les 12 à 18 mois suivant la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants, alors qu'un écart net significatif de 1,7 point de pourcentage (1,4 semaine) est observé dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, l'écart net de 2,0 points de pourcentage quant à la présence ponctuelle à l'assurance-emploi n'est pas significatif, les participants n'y étant donc pas plus présents que les non-participants.

**Tableau 5.4.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,5                 | 1,2              | 2,3       | 1,2      | **                      |
| 12 à 18 mois                                       | 2,2                 | 0,8              | 1,4       | 0,4      |                         |
| 18 mois  | 2,8                 | 1,0              | 1,7       | 1,4      | **                      |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 3,9                 | 1,9              | 2,0       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 2,0                 | 0,1              | 1,9       | 1,0      | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.*

Par ailleurs, les données de Revenu Québec ne permettent pas de relever d'écarts significatifs entre les participants et les non-participants en ce qui concerne la rémunération tirée de l'assurance-emploi. Tout au plus, les données révèlent que les participants ont touché des prestations d'un peu moins de 300 \$ et que la différence de prestations entre l'année précédant la participation et celle la suivant se situe dans le même ordre de grandeur.

Tableau 5.4.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 283             | 316              | -33       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 303             | 260              | 43        |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

5.4.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants recourent aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion que les non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation. Toutefois, cet effet pourrait être surtout présent à court terme, car très peu d'entre eux ont déclaré avoir eu recours à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi au moment du sondage, soit en février 2020.*

Dans les mois qui ont suivi la participation aux services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude dans les 12 mois suivant la fin de la participation (17,3 points de pourcentage), dans les 12 à 18 mois subséquents (9,1 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la fin de la participation (22,0 points de pourcentage). Pour toutes ces périodes, les écarts nets sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, par contre, les participants se distinguent toujours significativement des non-participants quant au recours aux mesures visées des services publics d'emploi (3,1 points de pourcentage). Cependant, on constate que très peu d'entre eux y ont eu recours à un mois spécifique, en l'occurrence février 2020, soit 4,1 % des participants et 1,0 % des non-participants. C'est donc dire que cet effet pourrait se faire sentir surtout à court terme.

En ce qui concerne la participation aux autres activités et mesures offertes par les services publics d'emploi, soit celles qui ne sont pas visées dans cette évaluation, le même phénomène est observé que précédemment, à savoir que les participants sont plus enclins à y recourir que les non-participants, mais que cet effet pourrait se faire surtout sentir à court terme, puisque les deux groupes y ont peu eu recours au moment du sondage et que l'écart net n'est d'ailleurs pas significatif.

**Tableau 5.4.1.6-1**  
**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 21,5                | 4,1                  | 17,3            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,9                | 2,8                  | 9,1             | ***                        |
| 18 mois                             | 28,9                | 6,9                  | 22,0            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 4,1                 | 1,0                  | 3,1             | ***                        |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 26,2                | 6,2                  | 20,0            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,2                | 2,3                  | 7,9             | ***                        |
| 18 mois                             | 33,2                | 8,5                  | 24,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,0                 | 3,8                  | -1,9            |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

#### 5.4.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi n'a pas vraiment d'effet sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Tout au plus, les données révèlent que la participation a eu un effet positif sur leur changement de rémunération totale et sur les indicateurs relatifs à la qualité de vie des participants.*

Les indicateurs traitant du revenu personnel et de la modification du revenu n'indiquent pas d'écart significatif entre les participants et les non-participants. Tout au plus, les données révèlent que l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts s'est établi à 2,96 pour les participants, indiquant que leur revenu personnel moyen est de moins de 10 000 \$. Les participants semblent percevoir également une amélioration de leur revenu avec un score de 0,27 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils seraient plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation<sup>98</sup>. Les données administratives de Revenu Québec vont d'ailleurs en ce sens, puisqu'un écart net significatif de 1 803 \$ en faveur des participants est observé quand on compare les revenus totaux de l'année précédant la participation à ceux de l'année la suivant.

<sup>98</sup> À noter qu'aucun test statistique n'a été fait pour savoir si le score différait vraiment de 0.

**Tableau 5.4.1.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 2,96            | 2,70             | 0,27      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,27            | 0,26             | 0,01      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 12 607          | 11 925           | 682       |                         |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 4 354           | 2 551            | 1 803     | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

Bien que la majorité des indicateurs traitant de certains aspects de la vie sociale et professionnelle soient plus élevés chez les participants que chez les non-participants, peu des écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs entre ces deux populations. Il ressort de l'analyse que la participation aux services publics d'emploi s'est traduite par une plus grande amélioration de la confiance en soi (écart de 0,22), de la situation économique personnelle (écart de 0,15) et de la qualité de vie (écart de 0,43) chez les participants que chez les non-participants. Pour ces trois indicateurs, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 5.4.1.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,38            | 0,27             | 0,11      |                         |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,37            | 0,20             | 0,17      |                         |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,42            | 0,22             | 0,19      |                         |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,45            | 0,29             | 0,16      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,87            | 0,52             | 0,35      |                         |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,23            | 0,18             | 0,05      |                         |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,40            | 0,18             | 0,22      | **                      |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,16            | 0,01             | 0,15      | **                      |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 0,80            | 0,37             | 0,43      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 512 participants et 201 non-participants.

**5.4.1.8 SYNTHÈSE**

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs sur la présence en emploi chez les prestataires de l'assistance sociale qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires au début de leur participation. Des écarts nets positifs en faveur des participants sont observés sur le temps passé en emploi à temps plein, sur les heures travaillées et sur la rémunération. À noter que les effets demeurent significatifs même en tenant compte de la situation avant la période de participation.

Les participants ont également une plus faible présence à l'assistance sociale à la suite de la participation que les non-participants. La diminution du recours à l'assistance sociale s'est traduite par une baisse du temps passé à l'assistance sociale dans les mois qui ont suivi la fin de la participation. De plus, les participants ont davantage eu

recours aux services publics d'emploi à la suite de la participation. Finalement, il faut noter quelques effets positifs sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment au regard des indicateurs relatifs à la qualité de vie des participants, ainsi qu'un changement positif sur leur rémunération totale.

## **5.4.2 AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU UNE ÉQUIVALENCE**

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence et qui ont participé à au moins un des services publics d'emploi à l'étude.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 981 détenaient un diplôme d'études secondaires ou une équivalence au moment de commencer leur participation.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

### **5.4.2.1 INSERTION EN EMPLOI**

*Les prestataires de l'assistance sociale participant aux services publics d'emploi qui détenaient au moins un diplôme d'études secondaires ont profité de plusieurs effets positifs à la suite de leur participation. Ils ont été proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi. Ils ont également passé en moyenne plus de temps en emploi, à temps plein ou non, après la participation. Les participants ont également travaillé en moyenne plus d'heures et perçu une plus grande rémunération d'emploi que les non-participants. Finalement, la situation d'emploi des participants s'est aussi plus améliorée que celle des non-participants.*

#### **A. Présence en emploi**

Les prestataires de l'assistance sociale avec un diplôme d'études secondaires ou une équivalence qui ont participé aux services publics d'emploi à l'étude ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes postparticipation à l'étude et les écarts nets enregistrés sont tous significatifs. Un écart net de 19,1 points de pourcentage est observé dans les 12 mois suivant la fin de la participation. Cet écart passe à 19,3 points de pourcentage pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation, et il se situe à 19,8 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière. Au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne après la fin de la participation, l'écart net est de 18,9 points de pourcentage, ce qui signifie que l'effet semble perdurer à moyen terme.

**Tableau 5.4.2.1-11**  
**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants | pp        |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 44,0                | 25,0             | 19,1      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 42,3                | 23,0             | 19,3      | ***                     |
| 18 mois                             | 50,1                | 30,3             | 19,8      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 40,6                | 21,8             | 18,9      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont profité d'un écart net positif de temps en emploi de 11,2 points de pourcentage par rapport aux non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 17,7 points de pourcentage durant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation et de 13,0 points de pourcentage pour l'ensemble de la période. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, les participants ont en moyenne passé plus de temps en emploi au cours des trois périodes à l'étude, les écarts nets étant respectivement de 8,7, de 16,4 et de 10,8 points de pourcentage. Il convient de noter que tous les écarts nets estimés sont significatifs.

**Tableau 5.4.2.1-12**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Semaines | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        |          |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 25,6                | 14,4             | 11,2      | 5,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 34,1                | 16,4             | 17,7      | 4,6      | ***                     |
| 18 mois                              | 27,7                | 14,7             | 13,0      | 10,2     | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 20,2                | 11,5             | 8,7       | 4,5      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 28,6                | 12,1             | 16,4      | 4,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 22,2                | 11,4             | 10,8      | 8,4      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

En moyenne, au cours de l'année suivant la participation, les participants ont travaillé davantage que les non-participants et perçu des revenus d'emploi supérieurs aux leurs. Les écarts nets sont de 200 heures et 2 824 \$ dans les 12 mois après la fin de la participation, de 157 heures et 2 413 \$ pendant la période comprise entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 350 heures et 5 197 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

Tableau 5.4.2.1-13

Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 450             | 249              | 200       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 298             | 141              | 157       | ***                     |
| 18 mois                                | 733             | 383              | 350       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 6 364           | 3 540            | 2 824     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 4 579           | 2 166            | 2 413     | ***                     |
| 18 mois                                | 10 623          | 5 426            | 5 197     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi à l'étude, les résultats indiquent un écart net statistiquement significatif de 13,8 points de pourcentage en différence de temps travaillé, soit 7,2 semaines de temps travaillé en plus en faveur des participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est de 11,5 points de pourcentage (6,0 semaines), lequel est également significatif.

Tableau 5.4.2.1-14

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 11,8                | -2,0             | 13,8      | 7,2      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 11,0                | -0,5             | 11,5      | 6,0      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.



Par ailleurs, les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (228 heures) l'année suivant la participation comparativement à l'année précédant la participation. De leur côté, les non-participants pourraient avoir vu leur nombre d'heures travaillées diminuer au cours de cette même période (-19 heures). Il en résulte donc un différentiel de 248 heures travaillées favorable aux participants, lequel est statistiquement significatif.

Du côté de la rémunération d'emploi, les estimations indiquent que les revenus d'emploi chez les participants semblent en moyenne supérieurs de 3 484 \$ aux revenus d'emploi déclarés pour l'année précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont vu leur revenu stagner (29 \$) entre ces deux années considérées. Un écart net significatif de 3 455 \$ est observé entre les participants et les non-participants.

**Tableau 5.4.2.1-15**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 228             | -19              | 248       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 3 484           | 29               | 3 455     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

**5.4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION**

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (388 participants et 66 non-participants).

**5.4.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE**

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs trop faibles pour produire des résultats fiables (358 participants et 71 non-participants).

**5.4.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE**

*La participation aux services publics d'emploi a une incidence mitigée sur la présence à l'assistance sociale, car les participants se distinguent des non-participants uniquement sur la période couvrant les 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation ainsi qu'au moment du sondage. Malgré tout, des effets significatifs sont observés en faveur des participants sur le temps passé à l'assistance sociale, ces derniers ayant passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. On en déduit donc que la participation a certains effets sur le recours à l'assistance sociale.*

La participation aux services publics d'emploi pour les individus ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence a un effet mitigé sur le recours à l'assistance sociale. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, tout comme dans les 18 mois suivant la fin de cette dernière, les participants ne se distinguent pas significativement des non-participants. Par contre, dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage, des écarts nets significatifs de -18,8 et de -17,3 points de pourcentage en faveur des

participants sont observés, ces derniers étant proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants.

Du côté du temps passé à l'assistance sociale, même si les participants ont passé en moyenne beaucoup de temps à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de leur participation, ces derniers y ont tout de même passé moins de temps que les non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, un écart net de -17 points de pourcentage (2 mois en moins) est observé en faveur des participants. Dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les écarts nets, toujours significatifs en faveur des participants, se situent à -20 et à -18 points de pourcentage (1,2 et 3,2 mois en moins respectivement).

**Tableau 5.4.2.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 82,3                | 86,8             | -4,5      | S. O. |                         |
| 12 à 18 mois                                      | 56,1                | 74,9             | -18,8     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 83,2                | 87,1             | -3,9      | S. O. |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 43,1                | 60,4             | -17,3     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 61,3                | 78,2             | -17,0     | -2,0  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 49,6                | 69,6             | -20,0     | -1,2  | ***                     |
| 18 mois   | 57,4                | 75,3             | -18,0     | -3,2  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -15,9               | -3,5             | -12,3     | -1,5  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

#### 5.4.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*L'analyse démontre que les participants, tout comme les non-participants, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi. Néanmoins, des écarts nets significatifs en faveur des participants sont observés pour la majorité des périodes postparticipation à l'étude.*

Les participants, tout comme les non-participants, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de cette dernière, les participants ont passé 3,8 % de leur temps à l'assurance-emploi, contre 1,3 % chez les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 2,5 points de pourcentage. Le même phénomène est observé dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation, alors que les écarts nets se situent à 1,7 et à 2,1 points de pourcentage.

**Tableau 5.4.2.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                   |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois   | 3,8                 | 1,3              | 2,5       | 1,3      | ***                     |
| 12 à 18 mois  | 3,2                 | 1,5              | 1,7       | 0,4      | **                      |
| 18 mois   | 3,4                 | 1,3              | 2,1       | 1,6      | ***                     |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b>  | 5,5                 | 3,6              | 1,8       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi (%)</b> | 2,0                 | 0,4              | 1,5       | 0,8      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

#### 5.4.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants ont eu recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans une plus forte proportion que les non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation. Toutefois, cet effet semble surtout présent à court terme, car une très faible proportion d'entre eux a eu recours à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi au moment du sondage.*

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à des mesures des services publics d'emploi à l'étude à la suite de leur participation. Ainsi, des écarts nets significatifs de 17,1 et de 16,6 points de pourcentage sont observés dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Par contre, cet effet semble se faire surtout sentir à court terme, puisqu'une très faible proportion de participants a eu recours à une mesure à l'étude des services publics d'emploi au moment du sondage.

En ce qui concerne le recours aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, le même phénomène est observé. Toutes proportions gardées, les participants y ont eu plus recours que les non-participants dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Par contre, cet effet semble disparaître à moyen terme, puisque pratiquement aucun participant n'avait recours aux autres mesures et activités au moment du sondage.

Tableau 5.4.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,8                | 1,8                  | 17,1            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,9                | 7,8                  | 3,1             |                            |
| 18 mois                             | 26,2                | 9,6                  | 16,6            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,3                 | 1,3                  | 1,0             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 20,4                | 5,6                  | 14,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,9                 | 5,2                  | 3,8             |                            |
| 18 mois                             | 27,4                | 10,4                 | 17,0            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,8                 | 0,0                  | 1,8             | ***                        |

Seuils de signification : \*\* =5 %, \*\*\* =1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

#### 5.4.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur plusieurs indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Des écarts nets positifs sont relevés pour plusieurs indicateurs, notamment au regard du niveau de revenu personnel, de la modification du revenu à la suite de la participation, de l'expérience de travail, des compétences professionnelles, de la motivation et de la qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est en moyenne de 3,57 pour les participants et de 2,95 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les participants et sous les 10 000 \$ pour les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes est statistiquement significatif (0,62 point) et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les participants ont obtenu un score de 0,37 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Chez les non-participants, ce score s'établit à 0,12. Il en résulte un écart net significatif de 0,25 point en faveur des participants : en moyenne, les participants perçoivent plus une amélioration de leur revenu après la participation par rapport à celui de l'année qui l'a précédée que les non-participants.

**Tableau 5.4.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,57            | 2,95             | 0,62      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,37            | 0,12             | 0,25      | ***                     |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

Les participants ont, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants pour la plupart des indicateurs de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant pratiquement tous significatifs. Ainsi, les participants sont en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à leur situation avant leur participation : leur expérience de travail (écart net de 0,23 point) et leurs compétences professionnelles (écart net de 0,23 point) se sont améliorées. Également, ils sont plus motivés à travailler et à améliorer leur formation (écart net de 0,24 point) et ils considèrent plus souvent que les non-participants que leur qualité de vie est meilleure (écart net de 0,53 point).

**Tableau 5.4.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à une mesure des services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,50            | 0,26             | 0,23      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,52            | 0,29             | 0,23      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,43            | 0,28             | 0,16      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,46            | 0,35             | 0,11      |                         |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,91            | 0,66             | 0,24      | **                      |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,29            | 0,14             | 0,15      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,41            | 0,30             | 0,12      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,30            | 0,05             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,02            | 0,49             | 0,53      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 886 participants et 277 non-participants.

#### 5.4.2.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs sur plusieurs des indicateurs à l'étude. Les indicateurs traitant de l'insertion en emploi témoignent que la participation aux services publics d'emploi a des effets sur l'insertion en emploi pour les participants, indiquant ainsi une amélioration de la situation des participants au chapitre de la présence en emploi, du temps en emploi (à temps plein ou non), des heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Les effets de la participation sur le recours à l'assistance sociale indiquent que les participants ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants au cours des périodes considérées et qu'ils y ont été parfois proportionnellement moins présents. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi a eu un certain effet sur le recours à l'assistance sociale des participants. Il ressort aussi de l'analyse que les participants sont plus susceptibles de recourir aux services publics d'emploi à la suite de leur participation, mais principalement à court terme. Enfin, la participation génère des améliorations sur le revenu et les perceptions concernant les aspects de la vie sociale et professionnelle que sont l'expérience de travail, les compétences professionnelles, la motivation et la qualité de vie.

#### 5.4.3 AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES OU UNE ÉQUIVALENCE

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale qui avaient un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi.

Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 911 avaient un diplôme d'études postsecondaires au moment de commencer leur participation.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Rappelons que l'utilisation de cette base de données a été rendue nécessaire en raison d'un trop faible effectif de répondants ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada pour produire des résultats fiables.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

##### 5.4.3.1 INSERTION EN EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale détenant un diplôme d'études postsecondaires au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi affichent des effets positifs sur certains indicateurs qui témoignent de l'insertion en emploi. Ainsi, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants. Ils ont également travaillé en moyenne plus d'heures et perçu une plus grande rémunération que les non-participants. Les effets sur la rémunération et le temps passé en emploi demeurent statistiquement significatifs quand la situation dans l'année qui précède la participation est comparée à celle qui la suit.*

##### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance ayant un diplôme d'études postsecondaires ne se distinguent pas significativement des non-participants au chapitre de la présence en emploi. Tout au plus, les résultats bruts indiquent qu'environ un participant sur deux a intégré le marché du travail dans les mois qui ont suivi la fin de la participation.

**Tableau 5.4.3.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants | pp        |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 54,0                | 43,8             | 10,2      |                         |
| 12 à 18 mois                        | 51,8                | 44,3             | 7,5       |                         |
| 18 mois                             | 59,2                | 51,1             | 8,1       |                         |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 48,5                | 40,8             | 7,7       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Au cours des mois suivant la fin de leur participation, les participants n'ont pas passé plus de temps en emploi que les non-participants. Pour l'ensemble des périodes considérées, aucun écart net significatif n'est enregistré. Par contre, en ce qui concerne le temps passé en emploi à temps plein, des écarts nets significatifs sont observés en faveur des participants. Ainsi, dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net de 5,5 semaines est enregistré, démontrant que les participants ont en moyenne passé plus de temps à travailler à temps plein que les non-participants. Dans les 12 à 18 mois subséquents, l'écart net se situe à 2,7 semaines, et il est de 8,1 semaines dans les 18 mois suivant la fin de la participation. En termes de points de pourcentage, cela représente environ 10 % de leur temps pour chacune de ces périodes.

**Tableau 5.4.3.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |     |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|-----|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines                |     |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |                         |     |
| 12 mois                              | 34,1                | 27,1             | 7,0       | 3,6                     |     |
| 12 à 18 mois                         | 43,6                | 38,5             | 5,1       | 1,3                     |     |
| 18 mois                              | 36,8                | 31,0             | 5,8       | 4,5                     |     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |                         |     |
| 12 mois                              | 27,0                | 16,4             | 10,5      | 5,5                     | *** |
| 12 à 18 mois                         | 33,6                | 23,4             | 10,2      | 2,7                     | **  |
| 18 mois                              | 29,0                | 18,5             | 10,4      | 8,1                     | *** |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Pour ce qui est des heures travaillées, les participants affichent un nombre d'heures supérieur à celui des non-participants dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la fin de leur participation. Il en résulte des écarts nets significatifs de 191 et de 261 heures travaillées respectivement. Du côté de la rémunération d'emploi, les participants ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs à ceux des non-participants uniquement pour la période couvrant les 12 mois suivant la fin de la participation. Un écart net significatif de 3 127 \$ est observé en leur faveur.

**Tableau 5.4.3.1-3**

**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 602             | 411              | 191       | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 369             | 285              | 84        |                         |
| 18 mois                                | 961             | 700              | 261       | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 10 079          | 6 952            | 3 127     | **                      |
| 12 à 18 mois                           | 6 834           | 5 126            | 1 707     |                         |
| 18 mois                                | 16 773          | 12 028           | 4 745     |                         |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi à l'étude, les données révèlent un écart net statistiquement significatif de 14,4 points de pourcentage du temps travaillé en faveur des participants, ce qui représente 7,5 semaines de travail supplémentaires pour les participants. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants est de 13,7 points de pourcentage (7,1 semaines), lequel est également significatif.

**Tableau 5.4.3.1-4**

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 19,0                | 4,6              | 14,4      | 7,5      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 15,6                | 1,9              | 13,7      | 7,1      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.



En ce qui concerne les différences d'heures travaillées et de rémunération entre l'année précédant la participation et celle la suivant, les participants ont connu une hausse des heures travaillées et de leur rémunération d'emploi, alors qu'elles n'ont pratiquement pas bougé chez les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 341 heures travaillées supplémentaires en leur faveur. Du côté de la rémunération d'emploi, les participants affichent un écart net significatif de près de 7 000 \$ en leur faveur.

**Tableau 5.4.3.1-5**

**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 349             | 7                | 341       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 6 943           | -52              | 6 996     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.

#### 5.4.3.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (456 participants et 59 non-participants).

#### 5.4.3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Ces résultats ne sont pas publiés vu les effectifs disponibles trop faibles pour produire des résultats fiables (408 participants et 53 non-participants).

#### 5.4.3.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours des mois suivant la fin de leur participation. Ils y ont également passé moins de temps que les non-participants. On en déduit que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.*

La participation aux services publics d'emploi est suivie d'une présence à l'assistance sociale moindre chez les participants par rapport aux non-participants. L'écart net est de -10,2 points de pourcentage dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de -17,2 points de pourcentage pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de -9,7 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour toutes ces périodes, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

Les participants ont également passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants à la suite de leur participation. Pour les 12 premiers mois suivant leur participation, l'écart net enregistré s'est établi à -16,7 points de pourcentage (2,0 mois en moins), et il est de -14,6 points de pourcentage (0,9 mois en moins) pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation. Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants avaient passé 2,9 mois de moins à l'assistance sociale que les non-participants, soit un écart net de -16,0 points de pourcentage du temps passé à l'assistance sociale. Encore une fois, ces écarts nets mesurés sont tous significatifs. Lorsqu'on compare le temps passé à l'assistance sociale dans

l'année qui a précédé la participation avec celle qui l'a suivie, les résultats indiquent que les participants y ont tout de même passé moins de temps que les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de -11,2 points de pourcentage (1,3 mois en moins) en leur faveur.

**Tableau 5.4.3.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 73,1                | 83,2             | -10,2     | S. O. | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 38,8                | 56,0             | -17,2     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 73,6                | 83,2             | -9,7      | S. O. | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 29,3                | 43,7             | -14,4     | S. O. | **                      |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 47,7                | 64,3             | -16,7     | -2,0  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 33,9                | 48,5             | -14,6     | -0,9  | ***                     |
| 18 mois   | 43,1                | 59,0             | -16,0     | -2,9  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -13,1               | -1,9             | -11,2     | -1,3  | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.

#### 5.4.3.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Il n'y a pas d'écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants en ce qui a trait au recours à l'assurance-emploi à la suite de la participation.*

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi dans les mois qui ont suivi la fin de leur participation, tout comme les non-participants. Aucun des écarts nets estimés n'est statistiquement significatif, ce qui signifie que la participation aux services publics d'emploi n'a pas d'effet sur le recours à l'assurance-emploi.

**Tableau 5.4.3.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale.**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 2,7                 | 4,6              | -1,8      | -1,0     |                         |
| 12 à 18 mois                                       | 3,0                 | 5,7              | -2,7      | -0,7     |                         |
| 18 mois  | 2,6                 | 4,9              | -2,3      | -1,8     |                         |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 4,4                 | 2,2              | 2,2       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,3                 | 1,9              | -0,6      | -0,3     |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.*

#### 5.4.3.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

En comparaison des non-participants, les participants ont davantage eu recours à des services publics d'emploi à la suite de leur participation, que ces services aient été visés dans cette évaluation ou non. Toutefois, le recours spécifique à l'une des mesures visées dans le cadre de cette évaluation pourrait s'estomper à moyen terme puisqu'une faible proportion d'entre eux a eu recours aux services publics d'emploi au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation.

Même si une faible part d'entre eux a eu recours à une mesure visée des services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à y avoir recours dans les mois suivant la fin de leur participation. Ainsi, un écart net significatif de 14,9 points de pourcentage est observé en faveur des participants dans les 12 mois suivant la fin de leur participation. Entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, l'écart net se situe à 4,7 points de pourcentage, et il est de 17,5 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, le recours aux mesures visées des services publics d'emploi est pratiquement inexistant et ne diffère pas de celui des non-participants, ce qui fait dire que l'effet pourrait se faire surtout sentir à court terme.

Le recours aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, soit des services publics d'emploi non visés dans cette évaluation, est statistiquement plus élevé chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (21,6 % contre 6,0 %) et dans les 18 mois suivant cette dernière (24,7 % contre 10,3 %) : les écarts nets sont respectivement de 15,7 et de 14,3 points de pourcentage. Au moment du sondage, très peu de participants avaient recours à une autre mesure ou activité, mais il subsiste un écart net de 1,8 point de pourcentage.

Tableau 5.4.3.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale.

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 17,7                | 2,8                  | 14,9            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 8,1                 | 3,4                  | 4,7             | **                         |
| 18 mois                             | 23,5                | 6,0                  | 17,5            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 1,8                 | 0,7                  | 1,1             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 21,6                | 6,0                  | 15,7            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 6,0                 | 4,4                  | 1,6             |                            |
| 18 mois                             | 24,7                | 10,3                 | 14,3            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,5                 | 0,7                  | 1,8             | **                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.

#### 5.4.3.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation aux services publics d'emploi à un effet positif sur l'ensemble des indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants. Des écarts nets positifs et significatifs sont relevés sur la rémunération, l'expérience de travail, les compétences professionnelles, la motivation et la qualité de vie.*

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 4,32 pour les participants et de 3,64 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 20 000 \$ pour les participants et dans la tranche de 10 000 \$ à 15 000 \$ pour les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel total avant impôts supérieur à celui des non-participants en 2019.

Par ailleurs, les participants ont obtenu un score de 0,43 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Il en résulte un écart net significatif (0,22) en faveur des participants.

**Tableau 5.4.3.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 4,32            | 3,64             | 0,67      | **                      |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,43            | 0,21             | 0,22      | **                      |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.*

L'ensemble des indicateurs qui traitent de la vie sociale et professionnelle démontrent des écarts nets significatifs en faveur des participants. Pour ces derniers, la participation aux services publics d'emploi à l'étude a eu un effet positif sur leur expérience de travail (écart net de 0,19 point), leurs compétences professionnelles (0,26 point), leur motivation (0,41 point) et leur qualité de vie (0,74 point). La motivation des participants est meilleure que celle des non-participants, et ce, autant sur le plan du travail que sur celui de l'amélioration de la formation. Quant à la qualité de vie, ce sont surtout les composantes de la vie familiale et de la situation économique personnelle qui démontrent des effets significatifs chez les participants.

Tableau 5.4.3.7-2

Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,56            | 0,36             | 0,19      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,63            | 0,37             | 0,26      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,55            | 0,38             | 0,16      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,64            | 0,40             | 0,24      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,19            | 0,78             | 0,41      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,39            | 0,13             | 0,26      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,54            | 0,39             | 0,15      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,37            | 0,05             | 0,31      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,32            | 0,57             | 0,74      | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 847 participants et 154 non-participants.

#### 5.4.3.8 SYNTHÈSE

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs à court terme sur le temps passé en emploi à temps plein chez les prestataires de l'assistance sociale qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence. L'analyse relève également des écarts nets positifs en faveur des participants, notamment sur le nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi dans les 12 mois suivant la participation. À noter que les effets demeurent significatifs même en tenant compte de la situation des individus pendant l'année précédant la participation, les changements vécus par les participants à la suite de leur participation ayant été plus importants que ceux vécus par les non-participants sur les périodes équivalentes.

Les participants ont également une plus faible présence à l'assistance sociale et y ont passé moins de temps que les non-participants à toutes les périodes postparticipation étudiées. De plus, les participants ont davantage recours à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Finalement, il faut noter plusieurs effets positifs à la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment le niveau de revenu personnel total avant impôts, l'expérience de travail, les compétences professionnelles, la motivation et la qualité de vie.

## 5.5 ÉTAT DE LA PARTICIPATION

### 5.5.1 PARTICIPATION COMPLÉTÉE

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale ayant complété leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 2 419 avaient complété leur participation.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage, qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Bien que les effectifs aient été suffisants dans la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada (1 395), les estimations produites à partir de cette seconde base de données ont été jugées légèrement meilleures que celles produites à partir de la base de données principale<sup>99</sup>.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

#### 5.5.1.1 INSERTION EN EMPLOI

*Les prestataires de l'assistance sociale ayant complété leur participation aux services publics d'emploi bénéficient de plusieurs effets positifs et statistiquement significatifs sur l'insertion en emploi. D'abord, ils enregistrent une présence en emploi supérieure à celle des non-participants. Ensuite, ils passent plus de temps en emploi ainsi qu'en emploi à temps plein. De plus, des écarts nets en faveur des participants sont relevés sur le nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi. Enfin, les résultats indiquent que, par rapport à l'année précédant la participation, la situation des participants ayant complété leur participation s'est plus améliorée que celle des non-participants en matière d'insertion en emploi.*

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale ayant complété leur participation à une mesure à l'étude ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes postparticipation observées. L'écart est de 18,4 points de pourcentage dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 15,2 points de pourcentage entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois subséquents et de 19,5 points de pourcentage 18 mois après la fin de la participation. De plus, un écart net de 14,0 points de pourcentage à l'avantage des participants est encore présent au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

---

<sup>99</sup> Pour de plus amples détails à ce sujet, voir la section 2.2.5.2.

**Tableau 5.5.1.1-1**  
**Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net | Indice de signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants | pp        |                         |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |           |                         |
| 12 mois                             | 45,2                | 26,8             | 18,4      | ***                     |
| 12 à 18 mois                        | 42,7                | 27,5             | 15,2      | ***                     |
| 18 mois                             | 50,1                | 30,7             | 19,5      | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 39,6                | 25,6             | 14,0      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

### B. Temps passé en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale ayant complété leur participation ont également bénéficié de plus grandes périodes de temps en emploi que les non-participants. Pour les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart était de 11,4 points de pourcentage, ou l'équivalent de 6,0 semaines. Cet écart s'élevait à 12,5 points de pourcentage (3,2 semaines) du 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation, et il se situait à 11,6 points de pourcentage (9,1 semaines) après 18 mois suivant cette dernière.

Le même phénomène a été observé en ce qui concerne le temps en emploi à temps plein. Pour les participants, ce dernier était en moyenne plus élevé de 11,1 points de pourcentage (5,8 semaines) dans les 12 mois après la fin de la participation, de 12,3 points de pourcentage (3,2 semaines) entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 11,6 points de pourcentage (9,1 semaines) après 18 mois.

**Tableau 5.5.1.1-2**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 27,6                | 16,1             | 11,4      | 6,0      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 34,5                | 22,0             | 12,5      | 3,2      | ***                     |
| 18 mois                              | 29,2                | 17,6             | 11,6      | 9,1      | ***                     |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 22,1                | 11,0             | 11,1      | 5,8      | ***                     |
| 12 à 18 mois                         | 27,9                | 15,6             | 12,3      | 3,2      | ***                     |
| 18 mois                              | 23,5                | 11,9             | 11,6      | 9,1      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*



### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants ont travaillé davantage que les non-participants. Pour les 12 premiers mois suivant la fin de la participation, l'écart était de 231 heures en faveur des participants. Entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, il s'élevait à 119 heures, pour être estimé à 353 heures dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

Au sujet du revenu d'emploi des participants, il a été possible de relever des écarts nets positifs et significatifs pour toutes les périodes postparticipation à l'étude. Ceux-ci se chiffraient à 3 757 \$ dans les 12 mois suivant la fin de la participation, à 2 228 \$ entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois, et à 6 124 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Les participants ont ainsi des revenus d'emploi plus élevés que les non-participants.

**Tableau 5.5.1.1-3**  
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 492             | 262              | 231       | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 302             | 183              | 119       | ***                     |
| 18 mois                                | 781             | 428              | 353       | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 7 521           | 3 763            | 3 757     | ***                     |
| 12 à 18 mois                           | 5 011           | 2 783            | 2 228     | ***                     |
| 18 mois                                | 12 258          | 6 135            | 6 124     | ***                     |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |
| 12 mois – salarié                      | S. O.           | S. O.            | S. O.     |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.

### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant la participation aux mesures à l'étude et celle la suivant, les participants ont vu leur proportion de temps travaillé croître en moyenne de 13,5 %. Cela représentait un écart net de 12,8 points de pourcentage (6,7 semaines) par rapport aux non-participants : les participants ont donc augmenté leur temps travaillé de 6,7 semaines de plus que les non-participants. Le constat est similaire pour ce qui est du temps travaillé à temps plein, l'écart entre les participants et les non-participants étant de 11,5 points de pourcentage, soit l'équivalent de 6,0 semaines de travail de plus à temps plein pour les participants.

**Tableau 5.5.1.1-4**  
**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 13,5                | 0,7              | 12,8      | 6,7      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 12,2                | 0,7              | 11,5      | 6,0      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

Une analyse plus fine a permis de relever un écart net positif de 266 heures travaillées en faveur des participants par rapport aux non-participants, les participants ayant plus augmenté leur nombre d'heures travaillées que les non-participants l'année suivant leur participation par rapport à l'année la précédant. En ce qui concerne le revenu, l'écart net de ce changement était de 4 387 \$ au bénéfice des participants. Pour ces deux indicateurs, les écarts mesurés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 5.5.1.1-5**  
**Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 260             | -5               | 266       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 4 405           | 18               | 4 387     | ***                     |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| salarié  | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

### 5.5.1.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

*Une plus faible proportion de participants que de non-participants occupent un emploi de travailleurs autonomes. Par ailleurs, l'adéquation avec l'emploi souhaité est plus grande chez les participants que chez les non-participants. Aucun des autres indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente d'écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants.*

#### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

De façon générale, aucune différence significative n'a pu être observée entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention de l'emploi après la participation, la proportion d'emplois temporaires, la proportion d'emplois saisonniers et le salaire horaire versé, les écarts nets sont non significatifs. Toutefois, un écart net significatif distingue les participants des non-participants en ce qui concerne le travail autonome. En effet, une plus grande proportion de non-participants a déclaré avoir occupé un emploi autonome l'année après la participation : l'écart s'élevait à 7,2 points de pourcentage en leur faveur.

En somme, le délai d'obtention de l'emploi s'est établi autour de 10 semaines après la participation, et l'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans environ 21 % des cas et saisonnier dans 15 % des cas. Enfin, les participants ont obtenu un salaire horaire moyen d'environ 16,20 \$.

**Tableau 5.5.1.2-1**

**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 9,6             | 10,3             | -0,7      |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 21,3            | 23,9             | -2,6      |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 14,8            | 14,9             | -0,1      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 5,9             | 13,0             | -7,2      | ***                     |
| Salaire horaire (\$/h)             | 16,2            | 17,3             | -1,2      |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 1,0             | -0,4             | 1,4       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 983 participants et 210 non-participants.*

#### **B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation**

La seule différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants concerne l'adéquation avec l'emploi souhaité. Plus d'un participant sur deux considère que l'emploi correspond à son souhait (57,7 %). Il en résulte un écart net significatif de 12,5 points de pourcentage avec les non-participants puisqu'environ 45,2 % de ces derniers font état d'une telle adéquation avec leur souhait.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>100</sup>. Cela ne diffère pas statistiquement du niveau de compétence des emplois des non-participants (2,0).

<sup>100</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

**Tableau 5.5.1.2-2**

**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi l'année suivant la participation**

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,2             | 2,0              | 0,1       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 57,7            | 45,2             | 12,5      | ***                     |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,8             | 0,7              | 0,1       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 983 participants et 210 non-participants.

### 5.5.1.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Une plus faible proportion de participants que de non-participants occupent un emploi de travailleurs autonomes. À l'opposé, les participants sont proportionnellement plus en emploi à temps plein en moyenne que les non-participants. En outre, l'adéquation avec l'emploi souhaité et le lien perçu avec la formation sont plus grands chez les participants que chez les non-participants.

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs traitant des caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage indiquent la présence d'écarts nets statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants à certains égards. D'abord, on constate qu'environ trois participants sur quatre (74,0 %) ont déclaré occuper un emploi à temps plein contre environ trois sur cinq pour les non-participants (61,0 %). Il en résulte un écart net significatif de 13,0 points de pourcentage en faveur des participants. Ensuite, comme à la section précédente, les non-participants ont déclaré avoir été travailleurs autonomes dans une plus grande proportion que les participants (écart net de -9,2 points de pourcentage).

**Tableau 5.5.1.3-1**

**Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 11,8            | 13,3             | -1,5      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 9,8             | 13,9             | -4,1      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 7,8             | 17,0             | -9,2      | ***                     |
| Emploi à temps plein (%)                          | 74,0            | 61,0             | 13,0      | ***                     |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 32,1            | 30,0             | 2,0       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 861 participants et 202 non-participants.

#### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Encore une fois, la principale différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants concerne l'adéquation avec l'emploi souhaité. Deux participants sur trois considéraient que l'emploi au moment

du sondage correspondait à leur souhait (66,9 %) contre environ un non-participant sur deux (52,9 %). Il en résulte un écart net de 14,0 points de pourcentage, les participants affirmant proportionnellement plus souvent que les non-participants que leur emploi au moment du sondage correspondait à leur souhait. De plus, le score du lien avec la formation était plus élevé de 0,3 point de pourcentage pour les participants, lequel est significatif, alors qu'il ne l'était pas dans la section précédente.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants au regard des compétences exigées par l'emploi, du lien avec l'expérience de travail et de la satisfaction envers le salaire.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est en moyenne de 2,3, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Du côté de la satisfaction du salaire perçu, les participants affichent un score de 1,8, indiquant qu'ils sont en général satisfaits du salaire reçu.

**Tableau 5.5.1.3-2**  
**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale ayant occupé un emploi au moment du sondage**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,3             | 2,3              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 66,9            | 52,9             | 14,0      | ***                     |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,9              | -0,1      |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,9             | 0,7              | 0,3       | ***                     |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,9             | 0,8              | 0,1       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 1,8             | 1,9              | 0,0       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 861 participants et 202 non-participants.*

#### 5.5.1.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une plus faible présence à l'assistance sociale à court et moyen terme chez les participants ayant complété leur participation que chez les non-participants. De plus, le temps passé à l'assistance sociale est plus faible chez les participants que chez les non-participants.*

La participation aux services publics d'emploi a été accompagnée d'une présence à l'assistance sociale plus faible chez les participants que chez les non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de -10,3 points de pourcentage. De même, entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois subséquents, cet écart s'élevait à -17,8 points de pourcentage, et il était de -9,7 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Ponctuellement au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne après la fin de la participation, l'écart net se maintenait à -17,4 points de pourcentage. Pour tous ces indicateurs, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

Dans le même sens, les participants ayant complété leur participation ont passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Un écart net significatif de -18,6 points de pourcentage est enregistré dans les 12 mois suivant la fin de la participation (2,2 mois en moins), de -19,8 points de pourcentage entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la fin de la participation (1,2 mois en moins) et de -19,0 points de pourcentage dans les 18 mois suivant cette dernière (3,4 mois en moins).

Finalement, en tenant compte du temps passé à l'assistance sociale l'année précédant la participation, les participants y ont passé 10,9 points de pourcentage (1,3 mois) de moins l'année suivant la participation que les non-participants. En effet, les participants ont passé 14,9 % moins de temps à l'assistance sociale l'année suivant leur participation par rapport à l'année la précédant, alors que les non-participants n'ont diminué leur temps passé à l'assistance sociale que de 4,0 %.

**Tableau 5.5.1.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 79,2                | 89,5             | -10,3     | S. O. | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 52,8                | 70,7             | -17,8     | S. O. | ***                     |
| 18 mois   | 80,1                | 89,7             | -9,7      | S. O. | ***                     |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 42,0                | 59,4             | -17,4     | S. O. | ***                     |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 58,0                | 76,6             | -18,6     | -2,2  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 47,4                | 67,2             | -19,8     | -1,2  | ***                     |
| 18 mois   | 54,4                | 73,5             | -19,0     | -3,4  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> |                     |                  |           |       |                         |
|   | -14,9               | -4,0             | -10,9     | -1,3  | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.

#### 5.5.1.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Les participants n'ont guère eu recours à l'assurance-emploi. Malgré tout, ils y ont passé plus de temps que les non-participants. De même, par rapport à l'année précédant la participation, le temps passé à l'assurance-emploi s'est en moyenne apprécié de manière plus importante pour les participants.*

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de leur participation. Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, ils y ont passé 3,4 % de leur temps contre 1,8 % pour les non-participants. Il en résulte un écart net significatif de 1,7 point de pourcentage. De même, dans les 18 mois après la participation, l'écart net était de 1,2 point de pourcentage (3,1 % contre 1,9 %). Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, un écart net de 2,8 points de pourcentage persistait en faveur des participants (5,3 % des participants étant à l'assurance-emploi contre 2,5 % des non-participants).

En outre, en comparant la situation à l'assurance-emploi des prestataires de l'assistance sociale à celle de l'année précédant la participation, les participants ont passé plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants. Cet écart s'élevait à 1,7 point de pourcentage, ce qui ne représente même pas une semaine entière à l'assurance-emploi (0,9 semaine).

**Tableau 5.5.1.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,4                 | 1,8              | 1,7       | 0,9      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 3,0                 | 2,1              | 0,9       | 0,2      |                         |
| 18 mois  | 3,1                 | 1,9              | 1,2       | 1,0      | **                      |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 5,3                 | 2,5              | 2,8       | S. O.    | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,9                 | 0,2              | 1,7       | 0,9      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

#### 5.5.1.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation ont davantage recours à des mesures ou activités des services publics d'emploi après leur participation. Cet effet pourrait s'estomper toutefois à moyen terme, car très peu d'entre eux ont déclaré y avoir eu recours au moment du sondage.*

Dans les différentes périodes d'observation suivant la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir aux mesures à l'étude des services publics d'emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart était de 15,8 points de pourcentage. Entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois subséquents, cet écart s'élevait à 5,8 points de pourcentage. Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, un écart de 18,7 points de pourcentage est enregistré en faveur des participants. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, peu de participants ont eu recours aux mesures visées des services publics d'emploi, ce qui pourrait suggérer que cet effet se dissipe à moyen terme.

Par ailleurs, la participation à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi, c'est-à-dire autres que les services visés par l'évaluation, était également plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation, entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Ces écarts nets étaient respectivement de 15,7, de 3,7 et de 17,2 points de pourcentage. Au moment du sondage, très peu de participants ont eu recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, indiquant ainsi que les effets puissent disparaître à moyen terme.

Tableau 5.5.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                      | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-<br>participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 18,8                | 2,9                  | 15,8            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 10,2                | 4,3                  | 5,8             | ***                        |
| 18 mois                             | 25,8                | 7,1                  | 18,7            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,5                 | 0,9                  | 1,6             | ***                        |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                      |                 |                            |
| 12 mois                             | 22,5                | 6,8                  | 15,7            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 7,3                 | 3,6                  | 3,7             | ***                        |
| 18 mois                             | 27,5                | 10,3                 | 17,2            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,0                 | 0,8                  | 1,1             | ***                        |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.

#### 5.5.1.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation a un effet positif sur tous les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des personnes ayant complété leur participation. D'un côté, un effet positif significatif sur la rémunération des participants est relevé. De l'autre, des écarts nets positifs sont présents sur les indicateurs liés à l'expérience de travail, à la motivation, aux compétences professionnelles et à la qualité de vie.*

Les indicateurs traitant de la rémunération ont permis de relever des écarts nets statistiquement significatifs entre les participants ayant complété leur participation et les non-participants. En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participants avaient des niveaux d'indicateur de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 supérieurs à ceux des non-participants (3,71 contre 3,07), bien qu'ils soient dans la même tranche de revenu, soit de 10 000 \$ à 15 000 \$<sup>101</sup>. De même, l'indicateur de modification du revenu présentait un écart net significatif de 0,11 point en faveur des participants, soulignant que ceux-ci ont en moyenne plus souvent exprimé que les non-participants, lors du sondage, que leur revenu s'était amélioré en 2019 par rapport à l'année précédant la participation.

<sup>101</sup> Échelle de revenu personnel : 1 = Aucun revenu personnel; 2 = Moins de 10 000 \$; 3 = 10 000 \$ à 15 000 \$; 4 = 15 000 \$ à 20 000 \$; 5 = 20 000 \$ à 25 000 \$; 6 = 25 000 \$ à 30 000 \$; 7 = 30 000 \$ à 35 000 \$; 8 = 35 000 \$ à 40 000 \$; 9 = 40 000 \$ et plus.



**Tableau 5.5.1.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,71            | 3,07             | 0,64      | ***                     |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,37            | 0,27             | 0,11      | ***                     |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | S. O.           | S. O.            | S. O.     | S. O.                   |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

Par ailleurs, les participants ont obtenu, en moyenne, des scores plus élevés que les non-participants pour tous les indicateurs de la vie sociale et professionnelle et ces écarts nets sont tous significatifs. De ce fait, les participants ont été en moyenne toujours plus nombreux que les non-participants à juger que leur situation actuelle vis-à-vis chacun de ces aspects s'est améliorée par rapport à celle avant leur participation : l'expérience de travail (écart net de 0,21 point), les compétences professionnelles (0,26 point), la motivation (0,33 point) et la qualité de vie (0,53 point). À noter que les deux composantes de la motivation et que les trois composantes de la qualité de vie présentent toutes des écarts nets statistiquement significatifs.

**Tableau 5.5.1.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,28             | 0,21      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,51            | 0,25             | 0,26      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,45            | 0,27             | 0,18      | ***                     |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,50            | 0,33             | 0,16      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 0,96            | 0,62             | 0,33      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,30            | 0,16             | 0,14      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,44            | 0,27             | 0,17      | ***                     |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,28            | 0,08             | 0,20      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,04            | 0,51             | 0,53      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 2 186 participants et 828 non-participants.*

#### 5.5.1.8 SYNTHÈSE

Le fait d'avoir terminé la participation aux services publics d'emploi a des effets positifs sur l'insertion en emploi, le recours à l'assistance sociale, le recours à d'autres mesures ou activités des services publics d'emploi et les indicateurs traitant de la vie sociale et professionnelle. Plus précisément, des écarts nets positifs et significatifs en faveur des participants sont observés sur la présence en emploi, le temps passé en emploi et celui passé en emploi à temps plein, le nombre d'heures travaillées et la rémunération.

Un effet positif est également mesuré quant à l'adéquation avec l'emploi souhaité l'année après la participation ainsi qu'au moment du sondage : les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à exprimer que l'emploi correspond à leur souhait. Au moment du sondage, les participants sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein que les non-participants, soulignant ainsi un effet qui persiste à moyen terme. Par ailleurs, la proportion de participants étant travailleurs autonomes est plus faible que chez les non-participants l'année après la participation et au moment du sondage.

Les participants ont également une plus faible présence à l'assistance sociale, et le temps passé à l'assistance sociale est également moins important. Les participants se distinguent également des non-participants au chapitre du recours à des services publics d'emploi à la suite de leur participation, les participants étant proportionnellement plus nombreux à y avoir recours.

Finalement, des effets positifs de la participation sont observés au regard des indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment sur la rémunération totale, la qualité de vie, l'expérience de travail, la motivation et les compétences professionnelles.

#### 5.5.2 PARTICIPATION NON COMPLÉTÉE

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires de l'assistance sociale qui n'ont pas complété leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 3 029 prestataires de l'assistance sociale interrogés dans le cadre de cette étude, 610 n'avaient pas complété leur participation et 374 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les prestataires de l'assistance sociale identifiés comme handicapés ont été retirés.

### 5.5.2.1 INSERTION EN EMPLOI

Les prestataires de l'assistance sociale n'ayant pas complété leur participation aux services publics d'emploi visés bénéficient de plusieurs effets statistiquement significatifs. D'abord, ils enregistrent une présence en emploi supérieure à celle des non-participants dès la première période de 12 mois suivant la participation. Ensuite, ils passent plus de temps en emploi à temps plein 12 à 18 mois après la participation ainsi que 18 mois après la participation, et des écarts statistiquement significatifs en faveur des participants sont relevés sur la rémunération d'emploi pour ces deux périodes. Enfin, les résultats indiquent que la situation des participants n'ayant pas complété leur participation s'est plus améliorée que celle des non-participants en matière d'insertion en emploi par rapport à l'année qui précède la participation.

#### A. Présence en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale qui ont participé à au moins une mesure à l'étude ont une présence en emploi supérieure à celle des non-participants pour toutes les périodes étudiées. L'écart est de 9,7 points de pourcentage 12 mois après la fin de la participation, de 9,5 points de pourcentage entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois et de 13,8 points de pourcentage 18 mois après la fin de la participation. De plus, une différence de 9,0 points de pourcentage à l'avantage des participants était présente au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Tableau 5.5.2.1-16

Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Présence en emploi</b>           |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 37,8                | 28,1             | 9,7             | **                         |
| 12 à 18 mois                        | 36,6                | 27,1             | 9,5             | **                         |
| 18 mois                             | 44,9                | 31,2             | 13,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 36,0                | 27,1             | 9,0             | **                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

#### B. Temps passé en emploi

Pendant la période entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant leur participation, les participants ont profité d'un accroissement du temps en emploi de 8,9 points de pourcentage (2,3 semaines) par rapport aux non-participants. Par contre, aucun écart significatif n'est observé pour les autres périodes à l'étude.

Du côté du temps passé en emploi à temps plein, ce dernier est en moyenne plus élevé de 8,0 points de pourcentage (2,1 semaines) pour la période couvrant les 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> mois après la fin de la participation et de 4,5 points de pourcentage (3,5 semaines) dans les 18 mois suivant cette dernière. Pour ces deux périodes, les écarts nets mesurés sont statistiquement significatifs.

**Tableau 5.5.2.1-17**  
**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                           | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|                                      | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps en emploi</b>               |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 17,1                | 15,4             | 1,7       | 0,9      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 27,8                | 18,9             | 8,9       | 2,3      | ***                     |
| 18 mois                              | 20,1                | 15,7             | 4,3       | 3,4      |                         |
| <b>Temps en emploi à temps plein</b> |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois                              | 13,8                | 11,2             | 2,6       | 1,4      |                         |
| 12 à 18 mois                         | 21,1                | 13,0             | 8,0       | 2,1      | ***                     |
| 18 mois                              | 15,9                | 11,4             | 4,5       | 3,5      | **                      |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.*

### C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, les participants ont travaillé davantage que les non-participants, l'écart net de 76 heures s'avérant statistiquement significatif contrairement aux deux autres périodes étudiées.

Par ailleurs, les participants n'ayant pas complété leur participation affichent une rémunération d'emploi supérieure à celle des non-participants pour les périodes couvrant les 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> mois et pour les 18 mois suivant la fin de leur participation. Il en résulte des écarts nets significatifs de 1 393 \$ et de 2 489 \$ respectivement.

**Tableau 5.5.2.1-18**  
**Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                             | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| <b>Heures travaillées (h)</b>          |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 299             | 250              | 49        |                         |
| 12 à 18 mois                           | 237             | 162              | 76        | ***                     |
| 18 mois                                | 524             | 395              | 129       |                         |
| <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>      |                 |                  |           |                         |
| 12 mois                                | 4 423           | 3 571            | 851       |                         |
| 12 à 18 mois                           | 3 747           | 2 354            | 1 393     | ***                     |
| 18 mois                                | 7 921           | 5 432            | 2 489     | **                      |
| <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| 12 mois – salarié/autonome             | 6 018           | 5 414            | 604       |                         |
| 12 mois – salarié                      | 5 927           | 5 117            | 810       |                         |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.*

#### D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, un écart statistiquement significatif de 9,1 points de pourcentage (4,7 semaines) en faveur des personnes n'ayant pas complété leur participation est observé quant au temps travaillé. Pour ce qui est du temps travaillé à temps plein, l'écart entre les participants et les non-participants de 6,1 points de pourcentage (3,2 semaines) est également significatif.

Tableau 5.5.2.1-19

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| Différence du temps travaillé               | 6,8                 | -2,3             | 9,1       | 4,7      | ***                     |
| Différence du temps travaillé à temps plein | 4,9                 | -1,2             | 6,1       | 3,2      | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

L'analyse portant sur les différences d'heures travaillées et de rémunération a permis de relever des écarts positifs de 157 heures travaillées et de 2 127 \$ en faveur des participants. En outre, l'écart est de 2 830 \$ (2 877 \$ attribuable au salaire) lorsque les données de Revenu Québec sont utilisées. Tous les écarts nets mesurés pour ces indicateurs sont statistiquement significatifs.

Tableau 5.5.2.1-20

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Différence du nombre d'heures travaillées (h)        | 117             | -40              | 157       | ***                     |
| Différence de rémunération d'emploi (\$)             | 1 798           | -328             | 2 127     | **                      |
| <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b> |                 |                  |           |                         |
| salarié/autonome                                     | 3 944           | 1 114            | 2 830     | ***                     |
| salarié  | 3 968           | 1 091            | 2 877     | ***                     |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

#### 5.5.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION

Un seul des indicateurs traitant des caractéristiques du principal emploi occupé dans l'année suivant la participation présente un écart statistiquement significatif, soit l'adéquation entre l'emploi occupé et l'emploi souhaité, dont l'écart net est de 18,2 points de pourcentage en faveur des participants. On ne peut donc pas conclure que la participation à un service public d'emploi a beaucoup d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation pour les prestataires de l'aide sociale n'ayant pas complété leur participation, mais notons que les effectifs sur lesquels les analyses sont basées sont faibles.

### A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

De façon générale, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation. Que ce soit pour le délai d'obtention de l'emploi, le type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier, autonome) et le salaire horaire versé, les écarts nets ne sont pas significatifs.

L'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans environ 21 % des cas et saisonnier dans un peu plus de 17 % des cas chez les participants. On note aussi que les participants ont obtenu en moyenne un salaire horaire d'environ 14 \$.

**Tableau 5.5.2.2-1**  
**Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                         | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|------------------------------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|                                    | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Délai (sem.)                       | 13,2            | 11,6             | 1,6       |                         |
| Emploi temporaire (%)              | 21,4            | 31,4             | -10,0     |                         |
| Emploi saisonnier (%)              | 17,7            | 18,6             | -0,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)           | 4,5             | 9,8              | -5,3      |                         |
| Salaire horaire (\$/h)             | 14,3            | 27,2             | -12,9     |                         |
| Différence du salaire horaire (\$) | 0,1             | 1,0              | -0,9      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 127 participants et 107 non-participants.

### B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'emploi occupé l'année suivant la participation et l'expérience de travail ou la formation. Seul l'adéquation entre l'emploi occupé et celui souhaité présente un écart net statistiquement significatif de 18,2 points de pourcentage. En effet, 61,3 % des participants considèrent que l'emploi correspond à leur souhait contre 43,1 % chez les non-participants.

En outre, le niveau de compétence des emplois obtenus par les participants est de 2,0 en moyenne, ce qui correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession<sup>102</sup>, et qui n'est pas différent statistiquement de celui des non-participants.

<sup>102</sup> Le niveau de compétence augmente avec celui de la formation requise. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

Tableau 5.5.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR                                | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)              | 2,0             | 2,0              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                 | 61,3            | 43,1             | 18,2      | **                      |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2) | 0,7             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)            | 0,8             | 0,7              | 0,1       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 127 participants et 107 non-participants.

### 5.5.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE

Un seul des indicateurs traitant des caractéristiques du principal emploi occupé au moment du sondage présente un écart net statistiquement significatif. L'adéquation entre l'emploi occupé et l'emploi souhaité présente un écart net statistiquement significatif de 14,7 points de pourcentage. On ne peut donc pas conclure que la participation aux services publics d'emploi génère plusieurs effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage pour les prestataires de l'assistance sociale n'ayant pas complété leur participation, mais notons que les effectifs disponibles pour les analyses sont faibles.

#### A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs traitant des caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne montrent pas de différence significative entre les participants et les non-participants. On constate qu'environ trois participants sur quatre (73,3 %) ont déclaré occuper un emploi à temps plein, pour un nombre moyen hebdomadaire d'heures travaillées de 32,6.

Tableau 5.5.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Emploi temporaire (%)                             | 11,0            | 19,4             | -8,4      |                         |
| Emploi saisonnier (%)                             | 13,4            | 17,4             | -3,9      |                         |
| Travailleur autonome (%)                          | 5,0             | 8,7              | -3,6      |                         |
| Emploi à temps plein (%)                          | 73,3            | 67,2             | 6,1       |                         |
| Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.) | 32,6            | 30,7             | 1,9       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 121 participants et 102 non-participants.

## B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Il n'y a pas de différence statistiquement significative au regard des compétences exigées par l'emploi occupé au moment du sondage, du lien perçu de cet emploi avec l'expérience de travail ou la formation et de la satisfaction envers le salaire. Toutefois, à l'égard de l'adéquation entre l'emploi occupé et l'emploi souhaité, l'écart net de 14,7 points de pourcentage est statistiquement significatif, où 66,1 % des participants rapportent que l'emploi occupé correspond à leur souhait contre 51,4 % pour les non-participants.

Par ailleurs, le niveau de compétence des emplois de 2,1 correspond à un emploi exigeant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession.

Enfin, du côté de la satisfaction du salaire perçu, les participants comme les non-participants affichent un score indiquant qu'ils sont généralement satisfaits du salaire reçu.

**Tableau 5.5.2.3-2**  
**Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2,1             | 2,1              | 0,0       |                         |
| Correspond au souhait (%)                                 | 66,1            | 51,4             | 14,7      | **                      |
| Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 0,8             | 0,7              | 0,1       |                         |
| Lien avec la formation (0 à 2)                            | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0,8             | 0,8              | 0,0       |                         |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                           | 2,1             | 1,9              | 0,2       |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 121 participants et 102 non-participants.

### 5.5.2.4 RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

*Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une plus faible présence à l'assistance sociale chez les participants à un service public d'emploi n'ayant pas complété leur participation que chez les non-participants. De plus, le temps passé à l'assistance sociale est plus faible chez ces participants que chez les non-participants.*

La participation à un service public d'emploi, même non complétée, a été accompagnée d'une présence à l'assistance sociale plus faible chez les participants que chez les non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart net significatif de -5,9 points de pourcentage est enregistré. Dans les 18 mois suivant cette dernière, les participants profitaient encore d'un écart net significatif, soit -4,7 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit au 29<sup>e</sup> mois en moyenne suivant la fin de la participation, l'écart net s'élevait à -10,5 points de pourcentage, lequel est également significatif.

Les participants n'ayant pas complété leur participation ont également passé significativement moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Ils y ont passé 10,5 points de pourcentage de temps en moins dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, 10,2 points de pourcentage entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois subséquents et 10,4 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. En termes de mois, ces écarts représentent respectivement des différences de 1,3, de 0,6 et de 1,9 mois de moins à l'assistance sociale.



Finalement, les participants ont passé moins de temps à l'assistance sociale l'année suivant leur participation par rapport à l'année la précédant (-4,5 %) et les non-participants y ont passé plus de temps (4,0 %), pour un écart net de -8,5 points de pourcentage, soit une différence d'un mois à l'assistance sociale en moins pour les participants.

**Tableau 5.5.2.4-1**  
**Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |       | Indice de signification |
|---|---------------------|------------------|-----------|-------|-------------------------|
|   | Participants        | Non-participants | pp        | Mois  |                         |
| <b>Présence à l'assistance sociale</b>            |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 87,1                | 93,0             | -5,9      | S. O. | **                      |
| 12 à 18 mois                                      | 65,3                | 72,1             | -6,8      | S. O. |                         |
| 18 mois   | 88,2                | 93,0             | -4,7      | S. O. | **                      |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois               | 49,4                | 59,9             | -10,5     | S. O. | **                      |
| <b>Temps à l'assistance sociale</b>               |                     |                  |           |       |                         |
| 12 mois   | 69,1                | 79,7             | -10,5     | -1,3  | ***                     |
| 12 à 18 mois                                      | 58,3                | 68,5             | -10,2     | -0,6  | ***                     |
| 18 mois   | 65,5                | 75,9             | -10,4     | -1,9  | ***                     |
| <b>Différence du temps à l'assistance sociale</b> | -4,5                | 4,0              | -8,5      | -1,0  | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

#### 5.5.2.5 RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

*Même s'ils n'y ont guère eu recours, les résultats indiquent que les participants ont passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi après leur participation que les non-participants. Un écart net statistiquement significatif sur la rémunération liée à l'assurance-emploi est également observé lorsqu'on compare la situation de l'année précédant la participation à celle qui l'a suivie.*

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation (3,5 % contre 0,8 %) et dans les 18 mois suivant cette dernière (2,8 % contre 0,9 %). Il en résulte des écarts nets significatifs de 2,7 et de 1,9 point de pourcentage respectivement, ce qui équivaut respectivement à 1,4 et à 1,5 semaine de plus à l'assurance-emploi pour les participants.

**Tableau 5.5.2.5-1**  
**Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts (%) |                  | Écart net |          | Indice de signification |
|--|---------------------|------------------|-----------|----------|-------------------------|
|  | Participants        | Non-participants | pp        | Semaines |                         |
| <b>Temps à l'assurance-emploi</b>                  |                     |                  |           |          |                         |
| 12 mois  | 3,5                 | 0,8              | 2,7       | 1,4      | ***                     |
| 12 à 18 mois                                       | 2,3                 | 1,2              | 1,1       | 0,3      |                         |
| 18 mois  | 2,8                 | 0,9              | 1,9       | 1,5      | **                      |
| <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois</b> | 3,6                 | 2,6              | 1,0       | S. O.    |                         |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi</b>    | 1,5                 | -0,4             | 1,9       | 1,0      |                         |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

Par ailleurs, l'indicateur traitant de la différence de rémunération provenant de l'assurance-emploi indique un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants de 169 \$ l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant celle-ci.

**Tableau 5.5.2.5-2**  
**Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR   | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|--|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|  | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 177             | 77               | 100       |                         |
| Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 159             | -11              | 169       | **                      |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

#### 5.5.2.6 UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

*Les participants à un service public d'emploi qui n'ont pas complété leur participation ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités, qu'elle soit ou non à l'étude, à la suite de leur participation que les non-participants. Toutefois, cet effet pourrait s'estomper avec le temps puisque très peu d'entre eux ont déclaré participer à une mesure ou à une activité des services publics d'emploi au moment du sondage et cet écart net, mesuré ponctuellement, n'est pas statistiquement significatif.*

Dans la période qui a suivi la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à nouveau aux mesures à l'étude des services publics d'emploi. Plus précisément, dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de 15,7 points de pourcentage entre les participants et les non-participants. Puis, entre le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la participation, cet écart s'élevait à 7,6 points de pourcentage. Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, cet écart entre les participants et les non-participants était de 18,8 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, peu de répondants ont indiqué avoir recours à une mesure des services publics d'emploi, et l'écart net avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif, ce qui suggère que l'effet pourrait se dissiper à moyen terme.

Par ailleurs, la participation à d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, soit autres que celles à l'étude, était plus élevée chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation, entre les 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Les écarts nets étaient respectivement de 11,5, de 8,3 et de 17,0 points de pourcentage. Tout comme précédemment, au moment du sondage, peu de participants ont eu recours à une autre mesure ou activité des services publics d'emploi et l'écart net avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

**Tableau 5.5.2.6-1**

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                          | Résultats bruts (%) |                  | Écart net<br>pp | Indice de<br>signification |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
|                                     | Participants        | Non-participants |                 |                            |
| <b>Mesure à l'étude</b>             |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 19,7                | 4,0              | 15,7            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 11,5                | 3,9              | 7,6             | ***                        |
| 18 mois                             | 26,8                | 7,9              | 18,8            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,1                 | 1,0              | 1,0             |                            |
| <b>Autres mesures et activités</b>  |                     |                  |                 |                            |
| 12 mois                             | 23,2                | 11,7             | 11,5            | ***                        |
| 12 à 18 mois                        | 13,5                | 5,2              | 8,3             | ***                        |
| 18 mois                             | 33,5                | 16,6             | 17,0            | ***                        |
| Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois | 2,4                 | 1,7              | 0,6             |                            |

Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.

Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.

### 5.5.2.7 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*La participation a un effet positif sur plusieurs des indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des personnes n'ayant pas complété leur participation. D'un côté, un effet sur la rémunération totale des participants est observé quand les données de Revenu Québec sur la situation financière précédant l'année de la participation sont prises en compte. De l'autre, des écarts nets positifs sont présents pour les indicateurs liés à la qualité de vie, à la motivation, à l'expérience de travail et aux compétences professionnelles.*

La plupart des indicateurs qui traitent de la rémunération n'ont pas permis de relever d'écart statistiquement significatif entre les participants n'ayant pas complété leur participation et les non-participants. Cependant, en comparant le revenu total annuel après la participation à celui de l'année la précédant, un écart significatif de 2 361 \$ en faveur des participants a été mesuré. Ainsi, par rapport à l'année précédant leur participation, les participants ont plus amélioré leur rémunération totale l'année suivant leur participation que les non-participants.

**Tableau 5.5.2.7-1**

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR                                  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Revenu personnel (1 à 9)                    | 3,33            | 3,07             | 0,26      |                         |
| Modification du revenu (-1 à 1)             | 0,30            | 0,16             | 0,14      |                         |
| Rémunération totale – RQ (\$)               | 12 992          | 12 501           | 491       |                         |
| Différence de rémunération totale – RQ (\$) | 4 113           | 1 753            | 2 361     | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.*

La majorité des indicateurs traitant de la vie sociale et professionnelle étaient plus élevés pour les participants que pour les non-participants. Des effets positifs et significatifs sont observés au chapitre de l'expérience de travail (écart net de 0,18 point), des compétences professionnelles (0,20 point), de la motivation (0,32 point) et de la qualité de vie en général (0,54 point). La motivation des participants est meilleure que celle des non-participants, et ce, autant sur le plan du travail que sur celui de l'amélioration de la formation. Quant à la qualité de vie, ce sont surtout les composantes de la vie familiale et de la situation économique personnelle qui démontrent des effets significatifs chez les participants.

**Tableau 5.5.2.7-2**

**Modifications quant à certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires de l'assistance sociale**

| INDICATEUR  | Résultats bruts |                  | Écart net | Indice de signification |
|---|-----------------|------------------|-----------|-------------------------|
|   | Participants    | Non-participants |           |                         |
| Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 0,48            | 0,29             | 0,18      | ***                     |
| Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 0,49            | 0,29             | 0,20      | ***                     |
| Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 0,46            | 0,31             | 0,15      | **                      |
| Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 0,52            | 0,35             | 0,17      | ***                     |
| Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 1,00            | 0,67             | 0,32      | ***                     |
| Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 0,31            | 0,14             | 0,17      | ***                     |
| Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 0,45            | 0,33             | 0,11      |                         |
| Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 0,26            | 0,04             | 0,21      | ***                     |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)                      | 1,04            | 0,50             | 0,54      | ***                     |

*Seuils de signification : \*\* = 5 %, \*\*\* = 1 %.*

*Données basées sur 341 participants et 425 non-participants.*

#### 5.5.2.8 SYNTHÈSE

Même chez les personnes n'ayant pas complété leur participation, la participation aux services publics d'emploi génère des effets positifs, notamment sur l'insertion en emploi, le recours à l'assistance sociale, le recours aux services publics d'emploi et les indicateurs traitant de la vie sociale et professionnelle. Plus précisément, l'analyse relève des écarts nets positifs en faveur des participants sur la présence en emploi, le temps passé en emploi, notamment celui à temps plein, le nombre d'heures travaillées et la rémunération. Les participants ont également une plus faible présence à l'assistance sociale après leur participation et y ont passé moins de temps. Les participants se distinguent aussi des non-participants quant au recours à des mesures ou à des activités des services publics d'emploi à la suite de leur participation, les participants y ayant proportionnellement plus recours que les non-participants.

Finalement, on observe certains effets positifs de la participation sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants, notamment au chapitre de l'expérience de travail, des compétences professionnelles, de la motivation et de la qualité de vie en général.

## CONCLUSION

La clientèle des prestataires de l'assistance sociale a été analysée globalement, selon le service public d'emploi et des regroupements de ceux-ci ainsi que par clientèle spécifique (sexe, groupe d'âge, lieu de naissance, scolarité, participation complétée ou non). Dans l'ensemble, les constats sont très positifs au regard des effets nets chez la clientèle des prestataires de l'assistance sociale ayant participé à des services publics d'emploi en comparaison des prestataires de l'assistance sociale n'y ayant pas participé. Que ce soit pour les indicateurs traitant de l'insertion en emploi après la participation, du recours à l'assistance sociale ou du recours aux services publics d'emploi ou encore des indicateurs qui témoignent de la vie sociale et professionnelle, les participants, en général, se démarquent positivement des non-participants après leur participation.

À titre indicatif, le tableau ci-dessous présente la proportion d'écarts nets statistiquement significatifs parmi ceux mesurés pour les 52 indicateurs principaux des 24 clientèles analysées dans ce rapport. Pour 21 d'entre elles, des écarts nets statistiquement significatifs ont pu être détectés pour plus de la moitié des indicateurs analysés.

**Tableau 0-1**

**Proportion d'écarts nets statistiquement significatifs pour chaque clientèle étudiée, prestataires de l'assistance sociale**

| Clientèle  | Proportion d'écarts nets significatifs* |
|--|---|
| Participation complétée  | 98 %                                    |
| Femmes   | 96 %                                    |
| Nés au Canada  | 94 %                                    |
| Plusieurs mesures  | 90 %                                    |
| <b>Ensemble des participants</b>                                 | <b>88 %</b>                             |
| Projet de préparation à l'emploi                                 | 87 %                                    |
| SAE – Globalement  | 85 %                                    |
| Âgés de 30 à 44 ans  | 83 %                                    |
| Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence         | 83 %                                    |
| Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus         | 79 %                                    |
| Nés ailleurs qu'au Canada  | 75 %                                    |
| Âgés de 45 ans et plus   | 73 %                                    |
| Hommes   | 71 %                                    |
| Participation non complétée                                      | 71 %                                    |
| SAEM-E – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi     | 71 %                                    |
| SAE – Ensemble des services en approche globale                  | 69 %                                    |
| Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence     | 65 %                                    |
| SAEM-U – Services spécialisés                                    | 65 %                                    |
| Âgés de moins de 30 ans  | 62 %                                    |
| Sans diplôme d'études secondaires                                | 60 %                                    |
| SAE – Ensemble des services unitaires                            | 58 %                                    |
| SAEM-T – Évaluation spécialisée : orientation                    | 38 %                                    |
| SAEM-I – Soutien de base : sessions d'information                | 21 %                                    |
| SAEM-V – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi | 8 %                                     |
| Moyenne  | <b>70 %</b>                             |

\* Le dénominateur de chaque proportion est 52, soit les 52 indicateurs principaux mesurés pour chaque clientèle.

Pour l'ensemble de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 88 % des écarts nets sont significatifs. D'une clientèle à l'autre, c'est en moyenne 70 % des écarts nets estimés qui sont significatifs. Les clientèles pour lesquelles il a été possible de détecter le plus d'effets sont les participants ayant complété leur participation aux services publics d'emploi (98 %), les femmes participantes (96 %), ceux nés au Canada (94 %) et ceux ayant participé à plus d'un service public d'emploi (90 %).

Les participants à la mesure Projet de préparation en emploi (87 %), l'ensemble des participants aux services d'aide à l'emploi (85 %), ceux de 30 à 44 ans (83 %) et ceux ayant une 5<sup>e</sup> secondaire, un DEP ou un DES (83 %) retirent également beaucoup de bénéfices à la suite de leur participation. Plusieurs effets ont aussi été détectés auprès des clientèles ayant une proportion d'écarts nets significatifs se situant entre 71 % et 79 %, notamment auprès des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre (79 %). Notons par ailleurs l'importance de compléter la participation commencée, puisque 71 % des écarts nets sont significatifs chez ceux n'ayant pas complété leur participation, comparativement à 98 % lorsque le participant complète sa participation.

Moins d'effets sont observés en général chez certaines clientèles des services d'aide à l'emploi. Sans surprise, les activités du soutien de base apportent peu d'effets aux participants (8 % et 21 %), tout comme l'activité d'orientation de l'évaluation spécialisée (38 %). Par contre, l'activité de stratégie de recherche d'emploi du soutien structuré se démarque positivement (71 %), tout comme l'ensemble des services d'aide à l'emploi en approche globale (69 %).

Le tableau suivant détaille les indicateurs mesurés sous-jacents aux thèmes étudiés en ce qui a trait aux nombres et à la proportion de fois où l'écart net d'un indicateur a été déclaré statistiquement significatif parmi les 24 clientèles analysées.

**Tableau 0-2**  
**Effets nets liés à chaque indicateur parmi les 24 clientèles étudiées, prestataires de l'assistance sociale**

| Section  | Sous-section  | Indicateur   | Nombre d'écarts nets significatifs | Proportion d'écarts nets significatifs (%) |  |
|--|---|--|------------------------------------|--|--|
| Insertion en emploi  | Présence en emploi  | <b>Présence en emploi (%)</b>                        |                                    |  |  |
|  |   | 12 mois  | 17                                 | 71   |  |
|  |   | 12 à 18 mois   | 14                                 | 58   |  |
|  |   | 18 mois  | 20                                 | 83   |  |
|  |   | Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois                  | 13                                 | 54   |  |
|  | Temps passé en emploi                                       | <b>Temps en emploi (% et semaines)</b>               |                                    |  |  |
|  |   | 12 mois  | 11                                 | 46   |  |
|  |   | 12 à 18 mois   | 17                                 | 71   |  |
|  |   | 18 mois  | 14                                 | 58   |  |
|  |   | <b>Temps en emploi à temps plein (% et semaines)</b> |                                    |  |  |
|  |   | 12 mois  | 17                                 | 71   |  |
|  |   | 12 à 18 mois   | 21                                 | 88   |  |
|  |   | 18 mois  | 20                                 | 83   |  |
|  | Heures travaillées et rémunération d'emploi                 | <b>Heures travaillées (h)</b>                        |                                    |  |  |
|  |   | 12 mois  | 15                                 | 63   |  |
|  |   | 12 à 18 mois   | 20                                 | 83   |  |
|  |   | 18 mois  | 18                                 | 75   |  |
|  |   | <b>Rémunération d'emploi (\$)</b>                    |                                    |  |  |
|  |   | 12 mois  | 15                                 | 63   |  |
|  |   | 12 à 18 mois   | 17                                 | 71   |  |
| 18 mois  |   | 18   | 75                                 |  |  |
| Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération | Différence du temps travaillé (% et semaines)               | 20   | 83                                 |  |  |
|  | Différence du temps travaillé à temps plein (% et semaines) | 20   | 83                                 |  |  |
|  | Différence du nombre d'heures travaillées (h)               | 20   | 83                                 |  |  |
|  | Différence de rémunération d'emploi (\$)                    | 19   | 79                                 |  |  |

| Section  | Sous-section | Indicateur  | Nombre d'écarts nets significatifs | Proportion d'écarts nets significatifs (%) |
|--|--------------|---|------------------------------------|--|
| Recours à l'assistance sociale   |              | <b>Présence à l'assistance sociale (% et mois)</b>              |                                    |  |
|  |              | 12 mois   | 15                                 | 63   |
|  |              | 12 à 18 mois  | 20                                 | 83   |
|  |              | 18 mois   | 15                                 | 63   |
|  |              | Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois                             | 20                                 | 83   |
|  |              | <b>Temps à l'assistance sociale (% et mois)</b>                 |                                    |  |
|  |              | 12 mois   | 22                                 | 92   |
|  |              | 12 à 18 mois  | 23                                 | 96   |
|  |              | 18 mois   | 22                                 | 92   |
|  |              | <b>Différence du temps à l'assistance sociale (% et mois)</b>   | 10                                 | 42   |
| Recours à l'assurance-emploi   |              | <b>Temps à l'assurance-emploi (% et semaines)</b>               |                                    |  |
|  |              | 12 mois   | 11                                 | 46   |
|  |              | 12 à 18 mois  | 6                                  | 25   |
|  |              | 18 mois   | 10                                 | 42   |
|  |              | <b>Présence ponctuelle, au 29<sup>e</sup> mois (%)</b>          | 7                                  | 29   |
| <b>Différence du temps à l'assurance-emploi (% et semaine)</b>                       | 10           | 42  |                                    |  |
| Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi |              | <b>Mesure à l'étude (%)</b>                                     |                                    |  |
|  |              | 12 mois   | 24                                 | 100  |
|  |              | 12 à 18 mois  | 20                                 | 83   |
|  |              | 18 mois   | 24                                 | 100  |
|  |              | Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois                             | 7                                  | 29   |
|  |              | <b>Autres mesures et activités (%)</b>                          |                                    |  |
|  |              | 12 mois   | 23                                 | 96   |
|  |              | 12 à 18 mois  | 15                                 | 63   |
|  |              | 18 mois   | 24                                 | 100  |
|  |              | Ponctuelle, au 29 <sup>e</sup> mois                             | 5                                  | 21   |
| Vie sociale et professionnelle   |              | Revenu personnel (1 à 9)  | 17                                 | 71   |
|  |              | Modification du revenu (-1 à 1)                                 | 12                                 | 50   |
|  |              | Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)                | 17                                 | 71   |
|  |              | Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)          | 20                                 | 83   |
|  |              | Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)             | 19                                 | 79   |
|  |              | Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1) | 18                                 | 75   |
|  |              | Modification de la motivation (-2 à 2)                          | 19                                 | 79   |
|  |              | Modification de la vie familiale (-1 à 1)                       | 16                                 | 67   |
|  |              | Modification de la confiance en soi (-1 à 1)                    | 17                                 | 71   |
|  |              | Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)    | 22                                 | 92   |
| Modification de la qualité de vie (-3 à 3)   | 23           | 96  |                                    |  |



Du côté de l'insertion en emploi, les participants sont proportionnellement plus présents sur le marché du travail après leur participation à un service public d'emploi que les prestataires n'ayant pas participé à ce type de service (71 % et 83 % des écarts nets sont significatifs respectivement 12 mois après la participation et 18 mois après la participation). En moyenne, ils passent plus de temps à travailler à temps plein, travaillent plus d'heures et ont une rémunération plus élevée. Ces effets s'observent dès l'année suivant la fin de la participation et se prolongent sur les six mois suivants. Par ailleurs, les changements vécus par les participants concernant leur situation d'emploi l'année après leur participation en comparaison avec l'année la précédant sont positivement plus importants que ceux vécus par les non-participants sur les périodes équivalentes : en moyenne, le temps passé à travailler par les participants est plus grand, tout comme leur temps travaillé à temps plein, leur nombre d'heures travaillées et leur rémunération d'emploi.

Le recours à l'assistance sociale est moins fréquent chez les participants à un service public d'emploi après leur participation comparativement aux non-participants, et leur temps passé à l'assistance sociale est également, en moyenne, plus faible. Par contre, les participants ont eu recours aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion après leur participation, peu importe que ce soit les mesures étudiées dans cette évaluation ou d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi qui n'étaient pas visées dans cette dernière.

Le niveau de revenu personnel total avant impôts en 2019 est en moyenne plus élevé chez les participants que chez les non-participants. Les perceptions des participants sur différents aspects de leur vie sociale et professionnelle sont également plus positives que celles des non-participants : lorsqu'ils comparent ces aspects par rapport à avant leur participation, ils perçoivent davantage que leur expérience de travail s'est améliorée tout comme leurs compétences professionnelles, ils ont une meilleure motivation que les non-participants, autant à travailler qu'à améliorer leur formation, et la modification de leur qualité de vie est perçue plus positivement, en partie, surtout, grâce à l'amélioration de leur situation économique.

Par ailleurs, bien que de moindre occurrence, il y a également quelques effets observés quant au recours à l'assurance-emploi. Notamment, les participants ont en moyenne passé plus de temps à l'assurance-emploi après la participation que les non-participants et ils ont plus augmenté leur temps passé à l'assurance-emploi l'année après la participation en comparaison avec l'année la précédant. Le temps passé à l'assurance-emploi est cependant faible tant pour les participants que pour les non-participants.

En parallèle, les analyses réalisées pour 11 clientèles à partir des données de Revenu Québec confirment les résultats obtenus à partir des données de sondage. En moyenne, les participants ont une meilleure rémunération d'emploi en 2018, qui s'est aussi plus améliorée que celle des non-participants par rapport à l'année avant la participation. De légers effets sont aussi notés quant aux prestations d'assurance-emploi. La rémunération totale en 2018 et le changement de rémunération totale sont finalement meilleurs chez les participants aux services publics d'emploi que chez les non-participants.

**Tableau 0-3**  
**Effets nets sur la rémunération mesurés chez 11 clientèles, prestataires de l'assistance sociale**

| Section                        | Indicateur   | Nombre d'écarts nets significatifs | Proportion d'écarts nets significatifs (%) |
|--------------------------------|--|------------------------------------|--|
| Insertion en emploi            | <b>Rémunération d'emploi – RQ (\$)</b>                   |                                    |  |
|                                | 12 mois – salarié/autonome                               | 10                                 | 91   |
|                                | 12 mois – salarié  | 10                                 | 91   |
|                                | <b>Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)</b>     |                                    |  |
|                                | salarié/autonome   | 11                                 | 100  |
|                                | salarié  | 11                                 | 100  |
| Recours à l'assurance-emploi   | Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)     | 5                                  | 45   |
|                                | Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$) | 7                                  | 64   |
| Vie sociale et professionnelle | Rémunération totale – RQ (\$)                            | 8                                  | 73   |
|                                | Différence de rémunération totale – RQ (\$)              | 11                                 | 100  |

Pour conclure, rappelons que des indicateurs portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation et de l'emploi occupé au moment du sondage ont aussi été évalués, soit respectivement pour 11 et 10 clientèles. Cependant, seulement quelques effets ont pu être détectés, comme cela est reflété dans le tableau qui suit. Principalement, la proportion de participants en emploi à temps plein au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, est en moyenne plus grande que celle des non-participants. Ce constat est de très bon augure et tend à faire croire à des effets encore à plus long terme sur l'insertion en emploi que ceux déjà positifs mesurés jusqu'au 18<sup>e</sup> mois après la participation.

**Tableau 0-4**  
**Effets nets sur les caractéristiques de l'emploi mesurés chez certaines clientèles, prestataires de l'assistance sociale**

| Section   | Sous-section   | Indicateur  | Nombre d'écarts nets significatifs | Proportion d'écarts nets significatifs (%) |
|---|--|---|------------------------------------|--|
| Caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation* | Délai, type d'emploi et salaire horaire  | Délai (sem.)  | 0                                  | 0  |
|   |  | Emploi temporaire (%)                                     | 0                                  | 0  |
|   |  | Emploi saisonnier (%)                                     | 1                                  | 9  |
|   |  | Travailleur autonome (%)                                  | 6                                  | 55   |
|   |  | Salaire horaire (\$/h)                                    | 0                                  | 0  |
|   |  | Différence du salaire horaire (\$)                        | 0                                  | 0  |
|   | Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation                                 | Niveau de compétence (1 à 5)                              | 2                                  | 18   |
|   |  | Correspond au souhait (%)                                 | 2                                  | 18   |
|   |  | Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 2                                  | 18   |
|   |  | Lien avec la formation (0 à 2)                            | 2                                  | 18   |
| Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage**            | Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées  | Emploi temporaire (%)                                     | 2                                  | 20   |
|   |  | Emploi saisonnier (%)                                     | 0                                  | 0  |
|   |  | Travailleur autonome (%)                                  | 4                                  | 40   |
|   |  | Emploi à temps plein (%)                                  | 8                                  | 80   |
|   |  | Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/semaine)      | 4                                  | 40   |
|   | Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire | Niveau de compétence (1 à 5)                              | 1                                  | 10   |
|   |  | Correspond au souhait (%)                                 | 4                                  | 40   |
|   |  | Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)                 | 1                                  | 10   |
|   |  | Lien avec la formation (0 à 2)                            | 4                                  | 40   |
|   |  | Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2) | 0                                  | 0  |
| Satisfaction du salaire (0 à 3)                                       | 1  | 10  |                                    |  |

\* Diffusion pour 11 clientèles.

\*\* Diffusion pour 10 clientèles.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andrews, D. W. K. et Buchinsky, M. (2000). A three-step method for choosing the number of bootstrap repetitions. *Econometrica*, 68(1), 23-51.
- Austin, P. C., Jembere, N. et Chiu, M. (2018). Propensity score matching and complex surveys. *Statistical Methods in Medical Research*, 27(4), 1240-1257.
- Becker, S. O. et Ichino, A. (2002). Estimation of average treatment effects based on propensity scores. *The Stata Journal*, 2(4), 358-357.
- Caliendo, M. et Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of Economic Surveys*, 22(1), 31-72.
- Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février). *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*. Institut de la statistique du Québec.
- Direction de l'analyse et de l'information de gestion, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2019, février), *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.
- Direction générale adjointe des mesures et des services, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2008). *Les mesures et services du MTESS*.
- Emploi-Québec. (2014, juillet). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.
- Emploi-Québec. (2017, novembre). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.
- Fougère, D. (2010). Les méthodes économétriques d'évaluation. *Revue française des affaires sociales*, 150-128. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2010-1-page-105.htm>
- Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars). *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*. University of Western Ontario.
- Lohr, S. L. (1999). *Sampling: Design and analysis* (3<sup>e</sup> édition). CRC Press.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2005, février). *Étude des effets de la mesure active « Soutien au travail autonome »*. SOM inc. [https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/etude\\_mesure\\_active.pdf](https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/etude_mesure_active.pdf)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2014, septembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec : 2<sup>e</sup> cycle d'évaluation*. SOM inc. [https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_Admin\\_Etude-effets-mes-indidus-EQ-2ecycle.pdf](https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_Admin_Etude-effets-mes-indidus-EQ-2ecycle.pdf)
- Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. (2003, décembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*. SOM inc. [https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_etude\\_mesuresactives.pdf](https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_mesuresactives.pdf)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018), Fonds de développement du marché du travail, *États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018* (document interne)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA\\_entente\\_Canada-Quebec\\_pers\\_handicapees.pdf?1619463336](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_entente_Canada-Quebec_pers_handicapees.pdf?1619463336)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Rapport annuel de gestion 2017-2018*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019, mars). *Guide des mesures et des services d'emploi*. <https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/guide-des-mesures-et-des-services-demploi/>

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019). *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021, août). *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation*. SOM inc. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA\\_sondage-SEA-SOM\\_MTESS.pdf?1651686556](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_sondage-SEA-SOM_MTESS.pdf?1651686556)

Nannicini, T. (2007). A simulation-based sensitivity analysis for matching estimators. *The Stata Journal*, 7(3), 334-350.

Rao, J. N. K., Scott, A. J. et Benhin, E. (2003, décembre). Défaire les structures des données d'enquête complexes : l'échantillonnage inverse. *Techniques d'enquête* (publication n° 12-001-XIF), 29(2), 119-143. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/2003002/article/6787-fra.pdf?st=JYGh6O9h>

Rosenbaum, P. R. et Rubin, D. B. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, 70(1), 41-55.

SAS. (2015). *The HPSPLIT procedure*. [http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug\\_hpsplit\\_examples01.htm](http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm)

STATA. (s. d.). *Biprobit*. <https://www.stata.com/manuals/rbiprobit.pdf>

